Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17406 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 10 JANVIER 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Des programmes télé sur mesure

■ Les encyclopédies de la cyberculture

Que faire pour les bas salaires ?

● Lionel Jospin face à un choix difficile après l'annulation de l'allègement de la CSG ● Le PS est divisé ● Pour l'augmentation du SMIC : Elisabeth Guigou, les communistes et les Verts ● Pour le crédit d'impôt : Laurent Fabius et Nicole Notat ● Jacques Chirac y est aussi favorable

QUE FAIRE pour les bas salaires depuis que le Conseil constitutionnel a supprimé l'allègement de la CSG décidé par le gouvernement ? Lionel Jospin s'est donné jusqu'à la fin de la semaine pour trouver *« une solution techniquement, juridiquement et politiquement acceptable »*. La réponse est cruciale pour le premier ministre : elle met en jeu 25 milliards de francs sur trois ans, ses amis sont divisés, et les échéances électorales approchent.

Laurent Fabius défend la mise en place d'un crédit d'impôt. L'impôt sur les faibles revenus diminuerait pour ceux qui y sont assujettis, et ceux qui n'en paient pas recevraient un chèque de l'Etat. Cette solution, qui pose des problèmes techniques, a globalement la faveur de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et de Jacques Chirac. Le président de la République a déclaré, lundi 8 janvier : *« L'instauration d'un crédit d'impôt, déjà expérimenté par d'autres pays, pourrait notamment permettre aux actifs les plus modestes de ne pas voir leur revenu stagner, voire diminuer, quand ils reprennent une activité. »*

L'autre solution, une augmentation du SMIC, est défendue par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, par les communistes, les Verts et Henri Emmanuelli, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale. La hausse du SMIC serait compensée par une baisse des cotisations patronales. Elle n'enthousiasme pas le premier ministre. A Matignon, on redoute qu'une hausse du SMIC ne crée une *« onde de choc »* chez les salariés, débouche sur *« un an de revendications salariales »* et déstabilise le paysage social français à quelques mois des grands rendez-vous électoraux. Chez certains socialistes, elle est considérée comme *« ubuesque »* dans la mesure où elle reviendrait à *« payer les employeurs pour augmenter les salaires »*, ce qui *« minerait »* le principe même de la négociation salariale.

Lire page 6

Syndrome des Balkans : l'OTAN interpellée par les pays européens

A LA DEMANDE des gouvernements européens, les représentants des pays membres de l'Alliance atlantique étaient réunis spécialement, mardi 9 janvier à Bruxelles, pour répondre aux inquiétudes relatives à l'utilisation de munitions à l'uranium appauvri au cours des interventions en Bosnie et au Kosovo. Une cinquantaine de cas de cancer, dont certains ont déjà entraîné la mort, ont été dénombrés à ce jour parmi les soldats ayant servi dans les Balkans. Bien qu'aucun lien de causalité n'ait encore été établi, plusieurs pays ont décidé de soumettre les militaires concernés à des examens médicaux. Le haut représentant de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, a demandé qu'une enquête indépendante soit diligentée sur les conséquences de ces munitions pour la population et l'environnement de la province.

Lire page 2

OLIVIER MORIN/AFP

CONSOMMATION

Frénésie des soldes

Branle-bas de combat dans les magasins. Mercredi 10 janvier démarrent les soldes d'hiver. Six semaines de frénésie, jusqu'au mardi 20 février, qui deviennent au fil des années un événement de plus en plus prisé des Français. La période des soldes, historiquement inventée pour faciliter le déstockage de marchandises invendues, est désormais un rendez-vous stratégique pour les entreprises. p.15

Grande panne du logement social

LE NOMBRE de logements sociaux construits en France a diminué de moitié en six ans et près de la moitié des crédits de l'Etat ne sont pas consommés. Les HLM sont victimes de la bonne santé des entreprises du bâtiment, attirées vers des marchés plus lucratifs et de la hausse du coût des terrains. Mais leur mauvaise image nourrit aussi les réticences de l'opinion et de certains élus. A la logique de la « mixité sociale » favorable à l'introduction des classes moyennes dans les HLM s'oppose la revendication du « droit au logement » pour les personnes en situation précaire. *Le Monde* a enquêté sur cette contradiction qui semble bloquer l'évolution du secteur.

Lire page 8

Jack Palmer et le commissaire Grabuge font exploser de rire les nationalistes corses

LES NATIONALISTES corses ont le sens de l'humour. *U Ribombu*, l'hebdomadaire nationaliste, a lu les dernières aventures de Jack Palmer, *L'Enquête corse* (Albin Michel, 52 p., 79 F [12,04 €]), de Pétillon, BD hilarante qui décrit le milieu des clandestins de l'île. *U Ribombu* a ri. Dans son dernier numéro daté du 4 janvier, Jean-François Luciani, animateur de Radio France-Frequenza Mora (RCFM), en recommande même vivement l'achat. *« A lire »*, écrit-il, sous une citation de Maurice Barrès : *« Le sens de l'ironie est une garantie de liberté. »*

L'enquête corse n'avait pas besoin de ça. Avec 80 000 exemplaires vendus depuis sa parution, le 13e album du célèbre détective est devenu un succès de librairie. On se l'arrache. En Corse en particulier, où on a l'humour politique très facile, il s'est révélé un cadeau de Noël idéal. Mais il a connu la gloire jusque dans le Territoire de Belfort : Jean-Pierre Chevènement se l'est vu offrir par ses amis du Mouvement des citoyens. Comme lui, le radical de gauche Emile Zuccarelli a adoré. Sa ville, Bastia, accueillera d'ailleurs Pétillon, du 5 au 8 avril, au traditionnel Festival de la BD. Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), s'est aussi *« amusé »*. Et d'abord, comme sans doute beaucoup d'autres, à traquer, derrière les cagoules de « Corsa Corsica », de la « Concoltée » ou du « Canal inattendu », quelques personnages dont *« toute ressemblance, etc. »*, ne serait pas purement fortuite.

C'est vrai, le Rossignoli de la BD a des airs de Cargèse. De l'aveu même de Pétillon, le commissaire Grabuge, arrivé tout fanfaronnant de Paris, tient beaucoup du juge parisien Jean-Louis Bruguière. Mais Roger Marion ou Demetrius Dragacci sont là aussi, comme François Santoni, l'exclu du « processus » de Matignon, formellement repérés, et, selon de nombreux exégètes, Charles Pieri, son rival et ex-responsable d' A Cuncolta. Pétillon, qui s'est rendu en Corse pour la dernière fois, *« il y a dix ans, en famille »*, a travaillé sur dossiers, et s'est du coup autorisé aussi certaines citations, comme ces *« laiderons hystériques »*, les Femmes corses contre la violence, régulièrement égratignées par le *Ribombu*.

Les nationalistes ont néanmoins apprécié que le dessinateur du *Canard enchaîné* croque policiers et gendarmes, ou ridiculise définitivement les continentaux en villégiature sur l'île – piscine, Cap Corse à l'apéro et chants polyphoniques (ils *« adorent »*) en musique d'ambiance. *« Laissez-vous aller au plaisir de rire des autres... et de soi-même »*, écrit l'hebdomadaire. *« Oubliez certains ressorts un peu trop caricaturaux pour ne goûter qu'aux délices d'une belle satyre* (sic) *imaginée comme une galerie de portraits croustillants. Pétillon a signé là un* Tintin au Congo *sans le racisme d'Hergé et avec l'esprit d'un vrai moqueur qui jamais ne s'érige en moraliste. »* Même l'association Ava Basta, si prompte à combattre le *« racisme anti-corse »* de Plantu ou de Cabu, n'a rien trouvé à redire. *« Il faut dire que Pétillon y a glissé un beau clin d'œil »*, confie Jean-Paul Luciani, fan de Jack Palmer, le détective privé de Pétillon, un enquêteur distrait à grand chapeau, gros nez et long imperméable. La dernière planche de l'album dévoile en effet aux habitués que le bistrot parisien du détective est corse, et son copain de comptoir originaire *« du pays »*. Pour *U Ribombu*, c'est le détail qui sauve.

Ariane Chemin

JEFF WIDENER/AP

DOCUMENT

Le bain de sang de Tiananmen

Un haut cadre du régime chinois a révélé comment la décision a été prise, le 2 juin 1989, de *« nettoyer »* Tiananmen, cette immense place, symbole du « printemps de Pékin » étouffé dans un bain de sang. *Le Monde* publie des extraits des discussions entre les dirigeants chinois dont le compte rendu est diffusé par la revue *Foreign Affairs*. p. 12 et notre éditorial p. 14

Le fugitif de Manille

ALFRED SIRVEN

NOTRE envoyé spécial s'est lancé sur la piste d'Alfred Sirven, l'homme-clé de l'affaire Elf, qui mène aux Philippines une existence d'homme traqué. De cachette en cachette, ce fuyard peu ordinaire échappe aux policiers français chargés de le retrouver.

Lire page 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 110 - 7,50 F

Offre spéciale jusqu'au 31 janvier 2001

REPRISE

jusqu'à **35.000 F***

pour l'achat d'une Citroën récente XM.

25.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Xsara.

8.000 F* pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*

Fournisseur officiel en bonnes affaires

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • PRIX ATTRACTIF • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

**Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.*

Bush : l'apocalypse est-elle proche ?

DEPUIS la seconde guerre mondiale, une règle têtue est inexorablement à l'œuvre aux Etats-Unis : les administrations républicaines fabriquent des récessions. Elle ne souffre qu'une seule exception, le deuxième mandat de Reagan, lequel avait toutefois beaucoup donné après sa première élection, puisqu'il avait alors enregistré la plus forte récession d'après-guerre. A l'exception des chocs pétroliers et de la guerre du Golfe, toutes les récessions d'après-guerre se sont en fait produites au cours de la deuxième année du mandat d'une administration républicaine. Or voici que, doucement mais sûrement, l'économie américaine s'engage dans ce qui pourrait être la première récession de la nouvelle économie. Les entreprises multiplient les *profit warnings*, qui révisent à la baisse leurs bénéfices à venir, les vedettes, telles Amazon ou Lucent, perdent jusqu'à 80 % de leur valeur, contraignant la Banque centrale à baisser précipitamment ses taux d'intérêt : on ne peut s'empêcher de songer que la poisse continuera cette fois-ci encore de frapper les républicains.

Comme on attend généralement mieux des économistes que de lire dans des boules de cristal, il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord comment cette impressionnante régularité a été interprétée.

Selon Alberto Alesina, qui a mis en évidence cette relation (dans un article publié dans les *NBER Macroeconomics Annuals*, 1988), les cycles politiques ont une traduction économique simple : les républicains prennent régulièrement à contre-pied les agents en voulant éliminer les dérives inflationnistes de l'économie, tandis que les démocrates – à l'inverse – n'hésitent jamais à prendre le risque d'une politique plus laxiste que prévu. Les deux attitudes se renforcent en partie l'une l'autre. Aux républicains le sale boulot de purger l'économie des dérives léguées par les démocrates, et à ceux-ci le bénéfice – en partie immérité – de profiter des ajustements réalisés par les républicains.

Mais il y a plus qu'un jeu de mistigri entre les deux partis. Même lorsqu'ils se succèdent à eux-mêmes, les républicains essuient des récessions. Eisenhower fabrique une récession au cours de son second mandat, qui répète celle qu'il a connue au cours du premier, tout comme Nixon vingt ans plus tard.

Daniel Cohen pour Le Monde

Lire la suite page 14

WILLIAM LAXTON/ACTE II

LA MORT DE JOHAN VAN DER KEUKEN

Un maître du documentaire

Johan Van der Keuken est mort dimanche 7 janvier, à Amsterdam, où il a succombé, à soixante-deux ans, à un cancer. Photographe et cinéaste, il fut l'un des plus grands documentaristes de ce siècle. A partir du 10 janvier, la Cinémathèque française rend hommage à Mikio Naruse. Les nouveaux films : *Cités de la plaine*, de Robert Kramer, *Selon Matthieu*, de Xavier Beauvois, *Mortel transfert*, de Jean-Jacques Beineix, et *Wonder Boys*, de Curtis Hanson. p. 26 à 29

International	2	Carnet	21
France	6	Aujourd'hui	22
Société	8	Météorologie-Jeux	25
Régions	10	Culture	26
Horizons	11	Guide culturel	29
Entreprises	15	Kiosque	30
Communication	17	Abonnements	30
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	31

URANIUM APPAUVRI **L'OTAN devait fournir une première réponse, mardi 9 janvier, à l'inquiétude qui a saisi les pays européens sur les risques que pourraient comporter, pour la santé des soldats, les munitions à uranium appauvri utilisées lors des frappes aériennes en Bosnie et au Kosovo. Une cinquantaine de cas de cancers, dont certains ont déjà entraîné la mort, ont été dénombrés parmi les soldats ayant servi dans la région. ● AUCUN LIEN de causalité n'a jusqu'ici été démontré mais plusieurs gouvernements européens ont décidé de saisir l'OTAN et de lancer leur propre enquête ou de soumettre les soldats concernés à des examens. ● EN FRANCE, où quatre cas de leucémie ont été diagnostiqués, les autorités militaires n'excluent pas l'hypothèse d'une contamination chimique. ● AU KOSOVO, Bernard Kouchner demande une enquête indépendante de l'OTAN.**

L'OTAN sommée de répondre aux interpellations sur le syndrome des Balkans

Malgré les dénégations américaines, plusieurs gouvernements européens réclament des informations supplémentaires sur les risques éventuels auxquels auraient pu être exposés les militaires ayant servi dans les Balkans

À LA DEMANDE des gouvernements européens, les représentants des pays membres de l'OTAN devaient donner une réponse, mardi 9 janvier, lors d'une réunion spéciale à Bruxelles, aux inquiétudes relatives à l'utilisation de munitions à l'uranium appauvri au cours des interventions en Bosnie et au Kosovo. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne devaient également évoquer cette question mardi. La polémique, partie d'Italie la semaine dernière, n'a cessé de se développer dans toute l'Europe après la découverte de plusieurs décès suspects de militaires européens ayant servi en Bosnie et au Kosovo, sans qu'aucun lien avec l'usage de munitions à l'uranium appauvri n'ait été scientifiquement prouvé pour l'instant. Lundi 8 janvier un porte-parole du département d'Etat américain a déclaré : *« Il n'y a absolument aucune preuve qu'il y ait un lien. Nous avons des troupes là-bas, nous nous en serions inquiétés. »* L'Alliance a promis de donner rapidement les cartes des sites visés en Bosnie en 1995 avec ce type de munitions, comme elle l'a déjà fait pour le Kosovo. Aucune décision concrète ne devrait toutefois être prise avant la réunion hebdomadaire du conseil permanent de l'OTAN, mercredi 10 janvier.

En France, quatre cas de leucémie concernant les militaires français ayant participé aux opérations dans les Balkans ont été recensés. Trois sont des leucémies aiguës dites « myéloblastiques » et le quatrième est une leucémie aiguë dite « lymphoblastique ». Il s'agit des deux formes les plus fréquentes de leucémie d'évolution rapide, caractérisées par la présence de cellules cancéreuses dans la moelle osseuse et dans le sang. Ces affections sont parmi celles dont le traitement a le plus bénéficié des progrès de la cancérologie. Auprès de la direction centrale du service de santé des armées, on précise que tous ces cas sont actuellement en rémission. Trois d'entre eux ont pu bénéficier de greffes de moelle osseuse et le quatrième est en attente d'une telle greffe.

Ces quatre cas ont été diagnostiqués chez des militaires ayant participé quelques mois auparavant aux opérations dans les Balkans. Les diagnostics ont été portés au total sur une période d'un an, ce qui permet d'exclure une « bouffée épidémique » et ces quatre cas ne correspondent pas à une zone géographique particulière. Différents examens biologiques sont en cours pour tenter de conforter la possible hypothèse d'une exposition à l'uranium appauvri. C'est ainsi notamment que les responsables du service de santé des armées ont demandé la recherche d'une éventuelle radioactivité (et de la présence de l'isotope 238, caractéristique de l'uranium appauvri) dans des prélèvements urinaires. Aucun résultat n'est encore disponible. Les autorités militaires françaises ont d'autre part décidé de lancer une étude rétrospective qui visera à rechercher les éventuels facteurs de risque auxquels peuvent être exposées les forces armées.

ABSENCE DE DONNÉES PRÉCISES

« La principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés pour répondre à la question qui nous est posée résulte de l'absence de données précises, en France, émanant de registres départementaux ou régionaux de cancers, a déclaré au *Monde* le médecin général Henri Delolme, sous-directeur de l'action scientifique et technique du service de santé des armées. *En d'autres termes, il sera difficile pour l'armée française de comparer l'éventuel "surplus de cas de leucémie" dans les troupes ayant servi dans les Balkans par rapport au taux habituellement enregistré. »* Pour l'heure, les seules données épidémiologiques consensuelles sur les leucémies aiguës permettent d'observer des pics plus élevés de fréquence touchant les jeunes et les adolescents, d'une part, les personnes âgées, d'autre part. Les travaux à venir dans ce domaine associeront différents organismes nationaux et européens de veille sanitaire. Ces travaux prospectifs viseront notamment à renforcer les données recueillies via les visites médicales annuelles à partir des examens cliniques associés à différents dosages biologiques sanguins.

A l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Mike Repacholi, chargé de la coordination des effets sur la santé des occupations professionnelles et de l'environnement a déclaré, lundi 8 janvier, qu'il était sceptique quant à l'existence d'un lien entre des cas de leucémies et l'usage des armes contenant de l'uranium appauvri pendant la guerre du Kosovo entre mars et juin 1999 . *« En règle générale,* a-t-il expliqué, *on observe une période de deux à cinq ans entre l'exposition à des radiations ionisantes et la détection clinique d'une leucémie. »* En l'état actuel des données disponibles fournies par l'armée française, rien ne permet de privilégier l'hypothèse d'une scénario physiopathologique conduisant à l'apparition de leucémie après inhalation d'uranium appauvri. Rien en revanche ne permet d'exclure que des leucémies aiguës puissent être la conséquence d'exposition de militaires à certains toxiques (des benzènes, des substances résultant de la manipulation de carburants, de solvants ou de produits industriels) présents dans les usines serbes. Les risques toxiques environnementaux sont en effet loin d'être négligeables comme en témoigne la contamination, à Mitrovica, de militaires français par le plomb.

Jean-Yves Nau et Claire Tréan

Des familles de militaires belges vont porter plainte

Une dizaine de familles de soldats belges, ayant servi dans les Balkans et qui sont aujourd'hui gravement malades ou décédés, ont décidé de porter plainte contre le ministère de la défense, a annoncé, lundi 8 janvier, la Radio-télévision belge (RTBF). Elles estiment que le ministère n'aide pas suffisamment ces militaires. En n'hésitant pas à les réformer lorsqu'ils ne sont plus aptes au service, il leur impose une perte de revenus et leur interdit l'accès gratuit aux soins médicaux de l'armée. Certains soldats ont accepté de parler, malgré la peur des représailles, pour décrire leurs souffrances (maux de tête, violentes douleurs musculaires, déficience immunitaire). – *(Corresp.)*

Un numéro vert submergé par les appels en Espagne

MADRID
de notre correspondante

Avec 32 000 hommes ayant servi dans l'ex-Yougoslavie, l'Espagne n'échappe pas au débat sur le *« syndrome des Balkans »* : le ministère de la défense admet trois cas de cancer, dont l'un déjà mortel, parmi les anciens des Balkans, tandis que le Bureau de défense du soldat (ODS), une association de surveillance de la condition des militaires, affirme que le nombre de cas *« suspects »* serait de douze, qu'il y aurait déjà plusieurs morts et au moins quatre *« malades »*.

Quel que soit le chiffre exact, les craintes n'ont cessé de croître en Espagne, où l'opinion ne se satisfait pas des messages officiels qui se veulent rassurants et réclame de véritables explications. Devant ce début de panique, le gouvernement a réagi en ordonnant l'installation d'un numéro vert pour tous les militaires qui auraient des doutes sur leur situation et désireraient s'en entretenir avec des médecins. Mis en place, lundi 8 janvier, le numéro vert a été submergé de demandes, au point qu'il a fallu, en fin de journée, tripler le nombre de médecins chargés de répondre.

De même a été confirmée la mise en œuvre, depuis décembre 2000, d'examens médicaux systématiques sur toutes les troupes qui ont participé aux opérations dans l'ex-Yougoslavie. Le ministre de la défense, Federico Trillo, présentera lui-même les conclusions de ces examens le 16 janvier, devant le Congrès des députés. Le responsable des enquêtes sanitaires du ministère de la défense, le colonel Luis Villalonga s'est adressé, dimanche, à la presse pour affirmer que le fameux « syndrome des Balkans », n'est rien de plus qu'une bonne formule journalistique. *« La proportion de maladies enregistrées, dans un collectif de 32 000 militaires espagnols envoyés dans les Balkans, est similaire à celle enregistrée dans la population civile*, a-t-il déclaré. *C'est comme si on analysait les cancers de ceux qui sont allés en voyage à Tolède. On en rencontrera un nombre significatif, pas parce qu'ils ont voyagé à Tolède mais parce que le cancer affecte, actuellement, un tiers de la population. »* Parlant ensuite des *« doses infimes de radiation »* auxquelles les militaires ont été exposés, le colonel Villalonga a ajouté : *« Même en se baignant dans un réacteur nucléaire, le corps humain ne reçoit pas une radiation suffisante pour développer une leucémie* (...). *Le tabac est beaucoup plus toxique que l'uranium appauvri utilisé ! »*

Ce discours qui se voulait apaisant a eu l'effet inverse. Certains journaux parlent d'une inertie du gouvernement qui, prévenu dès juillet de risques éventuels, n'aurait pris aucune mesure de précaution supplémentaire. Du côté de l'opposition, le Parti nationaliste basque parle d'*« obscurantisme »* et la gauche s'interroge sur la *« transparence »* du gouvernement.

Marie-Claude Decamps

Bernard Kouchner demande une enquête indépendante

PRISTINA
de notre envoyé spécial

Le débat relatif à l'utilisation de munitions à l'uranium appauvri par l'OTAN durant l'intervention de 1999 touche peu le Kosovo. La population, encore meurtrie par la guerre, considère les raids comme un élément fondamental de la *« libération »* de la province et les militaires occidentaux continuent de considérer que l'emploi de ces munitions ne pose guère de problèmes de santé publique. Le haut représentant de l'ONU à Pristina, Bernard Kouchner, a toutefois réclamé des enquêtes approfondies sur les conséquences qu'auraient pu avoir les bombardements sur la population et l'environnement au Kosovo.

Cent douze sites touchés par ces munitions auraient été répertoriés par l'OTAN, principalement dans les régions de Pec (Peja) et de Dzakovica (Dzakova), dans le sud-ouest de la province. L'état-major de la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR) affirme en privé que ces sites ont été régulièrement contrôlés depuis l'arrivée des soldats occidentaux et que les taux de radioactivité n'ont jamais dépassé les normes admises au niveau international. Par ailleurs, le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) a effectué, à l'automne 2000 , une première estimation sur onze de ces sites. Le résultat, qui ne sera rendu officiel qu'après des tests actuellement effectués en laboratoire, est que huit de ces onze lieux bombardés par l'OTAN recèlent des traces de radioactivité, qui ne seraient toutefois pas supérieures aux critères posant un problème de santé publique.

UNE ÉTUDE DE L'OMS

Nul ne peut confirmer les affirmations de l'OTAN, et le rapport de l'UNEP porte sur trop peu de sites pour être rassurant. M. Kouchner a donc décidé de demander une enquête indépendante, qui pourrait être confiée à une organisation non gouvernementale non suspecte de collusion avec l'Alliance atlantique.

« Le risque de santé publique doit être traité avec sa dose d'irrationalité, explique le docteur Kouchner. *Quelle que soit la réponse des experts militaires ou scientifiques, il faut répondre aux inquiétudes des gens, des opinions publiques. Nous allons donc soutenir l'idée d'une enquête indépendante. »* Un premier pas a été accompli avec une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les principaux hôpitaux kosovars. *« Le résultat est qu'il n'y a aucune augmentation des cas de cancer de Kosovars depuis le printemps 1999 par rapport aux années 1997-1999 »*, selon Nadia Younes, une porte-parole de l'ONU à Pristina.

Les principaux pays occidentaux ont par ailleurs lancé leurs propres enquêtes dans les régions où sont basés leurs bataillons respectifs. Il est cependant improbable que le résultat de ces enquêtes, menées par des experts militaires, soit prochainement rendu public. D'où l'idée, qui doit encore recevoir l'approbation des capitales occidentales, d'appeler au Kosovo des enquêteurs spécialisés indépendants.

Rémy Ourdan

Vingt pays concernés

● **Radioactivité.** L'uranium appauvri est issu de l'enrichissement de l'uranium naturel et du retraitement des combustibles usés. Sa radioactivité est de 50 à 80 % de celle de l'uranium naturel.

● **Stocks.** L'uranium appauvri n'ayant pas d'utilisation économique intéressante, des stocks se sont constitués : environ 120 000 tonnes en France, 500 000 tonnes aux Etats-Unis.

● **Victimes.** Une vingtaine de pays en Europe sont, à des titres divers, touchés par le *« syndrome des Balkans »* (décès, malades hospitalisés, cas suspects, ou décision de pratiquer des tests de santé sur des soldats). L'Italie (huit décès et dix cas suspects) et la Belgique (cinq morts et quatre cas déclarés de cancer) sont les plus atteints. La France a reconnu quatre hospitalisations pour leucémie.

PINK
Thomas Pink, Jermyn Street
LONDON

SOLDES

Jusqu'à 50%
A partir du 10 janvier

Ouverture exceptionnelle
le dimanche 14 janvier de 12h à 18h

19, rue François 1er, Paris 8ème 01.47.23.72.00

Des obus à usages multiples dans la panoplie américaine

PARCE QU'IL est un matériau qui contribue autant à protéger des véhicules blindés qu'à les perforer, l'uranium appauvri (UA) constitue, de longue date, la base de munitions largement utilisées par les armées américaines. Ainsi, l'armée de terre en a équipé son char Abrams sous la forme d'un obus de 120 mm, baptisé M. 829, en ayant cependant pris soin d'insérer des plaques d'UA entre deux plaques de blindage classique en acier, pour en garantir l'invulnérabilité. Elle a monté des munitions UA de 25 mm dans le canon Bushmaster de ses véhicules blindés d'infanterie Bradley. L'avion Harrier AV8 à décollage et atterrissage verticaux dispose d'obus UA de 25 mm. La marine des Etats-Unis utilise des obus UA de 20 mm pour son système Phalanx de lutte antiaérienne et antimissiles à très courte portée. Enfin, l'armée de l'air aligne des avions d'attaque au sol A. 10 Thunderbolt ou Warthog, spécialisés dans le combat antichars, dont le canon principal à sept bouches tire des obus UA de 30 mm à la cadence impressionnante de 3 000 coups/minute.

Au Kosovo, c'est l'avion A. 10 qui a été le plus souvent utilisé. Cet appareil, entré en service en 1976, est déjà intervenu, avec les mêmes munitions, en 1991, contre les troupes irakiennes au Koweït. Pour l'époque, les 174 A. 10 engagés sont crédités de la destruction de 1 200 chars irakiens et d'un millier de pièces d'artillerie. Dans les Balkans, l'avion a aussi été utilisé en Bosnie, où les Américains ont avoué avoir tiré quelque 10 500 obus au total, en 1994-1995. Au Kosovo, ils estiment en avoir tiré environ 31 000 en trois mois en 1999.

« CIBLES D'OPPORTUNITÉS »

L'OTAN n'a pas rendu publics les résultats des raids. Mais on sait que des munitions UA ont été utilisées, pendant l'opération « Force alliée », contre cent douze sites au Kosovo et dix en Serbie. Dans son rapport de cent soixante-dix pages au Congrès, en janvier 2000, sur ses activités au Kosovo, le Pentagone ne fait pas spécifiquement mention des UA, même s'il relate les missions attribuées à la flotte des A. 10.

La difficulté de l'évaluation tient au fait que ces avions d'attaque au sol ont participé aux actions sur *« cibles d'opportunité »*, c'est-à-dire des bombardements de cibles mobiles et ponctuelles – des convois blindés ou des chars à l'affût – qui ont été laissés à l'appréciation des pilotes en fonction des circonstances du moment. Les A. 10 ne sont pas les seuls avions dont l'action est difficile à apprécier : à une échelle stratégique, l'emploi des bombardiers « furtifs » B. 2, équipés de missiles air-sol JDAM et venus directement des Etats-Unis au cours d'une navigation sans escales mais avec ravitaillement en vol, a relevé du seul commandement américain.

Au sein de l'OTAN, les alliés de Washington ont été mis devant le fait accompli pour nombre de ces missions. Certains d'entre eux, à commencer par les Français et les Britanniques, s'en sont plaints, arguant que ces raids n'avaient pas été collectivement planifiés dans des instances de concertation. Ce qui induit, plus particulièrement à l'encontre des armes UA, une crainte d'autant plus vive que les mesures de protection, telles qu'elles ont pu être élaborées suite à des tests, ne sont ni suffisamment efficaces ni exhaustives pour des populations qui viendraient à être exposées près d'un feu de munitions, d'un matériel touché ou de ses débris, ou encore en cas de perforation d'un véhicule.

A sa décharge, l'avion A. 10, principal « vecteur » des UA, ne peut pas opérer à distance de sécurité, face à des défenses antiaériennes, à cause de sa lenteur. Il est vulnérable aux armes ennemies de tout calibre et il est mal protégé des agents NBC (nucléaires, chimiques et biologiques). Ce qui incite le Pentagone à envisager – c'est le projet Robohog, éventuellement lancé en 2002 – de le transformer tout ou partie en drones (avions de reconnaissance).

Jacques Isnard

Lituanie et Pologne demandent une « inspection internationale » de l'enclave russe de Kaliningrad

Les pays frontaliers craignent la présence d'armes nucléaires sur ce territoire

Le président lituanien, Valdas Adamkus, a déclaré au *Monde*, lundi 8 janvier, que son pays réclamait la mise en place, *« sous l'égide de l'ONU »*, d'une *« inspection »* de l'enclave russe de Kaliningrad, où, selon des informations américaines, Moscou aurait *« transféré »* des armes nucléaires tactiques. La Pologne a exprimé la même inquiétude face à ces allégations, que le président russe a qualifiées d'*« absurdes »*.

EN VISITE à Paris, où il a été reçu, lundi 8 janvier, par Jacques Chirac, le président de la Lituanie, Valdas Adamkus, a réagi aux informations parues récemment dans la presse américaine sur un *« transfert »* d'armes nucléaires russes en 2000 vers l'enclave militaire de Kaliningrad. Lors d'un entretien accordé au *Monde,* M. Adamkus a déclaré souhaiter une *« inspection internationale »* de ce territoire. Cela pourrait se faire *« sous l'égide de l'ONU, et dans des délais rapides »*, a-t-il suggéré. L'initiative permettrait selon lui d'apporter un *« apaisement »*.

Le quotidien *Washington Times* a fait état, la semaine dernière, d'un déploiement de missiles nucléaires russes à Kaliningrad en juin 2000. Il s'agissait, selon le journal, d'une mesure de Moscou contre l'élargissement de l'OTAN. La Russie avait organisé, en 1999, d'importantes manœuvres militaires dans la zone, intitulées « Ouest 99 », simulant une attaque de l'Alliance contre Kaliningrad à partir de la Pologne, intégrée cette année-là dans l'OTAN.

Les informations sur un *« transfert »* de missiles tactiques vers Kaliningrad, obtenues auprès des services de renseignements américains, ont été démenties par Moscou. Le président russe Vladimir Poutine les a qualifiées d'*« absurdes »*. Mais le département d'Etat à Washington n'a pas rejeté l'hypothèse d'un tel déploiement, un porte-parole indiquant que Washington suivait la question *« attentivement »*.

Pour le président Adamkus, dont le pays est concerné au premier chef puisque la Lituanie jouxte Kaliningrad et qu'elle aspire à rejoindre l'OTAN, il faut tirer l'affaire au clair mais *« il n'y a pas de raison de paniquer »*.

« En effet, il est contraire aux intérêts de la Russie d'introduire des armes nucléaires dans une zone isolée, coupée du reste de son territoire. Cela n'est pas logique d'un point de vue militaire », estime M. Adamkus. *« Quoi qu'il en soit, une inspection internationale permettrait aisément de confirmer ou d'infirmer ces informations. Les possibles emplacements pour de telles armes ne sont pas si nombreux* [dans l'enclave], ajoute-t-il. *La Russie devrait saisir la proposition d'une inspection. »*

M. Adamkus s'aligne ainsi sur l'attitude adoptée par le président polonais Alexandre Kwasniewski, qui a, lui aussi, lancé un appel pour une *« inspection internationale »* de Kaliningrad. L'idée d'un déploiement nucléaire à ses frontières suscite de l'émoi en Pologne. *« S'il s'avère que ce genre d'activités se déroule dans le secret et que les partenaires de l'OTAN n'en sont pas tenus informés, cela minera considérablement la confiance envers la Russie »,* a déclaré le président Kwasniewski.

DÉNUCLÉARISATION INACHEVÉE

Après la disparition de l'URSS, les Etats-Unis et Moscou ont conclu des accords en vue d'une dénucléarisation de ces régions d'Europe de l'Est. La Biélorussie a achevé de transférer ses armements nucléaires vers la Russie en 1996 , après que l'Ukraine en eut fait autant. La situation à Kaliningrad est toutefois restée incertaine, les accords ne mentionnant pas ce territoire avec précision.

Pour les Baltes et la Pologne, les doutes sur Kaliningrad relancent les inquiétudes sur la volonté de Moscou de projeter son poids dans la région, surtout après une année de présidence Poutine, où le Kremlin a durci le ton. Moscou n'a jamais caché son déplaisir face à l'élargissement de l'OTAN à l'Est, et des voix, parmi les militaires, ont laissé entendre qu'une éventuelle intégration des Baltes dans l'Alliance atlantique provoquerait en retour un renforcement de l'arsenal russe à Kaliningrad.

Une enclave russe

Le président lituanien veut en tout cas se montrer confiant et estime que la polémique sur Kaliningrad n'entravera pas le processus de rapprochement avec l'OTAN. Les Républiques baltes espèrent être invitées à rejoindre l'Alliance en 2002. En 1999, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont devenues membres. *« En tant que pays libre, la Lituanie a choisi l'Alliance atlantique comme système de sécurité européen,* affirme M. Adamkus, *et je n'ai aucun doute qu'il y aura une nouvelle expansion de l'OTAN lors du sommet »* de 2002. L'attitude de Moscou à ce sujet, juge le président lituanien, *« n'est d'ailleurs plus un refus absolu. Avant, c'était* "niet, niet, niet !". *Mais depuis quelque temps, on n'entend pas de propos catégorique sur ce thème. Le moment décisif a été l'intégration de la Pologne, qui a une frontière commune avec la Russie* [avec Kaliningrad], *et il ne s'est rien passé. Je veux croire à un assouplissement de l'approche russe. »*

LIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Adamkus a vécu de près les déchirements provoqués par le pacte Ribbentrop-Molotov, puis par Yalta. Il entretient par ailleurs des liens étroits avec les Etats-Unis. En 1944, il a dix-huit ans quand sa famille fuit la Lituanie occupée par les troupes soviétiques pour émigrer vers la région de Chicago. Pendant des années, il travaille comme haut fonctionnaire américain dans une agence fédérale chargée de questions d'environnement. Il milite au Parti républicain. Il rentre en 1997 en Lituanie pour se porter candidat à l'élection présidentielle, qu'il remporte notamment face à l'ancien « héros » de l'indépendance, Vytautas Landsbergis.

Le devenir de Kaliningrad, tient encore à souligner M. Adamkus, est une question sur laquelle l'Union européenne devra un jour se pencher sérieusement. Interrogé sur les problèmes de crime organisé (trafics de drogue, d'armes) observés dans la zone, le président de la Lituanie, pays candidat à l'UE, répond : *« Rien ne changera avant que les structures européennes évoluent, avant que les Baltes soient intégrés dans l'UE. Car alors se poseront des problèmes de contrôle des frontières, de circulation des marchandises, qui pousseront les pays européens à s'impliquer. Mais, pour l'heure, il faut être réaliste. La Russie ne permettra aucune ingérence d'un pays étranger dans un territoire qui lui appartient. »*

Natalie Nougayrède

Une tête de pont de l'armée russe en Europe

Kaliningrad, l'ancienne Königsberg, est un territoire grand comme la moitié de la Belgique, annexé par l'URSS à la fin de la seconde guerre mondiale. Staline obtenait ainsi une plate-forme aéronavale sur la Baltique et un point de surveillance sur les membres du bloc soviétique jugés turbulents (Pologne, pays baltes). Depuis l'éclatement de l'URSS, cette *oblast* (région administrative) n'a plus de continuité territoriale avec la Russie. C'est par la Lituanie que passent les liens ferroviaires et aériens approvisionnant l'enclave.

Base de la flotte de la Baltique, Kaliningrad a vu son rôle s'accroître quand la Russie a perdu ses bases navales dans les pays baltes, ainsi qu'une partie de la flotte de la mer Noire, transférée à l'Ukraine. Des équipements soviétiques retirés d'Europe centrale ont été relocalisés à Kaliningrad, où l'arsenal, même appauvri, reste important : une base navale, une base d'infanterie de marine, des sous-marins, 25 bâtiments de surface, 790 chars de combat, 305 pièces d'artillerie. Les effectifs se sont élevés à 200 000 hommes, mais des responsables russes ont parlé d'une réduction à 60 000 soldats.

En Europe, l'esclavage domestique fait des milliers de victimes

STRASBOURG. Un rapport émanant de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, rendu public mardi 9 janvier à Paris, demande aux Etats d'introduire dans leur législation pénale une condamnation de l'esclavage domestique. En Europe, cette forme d'asservissement touche des milliers de femmes venues d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, contraintes de fournir un travail sans contrepartie financière, privées de liberté et de toute dignité.

Les victimes sont privées de passeport dès leur arrivée dans le pays de destination et se trouvent de ce fait en situation irrégulière. Les jeunes femmes sont souvent utilisées par des diplomates, ce qui devrait justifier, selon les auteurs du rapport, un amendement aux textes sur l'immunité pénale des diplomates. – *(AFP, Reuters.)*

Quatre ressortissants russes assassinés en Algérie

ALGER. Les corps de quatre ressortissants russes ont été retrouvés, lundi 8 janvier, dans la forêt de l'Edough, à Oued el Aneb, dans la wilaya (région) d'Annaba (600 km à l'est d'Alger). Ces quatre Russes, dont la disparition avait été signalée lundi par leur consulat à Annaba, étaient partis la veille *« cueillir des champignons »* dans la forêt, selon les services de sécurité algériens, qui précisent : *« Une vaste opération de recherche a été déclenchée »,* qui *« a abouti à la découverte des corps »*. Les quatre Russes travaillaient pour l'entreprise nationale de production d'engrais.

La forêt d'Edough était considérée comme sûre jusqu'à ce que, en décembre 2000, les forces gouvernementales la ratissent pour tenter de retrouver les agresseurs d'une jeune chanteuse égorgée pendant un concert dans une discothèque d'Annaba. Traquée par l'armée, la bande responsable de l'attaque de la discothèque s'est réfugiée au plus profond de la forêt, dit-on de source proche des services de sécurité. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **AZERBAïDJAN : Vladimir Poutine est arrivé, mardi 9 janvier, à Bakou** pour une visite d'Etat en Azerbaïdjan, la première visite d'un président russe dans cette république de la Caspienne depuis la fin de l'URSS, rapporte ITAR-TASS. M. Poutine devrait s'entretenir avec son homologue, Heydar Alïev, du pétrole de la Caspienne et du conflit au Haut-Karabakh, un territoire azerbaïdjanais peuplé majoritairement d'Arméniens, qui a proclamé unilatéralement son indépendance après une guerre aujourd'hui en sommeil. – *(AFP.)*

■ **MONTÉNÉGRO : un haut fonctionnaire de la police a été assassiné** par balles, lundi 8 janvier, devant son appartement dans le centre de Podgorica, la capitale du Monténégro. Darko Raspopovic, quarante-deux ans, était le chef d'une direction du ministère de l'Intérieur chargée d'enquêter sur des délits économiques et financiers. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : un procureur d'Istanbul a requis, lundi 8 janvier, la peine de mort** contre 5 militants d'extrême gauche soupçonnés d'avoir tué deux policiers. Ces membres du groupe maoïste TKP/ML-TIKKO (Parti communiste turc/marxiste-léniniste, Armée de libération des paysans et des ouvriers) ont mené l'attaque à l'arme automatique, le 11 décembre, contre un bus de policiers à Istanbul, assaut qui avait fait 2 morts et une dizaine de blessés. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le leader druze Walid Joumblatt** a reçu un coup de téléphone du chef des services secrets syriens au Liban, Ghazi Canaan, lui signifiant la fin de son interdiction de séjour en Syrie, a annoncé lundi 8 janvier son Parti socialiste progressiste. M. Joumblatt avait été déclaré *persona non grata* pour avoir remis en question, en novembre, le maintien de 35 000 soldats syriens au Liban. – *(Reuters.)*

■ **République tchèque : le conseil de la télévision tchèque a refusé**, lundi 8 janvier, de démettre de ses fonctions le directeur contesté de celle-ci, Jiri Hodac, ignorant ainsi un appel de la Chambre des députés adopté à une large majorité. Cette décision devrait permettre à M. Hodac de se maintenir en poste pendant des semaines, en attendant la désignation d'un nouveau conseil. Le Parlement doit discuter, vendredi 12 janvier, d'une loi modifiant la composition du conseil. – *(Corresp.)*

Le juge Guzman ira interroger le général Pinochet dans sa résidence

SANTIAGO du CHILI
de notre envoyée spéciale

Coup de théâtre, lundi 8 janvier, à Santiago où le juge Juan Guzman a décidé de repousser au lundi 15 janvier la date de l'interrogatoire du général Augusto Pinochet, qui était initialement prévu mardi matin. Le magistrat, qui instruit les 202 plaintes déposées au Chili contre l'ex-dictateur pour les crimes commis pendant le régime militaire (1973-1990), a pris cette décision après que les avocats de la défense eurent décidé de lui communiquer, lundi, contre toute attente, l'adresse où il pourra interroger Pinochet. Il s'agit de la résidence de Bucalemu, sur la côté Pacifique, à 120 km au sud-ouest de Santiago, où le vieux caudillo, âgé de 85 ans, se repose depuis plusieurs jours. Le juge Guzman a également reporté les examens médicaux aux 11 et 12 janvier.

Jusqu'à présent, les avocats de la défense avaient conseillé à leur client de ne pas répondre aux convocations du magistrat. Pinochet avait ainsi refusé de se présenter à l'hôpital militaire de Santiago, les 7 et 8 janvier, pour se soumettre aux examens de santé mentale que prescrit la loi chilienne pour les prévenus de plus de 70 ans afin de déterminer s'ils peuvent supporter un procès. Ces derniers jours, le bras de fer entre Pinochet et Guzman avait pris des allures de jeu d'échecs et le magistrat avait avancé quelques pions.

LA JUSTICE DÉFIÉE

La cour d'appel de Santiago avait ainsi confirmé, le 8 janvier, le bien-fondé de la décision du juge Guzman d'interroger l'ex-dictateur et de le soumettre à des examens de santé mentaux et neurologiques. Lundi, les avocats du vieux caudillo avaient, de leur côté, renoncé à présenter un nouveau recours devant la Cour suprême de justice. Quelques jours auparavant, la Cour suprême, statuant sur un autre recours de la défense, avait ratifié la décision du magistrat de soumettre Pinochet à des examens de santé et de l'interroger. Enfin, si Pinochet persistait à défier la justice, le code chilien de procédure pénale autoriserait le magistrat instructeur à ordonner l'arrestation du prévenu qui refuserait de comparaître devant lui et en même temps à procéder à son inculpation.

Juan Guzman entend juger Pinochet pour sa responsabilité présumée dans les exécutions sommaires de 75 prisonniers politiques perpétrées dans plusieurs villes du Chili, en octobre 1973 – un mois après le coup d'Etat qui renversa Salvador Allende – par un commando militaire baptisé « La caravane de la mort ». Toujours d'après la loi chilienne, la seule possibilité de Pinochet de ne pas se retrouver sur le banc des accusés serait d'être déclaré fou ou dément par les médecins chargés de l'examiner.

La famille de Pinochet a toujours rejeté l'idée d'un éventuel diagnostic en ce sens, considérant que cela nuirait à l'image de l'ancien homme fort du Chili. Jacqueline Pinochet, la fille cadette, a demandé, le 8 janvier, aux forces armées de faire preuve *« d'une détermination plus énergique et forte »* face aux poursuites judiciaires dont son père fait l'objet. Exprimant son mécontentement pour le *« manque de respect avec lequel a été traité un ancien président de la République et ex-commandant en chef de l'armée »*, la fille de l'ex-dictateur a qualifié le juge Guzman de *« désaxé »*.

Christine Legrand

Le diagnostic de « démence » est difficile à établir

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

« A Londres, les trois spécialistes qui ont examiné Pinochet n'ont pas fait un travail sérieux. Je ne trouve pas d'explication, car j'ai énormément d'admiration pour la médecine britannique », affirme Luis Fornazzari, l'un des huit médecins chiliens désignés en novembre 2000 par la justice pour examiner, à Santiago, l'ancien homme fort du Chili.

Ce neuropsychiatre de renom, âgé de cinquante-huit ans, fort de dix-sept ans d'expérience dans le traitement de patients psychotiques ou déments, a été choisi par les avocats de l'accusation mais aussi accepté par le juge Juan Guzman et la Cour suprême de justice du Chili. Exilé politique à Toronto après le putsch de 1973, il affirme que cette désignation est *« un honneur »,* et, en même temps, *« une lourde responsabilité »*.

« Pour justifier leur opinion selon laquelle Pinochet ne pouvait pas supporter un long procès dans un pays étranger, les médecins britanniques ont évoqué son diabète mais aussi des troubles de mémoire et des difficultés pour comprendre les questions, explique le docteur Fornazzari. *Mais à aucun moment, ils n'ont prononcé le mot "démence" alors que certains des symptômes évoqués sont caractéristiques. A l'époque et étant donné leur admiration pour la Grande-Bretagne, si l'expression "démence sénile" avait été employée par les médecins anglais, le diagnostic aurait été accepté par la famille de Pinochet comme par les militaires. Aujourd'hui, par contre, au Chili, ils ne veulent rien savoir du mot "démence". Ils veulent présenter Pinochet comme un vieillard affaibli. C'est une situation absurde s'ils veulent éviter un procès puisque, contrairement à ce qui se passe en Europe, au Chili, la loi ne tient pas compte des problèmes physiques pour exempter quelqu'un d'un jugement. En ce sens, la loi chilienne peut paraître inhumaine. Je connais un exemple où l'on a voulu interroger une personne qui était dans le coma. »*

Luis Fornazzari admet que le diagnostic de la démence n'est pas simple à établir. *« Pour le diabète,* dit-il, *il suffit d'une analyse de sang. Par contre, pour définir la démence, il faut harmoniser les critères et les tests, car à partir de quatre-vingt-cinq ans, 50 % des vieillards peuvent présenter une forme de démence, comme la maladie d'Alzheimer. »*

A l'hôpital militaire de Santiago, le docteur Fornazzari a pu examiner deux scanners du général Pinochet, le premier effectué en 1997 et le second en mars 1999 . *« On ne note pas de détériorations significatives en dehors de celles qui peuvent être considérées comme normales compte tenu de l'âge du patient »,* commente le neuropsychiatre qui précise que seuls des tests spécifiques pourront déterminer si le général Pinochet est atteint de démence et pourrait alors échapper à un procès dans son pays.

Ch. Le.

Fin précipitée pour le procès de l'attentat de Lockerbie

CAMP ZEIST. L'accusation devait prononcer, mardi 9 janvier, à Camp Zeist (Pays-Bas) son réquisitoire contre les deux suspects libyens de l'attentat de Lockerbie. Leur procès, commencé en mai, pourrait s'achever dans les prochains jours. Les deux hommes, Abdel Basset Ali al-Megrahi, quarante-huit ans, et Al Amine Khalifa Fhimah, quarante-quatre ans, sont accusés d'avoir fabriqué la bombe qui a détruit le vol 103 de la PanAm au dessus du village écossais de Lockerbie, le 21 décembre 1988. L'attentat avait fait 270 morts.

La défense, qui a renoncé lundi à présenter de nouveaux témoins, précipitant ainsi le cours du procès, devrait plaider mercredi. Quelques jours de battement pourraient s'écouler entre la plaidoirie et le verdict. Trois cas sont possibles : « coupable », « non coupable », synonyme de relaxe immédiate, ou « accusation non prouvée », une spécificité du droit écossais, qui prévaut pour ce procès. Elle équivaut, elle aussi, à un acquittement. – *(AFP.)*

Dior

SOLDES
DU MERCREDI 10 AU SAMEDI 13 JANVIER 2001
DE 10 H A 19 H

Christian Dior
30, AVENUE MONTAIGNE PARIS 8e
46, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE PARIS 8e
16, RUE DE L'ABBAYE PARIS 6e

Plus de 100 000 Israéliens ont manifesté contre la division de Jérusalem

Reflet de la cassure interne, les personnalités de gauche étaient absentes

Une manifestation monstre – entre 100 000 et 400 000 manifestants selon les sources – s'est déroulée lundi soir 8 janvier à Jérusalem. L'objectif des participants était de dénoncer tout projet de division de la ville et d'exiger son maintien total sous souveraineté israélienne. L'absence de personnalités de gauche reflétait les divisions internes à propos tant de la campagne électorale que du processus de paix.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Comme toujours en pareille occasion, les chiffres – 100 000 pour la télévision, 400 000 pour le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert – divergent. Mais, au-delà, tous les avis concordent : la manifestation organisée, lundi 8 janvier, sous les remparts de la vieille ville pour maintenir Jérusalem sous souveraineté israélienne totale aura été parmi les plus importantes de ces dernières années.

A moins d'un mois de l'élection de leur nouveau premier ministre, les Israéliens étaient venus massivement pour signifier leur opposition aux diverses propositions prévoyant le partage de la ville entre Israéliens et Palestiniens dans le cadre d'un accord de paix. Majoritairement religieux et jeune, le public n'a pas ménagé son soutien aux orateurs qui se sont succédé à la tribune pour dénoncer les revendications palestiniennes sur la Ville Sainte et, surtout, la politique du premier ministre sortant, Ehoud Barak, jugée trop complaisante à leur égard.

La foule, dense et joyeuse, étirée entre la porte Neuve et la porte de Jaffa, agitait des drapeaux à chaque appel d'un orateur à ne pas rediviser Jérusalem, passée entièrement sous contrôle israélien après la guerre de 1967. D'énormes oriflammes proclamaient *« fidélité »* à une ville dont aucun des présents ne doutait, selon le mot d'un des participants, qu'elle était *« propriété sacrée du peuple juif depuis trois mille ans »*. *« Plus jamais ça »*, proclamait un agrandissement photographique où l'on voyait les habitants juifs de la vieille ville, baluchon sur l'épaule, rassemblés avant d'être expulsés de leur quartier par les soldats jordaniens de la légion arabe qui, en 1948, venaient de prendre le contrôle de la partie est de Jérusalem. A l'entrée d'une vieille ville dont toutes les échoppes palestiniennes étaient fermées, un groupe de jeunes religieux membres d'une secte hassidique dansaient, papillottes au vent, en chantant l'arrivée prochaine du Messie. Sur le podium, un groupe de jeunes chanteurs, calotte noire sur la tête, interprétait quelques succès de la même inspiration.

Les organisateurs de la manifestation – un comité *ad hoc* formé à l'initiative du maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, et de l'ancien ministre Anatoli Chtcharanski – avaient prévu d'entourer les remparts de la vieille ville d'une chaîne humaine de quelque cinq mille personnes. Mais, pour éviter tout incident, la police a interdit que la chaîne serpente à l'est de la ville, là où réside la population arabe. *« C'est la preuve que la gauche a gagné : la ville est déjà divisée »*, commentait un journaliste présent.

De fait, Jérusalem, autrefois patrimoine commun d'une gauche et d'une droite unies dans la rituelle exaltation de la *« capitale éternelle et indivisible d'Israël »*, n'était plus, lundi soir, qu'un slogan de la droite, seule à s'opposer au partage que les négociateurs israéliens et palestiniens ont évoqué, sans parvenir à un accord. La présence de nombreux dignitaires de la droite, tel Benyamin Nétanyahou, comme la sensibilité du public soulignaient, en l'absence de toute personnalité de gauche, la nouvelle cassure aujourd'hui au cœur de la campagne électorale comme du processus de paix bloqué.

REFUS PALESTINIEN

Au cours de son intervention, le maire de Jérusalem en a longuement appelé au président Clinton, invité à ne pas diviser la ville par des propositions de partage. A peu près au même moment, les idées suggérées par le président américain pour faciliter la conclusion d'un accord de paix étaient officiellement rendues publiques, en même temps que le refus qu'ont décidé, finalement, de lui opposer les Palestiniens. Il y a quelques jours, Yasser Arafat avait accepté les propositions de M. Clinton sous réserve d'*« éclaircissements »* à venir. Mais, lundi, le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a jugé le tout *« inacceptable »*. Autant que le contenu de telle ou telle proposition, c'est l'ensemble de la méthodologie que critique M. Abed Rabbo, selon lequel *« l'aspect le plus dangereux de ces propositions tient au fait qu'elles restent à l'état de principes généraux, dont la mise en application n'est pas garantie et dont chaque point nécessitera des négociations supplémentaires »*.

Après l'échec de la réunion du Caire, au cours de laquelle Israéliens et Palestiniens ne sont pas parvenus à reprendre leur coopération en matière de sécurité, et alors que continuent les polémiques sur les responsabilités des blocages, l'arrivée dans la région de l'envoyé spécial américain Dennis Ross, attendu mercredi pour une ultime mission avant la fin du mandat de Bill Clinton, ne s'annonce guère fructueuse. Ouvertement désormais, la direction palestinienne aspire à l'installation de la nouvelle administration Bush, dont la fibre politique est jugée moins pro-israélienne que celle de ses prédécesseurs.

Georges Marion

A Gaza : « Les Israéliens ont simplement décidé de nous punir »

GAZA
de notre envoyé spécial

L'embouteillage est inextricable : sur la grand route, artère vitale reliant la ville de Gaza, au nord, à Rafah, le poste-frontière avec l'Egypte, au sud, un enchevêtrement de camions, de taxis, de voitures à chevaux et de bus dresse une masse compacte vociférante et fumante. Depuis plus d'une semaine, l'armée israélienne a multiplié les barrages sur l'axe nord-sud de la bande de Gaza, coupant le territoire en trois. Un premier char bloque la route à la hauteur de la colonie juive de Netzarim où un poste militaire, se dressant au milieu des ruines et des débris, rappelle les violences des premiers jours de l'Intifada, début octobre. Plus loin, un second barrage, près d'une autre colonie israélienne, celle de Goush Katif, interrompt également la circulation. Un dernier point de contrôle coupe la route avant la frontière égyptienne. Tsahal ne lève ses barrières que deux fois par jour, le matin entre 9 et 11 heures, l'après-midi entre 15 et 17 heures, rendant la vie impossible pour les Gazaouis.

« Regardez ! C'est l'apartheid », remarque, écœuré, Mahmoud Ryan, vingt-six ans, lieutenant dans l'« armée » palestinienne, parti tôt ce matin du camp de réfugié de Magazhi, au centre de la bande de Gaza, pour rejoindre son poste à Kahn Younis, au sud. Mahmoud désigne la route encombrée où avancent, à la queue leu leu et à une désespérante lenteur, la longue file des véhicules palestiniens. De l'autre, sur la voie de gauche de la route, des voitures de colons juifs, protégées par des jeeps de l'armée, filent à toute allure vers Goush Katif. Le paysage est cauchemardesque : les Israéliens ont rasé arbres et maisons, afin d'éviter que d'éventuels tireurs embusqués ne visent les véhicules de colons.

CRAINTE DU TERRORISME

Les Palestiniens ne comprennent pas très bien la raison de ce bouclage, le plus dur imposé jusque-là à la bande de Gaza. Depuis que, le 28 décembre, un attentat à la bombe dans un bus, près de Tel-Aviv est venu raviver la crainte du terrorisme palestinien dans l'Etat hébreu. *« Ils ne nous fouillent même pas aux barrages. Tout ça n'a aucun effet pour la sécurité des Israéliens,* observe le lieutenant Mahmoud ; *non ils ont simplement décidé de nous punir. C'est une humiliation collective. »* Au dernier check-point, un véhicule blindé monté sur chenilles campe sur cette route placée, selon les accords d'Oslo, sous une surveillance mixte. Dans la tourelle, deux soldats veillent. On les distingue à peine, juste un reflet de leur casque et une main qui s'agite de haut en bas soit pour interdire la circulation, soit pour libérer le passage... A Kahn Younis, Mahmoud s'arrête devant une toile de tente où l'attendent huit soldats en faction. Le dernier char israélien se trouve à 800 mètres. Mahmoud ouvre son sac et revêt un impeccable uniforme vert olive, s'empare de son fusil d'assaut. Il désigne fièrement une jeep où trône une mitrailleuse Dashka de fabrication chinoise. *« On n'a pas grand-chose contre les Israéliens,* dit-il en souriant, avec une moue un peu désolée, *juste quelques kalachnikovs et ça... »* Mahmoud est de service pour vingt-quatre heures. Demain, il lui faudra plus de trois heures pour rentrer chez lui. A une dizaine de kilomètres de là.

Bruno Philip

Trente millions de pèlerins attendus à la grande Kumbh Mela hindoue

NEW DELHI
de notre correspondante

Cent quarante kilomètres de pistes métalliques, 270 km de tuyaux pour l'eau potable, 450 km de fils électriques, 5 000 lignes téléphoniques, 25 mégawatts d'électricité, 20 000 policiers, pour une ville de toile érigée sur 1 200 hectares le long du Gange : la grande Kumbh Mela (pèlerinage hindou) qui a lieu tous les douze ans à Allahabad, à 575 km au sud-est de New Delhi, est aussi une affaire de chiffres. Le Guinness des records l'a enregistré comme *« le plus grand rassemblement d'humains pour une même cause »* : quinze millions en 1989, trente millions attendus le 24 janvier, jour le plus propice pour le bain purificateur !

Les pèlerins indiens et étrangers affluent vers Allahabad où des stars internationales sont attendues. Les célébrités des Kumbh Mela sont toutefois les milliers de sadhus, ascètes mystiques, pour qui ce rassemblement est une occasion unique de rencontre et de discussion. Les plus respectés parmi eux, les Sadhu Nagas qui paradent nus, le corps couvert de cendre, ont fait leur entrée dès dimanche au milieu d'impressionnantes processions d'éléphants, de chameaux et de chevaux, tous brillamment décorés. Ils devraient ouvrir mardi 9 janvier, jour de pleine lune, ce rassemblement qui va durer jusqu'au 21 février. Malgré le froid glacial qui balaie le nord de l'Inde, cinq millions de pèlerins devraient participer à ce premier bain rituel.

La Kumbh Mela est aussi un événement politique, puisque c'est l'occasion pour les Shankaracharya, les chefs des quatre ordres monastiques hindous, de tenir une sorte de parlement pour discuter des affaires de la communauté. Les extrémistes hindous, dont le VHP (Vishwa Hindu Parishad-Conseil mondial hindou) qui mène la campagne pour la construction d'un temple sur les ruines de la mosquée d'Ayodhya détruite en 1992, attendent de ces chefs religieux l'annonce de la date du début des travaux de construction. Pour encourager le mouvement, une maquette du temple de plus de 6 m de long, 3 m de large et 2,7 m de hauteur a été solennellement transportée sous escorte policière de Jaipur, au Rajasthan, à Allahabad. Ce modèle, qui a 214 piliers sur lesquels sont sculptés 900 statuettes, a coûté la bagatelle de 108 000 francs.

Relancée par le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, qui a déclaré début décembre que *« la construction d'un temple à Ayodhya était l'expression de sentiments nationalistes encore à réaliser »*, la polémique empoisonne depuis le 6 décembre 1992, date de la destruction de la mosquée par une foule de militants hindous, la vie politique indienne. Après en avoir fait son cheval de bataille, le BJP (Parti du peuple indien) au pouvoir avait dû retirer cette demande de sa plateforme électorale en 1999 pour satisfaire ses alliés soucieux de préserver l'entente communautaire dans un pays qui compte plus de 130 millions de musulmans. Dans un avertissement aux extrémistes, M. Vajpayee a affirmé que son gouvernement agirait fermement contre toute organisation qui tenterait de remettre en cause le statu quo. Il n'y a que deux solutions : la décision de la justice ou une entente entre les deux communautés.

Les extrémistes hindous ont toutefois choisi de défier les appels du BJP et entendent bien profiter du rassemblement d'Allahabad pour faire prévaloir leurs idées. La plupart des organisations de la famille hindoue qui dérivent du RSS (Corps des volontaires nationaux) ont des tentes à Ayodhya et distribuent une littérature qui n'est pas caractérisée par sa tolérance. Pour l'instant, les autorités locales sont mobilisées pour le bon déroulement d'une manifestation qui dans le passé a connu plusieurs tragédies, notamment des bousculades mortelles, chaque pèlerin souhaitant se jeter dans le Gange à l'heure précise censée être la plus propice.

Françoise Chipaux

Un bain pour laver les péchés d'une vie

Dans le calendrier hindou, le choix des lieux et dates des Kumbh Melas correspond à l'alignement de planètes supposées générer un pouvoir cosmique. C'est alors que dieux et démons se battaient pour la possession du pot (Kumbh) contenant le nectar d'immortalité que quelques gouttes de l'élixir sont tombées sur quatre lieux où sont célébrés les Kumbh Melas, symbole de la victoire des dieux. La grande, qui a lieu tous les douze ans, est fêtée à Allahabad, au confluent du Gange, de la Yamuna et de la rivière mythique Saraswati. Un bain au Sangam (lieu de rencontre des eaux) est supposé laver les péchés de toute une vie. La Kumbh Mela est mentionnée dans le quatrième Veda et le voyageur chinois Huien-Tsang, au VIIe siècle, décrit cette tradition sans âge à laquelle participent rois et ascètes. – *(Corresp.)*

Bagarres en coulisse à Pékin autour de l'écriture de l'histoire de Tiananmen

Les autorités veulent bloquer l'accès à Internet

PÉKIN
de notre correspondant

Le silence n'était plus tenable. Après s'être engoncé dans le mutisme dans les jours qui ont suivi la publication à l'étranger des archives secrètes de Tiananmen, le gouvernement chinois a fini par réagir mardi 9 janvier sur le mode rituel en cas d'affaire embarrassante : le démenti sec. Tout cela ne serait donc que pure invention. *« Il est vain de tenter de soulever à nouveau cette affaire et de semer le désordre en Chine par des moyens méprisables consistant à fabriquer des documents et à déformer les faits »*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères – cité par l'agence Chine nouvelle –, qui a réitéré au passage la position officielle selon laquelle la répression du mouvement étudiant du printemps 1989 avait été *« absolument nécessaire pour la stabilité et le développement de la Chine »*.

Le fait que la réaction officielle émane du ministère des affaires étrangères indique que l'opinion internationale en est l'exclusive destinataire. L'opinion publique chinoise n'est pas censée avoir été informée de quoi que ce soit puisque les médias officiels n'en ont soufflé mot. Le site Internet du *Quotidien du peuple* fait état de la réaction officielle dans son édition en anglais et non en chinois.

Comme il était prévisible, le site Internet de la revue américaine *Foreign Affairs* est subitement devenu inaccessible à partir de Chine (comme c'est le cas pour les sites dissidents, taïwanais ou tibétains...) et la circulation sur le Web chinois était particulièrement laborieuse toute la journée de lundi, les connexions se révélant impossibles ou d'une lenteur décourageante. Ce qui n'a pas empêché nombre d'internautes chinois de recevoir dans leur messagerie l'intégralité de l'article de *Foreign Affairs.* La revue dissidente *Dacankao* – qui diffuse une lettre électronique à partir des Etats-Unis – s'est chargée de l'expédition avec une allègre célérité.

Ces tentatives de verrouillage de l'information illustrent l'inquiétude de la direction du parti de voir ressurgir les fantômes d'un passé non soldé. Car s'il est douteux que cette affaire de Tiananmen réapparaisse sur l'agenda politique chinois à court terme sous la forme d'une tentative de réhabilitation du mouvement étudiant, la « question » continue de toute évidence de hanter les esprits. La « fuite » des archives pourrait même être le fruit d'une escalade au sein de l'appareil autour de la réécriture de l'événement.

MANŒUVRE DES LIBÉRAUX

Selon le quotidien *Hongkong imail,* les fuites sont l'œuvre de libéraux du Parti cherchant à contrer une récente offensive de Li Peng, aujourd'hui président de l'Assemblée nationale du peuple (ANP), visant à atténuer sa responsabilité dans la répression des rassemblements étudiants. Si l'on en croit ce quotidien hongkongais, Li Peng aurait commandé un documentaire télévisé mettant en évidence le rôle joué par feu Deng Xiaoping, le dirigeant suprême de l'époque, dans la répression. Ces manœuvres de Li Peng, affaibli ces derniers temps par les rumeurs de corruption visant son entourage, auraient non seulement alarmé les libéraux, mais aussi inquiété les proches de Deng.

Ces derniers allument d'ores et déjà des contre-feux afin de sauver la réputation du leader défunt. Selon le quotidien hongkongais *Mingpao,* des *« proches »* (non identifiés) de la famille contestent certains passages du texte de *Foreign Affairs,* notamment ceux signalant la présence de Deng aux réunions qui décidèrent l'envoi de la troupe sur Tiananmen (17 mai), puis le limogeage (21 mai) du secrétaire général « réformateur » de l'époque, Zhao Ziyang. Ces « proches » font valoir que Deng s'était retiré à ces dates dans une résidence des Collines de l'Ouest et ne pouvait donc avoir assisté à ces deux conclaves qui marquent le triomphe des faucons sur les modérés. L'affirmation est pour l'heure invérifiable.

Frédéric Bobin

Lire aussi page 12 et notre éditorial page 14.

Le président ivoirien dénonce une « action terroriste »

APRÈS une première nuit de couvre-feu décrétée par le gouvernement, la vie normale a repris à Abidjan, mardi 9 janvier, au lendemain d'une tentative de putsch déjoué par des forces loyales au président Laurent Gbagbo. Lundi soir, dans une allocution télévisée depuis son village natal dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, où il séjourne actuellement *« en vacances »*, le chef de l'Etat a qualifié d'*« action terroriste »* le coup de force qui, officiellement, a fait six morts et de nombreux blessés. Appelant ses concitoyens à la *« sérénité »*, il a annoncé le maintien des élections législatives partielles pour le dimanche 14 janvier, dans les 26 circonscriptions du nord qui, en raison du boycott du scrutin par le parti de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, n'avaient pas pu organiser le vote le 10 décembre dernier.

Lundi, dans l'après-midi, le gouvernement avait déjà rendu publics les premiers éléments de son enquête sur l'assaut nocturne de la radio et de la télévision nationales, ainsi que du principal camp de la gendarmerie. *« Au moins 31 personnes »*, dont un ressortissant libérien, auraient été arrêtées. Sans indentifier politiquement les assaillants ou leurs commanditaires, les ministres de la défense et de l'intérieur ont indiqué que ceux-ci semblaient disposer d'*« appuis dans des pays voisins »*. Une colonne de dix véhicules tout-terrain, lourdement armés, aurait escorté une *« limousine Mercedes »* en faisant route, depuis l'extrême nord la Côte d'Ivoire, vers Bouaké, au centre. Attaqué par un avion militaire, ce convoi aurait fait demi-tour et pris la direction de la petite ville de Kong, berceau de la famille Ouattara.

Jamais explicitement, mais par tout un faisceau d'indices, l'ancien premier ministre est mis en cause. A Abidjan, les assaillants se seraient rassemblés près du siège de son parti, dont ils auraient, par ailleurs, tenté de libérer trois responsables, détenus depuis décembre. Dans les rangs des insurgés, pour la plupart originaires du nord à en juger leurs patronymes, se seraient trouvés des militaires ayant participé, en septembre, à l'attaque de la résidence de l'ex général-président Gueï, alors attribuée à des partisans d'Alassane Ouattara. Celui-ci, contacté lundi soir dans sa résidence parisienne, a rejeté *« des accusations sans preuves »*, ajoutant : *« Chaque fois qu'il y a un coup en Côte d'Ivoire, on dit que c'est moi »*. Réitérant sa revendication d'une reprise, à la fois, de la présidentielle d'octobre et des législatives de décembre, *« pour une représentation réelle des forces politiques »*, il a affirmé : *« Nous voulons le pouvoir par les urnes et non pas par les armes »*.

Stephen Smith

smalto
la différence
SOLDES
remises de 30 à 50%
10 h - 19 h
Homme : 44, rue François 1er (8e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16e)

SOCIAL **Le premier ministre ne devrait pas trancher avant la fin de la semaine le débat sur les mesures appelées à remplacer l'allégement de CSG pour les ménages modestes, censuré par le Conseil constitutionnel. Au sein du gouvernement, comme au Parti socialiste, les partisans d'un crédit d'impôt s'opposent à ceux d'une augmentation du smic. ● JACQUES CHIRAC a appuyé, lundi 8 janvier, à l'occasion des vœux des « forces vives », la proposition, défendue par le Medef et la CFDT, d'un crédit d'impôt en faveur des *« actifs les plus modestes »*. Le chef de l'Etat a également renouvelé ses mises en garde sur la durée de la croissance, insitant sur la nécessité du dialogue social. ● LE GOUVERNEMENT a renoncé à introduire le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) dans le projet de loi de modernisation sociale, discuté mardi 9 janvier à l'Assemblée nationale.**

Le gouvernement et le PS divisés sur l'aide fiscale aux ménages modestes

Lionel Jospin se donne jusqu'à la fin de la semaine pour trouver une solution « techniquement, juridiquement et politiquement acceptable » pour remplacer l'allègement de CSG censuré par le Conseil constitutionnel. Face à la gauche divisée, Jacques Chirac a pris position en faveur du crédit d'impôt

AVANT, il y avait Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry. Désormais, il y a Laurent Fabius et Elisabeth Guigou. Les protagonistes ont changé, mais il se heurtent tout autant. La bataille que se livrent aujourd'hui les ministres de l'emploi et de l'économie, à la recherche d'une proposition alternative à la ristourne sur la contribution sociale généralisée (CSG) invalidée par le Conseil constitutionnel, est de taille. Parce qu'elle porte sur des montants importants, 25 milliards de francs sur trois ans, mais surtout parce qu'elle révèle un clivage profond au PS.

Les arguments des uns et des autres ont été de nouveau discutés mardi 9 janvier, à Matignon, lors du petit déjeuner des « éléphants » socialistes. Lionel Jospin a renvoyé sa décision à la fin de semaine, après une nouvelle réunion avec les ministres concernés, le temps de trouver *« une solution techniquement, juridiquement et politiquement acceptable »*. Si aucune décision n'a été formellement prise, il semble néanmoins que la piste du smic n'a pas les faveurs du premier ministre, qui préférerait une solution *« pérenne »*. En fin de journée, le sujet devait être au centre des discussions du bureau national du PS.

Lundi, déjà, lors d'une réunion de cadrage en petit comité, François Hollande, tout juste revenu de congés, souhaitait apaiser les tensions, allant jusqu'à suggérer que le PS s'en tienne aux objectifs sans se mêler des modalités. Au final, il a été décidé de se cantonner, dans l'immédiat, à un discours de la méthode, articulé autour de trois principes. Ceux-ci ont été présentés, lundi, par Vincent Peillon, porte-parole du PS : *« avoir le même effet en terme de pouvoir d'achat et de reprise de l'emploi »* que la mesure annulée; *« obéir à un principe de rapidité »* afin de répondre vite à une demande sociale jugée *« forte »* ; arrêter *« une solution simple et lisible »*. Le même jour, M. Fabius, en déplacement à Tarbes, a prévenu que le gouvernement arrêterait une décision *« avant la fin de la semaine »*.

INCITER LES GENS À TRAVAILLER

L'hôte de Bercy défend la mise en place d'un crédit d'impôt pour remplacer la mesure invalidée : ceux qui sont passibles de l'impôt sur le revenu verraient celui-ci diminuer, ceux qui ne le sont pas recevraient un chèque de l'Etat. Ce crédit d'impôt bénéficierait aux foyers fiscaux qui gagneraient moins d'un certain revenu global. Ce seuil de déclenchement dépendrait de l'ensemble des revenus du foyer et du nombre de personnes qui le composent. Pour un célibataire, il serait de 1,4 smic. Le crédit d'impôt serait ensuite calculé individu par individu et en fonction des seuls revenus du travail, puisqu'il s'agit, avec cet instrument, d'inciter les gens à travailler, c'est-à-dire d'accroître la rémunération du travail par rapport à celle de la non-activité. Un tel choix n'irait pas sans poser de problèmes techniques à l'administration fiscale. Il lui faudrait notamment changer le contenu de la déclaration de revenus qui est envoyée chaque année à 30 millions de contribuables, afin que les revenus du travail soient isolés, notamment, des prestations chômage, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

L'autre choix, c'est-à-dire une hausse du smic compensée par une baisse équivalente des cotisations patronales, aurait, selon Bercy, un impact plus réduit que la ristourne CSG dans la mesure où les employeurs ne seraient pas obligés de repercuter la baisse des cotisations pour les salaires supérieurs au salaire minimum et inférieurs à 1,4 Smic. S'ils ne le faisaient pas, la mesure ne concernerait donc que 2,5 millions de salariés au lieu des 9 initialement concernés par l'allégement de la CSG. Ces deux pistes soulèvent, en tout cas, une belle bataille politique, dans laquelle les syndicats ont d'ailleurs pris part, la CFDT étant la seule à défendre le crédit d'impôt.

UN SYSTÈME « UBUESQUE »

Estimant que les « pro-smic » mènent aujourd'hui campagne, les partisans du crédit d'impôt reviennent à la charge. Au PS, cette idée est défendue par plusieurs représentants du pôle jospino-rocardien, au premier rang desquels Marisol Touraine et Alain Bergounioux. *« Il me paraît ubuesque d'imaginer un système, à travers l'augmentation du smic, dans lequel on paierait les employeurs pour augmenter les salaires. On minerait là le principe même de la négociation salariale ! »*, s'insurge la députée d'Indre-et-Loire, pour qui le crédit d'impôt a le mérite d'être *« simple, et lisible »*. *« Même si son application n'est pas immédiate, nous pouvons très bien envisager un accompte d'ici cet été »*, affirme Mme Touraine. Cette perspective est vivement combattue par le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, et par Eric Besson, chargé de l'emploi au secrétariat national, proche de Mme Guigou. Pour Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée, une augmentation du smic compensée par une baisse des cotisations patronales est la *« solution la plus simple, la plus juste, la plus efficace »*. De part et d'autres, les mêmes mots sont donc employés. Les deux camps n'en finissent plus de décortiquer les avantages et les inconvénients de chaque solution. La baisse des cotisations vieillesse paraît en revanche écartée.

Les déclarations de Jacques Chirac, à l'occasion des vœux des « forces vives », lundi, ne facilitent pas la tâche de M. Jospin. Pour le président de la République, *« l'instauration d'un crédit d'impôt, déjà expérimenté par d'autres pays, pourrait notamment permettre aux actifs les plus modestes de ne pas voir leur revenu stagner, voire diminuer, quand ils reprennent une activité »*. A Matignon, on redoute plus que tout un débat qui relancerait les revendications sociales à quelques mois des rendez-vous électoraux.

Virginie Malingre, Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

Les partisans du crédit d'impôt reçoivent l'appui de Jacques Chirac

LE PRÉSIDENT de la République savait bien où il mettait les pieds : dans un débat qui divise la gauche et où la droite n'existe que par l'intermédiaire du Medef. C'est donc avec un discours très soigneusement préparé que Jacques Chirac est venu s'exprimer devant les syndicats, les associations et le patronat, lors des traditionnels vœux des *« forces vives »*, lundi 8 janvier à l'Elysée.

Le chef de l'Etat est convaincu, en effet, que la récente décision du Conseil constitutionnel annulant la baisse de la contribution sociale généralisée (CSG) sur les bas salaires est des plus empoisonnantes pour le gouvernement : non seulement plus de neuf millions de salariés attendaient cette hausse de revenu promise par la gauche, mais cette disposition équilibrait les baisses d'impôt sur le revenu, prévues par Laurent Fabius, pour les revenus moyens ou supérieurs.

Le chef de l'Etat s'est donc engagé dans ce débat avec ses atouts : prononcer publiquement les mots qui font mouche sans avoir l'inconvénient de devoir mettre en place les solutions. Appelant le gouvernement à faire en sorte que la croissance ne soit pas qu'un *« feu de paille »*, il a évoqué l'instauration d'*« un crédit d'impôt, déjà expérimenté par d'autres pays »* et qui *« pourrait notamment permettre aux actifs les plus modestes de ne pas voir leur revenu net stagner, voire diminuer, quand ils reprennent une activité »*.

UN COUP À DOUBLE DÉTENTE

L'intérêt politique de cette proposition est double : non seulement le crédit d'impôt divise la gauche (*lire ci-dessus)*, mais il permet au président de la République de faire, comme y insiste l'Elysée, *« une proposition constructive qu'on ne peut certainement pas taxer d'ultralibérale puisque même la CFDT la soutient »*. M. Chirac navigue, en effet, sur une ligne délicate. Depuis son discours de campagne de 1995 sur la *« fracture sociale »*, depuis, surtout, la dissolution de 1997 et son aisance affichée dans la cohabitation avec la gauche, une partie de son électorat de droite s'est éloignée. Or, s'il veut être réélu en 2002, il lui faudra nécessairement reconquérir la confiance des chefs d'entreprise sans effacer l'image sociale qui fit son succès en 1995. Le crédit d'impôt est à cet égard exactement sur la ligne que souhaite adopter le président : né dans les pays anglo-saxons, défendu par le Medef, il rallie aussi certains économistes de gauche, et surtout la CFDT.

Le discours de M. Chirac aux *« forces vives »* a d'ailleurs été exemplaire, à cet égard. Le président s'est attaché à tout concilier : la volonté de parvenir *« à un équilibre durable de l'ensemble des comptes publics»*, l'exigence de *« garantir à tous une protection sociale de haut niveau »* et le débat sur *« les retraites, l'avenir des régimes de base, des régimes complémentaires et de ceux des agents publics »*. Il a aussi fait un pas vers le Medef en refusant d'opposer *« de manière injustifiée les accords d'entreprises aux accords de branche et interprofessionnels »*. Sans jamais employer le terme de « refondation sociale », le président a enfin apporté sa caution aux partenaires sociaux. Il a salué la *« force de leur engagement »* qui *« a pu surprendre des habitudes »*, alors que le gouvernement s'est montré très réservé sur ce processus.

Raphaëlle Bacqué

« Permettre aux actifs les plus modestes de ne pas voir leur revenu stagner »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac lors des vœux des forces vives, à l'Elysée, lundi 8 janvier :

● **Croissance :** Au cours des vingt dernières années, nos concitoyens ont trop fait l'expérience des cycles économiques, ils ont connu trop d'années de « feu de paille », pour ne pas avoir conscience de la nécessité d'une politique de croissance inscrite dans la durée. La France doit profiter de la croissance pour parvenir rapidement à un équilibre durable de l'ensemble des comptes publics, y compris nos systèmes de retraite, et pour faire repartir l'investissement public. »

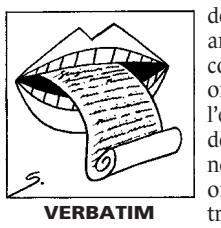

VERBATIM

● **Retraites** : *[M. Chirac a souhaité]* une réflexion d'ensemble sur l'avenir des régimes de base, des régimes complémentaires et de ceux des agents publics . De rapports en expertises, nul ne peut plus ignorer les données financières auxquelles la France devra faire face. S'agissant d'une question qui est d'abord une question de société avant d'être purement comptable, elle doit donner lieu à un véritable débat public.

● **Crédit d'impôt** : L'instauration d'un crédit d'impôt, déjà expérimenté par d'autres pays, pourrait notamment permettre aux actifs les plus modestes de ne pas voir leur revenu stagner, voire diminuer, quand ils reprennent une activité.

● **Une taxe sur les tabacs et alcools.** Aujourd'hui, les inégalités les plus fortes entre Français ne viennent pas de l'accès aux soins mais de la diffusion inégale des actions de prévention. Nous ne remédierons pas à cette situation sans changer notre façon de penser et sans rémunérer l'acte de prévention au même titre que l'acte de soins. De ce point de vue, il serait légitime et conforme à leur vocation que les taxes sur les alcools et le tabac contribuent à financer cette politique.

● **Dialogue social** : *[Evoquant les discussions entre le patronat et les syndicat dans le cadre de la refondation sociale]* La force de leur engagement, qui s'est traduite par un premier accord sur l'assurance-chômage et un autre sur la santé au travail, a pu surprendre des habitudes. Mais ce dialogue doit être encouragé, car il témoigne d'un souffle nouveau et s'inscrit dans une tradition de négociation qui, on l'oublie trop souvent, existe aussi en France.

Le gouvernement reporte la transposition législative du PARE

DISPARU, envolé, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). La principale disposition de la nouvelle convention Unedic, signée par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, devra attendre un peu avant d'être transposée dans la loi. Le gouvernement a en effet renoncé à introduire l'amendement nécessaire dans le projet de loi de modernisation sociale dont l'examen commençait, mardi 9 janvier, à l'Assemblée nationale.

Agacé par les censures du Conseil constitutionnel sur la contribution sociale généralisée (CSG) et sur l'écotaxe, Lionel Jospin ne veut prendre aucun risque. Telle est, du moins, la version officiellement avancée. En réalité, le PCF comme les Verts ont fait savoir qu'ils ne voteraient pas un texte contenant le PARE, rejeté par la CGT, FO et les associations de chômeurs.

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, se l'est entendu dire une nouvelle fois, lundi, au cours d'une rencontre organisée avec les députés communistes Maxime Gremetz (Somme) et Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis). *« Elle nous a donné l'engagement qu'il n'y aurait rien. C'est un souci de moins »*, affirme M. Gremetz. Le PARE devra donc attendre une autre occasion, vraisemblablement après les élections municipales.

Cet obstacle levé, le gouvernement espère obtenir un vote unanime de la gauche sur son projet, que l'opposition a l'intention de combattre en défendant trois motions de procédure. *« Ce texte a été préparé très sérieusement »*, souligne Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales. Après discussions, le PCF a décidé de cosigner nombre des amendements déposés par les rapporteurs socialistes. Le contexte s'y prêtant, le groupe de Robert Hue compte bien, néanmoins, revenir à la charge sur la taxation de la valeur ajoutée. Il devrait également déposer un amendement pour permettre aux collectivités locales de financer les syndicats. Cette disposition, créée par Jean-Pierre Chevènement juste avant son départ du gouvernement, avait été introduite dans le projet de loi de finances pour 2001 avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel. Enfin, bien que ses amendements sur le sujet soient « tombés », le PCF lancera la discussion sur le harcèlement moral dans l'entreprise.

Véritable fourre-tout social, le projet de loi a jusqu'ici suivi un parcours chaotique et subi plusieurs amputations. Les chapitres consacrés au travail de nuit, à la discrimination, ou à l'égalité professionnelle ont ainsi été retirés et discutés à part.

PRÉCARITÉ ENCADRÉE

Il reste deux gros volets. Le premier, consacré à la solidarité, contient quelques-unes des dispositions contenues dans le protocole d'accord avec les hôpitaux signé au printemps, en particulier l'accès à un bilan de compétence pour les personnels ou bien encore la réforme des études médicales qui met fin à l'internat. C'est dans ce texte, également, que figure l'abrogation – inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, mais censurée par le Conseil constitutionnel – de la loi Thomas sur les fonds de pension. Le second gros volet concerne l'emploi et la formation professionnelle. La prime de précarité de 6 % pour les salariés à la fin de leurs contrats à durée déterminée devrait ainsi être portée à 10 %, comme pour les intérimaires (*Le Monde* du 15 décembre 2000). Selon le rapporteur, Gérard Terrier (PS, Moselle), le surplus pourrait finalement être versé aux salariés concernés, non pas sous forme pécuniaire mais en nature, les 4 % supplémentaires alimentant des fonds de formation. Le patronat avait, en particulier, plaidé en ce sens. Les syndicats pourraient aussi faire jouer un droit d'alerte lorsque le nombre de salariés en contrats précaires dépasse 10 % des effectifs d'une entreprise.

Sur les licenciements, l'« amendement Michelin », qui, symboliquement, impose aux entreprises la négociation sur les 35 heures avant tout plan social, est de retour. Enfin, toute personne ayant trois ans d'expérience, contre cinq actuellement, pourra faire valider son expérience professionnelle par un diplôme ou un certificat. La secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Nicole Péry, présentera, par ailleurs, dans ce texte, la réforme du financement de l'apprentissage.

I. M.

Retraites complémentaires : le patronat réclame

Le Medef, la CGPME et l'UPA ont pris acte, lundi 8 janvier, de la publication au *Journal officiel* (daté 31 décembre 2000) de l'arrêté validant l'accord de 1996 sur l'Association pour la structure financière (ASF), qui finance le surcoût de la retraite complémentaire entre soixante et soixante-cinq ans, en demandant à l'Etat d'honorer *« ses engagements financiers »*. Dans un communiqué commun, les organisations patronales constatent qu'*« il aura fallu quatre ans à l'Etat pour valider un accord dûment conclu entre partenaires sociaux et* [que] *cette validation intervient le dernier jour de validité de cet accord »*. Dès lors, soulignent-elles, *« rien ne s'oppose plus à ce que l'Etat règle au plus tôt à l'ASF la somme de 1,4 milliard de francs qu'il lui doit au titre de l'accord agréé »*. Suite au blocage des négociations sur les retraites complémentaires, l'ASF n'a plus d'existence juridique depuis le 1er janvier, mais continuera en fait à fonctionner jusqu'au 31 mars.

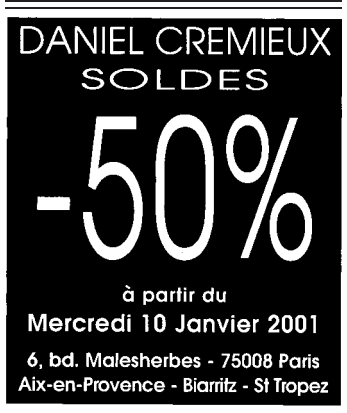

Charles Millon mise sur une campagne de terrain pour s'imposer à la droite lyonnaise

La gauche s'efforce d'utiliser sa candidature pour embarrasser l'opposition

Charles Millon, candidat à la succession de Raymond Barre (apparenté UDF) à la mairie de Lyon, conduit depuis plusieurs mois une opiniâtre campagne de terrain. Tout en affichant son intention de *« faire battre le candidat socialiste »*, le fondateur de la Droite libérale chrétienne compte sur de bons résultats au premier tour pour s'imposer au candidat officiel de l'opposition, l'UDF Michel Mercier.

LYON
de notre correspondante

Il est un peu le chiffon rouge de la campagne municipale à Lyon, et il ne s'en plaint pas. Après avoir frisé la répudiation politique, au lendemain de son élection à la présidence du conseil de la région Rhône-Alpes avec les voix du Front national, en 1998, puis de son éviction, en janvier 1999, Charles Millon revient sur le devant de la scène politique. Depuis quelques semaines, il est au cœur du débat électoral lyonnais. La droite républicaine peut-elle s'allier au second tour avec celui qui refuse obstinément de renier l'épisode du conseil régional ? La question est récurrente. Le candidat de la gauche plurielle, Gérard Collomb (PS), s'en est emparé pour tenter de mettre en défaut son adversaire de la droite, le centriste Michel Mercier. Celui-ci, qui fut pourtant à l'origine de la défaite de M. Millon à la région et de l'élection d'Anne-Marie Comparini (UDF), a le plus grand mal à s'extraire de ce débat et dénonce les *« vieilles recettes politiciennes utilisées pendant quatorze ans par François Mitterrand pour diviser la droite face au Front national »*. De son côté, M. Millon assure qu'il fera tout pour *« faire battre le candidat socialiste »*, mais il se garde bien d'en dire plus sur ce que sera son attitude au second tour.

MUNICIPALES

ARRIVER EN TÊTE DE LA DROITE

Son pari : arriver en tête des candidats de la droite, le 11 mars. Sa méthode : le balisage du terrain. Depuis huit mois, il a mis en place, dans les neuf arrondissements de la ville, des équipes de trente à cinquante militants chargés de sillonner le quartier, visiter commerces, associations, écoles, cages d'escalier, pour recueillir les doléances et organiser des rencontres avec le candidat. Il tient deux réunions d'appartement par soir, à 19 heures et à 21 heures. Tous les après-midi, il *« fait du terrain »*. *« Je rencontre 5 000 personnes par mois. D'ici au 11 mars, j'en aurai vu plus de 30 000 »*, explique-t-il.

Lorsqu'il n'est pas invité par des cercles socioprofessionnels, il sollicite des auditions. Si le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) l'a boycotté, il a été reçu par plusieurs clubs de chefs d'entreprise, comme le Club de l'ours et le Prisme, par les universitaires du pôle universitaire lyonnais (PUL), par des responsables des pompiers, de la police, des taxis... Il a déjà diffusé deux plaquettes électorales dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, ainsi qu'une lettre bimensuelle, et il dispose de neuf permanences.

Les Lyonnais, après Raymond Barre, rêvent-ils toujours d'un maire doté d'une stature nationale ? Il met en avant son curriculum vitæ : député, ancien ministre de la défense de Jacques Chirac, ancien président du conseil régional. *« Je suis le seul candidat disposant d'une expérience internationale. C'est mon atout maître. Quand je propose quelque chose, je peux renvoyer aux réalisations concrètes menées quand je dirigeais la région. Les autres ne peuvent pas en dire autant. Mercier ne connaît rien à l'international, Collomb ne sait même pas ce que signifie le principe de subsidiarité »*, assène-t-il.

Alors que ses adversaires affichent modestie ou réalisme, il propose un programme spectaculaire, *« démagogique »*, accusent ses adversaires. *« Pour ne pas tomber dans la simple gestion, pour mobiliser les citoyens et créer les conditions d'un projet commun, il faut proposer des mesures emblématiques »*, se défend le candidat. Elles concernent tous les domaines : vélos gratuits, pistes de rollers, pass sport pour les jeunes, construction d'une piscine-patinoire olympique, d'un stade d'athlétisme, carte culture pour tous, fondation pour les arts et la culture, institut du monde africain, rythmes scolaires aménagés, création d'*« une école du futur »* pour former les écoliers aux nouvelles technologies de l'information, construction d'un pont habité sur le Rhône, d'*« un jardin sans fin »* qui s'achèverait par l'édification d'une immense passerelle suspendue au-dessus de la Saône pour relier la colline de Fourvière à celle de la Croix-Rousse... Comment financera-t-il ces projets ? *« Notamment en réduisant l'absentéisme des fonctionnaires (18 %) et avec le concours du privé »*, promet-il.

« La dynamique est en ma faveur. Les Lyonnais se détermineront sur un projet, pas sur une étiquette politique », calcule M. Millon. Lundi 8 janvier, il a enregistré un nouveau ralliement : Anne Puvis de Chavanne, l'adjointe de Raymond Barre chargée de l'enfance et de la famille, après celui de Roland Chandelon, l'adjoint à l'environnement, deux anciens chabertistes.

Sophie Landrin

Une proche de M. Millon sur la liste UDF à Saint-Etienne

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Michel Thiollière, maire (UDF) sortant et candidat à sa propre succession, n'envisage pas de rompre avec Nicole Peycelon, fidèle lieutenant de Charles Millon et secrétaire générale de son mouvement, la Droite libérale chrétienne (DLC). Celle-ci pourrait même prendre du galon dans la liste que M. Thiollière présentera fin janvier. *« Nicole Peycelon a fait un bon travail municipal. Elle mérite d'être renouvelée dans son mandat »*, a déclaré au *Monde* M. Thiollière, qui ne manque pas une occasion, en ce début de campagne, de manifester sa *« défiance »* envers les états-majors politiques nationaux. *« Les élections municipales ne sont pas une affaire de parti politique,* souligne M. Thiollière. *DLC, je m'en fiche. Ce qui compte avant tout, c'est la personnalité des gens. »* Vice-président du conseil régional, présidé par Anne-Marie Comparini (UDF), il assure aussi que les *« élections municipales n'auront aucune influence sur l'assemblée régionale »*.

Critiqué pour avoir longtemps soutenu la démarche de M. Millon avant de couper le cordon ombilical avec lui en octobre 1998 et de rejoindre le groupe UDF du conseil régional en janvier 1999, M. Thiollière continue à faire confiance à Mme Peycelon sans que cela ne suscite de débat au sein de la majorité stéphanoise. *« Nous avons eu une approche différente à la région. Notre évolution n'a pas été la même. Nous nous en sommes expliqués »*, note sobrement Mme Peycelon, pour qui *« il ne faut pas tout mélanger »*. *« Le programme sur lequel nous avons été élus en 1995 à Saint-Etienne n'a pas été remis en cause. Il n'y a aucune raison de ne pas poursuivre notre travail ensemble »*, estime l'adjointe chargée de la solidarité, de l'action sociale et du troisième âge, qui observe par ailleurs que *« toutes celles, à droite, à Lyon, qui contestent aujourd'hui les positions de Charles Millon, ont été élues avec lui sur le même programme aux élections régionales en 1998 »*. *« A Lyon,* ajoute-t-elle, *les choses se passent de manière un peu trop politicienne. Michel Mercier est entouré de personnes encore aveuglées par des positions absurdes et non fondées »*, tranche Mme Peycelon, qui plaide pour l'*« union de la droite »* à Saint-Etienne et à... Lyon.

Vincent Charbonnier

M. Rossi (DL) appelle à voter pour M. Marcangeli (div. d.) à Ajaccio

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), a confirmé, lundi 8 janvier, dans un communiqué, qu'il ne sera pas candidat aux élections municipales à Ajaccio (*Le Monde* du 26 décembre), où il avait été sévèrement battu en septembre 2000 lors d'une élection partielle. M. Rossi juge qu'après sa nette victoire, le 24 septembre, avec 42,58 % des voix devant les listes de Simon Renucci (div. g., 33,17 %) et de M. Rossi (24,25 %), le maire bonapartiste Marc Marcangeli *« est désormais le mieux placé pour rassembler à la municipalité la famille politique à laquelle* [il] *appartient »*.

Le député de Corse-du-Sud appelle ainsi à voter dès le premier tour pour M. Marcangeli, avec lequel il avait rompu en juin 2000 au conseil municipal, et qui ne faisait pas mystère de ses doutes devant le *« processus »* engagé par Lionel Jospin en Corse.

De son côté, la gauche part désunie à la bataille avec, d'un côté, les radicaux de gauche et l'ex-socialiste Simon Renucci et, de l'autre, le PS, le PCF et le MDC.

M. Jospin fera la tournée des têtes de liste parisiennes du PS, le 13 janvier

LE CANDIDAT socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, souhaite que 2001 soit *« l'An I d'une nouvelle ère démocratique »* dans la capitale, *« sans faux électeurs, avec la loi respectée, avec une culture démocratique basée sur l'intégrité et la responsabilité des élus »*, comme il l'a déclaré, lundi 8 janvier, lors d'une rencontre avec la presse. M. Delanoë a estimé que le basculement de la capitale à gauche est *« une hypothèse sérieuse »* après les sondages du week-end qui donnent la gauche largement gagnante (*Le Monde* du 9 janvier). Le sénateur parisien a, par ailleurs, annoncé que le premier ministre, Lionel Jospin fera, avec lui, le tour des QG de campagne des têtes de liste socialistes, samedi matin 13 janvier.

Ils devraient se rendre ensemble dans les 4e, 10e, 12e et 14e arrondissements. Cette visite parisienne de M. Jospin sera suivie d'un déjeuner en compagnie de son épouse, Sylviane Agacinski, à la permanence du candidat parisien.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Roxane Decorte, la tête de liste RPR-UDF-DL dans le 18e arrondissement de Paris,** où le candidat de la droite, Philippe Séguin, se présente en quatrième position, a déclaré, lundi 8 janvier, sur Europe 1, que la campagne dans la capitale *« va vraiment commencer »* et que *« les sondages ne peuvent qu'aller en s'améliorant »*. *« C'est parce que c'est très difficile que nous avons besoin de Philippe Séguin »*, a-t-elle ajouté.

■ **STRASBOURG : la maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann (PS), a présenté,** lundi 8 janvier, la liste de 65 candidats (39 PS, 8 Verts, 3 PCF, 1 Mouvement des citoyens, 1 Mouvement démocratique alsacien et 13 personnalités non encartées) qu'elle conduira en mars, en soulignant le *« renouvellement »* et la *« diversité »* des candidats, dont la moitié sont des nouveaux venus.

■ **BASTIA : le maire radical de gauche de Bastia, Emile Zuccarelli,** qui sera candidat à sa propre succession, a demandé à Lionel Jospin, dans une lettre datée du 5 janvier, de revenir sur le projet de suppression des deux départements corses à partir de 2004, en soulignant le risque de *« centralisme régional »* au profit d'Ajaccio. L'ex-ministre de la fonction publique, hostile au « processus » de Matignon, rappelle que cette mesure n'avait *« pas au départ la faveur du gouvernement »* et il fait valoir qu'elle *« modifierait profondément (...) l'organisation territoriale de l'île, sans qu'aucune étude véritable en opportunité ait été menée »*.

■ **RPF : le président du Rassemblement pour la France, Charles Pasqua, a annoncé,** lundi 8 janvier, lors de ses vœux au conseil général des Hauts-de-Seine, qu'il aurait l'*« occasion »*, après les élections municipales, *« d'engager une campagne pour que l'euro n'engage pas automatiquement la disparition du franc»*. *« Je ne suis pas contre une monnaie commune, mais je ne suis pas favorable à la monnaie unique et, en tout cas, je suis contre la disparition du franc »*, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur.

PLACE AUX FEMMES

Une majorité de Français souhaitent que leur maire soit une femme

DEUX FRANÇAIS sur trois verraient d'un bon œil l'arrivée d'une femme à la tête de leur commune en 2001. Publié dans le numéro de janvier de *Lunes*, revue trimestrielle consacrée à l'actualité des femmes (vendue en librairie), ce sondage montre un corps électoral prêt à miser massivement sur la gent féminine.

Une femme maire ? Tandis qu'à peine 8 % des communes sont dirigées par une femme, cette perspective séduit presque autant les électeurs que les électrices : 66 % des femmes le souhaiteraient, et encore 63 % des hommes, selon le sondage CSA/*Lunes*, réalisé les 25 et 26 octobre 2000 auprès d'un échantillon représentatif de 995 personnes de dix-huit ans et plus. Les affinités politiques semblent plus discriminantes que le sexe. Les plus féministes se définissent comme proches de la gauche plurielle (73 % souhaiteraient qu'une femme soit élue maire de leur commune). A droite en revanche, les sondés ne sont plus que 55 % à émettre un semblable vœu de féminisation. *« Même les interviewés de droite sont majoritaires à souhaiter qu'une femme dirige leur propre ville en 2001 ! C'est dire l'importance de la révolution culturelle qui a bouleversé les mentalités »*, commente, dans *Lunes,* Mariette Sineau, directrice de recherche au CNRS et au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) : *« La mise en œuvre de la parité suscite une forte adhésion de la part des Français. »*

QUELQUES STÉRÉOTYPES

Toutes appartenances politiques confondues, 63 % des sondés sont convaincus que la féminisation des conseils municipaux *« améliorera les choix politiques locaux »*. Ils sont exactement la même proportion (63 %) à estimer que cette féminisation *« améliorera le fonctionnement de la démocratie »*. Pour Mme Sineau, *« les Français signifient par là, implicitement, que la République est malade de sa misogynie »*.

L'éducation et la petite enfance, les affaires sociales et la santé sont les domaines dans lesquels l'intervention des femmes devrait amener, selon les sondés, les changements les plus significatifs. Ce qui n'est pas sans rappeler quelques stéréotypes sur les rôles assignés en politique : aux femmes, la sphère sociale. Majoritairement, pourtant, les personnes interrogées estiment que la gestion des femmes améliorerait également la politique menée dans la quasi-totalité des autres secteurs d'intervention municipale (environnement, culture, budget, sécurité, urbanisme, économie et emploi, traitement des déchets) ; à l'exception notables des transports, et surtout des sports, dernières chasses gardées masculines. *« Dans un contexte de crise aiguë de la représentation – qui a pourtant peu affecté les maires,* explique Mme Sineau –, *les femmes se trouvent porteuses des aspirations diffuses au renouveau de la politique, incarnant sans doute une alternative aux pratiques les plus réprouvées : cumul des mandats, surlongévité au pouvoir et, bien sûr, malversations en tout genres. »* L'année 2001 s'annonce bien pour les futures candidates.

Pascale Krémer

Près de cinq millions de personnes bénéficient de la CMU

SELON UNE ÉTUDE du ministère de l'emploi, rendue publique lundi 8 janvier, près de cinq millions de personnes bénéficiaient de la couverture maladie universelle (CMU) à la fin du mois de septembre 2000, neuf mois après la mise en place du dispositif visant à favoriser l'accès aux soins des plus démunis, le 1er janvier 2000 (*Le Monde* du 30 décembre 2000). Près de 1,1 million de personnes étaient couvertes par la CMU *« de base »* les affiliant à l'assurance-maladie (soit 2 % de la population française) ; 4,7 millions (7,8 % de la population) étaient rattachées à la couverture complémentaire et 933 000 bénéficiaient des deux, selon le document de la direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques (Drees), qui note qu'*« environ un tiers de l'accroissement global provient de l'affiliation de bénéficiaires du RMI »*.

Aux vœux de Michèle Alliot-Marie, Paris est un sujet tabou

MICHÈLE ALLIOT-MARIE n'en a pas pipé mot dans son discours liminaire. Après la publication de deux sondages plutôt inquiétants sur le sort de la droite aux élections municipales dans la capitale, Paris était pourtant sur toutes les lèvres, lundi 8 janvier, lors de la présentation à la presse des vœux du RPR. Le choix de Philippe Séguin de ne se porter candidat qu'en quatrième position dans le 18e arrondissement laisse toujours aussi perplexe. *« Je dois dire qu'il ne m'a pas davantage prévenue de sa décision que son plus proche entourage »*, confesse Mme Alliot-Marie.

En raison du décès de Noëlle Dewavrin (*Le Monde* 9 janvier), la « commission des sages » du RPR, dont elle était membre, ne se réunira que mercredi pour entendre Jacques Toubon, recalé comme tête de liste RPR-UDF-DL dans le 13e arrondissement pour cause de mise en examen. Elle ne décidera pas formellement de la conduite à tenir sur le plan électoral, mais il est clair que la direction du parti souhaite que l'ancien ministre de la justice soit présent sur la liste. En attendant le règlement de cette nouvelle difficulté, Françoise de Panafieu était la plus entourée. Présentée au même titre qu'Edouard Balladur comme un recours possible au cas où la droite l'emporterait à Paris, sans que M. Séguin soit lui-même élu, Mme de Panafieu reste très prudente, mais elle a de plus en plus de mal à esquiver les questions sur cette hypothèse.

Autre source d'interrogation, l'union de l'opposition : alors que M. Balladur s'apprête à rendre publiques ses propositions à ce sujet, Mme Alliot-Marie a émis des doutes sur les *« formes plus ou moins fusionnelles que cette union devrait prendre »*. *« En tout état de cause, ce sont les idées et les projets de société qui seront proposés aux Français le moment venu qui détermineront leur choix, et non les simples structures »*, a affirmé la présidente du RPR.

Jean-Louis Saux

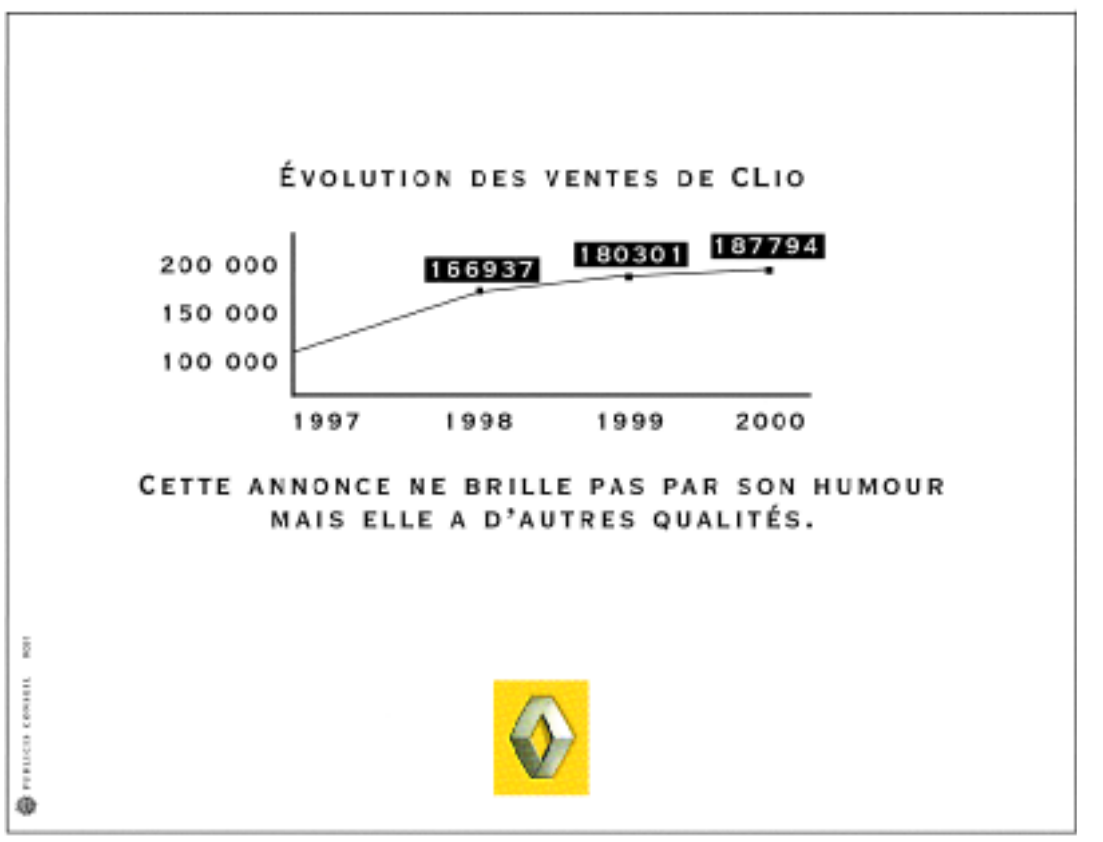

HABITAT **Depuis le milieu des années 90, la construction de logements sociaux est en recul constant : leur nombre est passé de 89 000 en 1994 à 47 700 en 1999. ● LES EFFORTS FINANCIERS des pouvoirs publics, qui ont multiplié les dispositifs de soutien à ce secteur, n'ont pas eu l'effet escompté. ● LES ENTREPRISES du bâtiment, dont l'activité est soutenue, boudent les opérations des organismes HLM, jugées trop peu rémunératrices. A cela s'ajoutent la pression foncière et la mauvaise image des logements HLM, qui constituent autant de freins. ● LE MAIRE de Margencel (Haute-Savoie) a dû batailler ferme pendant neuf ans pour imposer à des habitants réticents un programme de logements HLM. ● LANCEMENT du projet, achat des terrains, choix de l'architecte, appel d'offres et montage financier : la construction des logements sociaux suit une procédure bien encadrée.**

Victime de la croissance et d'une image dégradée, le logement social est en crise

Les HLM sont pénalisées par la santé florissante du bâtiment, tourné vers les marchés plus lucratifs, par la pression foncière, ainsi que par leur mauvaise réputation. En dépit des efforts financiers des pouvoirs publics et des dispositifs d'incitation, le nombre de logements sociaux créés en France a diminué de moitié en six ans

UN PROFOND MARASME. Depuis le milieu des années 90, la construction de logements sociaux en France recule avec constance. Le gouvernement a beau multiplier les aides ou sermonner les organismes HLM – comme Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, le fit lors de leur congrès à Bordeaux (*Le Monde* daté 24-25 septembre 2000) –, rien n'y fait : la production des organismes HLM et des sociétés d'économie mixte plonge, inexorablement : 89 000 unités créées en 1994, qu'il s'agisse de mises en chantier ou d'opérations d'acquisition-amélioration ; 66 400 en 1995 ; près de 60 000 en 1996 et en 1997 ; 51 400 en 1998 ; 47 700 en 1999... Pour 2000, les chiffres définitifs ne seront pas connus avant fin janvier ou début février, indique-t-on dans l'entourage de M. Besson. Mais les projections réalisées à partir de données partielles laissent entrevoir *« un retard de 1 000 à 2 000 logements par rapport à 1999 »*.

Le phénomène semble d'autant plus surprenant que l'effort financier des pouvoirs publics n'a pas molli au cours des trois dernières années : les dotations inscrites au budget de l'Etat prévoient la création annuelle de 70 000 à 80 000 logements. Mieux, fait-on valoir dans l'entourage de M. Besson, de nombreuses dispositions ont été prises pour soutenir la construction locative sociale : allégement de la taxe foncière pour les logements construits en zone urbaine sensible, allongement de la durée de remboursement et réduction de taux d'intérêt pour les emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations, diminution de la TVA pour les travaux de réhabilitation et d'entretien, création du PLUS (prêt locatif à usage social), qui succède au PLA (prêt locatif aidé) et réintroduit les subventions dans la construction neuve. Promulguée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), qui impose aux communes urbaines de compter 20 % de logements sociaux, devrait également favoriser le développement de l'habitat à bon marché. Enfin, un décret qui vise à dynamiser le financement du logement *« intermédiaire »* (lire ci-dessus) doit être publié dans les tout prochains jours. Bref, le message du gouvernement est en substance : « Nous avons fait notre part, que les organismes HLM prennent leurs responsabilités. »

Ces propos renvoient à des observations émises depuis de nombreuses années : le mouvement HLM, qui compte environ 850 organismes, est trop émietté ; certains organismes n'ont pas la « taille critique » requise pour engager des programmes ; d'autres *« sont un peu "plombés" par la gestion de leur patrimoine, notamment ceux dont le parc se trouve en zone urbaine sensible et qui sont confrontés à des problèmes de vacance »*, analyse René Ballain, chercheur au Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (Cerat) à Grenoble. *« Ils s'interrogent sur la pertinence de lancer de nouvelles opérations »*, ajoute-t-il.

D'autres facteurs sont également mis en avant. D'abord, la conjoncture actuelle n'est pas favorable à la construction locative sociale : *« Depuis trois ans,* déclare Michel Mouillard, professeur d'économie immobilière à l'université Paris-X, *l'activité dans le secteur du bâtiment est au plus haut ; elle a été dopée notamment par "l'effet tempête", les dispositifs qui soutiennent l'accession à la propriété et la réduction de la TVA sur les travaux d'entretien. Or les marges que les entreprises réalisent en construisant du locatif sont plus élevées dans le privé que dans le social. Elles se tournent donc vers les marchés plus lucratifs. »*

Ainsi, certains appels d'offres lancés par des organismes HLM demeurent infructueux. Les sociétés du BTP boudent ces opérations, jugées trop peu rémunératrices ; ou elles acceptent de les réaliser, en réclamant des conditions de prix que les bailleurs sociaux ne peuvent accepter. Résultat : les programmes sont repoussés à des jours meilleurs. Pour Espace Domicile, par exemple, une société anonyme (SA) de HLM basée à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), ce problème devient de plus en plus préoccupant : 11 % des opérations de construction neuve prévues en 1998 ont été reportées ; ce ratio est passé à 45 % en 1999 et à... 88 % pour 2000. *« La construction sociale est un peu à contre-cycle de l'activité immobilière*, explique Michel Mouillard. *Le problème était le même il y a dix ans, lorsque l'économie était en pleine euphorie. »*

Le niveau le plus bas depuis vingt ans

NOMBRE DE LOGEMENTS PLA (Prêts locatifs aidés) MIS EN CHANTIER PAR LES ORGANISMES HLM ET LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE*

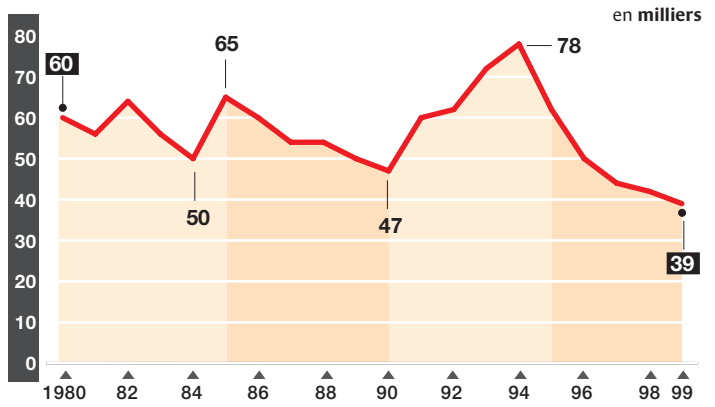

* Ces chiffres n'incluent pas les opérations d'acquisition-amélioration

Source : Ministère de l'équipement, des transports et du logement, et Université Paris X-Nanterre

La forte baisse de la construction de logements sociaux neufs s'explique notamment par la prospérité du secteur du bâtiment. Les entreprises du BTP privilégient la réalisation de programmes dans le privé, jugés plus rémunérateurs.

TROUVER DES TERRAINS

Autre difficulté : le foncier. Trouver des terrains s'avère une tâche ardue dans certaines agglomérations, notamment en Ile-de-France. *« On manque de parcelles disponibles là où la demande de logements sociaux est soutenue,* résume Michel Mouillard. *Il faut une volonté politique forte pour constituer des réserves foncières : dans le cas des organismes HLM publics, tout repose sur les collectivités locales ; les sociétés anonymes, elles, doivent créer des équipes spécialisées dans ce travail de prospection. »*

Enfin, l'image négative que beaucoup de Français ont du logement social constitue un frein considérable. Certains programmes ont capoté devant l'hostilité qu'ils inspiraient aux riverains. Ainsi, à Hochfelden (Bas-Rhin), la municipalité envisageait en 1998 de construire une trentaine de logements sociaux : *« Des habitants ont décrété que l'horizon leur appartenait,* raconte Gérard Ober, le maire. *Ils ont fait du porte-à-porte avec des photos représentant des barres et des tours HLM. Une pétition a circulé, 900 personnes l'ont signée alors que la commune compte environ 3 000 habitants. »* Les édiles ont, finalement, jeté l'éponge. Parfois, le premier magistrat d'une commune butte sur l'opposition d'une majorité de son conseil municipal. *« C'est assez rare,* pondère Michel Thomas, directeur général de Habitat familial d'Alsace, une SA de HLM, *mais il nous est déjà arrivé de renoncer à des projets pour ces raisons-là. » « Implanter du logement social est un acte de courage politique »*, commente Bernard Hofmann, responsable de l'atelier politique de la ville et habitat social à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

BATAILLE IDÉOLOGIQUE

Toutes ces explications, invoquées par l'Union des HLM et les élus, relèvent du *« discours de légitimation »*, pense, pour sa part, Yann Maury. Selon ce chargé de recherches au CNRS, qui publiera prochainement un livre sur le sujet, le blocage est, notamment, imputable à une bataille idéologique sur les missions des HLM : *« Deux coalitions s'affrontent*, juge-t-il : *celle de la mixité sociale, incarnée par les organismes HLM et les élus ; celle du droit au logement, défendue par des associations telles que le DAL, Emmaüs, ATD-Quart Monde... Louis Besson cale parfois ses positions sur ce camp-là. »* Les premiers, explique Yann Maury, veulent équilibrer les patrimoines sociaux *« par le haut »*, c'est-à-dire grâce aux *« classes moyennes solvables »* ; les seconds, eux, mettent l'accent sur le logement des personnes précaires. *« Au nom de la mixité sociale,* poursuit M. Maury, *les organismes HLM affirment qu'ils ont "assez de pauvres" sur les bras et désirent, avec les élus, s'émanciper de la tutelle de l'Etat. »* Si les politiques de relance du logement social ont, jusqu'à présent, échoué, c'est en partie à cause de cet affrontement, conclut le chercheur. A l'entendre, *« tout est bloqué »*.

Bertrand Bissuel

Des banques pour financer le logement intermédiaire

Le gouvernement s'apprête à publier un décret qui vise à dynamiser la construction locative sociale. Le dispositif, révélé, lundi 8 janvier, par *La Tribune*, apporte une retouche au financement des logements intermédiaires. Jusqu'à présent, les prêts locatifs sociaux (PLS) et les prêts locatifs intermédiaires (PLI), destinés au secteur à mi-chemin entre l'habitat social « standard » et l'immobilier classique, étaient exclusivement distribués par la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit foncier de France et Entenial (ex-Comptoir des entrepreneurs). Désormais, d'autres établissements bancaires pourront attribuer des fonds de ce type aux bailleurs sociaux. Pour 2001, l'enveloppe devrait s'élever à environ 1 milliard de francs et sera répartie entre les banques par lots, dans le cadre d'une mise aux enchères : les établissements qui s'engageront à prêter ces sommes aux taux les plus bas remporteront la mise. Le gouvernement souhaite instiller un peu de concurrence dans le financement du logement intermédiaire pour faire baisser les taux.

La longue bataille d'un maire savoyard pour imposer des HLM

MARGENCEL (Haute-Savoie)
de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une conversion un peu forcée, acquise au bout de plusieurs années de palabres. Jean-Michel Barreau, le maire (sans étiquette) de Margencel (Haute-Savoie), est sur le point de réaliser un projet qui lui tenait à cœur : construire du logement social dans « sa » commune de 1 500 habitants, sise à quelques pas de Thonon-les-Bains et à 25 kilomètres de Genève. Pour cela, l'élu a dû batailler ferme contre la résistance de nombreux habitants.

REPORTAGE

Face aux réticences des habitants, la mairie a présenté un deuxième projet, plus modeste

Au départ, le premier magistrat souhaitait requinquer le *« chef-lieu »* de Margencel, l'un des nombreux hameaux de la commune où se pelotonnent la mairie, l'école primaire, la bibliothèque et l'église. Nous sommes en 1992 : dans l'esprit du maire et de son équipe, il s'agit d'enrayer *« l'évaporation des forces vives de la commune »*. Les édiles songent en particulier aux jeunes qui se lancent dans la vie active : pour ceux qui ont de faibles ressources, trouver un toit à Margencel relève de la mission quasi impossible. Les logements locatifs sont rares dans cette bourgade rurale où l'on ne voit que pavillons, fermes et bâtisses en bois. En outre, la construction individuelle n'est pas à la portée de toutes les bourses – proximité de la Suisse oblige.

La municipalité monte alors un ambitieux projet, qui prévoit l'édification en plusieurs phases d'environ 300 logements – aidés, en accession à la propriété – et de quelques pavillons. Le dossier est présenté au printemps 1993 au cours d'une réunion publique. Une partie de l'assistance réagit violemment : *« Certains se sont exclamés : "Vous n'allez pas nous amener des bougnoules ici !" »*, se souvient Jean-Michel Barreau. La colère des Margencelois redouble lorsqu'ils découvrent que ce programme s'intègre dans une révision du plan d'occupation des sols (POS) assez draconienne : de nombreuses parcelles sont déclarées inconstructibles, au grand dam de leurs propriétaires, qui auraient voulu les céder à leurs proches ou les revendre à des particuliers.

L'opposition s'organise alors, une pétition circule, et près de 250 personnes la signent ; elle approuve la volonté municipale d'*« engager une politique d'aménagement et de développement de la commune »* mais critique l'idée de dynamiser le *« chef-lieu »* au détriment des autres hameaux. Ce programme, font valoir ses détracteurs, aurait pu être lancé sur d'autres parcelles, à l'écart du bourg, là où le prix du foncier est nettement moins élevé ; la circulation automobile va s'intensifier, s'indignent-ils, alors que le réseau routier est, selon eux, déjà saturé et demanderait à être rénové pour garantir la sécurité des riverains et des écoliers ; l'opération risque de ternir le cachet du *« chef-lieu »* ; enfin, *« la concentration importante de nouveaux arrivants sur un même site créera certainement des problèmes d'intégration »*, peut-on lire dans la pétition. La formule est sibylline, mais elle renvoie très clairement aux peurs que les HLM génèrent dans les consciences : populations à problèmes, délinquance, incivilités...

« La population a réagi négativement car le projet ne correspondait pas à une attente pour elle, analyse Philippe Mermaz, l'unique élu municipal d'opposition. *Elle exprimait la crainte de voir Margencel se transformer trop vite en commune périurbaine. »* Cet agriculteur a lui-même perçu le programme de la commune comme une *« menace pour* [son] *exploitation agricole »*. Les logements doivent en effet s'élever à proximité de sa ferme : *« L'implantation de ces logements n'allait-elle pas poser des problèmes de cohabitation : bris de clôture, effractions... ? Les locataires n'allaient-ils pas se plaindre des odeurs, des mouches ? »*, s'interroge-t-il.

Jean-Michel Barreau ne se doutait pas que son programme soulèverait autant de craintes et de critiques. Il le « gèle » donc, un temps, puis laisse passer les élections municipales de 1995 – qu'il remporte – et se remet à l'ouvrage. Pendant quatre années, la mairie va rebâtir un nouveau projet, beaucoup plus modeste ; elle rachète des terrains, dialogue avec les habitants, entre en contact avec la société anonyme de HLM Le Mont-Blanc, dessine avec elle plusieurs esquisses... Une mouture allégée est présentée au premier semestre 1999, qui prévoit la mise en chantier de 16 logements sociaux.

DÉSAPPROBATION DU SITE

Lina Donche, une femme de cinquante-neuf ans qui possède une belle demeure à proximité du site où s'élèveront les HLM, s'y oppose. Elle saisit le tribunal administratif en juillet 1999. Deux semaines plus tard, réalisant que son dossier est entaché d'un vice de forme, la municipalité *« reprend »* le permis de construire et en présente un second, en janvier 2000. Cette fois, plus rien ne devrait contrarier le dessein du maire, pas même le nouveau recours de Lina Donche, *« déposé en dehors des délais »*, selon M. Barreau.

Certains habitants se montrent conciliants. Marie-Jo Coulet est d'accord sur le principe, même si elle désapprouve le choix du site : *« C'est trop encaissé*, juge-t-elle, et *l'âme du chef-lieu va être un peu gâchée. »* André Grange, l'ancien maire, qui s'était opposé à l'opération dans sa version originelle, juge la mouture actuelle *« admissible »*.

« PETIT SARCELLES » À MARGENCEL

Mais quelques opposants virulents font toujours entendre leur voix. Pour Lina Donche, ancienne « éducatrice en milieu ouvert », qui dit s'être occupée des *« plus gros loubards de Genève »* et a *« bourlingué »* dans les cités sensibles, le programme de la mairie revient à *« transplanter un "petit Sarcelles" à Margencel »*. Les cités HLM, dit-elle, concentrent sur un même lieu des personnes en difficulté et engendrent, de ce fait, la délinquance : *« Pour que ça marche, il faut mélanger les gens et réaliser de toutes petites unités disséminées à travers la commune. C'est le B-A-ba prôné par toutes les études sociologiques depuis quarante ans. »*

Pierre Mudry défend une position assez voisine. Dans l'absolu, ce militant de la Ligue savoisienne est favorable aux logements sociaux, mais *« ils doivent d'abord être pour nos jeunes »*. Sinon, appréhende-t-il, *« on va loger un peu n'importe qui, des gens à problèmes »*. *« La façon dont on fait du social aujourd'hui déresponsabilise les gens »*, pense-t-il.

Approbation balbutiante, réticences, opposition franche ? Difficile de résumer l'état d'esprit des Margencelois. Une chose est sûre, Jean-Michel Barreau tient absolument à ce que les premiers coups de pioche soient donnés avant qu'il ne quitte ses fonctions au moment des élections, en mars. Les travaux, affirme-t-il, devraient commencer dans les semaines à venir. Neuf ans après que l'idée en a été lancée.

B. Bi.

Du projet à sa réalisation, une procédure bien encadrée

LA CONSTRUCTION de logements sociaux suit une procédure et mobilise des acteurs qui diffèrent d'une opération à une autre. Cependant, un cadre général existe, qui est *grosso modo* commun à chaque programme. *« Formellement, c'est l'organisme HLM (public ou privé) qui, le plus souvent, prend l'initiative,* explique Frédéric Paul, directeur de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine à l'Union des HLM. *Mais il y a une coopération étroite entre lui et la municipalité où le projet est envisagé. »* Il arrive aussi que le maire fasse le premier pas et sollicite les bailleurs sociaux pour lancer un projet *(lire ci- contre).*

Dans le cas où l'organisme HLM donne l'impulsion initiale, il lui faut chercher un terrain. Les gros bailleurs sociaux disposent de personnels qui *« font de la prospection foncière »*, selon l'expression de Frédéric Paul : ceux-ci sont en relation permanente avec des marchands de biens, des notaires, des agents immobiliers. En Ile-de-France, où les parcelles disponibles sont rares, cette mission-là revêt une importance considérable.

Une fois que l'organisme HLM a trouvé un terrain, il procède à une étude de faisabilité destinée à dénombrer les logements réalisables. L'exercice permet de savoir si l'opération sera financièrement équilibrée, au regard, notamment, du coût d'acquisition des terrains. Une estimation est faite par le service des Domaines, qui, généralement, *« joue un rôle modérateur »*, assure M. Paul. Le plus souvent, la municipalité vend les terrains à un prix inférieur à celui qu'elle aurait consenti à des promoteurs immobiliers.

L'organisme HLM peut alors monter l'opération. Il désigne un architecte, auquel il remet un programme spécifiant le nombre de logements, les caractéristiques architecturales souhaitées... Ce dernier élabore un projet, qui donne lieu à l'établissement d'un dossier de consultation des entreprises. Puis un appel d'offres est lancé. Les sociétés font des propositions de prix, qu'examine une commission où siègent notamment des représentants du bailleur social, de la direction départementale de l'équipement (DDE) et de la direction générale de la concurrence. Les membres de cette instance ouvrent les enveloppes contenant les offres des entreprises et attribuent le marché à l'une d'elles. L'organisme donne ensuite des ordres de service : le chantier peut démarrer ; le plus souvent, il dure entre un an et un an et demi.

MONTAGE FINANCIER

Parallèlement à la préparation du dossier avec l'architecte, l'organisme HLM échafaude un montage financier. Il s'adresse à la Caisse des dépôts et consignations qui, en moyenne, *« finance 80 % à 85 % du programme »*, affirme Frédéric Paul. Celle-ci octroie des prêts à partir de l'épargne collectée sur les livrets A. Le reste de l'opération est bouclé grâce aux fonds propres de l'organisme HLM, aux aides de l'Etat (taux de TVA réduit, exonérations de taxes foncières) et aux organismes qui collectent le 1 % logement. Les collectivités locales peuvent aussi apporter leur écot. En Haute-Savoie, par exemple, le conseil général accorde des subventions pour compenser la cherté du foncier et soutenir la mise en place du PLUS. Dans tous les cas, la DDE veille à ce que les dossiers soient bien ficelés et équilibrés financièrement.

B. Bi.

Trois nouveaux cas de jeunes handicapées disparues instruits dans l'Yonne

Les autorités hésitent sur les suites administratives

TROIS NOUVEAUX CAS de disparition ont été confiés, lundi 8 janvier, au juge d'instruction d'Auxerre, Benoît Lewandowski, chargé de l'enquête sur les sept jeunes filles disparues dans l'Yonne entre 1977 et 1979. A l'origine des premières plaintes déposées en 1996, l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY) avait saisi le parquet en avril 2000 de ces trois nouveaux cas. La procureure de la République, Marie-Suzanne Le Quéau, vient de signer un réquisitoire supplétif pour les joindre au dossier du juge, qui devrait à son tour saisir de l'enquête la section de recherches de la gendarmerie de Paris. L'association s'interroge encore, avant de saisir la justice, sur deux autres noms de jeunes femmes dont elle est sans nouvelles.

L'ADHY souhaitait au départ faire entendre quatre jeunes filles comme témoins. Mais les gendarmes n'ont pu retrouver que l'une d'entre elles, Jocelyne S. Aussi l'association a-t-elle déposé des plaintes le 26 avril pour les trois disparues. Ces dernières avaient *« le même profil »* : sans famille proche, classées comme légèrement handicapées, toutes les trois sont passées par l'institut médico-éducatif (IME) Grattery d'Auxerre, comme quatre des autres disparues. Toutes les trois portent la mention *« fugue »* sur leur dossier à l'IME. *« J'espère qu'on se trompe*, s'inquiète Pierre Monnoir, le président de l'ADHY, *et qu'on va les retrouver. Mais je n'arrive pas à comprendre pourquoi la justice n'ordonne pas un recensement complet des jeunes filles qui sont passées à l'institut. Et il faut faire vite. »*

Il avait déjà fallu un arrêt de la chambre d'accusation de Paris pour obliger le juge à instruire l'affaire, le 7 mai 1997, contre l'avis du parquet, qui avait déjà classé en 1984 le dossier rassemblé par un gendarme sur l'affaire. La nouvelle représentante du parquet n'a cependant toujours pas jugé bon de rencontrer le président de l'ADHY. Mardi 9 janvier, les gendarmes devaient reprendre leurs fouilles sur le cinquième des sept sites désignés par Emile Louis, mis en examen le 14 décembre pour *« enlèvement et séquestration »*, qui a reconnu avoir tué sept jeunes femmes. Des expertises sont en cours sur les ossements déjà retrouvés.

De son côté, le conseil d'administration de la Fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) a convoqué, vendredi 12 janvier, Georges Decuyper, président du comité départemental APAJH de l'Yonne, pour l'entendre sur cette affaire. Le conseil d'administration devrait se prononcer sur la radiation de ce comité, suspendu de manière conservatoire depuis le 3 janvier par le président de la fédération APAJH, Fernand Tournan. Ce dernier a précisé, lundi 8 janvier, qu'il demanderait aussi au conseil d'administration le retrait au comité de l'Yonne du droit d'utiliser le sigle APAJH. M. Tournan a mis en cause nommément le comportement de Nicole Charrier, la directrice du foyer pour adultes handicapés Guette-Soleil, à Auxerre, et a parlé d'un *« comité départemental bunkérisé »*. Il a évoqué l'éventualité pour la Fédération APAJH de se constituer partie civile.

ALLER VITE

Mais la suspension ou la radiation seront sans effet immédiat sur l'agrément de gestion donné à l'association départementale présidée par Georges Decuyper, qui entend poursuivre ses activités. Cet agrément est accordé par les autorités de tutelle, sous forme d'un arrêté préfectoral pris en concertation avec le ministère chargé des affaires sociales. Elisabeth Guigou a d'ailleurs reçu, lundi 8 janvier au matin, le président de la Fédération APAJH pour aborder ce sujet. Fernand Tournan a réitéré la demande de sa fédération de se voir directement confier la gestion des établissements gérés jusqu'ici par son comité de l'Yonne. Il semble que les autorités soient partagées entre le désir d'aller vite en retirant au comité APAJH de l'Yonne son agrément et le souci de fonder cette décision sur les premiers résultats de l'enquête administrative confiée à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales.

Pour sa part, l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) a demandé, lundi 8 janvier, la convocation d'une table ronde réunissant les ministères, les parlementaires et les organisations concernées.

Paul Benkimoun et Franck Johannes

A Redon, déjà sinistrée par les crues en 1995, l'inaction des élus et des pouvoirs publics est décriée

« Il n'y a pas de pluie de droite ni de pluie de gauche », tempère le maire, Alain Madelin

Alors que le premier ministre devait se rendre mardi 9 janvier à Redon, les habitants de la sous-préfecture d'Ille-et-Vilaine attendent la décrue pour constater l'ampleur des dégâts. Déjà touchés en 1995, les riverains ont le moral en écharpe, tandis qu'une polémique se développe sur l'impuissance de l'action publique face aux risques récurrents d'inondations dans cette ville située à la lisière de trois départements.

REDON
de notre correspondante régionale

« On se sent sales, on se sent pauvres », commente la dame sur le perron de sa demeure bourgeoise,

REPORTAGE
Sur les quais se croisent sans relâche camions militaires, pompiers et curieux avec Caméscope

pourtant bien belle. Elle soupire, puis sourit tout de même courageusement. L'eau lèche ses pieds. Seul émerge de son jardin un rosier en fleurs D'ordinaire, la Vilaine croise le canal de Nantes à Brest non loin de là, mais, ces jours-ci, tous deux ont uni leurs forces pour s'imposer dans tout le quartier. La topographie s'en trouve bigrement changée. Une péniche côtoie un panneau publicitaire, un stop, un lampadaire.

Un jeune homme explique qu'il a *« toujours eu l'amour de l'océan »*, tout en détachant son Zodiac amarré à une grosse poubelle. C'est pour cela qu'il s'est engagé au sein de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Arrivé entre deux rangées d'immeubles, il doit descendre et pousser le bateau en évitant les parpaings destinés, entre autres, à surélever les meubles que la crue a disséminés. Le plus impressionnant, raconte-t-il, est de circuler à la tombée de la nuit, dans les immenses hangars des zones industrielles, en se demandant ce qu'il peut bien y avoir sous la surface glauque.

Mais, en ce lundi, quatrième jour d'inondations à Redon (Ille-et-Vilaine), il fait grand soleil et le moral est plutôt bon car, depuis le matin, le niveau des eaux baisse. Lentement : 2 centimètres à l'heure en moyenne ; il devrait rester encore beaucoup d'eau lors de la venue de Lionel Jospin, prévue mardi après-midi à Redon et prolongée par un déplacement à Quimper (Finistère). D'autant que le retour de la pluie est, hélas, annoncé au même moment. Pour l'heure, nulle trace de panique dans la ville d'Ille-et-Vilaine. Sur les quais, se croisent sans relâche des camions militaires et des véhicules de pompiers, des sauveteurs de la Croix-Rouge et des curieux munis de Caméscope. Collégiens et lycéens ne sont toujours pas invités à retourner en classe. Dans les quelques rues commerçantes épargnées, les habitants ne parlent que de cela et parviennent même à plaisanter. *« Ça va ? – Ça baigne, mais je n'ai pas de chauffage. »* Deux retraités décident d'aller noyer ce trop-plein d'eau au café du coin. Il faut bien souffler un peu avant que la décrue ne laisse constater l'ampleur des dégâts. Ensuite viendra probablement le découragement : *« Les murs restent froids pendant des semaines et les maisons sentent si fort l'humidité... »*, se souvient un riverain qui a déjà connu pareille situation en 1995.

« GRANDS DIZOUS, P'TITS FAIZOUS »

Des banderoles sont apparues sur plusieurs ponts. *« Grands dizous, p'tits faizous »*, attaque l'une d'elles en style local, pour dénoncer le manque d'actions contre les inondations pendant les cinq dernières années. Ces piques laissent de marbre le maire (DL) de la ville, Alain Madelin. Il énumère les travaux entrepris depuis son élection en 1995 et estime que *« les leçons des dernières crues ont été tirées, les secours aux personnes se sont améliorés »*. Il persiste : *« A ce niveau de crue-là, il n'y a pas de remède. »* N'en déplaise à ses administrés. Ces derniers sont tellement habitués à voir leur maire happé par sa carrière nationale qu'ils s'offusquent modérément de ce constat d'impuissance. Le président de Démocratie libérale a fait savoir depuis longtemps qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat dans la sous-préfecture d'Ille-et-Vilaine.

L'ancien maire (PS), Pierre Bourges, ne souhaite pas attiser la controverse. Ces banderoles, rapporte-t-il, sont le fait d'un comité de sinistrés de 1995 mécontents. *« Il faut d'abord apaiser les gens afin d'éviter la psychose de la pluie, puis reprendre calmement le dialogue »*, estime-t-il. Redon souffre de sa situation, à la frontière de trois départements, qui n'aide pas à coordonner l'action publique dans un domaine aussi complexe que l'hydrologie.

Quant à M. Madelin, il souhaite aborder des projets d'aménagement de la Vilaine avec le premier ministre. *« On pourrait élargir le fleuve ou creuser un canal de dérivation, ce qui coûterait 600 millions de francs*, avance-t-il. *Si certains veulent en faire un élément de campagne électorale, je répondrai : "Qu'ont fait les pouvoirs publics ?" Je ne souhaite pas polémiquer. Il n'y a pas de pluie de droite ni de pluie de gauche ! »*

Martine Valo

Entre hôtel et prison, un nouveau centre pour les étrangers refoulés à Roissy

LE BÂTIMENT est beau comme un hôtel formule 1. Une boîte rectangulaire de 3 500 m² sur deux niveaux, faite de béton blanc jaune et orange et de tôle ondulée, qui jouxte les locaux de l'entreprise Servair dans la zone de fret. La nouvelle zone d'attente de l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle, où seront désormais maintenus les étrangers dont l'entrée sur le territoire est refusée, pourrait presque donner le change. N'étaient la double rangée de grillage de 4 mètres de haut et les cars de CRS qui stationnent devant.

Lors de la visite organisée par le ministère de l'intérieur pour l'inauguration des locaux, lundi 8 janvier, le ton se faisait forcément admiratif. Tous les détails architecturaux ont été donnés sur ce nouveau bâtiment, dont l'ouverture est prévue le 10 janvier. L'architecte, Danièle Damont, expliquait son souci *« d'amener un peu de soleil grâce aux couleurs »*. Les agents de la police aux frontières (PAF) s'émerveillaient devant leurs bureaux neufs, et le ministre, Daniel Vaillant, ne tarissait pas d'éloges devant l'*« éclairage zénithal »* de l'intérieur.

Des chambres pour familles, femmes seules ou mineurs isolés ont été prévues. Cuisines, salle de jeux pour les enfants, infirmerie, salle de détente, sanitaires en cabines, nombreux postes de téléphone, insonorisation et climatisation... Tout semble avoir été pensé pour rendre les locaux pratiques. Jusqu'au mini-square avec toboggan coincé derrière les grilles, pour les enfants retenus avec leurs parents. *« On peut être fier du travail vite accompli »*, fanfaronnait le ministre.

JUSQU'À 180 PERSONNES

Pourtant, une désagréable sensation d'enfermement saisit le visiteur devant les meubles scellés au sol, les fenêtres condamnées, les lourdes portes à fermeture automatique qui bloquent l'accès du sas d'entrée... La Zapi (zone d'attente pour les personnes en instance) pourra accueillir jusqu'à 180 personnes. Un *« progrès »* comparé aux 125 places qu'offrait l'hôtel Ibis, sans cesse surpeuplé. Le ministre veut croire que cela suffira à loger tous les étrangers arrivant à Roissy sans papiers en règle. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis 1996, passant de 3 779 à plus de 15 000 en 2000. L'hôtel Ibis sera donc *« rendu à sa vocation première »* mais le centre du Mesnil-Amelot (72 places), ouvert en catastrophe en juillet 2000, restera disponible *« au cas où »*.

Daniel Vaillant a tenu à rappeler que la politique de la France ne changera pas car *« aucun pays au monde n'admet systématiquement les étrangers qui arrivent sur son territoire »*. La loi Chevènement sur l'immigration prévoit des *« prestations hôtelières »* dans les zones d'attente. C'est dans cette optique que le nouveau centre a été construit. Mais les pouvoirs publics continueront à *« veiller à la maîtrise des flux migratoires, qui est un devoir pour le gouvernement »*, a martelé le ministre. La procédure de maintien est donc améliorée mais elle ne sera pas réformée. Pour gagner en efficacité, la Place Beauvau a même prévu de déplacer les séances du tribunal de Bobigny traitant de la prolongation du maintien dans la zone d'attente. Les locaux *ad hoc* sont construits et n'attendent plus que le feu vert du ministère de la justice, jusque-là opposé à ce transfert. *« Le plus tôt possible »*, souhaite le cabinet de M. Vaillant.

Sylvia Zappi

Septième cas de légionellose et deuxième décès à l'hôpital Pompidou

UN SEPTIÈME CAS *« suspect supplémentaire et probable »* de légionellose a été décelé à l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), a annoncé, lundi 8 janvier, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il concerne une femme de soixante-quinze ans, décédée le 24 décembre après une intervention de chirurgie cardiaque, ce qui porte à deux le chiffre des morts parmi les cas probables de cette épidémie. Le professeur Jean-Yves Fagon, président du comité médical consultatif de l'hôpital, a précisé que la septuagénaire est morte *« sans qu'il soit possible d'établir si le décès est lié à la bactérie »* ou à la gravité de son état. Des prélèvements effectués chez cette femme de son vivant, le 21 décembre, ont permis, après mise en culture en laboratoire, de retrouver la légionelle.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un homme de vingt et un ans, meurtrier de son petit frère âgé de neuf ans**, puis d'une adolescente de quatorze ans, a été mis en examen et écroué, lundi 8 janvier, à Toulouse. Interpellé samedi, l'individu a reconnu avoir tué à coups de couteau Steven, l'un de ses trois petits frères, au cours d'une dispute. Il a ensuite tué de quatorze coups de couteau au thorax Erika, la filleule de sa mère.

■ **RACISME : un homme de dix-huit ans, poursuivi pour avoir traité un passant de *« sale juif »*,** a été condamné, lundi 8 janvier, à un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Le prévenu devra en outre verser 1 000 francs de dommages et intérêts à la Licra, qui s'était constituée partie civile.

■ **ÉDUCATION : les parents de Benjamin Duwelz, un enfant de dix ans retrouvé pendu,** étranglé par un essuie-mains dans les toilettes de son école en novembre 1995 à Clichy-sous-Bois (*Le Monde* du 18 mai 2000), ont créé une association afin d'alerter les parents au sujet du *« jeu du foulard »* qui sévit dans certaines écoles. « SOS Benjamin » demande qu'une action de prévention soit menée avec l'éducation nationale.

■ **AMIANTE : le tribunal administratif de Paris devait examiner, mardi 9 janvier**, la requête en référé de fermeture du campus de Jussieu déposée par le Comité anti-amiante Jussieu. Le comité avait demandé le 26 juin au préfet de police de Paris de fermer les locaux universitaires pour des raisons de sécurité, évoquant *« plusieurs dizaines d'infractions majeures en matière de sécurité incendie »*. Le préfet n'avait pas donné suite.

■ **SANTÉ : l'épidémie de grippe qui se développe en France** depuis la mi-décembre gagne l'ensemble du territoire à partir de l'Ouest. Au 31 décembre, le service de surveillance comptabilisait 246 cas par semaine pour 100 000 habitants.

Avertissement.

Vous possédez un téléviseur Sony grand écran KV-36FS70 (diagonale d'écran : 92 cm) et son meuble SU-36FS70. Lors de contrôles effectués par notre service qualité, nous avons détecté un lot de quelques meubles susceptibles de comporter des soudures défectueuses qui pourraient entraîner la chute du téléviseur. Sony a décidé de contrôler tous les meubles qui ont été commercialisés et de les remplacer si nécessaire.

Si vous êtes en possession d'un tel meuble, contactez nos conseillers du lundi au samedi de 9h à 19h, en composant le : 0 810 85 90 95 (prix appel local).

Ou transmettez-nous vos coordonnées par mail à l'adresse suivante :
operation.meuble@eu.sony.com

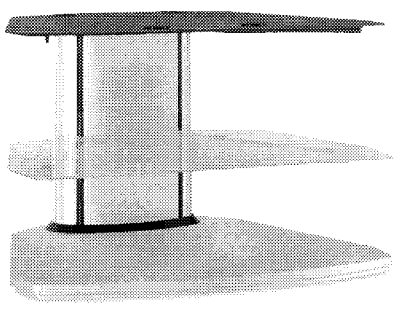

NB : Cette opération ne concerne que le meuble SU-36FS70 dont la photo se trouve ci-dessus.

SONY

Sony France S.A. - 20/26, rue Morel 92110 Clichy - 712 034 860 RCS Nanterre - Capital : 549 480 820 F.

Le grand débat sur l'aménagement des sites libérés dans Paris

En mettant sur le marché des terrains exceptionnels, les propriétaires, comme les Hôpitaux de Paris ou la SNCF, cherchent à en tirer le meilleur profit. Difficile, alors, de mener une politique de mixité sociale des logements ou d'implantation d'espaces verts. C'est un des enjeux des élections municipales

LA POLÉMIQUE sur le devenir des terrains de l'ex-hôpital Laennec, 3,8 hectares dans le 7e arrondissement de Paris, a démontré la difficulté d'aménager les emprises qui se libèrent dans la capitale. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a fini par vendre ces terrains à un promoteur immobilier spécialiste des réalisations de standing, la Cogédim (*Le Monde* daté 17-18 décembre 2000). Pourtant, certains élus de gauche, et même le gouvernement, avaient signifié leur hostilité à ce projet (*Le Monde* du 20 octobre 2000).

La Cogédim va donc aménager, quasiment à sa convenance, dans le quartier le plus huppé de la rive gauche, un espace qu'elle a acheté 530 millions de francs : *« Un prix largement sous-évalué »*, selon Gisèle Moreau, conseillère (PCF) de Paris. *« Une vente effectuée dans la précipitation »*, pour Jean-Félix Bernard, conseiller régional (Verts), élu au conseil d'administration de l'AP-HP, qui avait demandé, au nom de Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional, un report de cette vente jusqu'au lendemain des élections municipales de mars 2001.

L'accord final entre la Cogédim et l'AP-HP ne se distingue guère du projet qui avait provoqué un échange de courriers assez vifs entre le maire de Paris, Jean Tiberi, président de droit de l'AP-HP, et le premier ministre. Le nouveau protocole intègre seulement un programme plus contraignant de logements sociaux. Dans un arrondissement qui n'en compte qu'une proportion de 0,28 %, la construction d'une centaine d'appartements pour familles aux revenus modestes est devenue un symbole : c'est la première application à Paris, sinon de la lettre, du moins de l'esprit de la toute nouvelle loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, qui vise à établir dans les villes de plus de 1 500 habitants en Ile-de-France, 3 500 ailleurs, une véritable mixité sociale, avec 20 % de logements aidés.

Quelques dizaines d'hectares bientôt disponibles

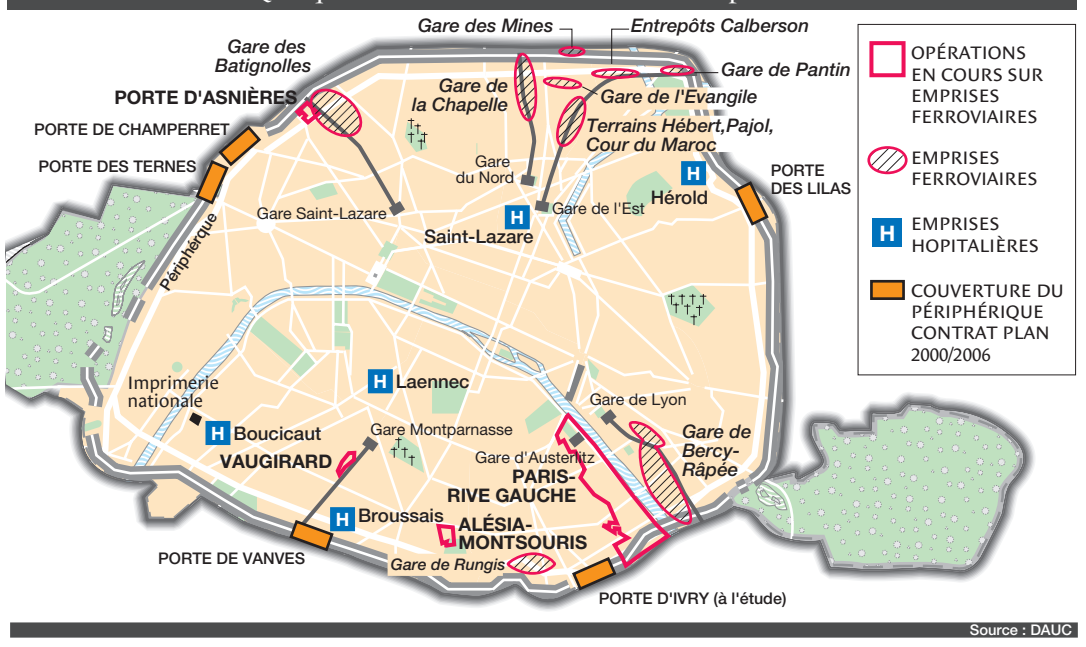

Source : DAUC

NE PAS FAIRE LES MÊMES ERREURS

La Cogédim devra cependant tenir compte dans son projet final du futur plan de sauvegarde et de mise en valeur du 7e arrondissement, en raison de la présence de bâtiments historiques et de jardins. Le promoteur construira également un centre d'accueil gériatrique et accepte d'accueillir l'Institut d'études politiques (Sciences-po)...

D'autres dossiers risquent fort de provoquer des polémiques de même nature. Pour poursuivre l'autofinancement de l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), l'AP-HP va vendre dans les prochains mois de nouveaux terrains dans les 14e et 15e arrondissements, à la suite du départ des services de Broussais et de Boucicault vers l'HEGP. L'Imprimerie nationale pourrait quitter bientôt le 13e arrondissement et libérer ainsi plusieurs hectares. Dans les années qui viennent, les vastes emprises que devrait vendre la SNCF sont convoitées par la Ville et pourraient, elles aussi, faire l'objet d'aménagements importants.

Or les parti-pris urbanistiques retenus pour les plus grandes opérations engagées ces dernières années dans la capitale ont montré leurs limites. Après les erreurs commises dans les quartiers de la porte d'Italie ou de la place des Fêtes, la ZAC Paris-Rive gauche n'en finit pas de susciter l'hostilité des associations et d'une partie des élus. Ceux-ci stigmatisent la part trop importante de bureaux dans le programme initial et le choix d'une construction sur dalle, à l'origine de surcoûts importants et de problèmes de sécurité. Même le nouveau quartier de Bercy, construit autour d'un nouveau parc, au bord de la Seine, connaît des difficultés : ses habitants dénoncent à la fois le manque d'équipements et les nuisances nocturnes.

« LAISSER UN TÉMOIGNAGE »

Après qu'en pleine polémique avec le gouvernement, M. Tiberi s'était dit *« prêt à préempter »* les terrains de Laennec, mais pour seulement 250 millions de francs, à charge pour l'Etat d'apporter la différence, la direction de l'aménagement urbain et de la construction (DAUC) de la Mairie de Paris a poursuivi sa réflexion sur le visage des nouveaux quartiers de demain. *« Aménager Paris comporte à la fois des contraintes et des enjeux,* résume Jacques Marvillet, directeur de la DAUC. *Autant pour les terrains des hôpitaux que pour ceux de la SNCF, nous devrons prendre en compte plusieurs projets, que ce soit la modernisation des universités parisiennes ou l'éventuelle organisation des Jeux olympiques en 2008. En même temps, il nous faut imaginer des lieux qui deviendront une extension naturelle de la ville et qui répondent aux besoins des habitants en matière d'équipements et d'espaces verts. Sans oublier que chaque époque se doit de laisser un témoignage de son architecture. »*

Dans l'équipe de campagne de Bertrand Delanoë, le candidat du PS à la Mairie de Paris, on réfléchit aussi à l'usage qui pourra être fait des emprises qui vont se libérer à l'intérieur du périphérique : *« Il faudra d'abord commencer par aérer Paris, en créant des espaces verts plus accessibles que ceux qui existent aujourd'hui. Il faudra ensuite tenir compte d'un certain nombre de contraintes : la construction de logements sociaux de qualité, la création architecturale. »* Mais, au PS, on sait que, beaucoup plus que sur les emprises qui vont se libérer dans les années à venir, ce sont les boulevards des Maréchaux qui vont être le *« grand chantier de demain dans la capitale »*, avec l'arrivée possible du tramway.

Si, à droite comme à gauche, un consensus se dessine sur la nécessité de l'ouverture de nouveaux espaces verts dans la capitale, ce sont les écologistes qui, logiquement, vont le plus loin dans ce domaine. Pour Jean-François Blet, candidat Vert dans le 19e arrondissement, et responsable de la commission urbanisme dans l'équipe d'Yves Contassot, chef de file des Verts dans la capitale, *« il faut faire de grands parcs urbains paysagers sur toutes les emprises qui se libèrent dans Paris. Va-t-on continuer à densifier la ville ? »* Une idée qui fait son chemin d'un bout à l'autre de l'échiquier politique puisque tous les partis s'accordent aujourd'hui pour vouloir faire des emprises de la SNCF et d'une éventuelle couverture des voies dans le quartier des Batignolles le grand parc qui manque cruellement à cette partie du 17e arrondissement.

Christophe de Chenay

Yves Lion, architecte urbaniste

« Il faut assumer l'héritage urbain »

« Un certain nombre d'urbanistes – dont vous faites partie – remettent aujourd'hui en question les outils traditionnels de l'aménagement urbain, notamment les fameuses ZAC. Pourquoi ce tournant ?

– Les zones d'aménagement concertées, les ZAC, sur lesquelles nombre de grandes opérations d'urbanisme s'appuient, sont, initialement, des montages juridiques qui permettent tous les types d'aménagement. Ce sont des outils fonciers qui ont l'avantage d'être homogènes. Au fil du temps, les ZAC, plus ou moins maîtrisées par les architectes et les urbanistes, ont fini par engendrer un style devenu système qui montre aujourd'hui ses limites.

» Ce système fonctionne, en effet, sur le principe de la page blanche. Il a du mal à accueillir l'existant, à faire place aux demandes, à prendre en compte la parcelle, c'est-à-dire l'histoire du sol et de son occupation humaine. Beaucoup de terrains urbains, ceux de Paris entre autres, ont la chance d'avoir une véritable constitution. Même dans l'urbanisme du quartier de la Plaine-Monceau, que l'on pourrait croire sorti du cerveau d'Haussmann, on peut encore lire dans son découpage les anciennes parcelles viticoles. Autant de contraintes, dira-t-on, qui compliquent le travail des architectes et des urbanistes. Sans doute. Mais ces difficultés supplémentaires agissent aussi comme des garde-fous. Elles obligent à prendre en compte la complexité. Elles permettent au maître d'œuvre de donner du caractère et du sens à l'aménagement médité.

– Cette approche nouvelle a-t-elle émergé du terrain ?

– Oui, bien sûr. Dans la ZAC Alésia-Montsouris, où il n'existait pas de parcellaire – c'était un ancien terrain de la RATP –, il a fallu adosser certains immeubles nouveaux aux murs pignons de la rue d'Alésia. A Boulogne-Billancourt, le problème de l'île Seguin, posé de manière tonitruante, a finalement obligé les aménageurs à prendre en compte l'histoire du terrain et la géographie du site, qu'ils avaient négligées. Si la ZAC Bercy est plutôt réussie, c'est parce que, au lieu de couper les grands platanes et de faire disparaître toute trace des anciens chais, on a conservé une partie de cette mémoire, parfois même de manière un peu kitsch. Du coup, la dimension du parc, purement locale au départ, est devenue régionale. L'héritage du lieu a engendré un urbanisme pittoresque, à la limite de l'artifice puisqu'on construit de nouveaux *sheds* pour y caser des bistrots "à l'ancienne". Mais l'artifice fait aussi partie de l'héritage. En revanche, dans la ZAC Paris-Rive gauche, on a certes gardé quelques traces du passé, mais en gommant leur environnement : les abords des anciens Frigos ont été rasés, les silos des Grands Moulins ont été détruits, et l'usine de la Sudac amputée des deux tiers. On a ainsi coupé les racines de ce patrimoine devenu alibi.

YVES LION

– Ce respect n'engendre-t-il pas de nouveaux problèmes ?

– Sans doute. L'intégration de ces vestiges, de cette mémoire, demande plus de temps, plus de travail et supprime un certain effet d'annonce. Enfin, si le réaménagement d'une zone peut s'appuyer sur un grand équipement, celui-ci n'est pas toujours suffisant. En dépit du Centre Pompidou, grande réussite architecturale autant qu'urbaine, il faudra un jour se pencher de nouveau sur le quartier des anciennes halles, indigne aux yeux de tout le monde. Ici, la logique de la technique a engendré une architecture orthopédique désastreuse et un urbanisme indigent. Or les Halles sont devenues, grâce à ses lignes de métro et de RER, le centre d'une mégapole de onze millions d'habitants.

– Il y a donc une proposition alternative à la *tabula rasa* de la ZAC ?

– Oui, il faut assumer l'héritage urbain, même s'il n'est pas fameux. La dimension patrimoniale peut exister non seulement à travers des bâtiments, mais aussi à travers une implantation. Par exemple, l'actuel système pavillonnaire de l'hôpital Broussais aura certainement un rôle à jouer dans son réaménagement futur. Il faudra aussi prendre en compte l'enceinte des anciens établissements hospitaliers pour assurer une meilleure porosité avec les terrains environnants et ne pas créer une ville dans la ville – une ville privée.

» La notion de ZAC multisites peut se développer, c'est-à-dire devenir un instrument juridique et urbanistique commun sur des terrains dissociés. Il faut aller voir la rue Marcel-Duchamp, dans le 13e arrondissement de Paris, les rues de la Vilaine, à Rennes, ou les bords de l'eau à Zaandam, au nord d'Amsterdam, et, en règle générale, pratiquement tout ce qui se passe en Hollande. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

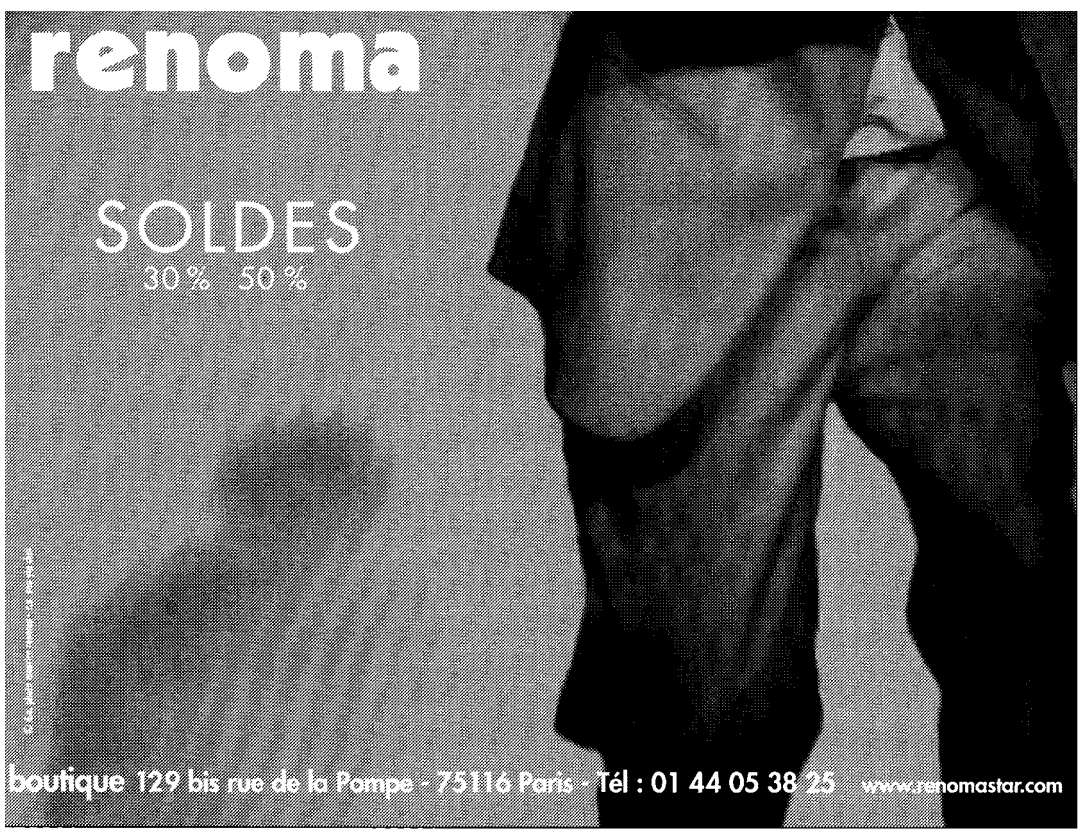

Faute de réglementation, la chasse en Guyane menace les espèces rares

Les autorités réfléchissent à un contrôle adapté

CAYENNE
de notre correspondant

Peut-on demander à un Amérindien ou à un Noir marron qui chasse au cœur de la forêt amazonienne, avec comme souci premier de nourrir sa famille, de passer l'examen du permis de chasse métropolitain ? Le législateur a tranché : le titre 2 du code rural, consacré à la chasse, exclut la Guyane de son champ d'application. Cette région équatoriale est le seul département français qui déroge à la règle.

La récente loi Voynet ne revient pas sur cette spécificité. Depuis 1968, l'activité est toutefois réglementée par une série d'arrêtés préfectoraux fixant des quotas par sortie de chasse. Il a fallu attendre 1986 pour qu'un arrêté ministériel détermine une liste d'espèces protégées, interdites à la vente et à l'exportation. Un texte de 1975 stipule notamment que le chasseur n'a pas le droit de détruire ou de colporter plus de deux *maïpouris* (tapirs) ou deux *pakiras* (pécaris), cinq *packs* ou agoutis, dix pièces de gros gibier à plume et vingt pièces de petits oiseaux tels que les bécasses ou les bécassines. Mais ce texte n'est plus adapté : sur la bande côtière, lieu de vie de la majorité de la population, où la pression de la chasse est la plus importante, certaines espèces comme le singe atèle ou le tapir ont pratiquement disparu.

De plus, de nouvelles routes ont été réalisées, certaines s'enfonçant dans la forêt, comme le tronçon guyanais de la Panaméricaine atlantique, et ce sont autant de nouvelles zones accessibles pour les chasseurs. Dans les secteurs encore isolés, les Amérindiens, qui chassaient encore à l'arc à la fin des années 1980, utilisent aujourd'hui presque tous le fusil. Autant de facteurs qui ont fait évoluer les quantités de gibier disponibles.

De l'aveu même de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) en Guyane, les textes actuellement applicables sont insuffisants pour gérer durablement la faune. Avec trois agents pour un territoire de neuf millions d'hectares, grand comme l'Aquitaine, la marge de manœuvre de l'ONCFS est très limitée : difficile de mettre la main sur les contrevenants.

L'idée d'un contrôle de la chasse commence à faire son chemin, mais avec la spécificité guyanaise : *« Il n'est pas concevable d'avoir ici une réglementation aussi centralisée que celle qui existe en métropole. Il serait donc inapproprié de transposer ici, en l'état, les textes nationaux »*, reconnaît Eric Hansen, chef de groupement Antilles-Guyane de l'ONC.

Une étude réalisée à la demande de la direction régionale de l'environnement a analysé la législation en vigueur sur le reste du continent sud-américain : la Guyane est, et de loin, la lanterne rouge dans la région. Le Surinam a instauré un permis de chasser et des saisons de fermeture en fonction des périodes de reproduction des animaux. Le Brésil, l'Equateur ou la Bolivie ont opté pour une politique protectionniste qui interdit toute chasse ou tout commerce de faune sauvage.

Ce territoire grand comme l'Aquitaine compte trois agents pour neuf millions d'habitants : difficile d'attraper les contrevenants

Pour tenter de trouver la formule la plus adaptée au contexte guyanais, il reste aussi à trouver des interlocuteurs parmi les chasseurs locaux. Une première « société de chasse de Guyane » vient de voir le jour. Ses membres ont défini leurs objectifs : instaurer le dialogue avec les autorités préfectorales et, surtout, s'opposer à toute loi en Guyane qui n'aurait pas été acceptée par les intéressés.

Stéphane Urbajtel

Dans les pas d'Alfred Sirven

Après deux mois et demi de traque, les policiers français chargés de retrouver Alfred Sirven à Manille restent bredouilles. Notre envoyé spécial aux Philippines, Erich Inciyan, s'est lancé sur la piste de « Sir Alfred » pour tenter de repérer les petits cailloux blancs qui jalonnent sa fuite

ALFRED SIRVEN a donc franchi le millénaire en liberté. Lancés à ses trousses aux Philippines, les policiers français ont réveillonné, eux, dans une voiture de surveillance garée près d'une maison de Manille où le fugitif était susceptible d'avoir trouvé refuge. Toujours bredouilles. Depuis leur arrivée sur l'archipel, ils ont souvent cru toucher au but, affirmant même avoir manqué de peu l'interpellation de l'homme-clé de l'affaire Elf, le 16 décembre 2000, dans une banlieue de la capitale. Mais les envoyés spéciaux des juges parisiens ont dû déchanter. Après deux mois et demi de vaines recherches, leur unique consolation se teinte d'amertume : à soixante-quatorze ans (il devait les fêter le 6 janvier), Alfred Sirven mène désormais une existence d'homme traqué, réduit à disputer une éprouvante partie de cache-cache qui l'a conduit à changer d'adresse au moins trois fois depuis le mois d'octobre.

Même s'il possède peu de points communs avec le Petit Poucet du conte, l'ancien directeur des affaires générales d'Elf-Aquitaine (1989-1993) a en effet – involontairement – semé dans sa course une traînée de cailloux qui paraissent désormais permettre aux policiers de le talonner. Dans ce jeu de piste, une coquette maison du quartier de Quezon City était passée inaperçue. A deux heures d'embouteillages du centre de Manille, dans une zone résidentielle habitée par la moyenne bourgeoisie, la demeure est l'une des caches potentielles d'Alfred Sirven. Elle a été acquise par son ancienne gouvernante philippine, devenue sa compagne d'exil, Vilma Medina. Ce fuyard peu ordinaire dispose de bottes de sept lieues d'un genre sonnant et trébuchant : les millions de francs, dont il est soupçonné d'avoir orchestré le détournement au préjudice du groupe Elf. Le millionnaire en cavale s'est aussi assuré la complicité de la famille de Vilma, qui, depuis trois ans, loge ses proches parents dans une dizaine de maisons achetées du nord au sud de l'archipel.

C'est grâce à l'un de ces petits cailloux abandonnés en chemin par le couple de fugitifs que leur dernier domicile connu a pu être découvert, au gré d'une enquête indépendante des investigations policières : ayant subi une opération chirurgicale bénigne au Saint Luke's Medical Center de Quezon City, en mars 2000, Vilma Medina avait réglé une facture médicale ; le document, rempli sous le faux nom de Victoria Margallo, mentionnait les coordonnées de la maison de Quezon City. Les enquêteurs français ont confirmé, sur place, que l'endroit constitue l'un des points de chute d'Alfred Sirven, où il a séjourné au cours de l'année 2000 et où il serait susceptible de retourner. Selon leurs observations, la maison serait à présent fréquentée par des familiers de Vilma, membres du noyau dur – une dizaine de personnes – assurant la clandestinité de son protégé.

Vue de l'extérieur, la demeure paraît sans prétention et bien en deçà du train de vie auquel pourrait prétendre l'ancien numéro deux d'Elf, s'il a gardé pour lui les sommes aujourd'hui recherchées par les juges français et suisses. Mais elle a l'avantage de la discrétion, donnant sur une ruelle peu passante et dépourvue de commerces, où l'intrus se fait vite repérer. Elle illustre aussi très concrètement les difficultés de la traque policière : les deux étages de la bâtisse se cachent des regards derrière de hauts murs blancs dotés de fenêtres grillagées. Les portes du garage s'ouvrent rarement, laissant le passage à des véhicules de marques japonaises dont les vitres teintées – communes à toutes les voitures particulières de Manille – dissimulent le visage des occupants.

Dans les bureaux du Barangay Captain (les services administratifs locaux), on assure qu'aucun Occidental ne séjourne dans le micro-quartier de Quezon City, où est située la maison. Pas plus qu'au poste de police le plus proche, les photographies d'Alfred Sirven et de Vilma n'y évoquent des visages connus. Des cartes de crédit téléphoniques retrouvées dans une poubelle de la villa attestent que ses habitants utilisent un de ces téléphones mobiles qu'on peut ici acheter sans laisser d'identité – un appareil peu propice aux écoutes téléphoniques. La maison de Quezon City fait enfin l'objet d'une surveillance assez lâche : les policiers français sont prévenus des allées et venues par un informateur local, chargé de les alerter en cas de mouvements suspects ; eux-mêmes effectuent des planques épisodiques, dans leurs deux voitures de location dont ils rallument régulièrement le moteur pour activer la climatisation.

LES enquêteurs sont certes convaincus qu'Alfred Sirven s'est fondu dans la masse des quinze millions d'habitants qui peuplent le Grand Manille. Mais comment surveiller tous les domiciles susceptibles de l'abriter, interrogent-ils, sans cacher que d'autres refuges leur sont sans doute inconnus ? Les moyens d'enquête à leur disposition sur le territoire philippin sont des plus réduits. Interdiction leur est faite de procéder à une interpellation ou à une perquisition, de poser une écoute téléphonique ou une balise électronique sous une voiture, de vérifier un compte, dans un pays où le secret bancaire est fort bien gardé. Les policiers français sont aussi dépourvus d'armes, dans un pays où des pancartes clouées à l'entrée des lieux publics recommandent de laisser son revolver au vestiaire – et alors qu'Alfred Sirven serait lui-même protégé, dit-on, par des gardes du corps.

La traque présente aussi la particularité de mettre aux prises le chef des policiers français envoyés à Manille, le commissaire Pierre Goujard, avec l'une de ses vieilles connaissances, Vilma Medina. Le policier avait croisé sa route au début des années 90, lors de dîners dans la communauté philippine à Paris. Marié à une Philippine et fréquentant le pays depuis 1986, M. Goujard précise que la jeune femme n'était pas recherchée et qu'il ignorait ses liens avec Alfred Sirven. Du moins cette familiarité avec les milieux philippins lui a-t-elle permis d'apprendre, à la mi-octobre 2000, que la meilleure amie de Vilma, une cadre de la Philippines National Bank à Paris, projetait de s'envoler vers Manille. Transmise à la brigade financière, chargée de l'affaire Elf, l'information aurait pu conduire au refuge philippin de Vilma. Mais un loupé policier l'a empêché : pour connaître la date du déplacement, un enquêteur de la brigade financière a adressé une réquisition au bureau parisien de la compagnie aérienne sur laquelle devait voyager la jeune femme, la Cathay Pacific. Un employé de la Cathay en a averti la jeune femme, qui a annulé son voyage, au grand dam de la mission policière arrivée à Manille le 24 octobre pour la prendre en filature.

> Ce fuyard peu ordinaire dispose de bottes de sept lieues d'un genre sonnant et trébuchant : les millions de francs, dont il est soupçonné d'avoir orchestré le détournement au préjudice du groupe Elf

Depuis cet échec, les enquêteurs français se sont installés dans un bureau de l'ambassade de France, au seizième étage d'un gratte-ciel qui domine Manille, où une moitié de l'équipe a assuré une permanence pendant les fêtes de fin d'année. Outre M. Goujard, attaché du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) aux Philippines de 1994 à 1997, le groupe se compose du commissaire Yves Delabrousse, responsable régional du SCTIP à Singapour, et de deux officiers de la sécurité publique et des renseignements généraux précédemment affectés à Manille. Il leur revient de rattraper le retard initial. Dès le second semestre 1999, *Paris-Match* avait publié des informations précises sur la fuite d'Alfred Sirven dans l'archipel au côté de Vilma ; l'hebdomadaire détaillait leur existence paisible dans une autre maison de Quezon City, dans un lotissement privé nommé BF Homes, où un « Sir Alfred » bien tranquille se promenait à pied et fréquentait la piscine du Club House.

Les présomptions s'étaient muées en certitudes en mars 2000, quand le National Bureau of Investigation (la police judiciaire philippine) avait livré la première preuve concrète d'une présence du fugitif : une photo d'identité d'Alfred Sirven saisie chez un photographe proche de la maison de BF Homes, aujourd'hui occupée par une fille de Vilma et aux abords de laquelle les vigiles font promptement déguerpir les curieux. Dans les parages, on remarque aussi un club de gymnastique, Elite Fitness, et un salon de coiffure, Elite Salon, dernièrement rebaptisé Couffieure Salon, que Vilma s'était offerts au temps de la tranquillité et où elle ne met plus les pieds.

Un autre loupé, cette fois d'origine philippine, a paradoxalement mis fin à la relative quiétude des fugitifs, au début d'octobre 2000. La Presidential Anti-Organized Crime Task Force, « brigade du chef » locale directement placée sous les ordres du président de la République, Joseph Estrada, avait repéré Alfred Sirven dans une troisième maison de Quezon City, au 44, Chico Street. L'homme observait alors une discrétion proche de la réclusion, dans une maison vraiment sans prétention, dont il sortait apparemment fort peu. Le propriétaire de la demeure mitoyenne indique n'avoir *« jamais vu d'étranger »* à cette adresse, même s'il avait remarqué *« une très forte odeur de cigares »* qui en provenait... La patronne d'une échoppe située juste en face, par ailleurs épouse d'un policier de la PJ philippine, assure reconnaître sur la photographie d'Alfred Sirven le *« vieil homme blanc »* qu'elle avait aperçu dans l'embrasure de la porte d'entrée du 44, Chico Street. L'enquête a, depuis, démontré que la propriété avait été achetée quelques mois plus tôt, comme toujours en argent liquide, au prix de 4 millions de pesos (environ 650 000 francs) par Vilma, alias Victoria Margallo, et qu'elle était habitée par le couple, une domestique et un chauffeur-garde du corps.

Dans la nuit du 7 au 8 octobre 2000, vers 4 heures du matin, un policier de la Presidential Task Force posté en surveillance a affirmé avoir vu cinq ou six voitures – dont certaines identifiées comme appartenant au « clan Medina » – se garer devant la maison puis quitter l'endroit en trombe, prenant de court le fonctionnaire en faction et emportant le couple vers une destination inconnue. La maison n'a pas été perquisitionnée par les policiers philippins – Alfred Sirven étant simplement considéré, ici, comme un étranger en situation irrégulière. Dans une poubelle, ils ont toutefois découvert une boîte vide de cigares Cohiba, les préférés de « Sir Alfred », et le cadavre d'une bouteille de vin de Chinon. Le nom de Vilma Medina apparaîtra dans les fichiers d'un marchand de vins réputé de Manille, Bacchus, où la jeune femme se procurait les bouteilles de ce vin, qu'apprécie son compagnon.

MAIS la maison de Chico Street n'avait pas livré tous ses secrets, comme l'a montré l'enquête des journalistes de *L'Express,* qui ont pu y pénétrer et récupérer des éléments décisifs sur la cavale asiatique d'Alfred Sirven. Publiée fin novembre 2000, une série de photographies le montre en short sur une plage de l'archipel, sous un parasol avec Vilma, ou à table avec des parents de celle-ci, arborant une moustache inédite. Pour les policiers français, arrivés entre-temps à Manille, ces clichés semblent indiquer – grâce aux dates imprimées au verso lors de leur développement – que le fugitif se trouvait dès février 1997 dans la ville de Baguio, une capitale d'été située à 250 kilomètres de Manille, puis en août 1997 à Mindanao, dans le sud de l'archipel. Début décembre 2000, après enquête dans les archives des services philippins d'immigration, l'hebdomadaire a en outre révélé l'existence d'un faux passeport français utilisé aux Philippines par Alfred Sirven, délivré le 21 avril 1998 au nom d'un citoyen français décédé, Robert Lapierre.

Forts de ces éléments, les policiers français ont aussi retrouvé la trace du couple au sud des Philippines, à la mi-octobre, dans deux maisons de Cotabato achetées par Vilma et occupées par des parents de celle-ci. Ils ont la certitude qu'Alfred Sirven y a séjourné quelques semaines après son départ de Chico Street. Ils ont par ailleurs retrouvé le faux passeport philippin de Vilma, au nom de Victoria Margallo, tout en se doutant que le couple bénéficie d'autres documents d'identité falsifiés. Ils disposent aussi d'un relevé de dépenses récentes effectuées sous le nom Victoria Margallo avec une carte de crédit Visa – un moyen de paiement qu'elle ne semble utiliser qu'à l'occasion de déplacements à l'étranger. Opérés au débit de son compte dans une banque de Manille, la Metrobank, ces paiements révèlent des achats à Hongkong, le 28 septembre, puis en Thaïlande, les 2 et 3 octobre 2000. A Bangkok, où elle n'était accompagnée que de son chauffeur, elle s'est ainsi rendue dans une boutique Hermès et a séjourné à l'hôtel Amari Watergate.

> Les enquêteurs sont convaincus qu'Alfred Sirven s'est fondu dans la masse des quinze millions d'habitants qui peuplent le Grand Manille

« Toute fuite a une fin », commente l'un des enquêteurs français de Manille, en remarquant qu'*« une arrestation peut survenir à tout moment »*. Beaucoup dépendra en fait de la coopération des policiers philippins, qui ont levé le pied pendant la période des fêtes, suspendant la surveillance des maisons possiblement occupées par le couple. Le 6 janvier, Alfred Sirven a fêté son soixante-quatorzième anniversaire dans la clandestinité.

Erich Inciyan

Dessin Pancho

L'histoire secrète de Tiananmen

NOUS publions des extraits des conversations entre hauts dirigeants au moment de la crise, telles qu'elles ont été retranscrites dans des comptes rendus confidentiels qui viennent d'être exfiltrés de Chine par un haut cadre du régime. Ce dernier n'est connu que sous le pseudonyme Zhang Liang. Les textes ont été jugés authentiques par deux universitaires américains reconnus, Andrew Nathan et Perry Link, qui en publient des passages dans la revue *Foreign Affairs* (numéro de janvier-février 2001) avant d'en donner une version plus complète dans un volume à paraître sous peu, *The Tiananmen Papers* (Little, Brown). *Foreign Affairs* a diffusé ces comptes rendus sur son site Internet (http ://63.236.1.211/).

Les conversations confirment la confrontation entre le secrétaire général du parti, Zhao Ziyang, et la vieille garde communiste. Celle-ci va forcer Deng Xiaoping, le patriarche du régime, à donner l'ordre de la répression militaire. Contre Zhao, le plus en pointe des conservateurs est le premier ministre Li Peng, fils adoptif de feu Zhou Enlai, un des fondateurs de la Chine communiste.

En mai et juin 1989, le « printemps de Pékin » s'est terminé dans le sang. Le « nettoyage » de la place Tiananmen par l'armée marquait le retour à une dictature communiste figée. Cette décision a été prise au prix d'une crise profonde à la tête du régime. C'est ce que prouvent les compte rendus confidentiels révélés par la revue américaine « Foreign Affairs »

I. Montée des tensions

● La désinformation

25 avril 1989. Depuis dix jours, les manifestations d'étudiants réclamant « la démocratie » se succèdent au centre de Pékin, provoquées par la mort, le 15 avril, de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, Hu Yaobang, un libéral limogé deux ans plus tôt par Deng Xiaoping. Le premier ministre Li Peng se rend chez Deng.

Li Peng : « L'attaque est dirigée directement contre vous et les autres vétérans révolutionnaires prolétariens. »

Deng Xiaoping : « On dit que je dirige tout depuis les coulisses ? »

Li Peng : « Il y a des appels réclamant la démission du gouvernement *(...)*, des appels à instaurer des élections et à réviser la Constitution, à lever les restrictions sur les partis politiques et la presse et à abolir la classification des crimes *« contre-révolutionnaires »*.

Deng Xiaoping : « Ce n'est pas un mouvement étudiant ordinaire. Une petite minorité de gens exploite les étudiants. Ils veulent semer le trouble dans l'esprit des gens, et créer le chaos à travers le pays. C'est un complot bien planifié pour répudier le parti communiste et le système socialiste au niveau le plus élémentaire. »

Le 26 avril, Le Quotidien du peuple*, principale voix du pouvoir, reprend ces mots intégralement dans un éditorial. Le 27 avril, un million de manifestants défilent place Tiananmen pour réclamer que le journal retire ce jugement.*

● Un vétéran hésite

10 mai. Réunion du bureau politique à la veille de l'arrivée en visite officielle de Mikhaïl Gorbatchev.

Yang Shangkun (chef de l'Etat, vétéran) : « Si les travailleurs se soulèvent, nous sommes en grande difficulté. En particulier quand Gorbatchev est là, nous devons faire attention à ce que le peuple sache que le parti et le gouvernement prennent ses revendications au sérieux. Nous ne devons pas laisser les étudiants et les citoyens encombrer le sommet sino-soviétique. »

Zhao exprime son souhait d'une approche modérée, écartée par Li Peng.

Li Peng : « C'est déjà pratiquement l'anarchie dans plusieurs établissements d'enseignement du pays. Il y a des affiches qui calomnient les dirigeants du parti et du gouvernement. On appelle ça la démocratie ? On appelle ça la liberté ? En quoi est-ce que tout cela est différent de la révolution culturelle *[des années 60]* ? Si on laisse les choses continuer comme ça, le pays versera dans le chaos. »

● Tentative de dialogue ou faux-semblants ?

13 mai. Réunion d'urgence du comité permanent (cinq membres) du bureau politique, sans Deng Xiaoping.

Zhao Ziyang : « La grève de la faim des étudiants sur la place *[Tiananmen]* dure depuis quatre jours. Nous avons eu un dialogue avec leurs représentants et leur avons promis de les prendre au sérieux, en leur demandant de mettre fin à leur jeûne, mais cela n'a pas marché. La place est tellement encombrée avec des foules de gens excités, des bannières et des slogans, que les représentants étudiants eux-mêmes reconnaissent qu'ils n'ont guère de contrôle sur la situation. »

Yang Shangkun : « Ces derniers jours, Pékin a été livré à l'anarchie. Les étudiants sont en grève dans tous les établissements. Les employés de certains bureaux sont dans la rue. Les transports et plein d'autres services ne marchent plus... Nous avons un sommet sino-soviétique historique et devrions avoir une cérémonie officielle de bienvenue sur la place Tiananmen, et au lieu de cela nous sommes obligés de la tenir à l'aéroport... »

Zhao Ziyang : « Quand je suis revenu *[d'un voyage en]* Corée du Nord, j'ai appris que l'éditorial *[du* Quotidien du peuple*]* du 26 avril avait provoqué une forte réaction et était devenu une question de premier plan pour les étudiants. J'ai pensé qu'il était préférable de laisser de côté la question très sensible du caractère subversif du mouvement étudiant dans l'espoir que les choses se calment en faisant usage de moyens démocratiques et légaux. Mais le 13 mai, quelques centaines d'étudiants ont commencé une grève de la faim en demandant que l'éditorial soit répudié. Donc, nous n'avons d'autre solution à présent que de réviser cet éditorial du 26 avril et de trouver les moyens de désamorcer ce sentiment de confrontation entre nous et les étudiants afin que la situation retourne à la normale le plus vite possible. »

Li Peng : « Ce n'est pas vrai, camarade Ziyang ! Il est faux de dire que la présentation de l'éditorial du 26 avril visait la majorité des étudiants. Il visait une petite minorité d'individus qui utilisent le mouvement étudiant *(...)* en tirant prétexte de certaines de nos erreurs et des problèmes afin de lancer une lutte politique contre le Parti communiste et le système socialiste, et d'étendre ce combat depuis Pékin au pays tout entier pour créer des troubles à l'échelle nationale. Ce sont des faits indiscutables, cela. Et même si de nombreux étudiants n'ont pas compris l'éditorial du 26 avril, celui-ci a eu son utilité pour exposer cette vérité. »

Zhao Ziyang : « Ce que je vois, moi, c'est que la raison pour laquelle tant d'étudiants se sont joints aux manifestations est qu'ils ne pouvaient accepter le qualificatif de "chaos" pour désigner le mouvement. Les étudiants insistent pour que le parti et le gouvernement proposent une interprétation différente de ce mouvement, et je crois que nous nous devons d'examiner cette question très sérieusement parce qu'il n'y a pas d'autre alternative... »

Li Peng : « Camarade Ziyang, les phrases-clés de l'éditorial du 26 avril ont été tirées des remarques du camarade Deng Xiaoping en personne : *"C'est un complot bien planifié... c'est du chaos... dans le but de répudier le Parti communiste chinois et le système socialiste... le parti et la nation tout entière sont confrontés à une lutte politique de la plus haute importance"*... Voilà ce que le camarade Xiaoping a dit. On ne peut changer cela. »

Zhao Ziyang : « Alors nous devons expliquer la nature réelle du mouvement étudiant au camarade Xiaoping et changer le jugement que le gouvernement porte sur ce mouvement. »

II. Crise ouverte au Parti

● Zhao Ziyang perd la bataille de la loi martiale

Réunion du comité permanent du bureau politique à la résidence de Deng Xiaoping, le 17 mai au matin. Y assistent deux autres vétérans, Yang Shangkun et Bo Yibo.

Zhao Ziyang : « Le plus important dans l'immédiat est de convaincre les étudiants de découpler leur grève de la faim de leurs exigences et de les amener à quitter la place et à rentrer dans leurs campus. Sinon, tout va exploser en un clin d'œil. La situation est hautement tendue. »

Yang Zhangkun : « Est-ce qu'on peut encore dire qu'il n'y a pas eu de dommage porté à l'intérêt national et à celui de la société ? Ce n'est pas le chaos ? Si quelqu'un affirme ici que ce n'est pas le chaos, je ne vois pas comment on peut encore espérer faire avancer la réforme et l'ouverture *[du système économique]* ou poursuivre sur la voie de la construction socialiste... »

Li Peng : « Je crois que le camarade Ziyang doit endosser la responsabilité principale de l'escalade de la situation. Quand le bureau politique lui a demandé son avis alors qu'il était en Corée du Nord, le camarade Ziyang a envoyé un télégramme disant qu'il était *"en complet accord avec le plan du camarade Xiaoping pour faire face aux troubles"*. Il a dit encore, après son retour le 30 avril, qu'il était en accord avec les remarques du camarade Xiaoping et le mot *"chaos"* de l'éditorial. Mais quelques jours plus tard, le 4 mai, devant une conférence de la Banque asiatique de développement *[la BAD, réunie à Pékin]*, il a donné, sans consulter quiconque au sein du comité permanent, un discours qui s'en prenait directement à la déclaration du camarade Xiaoping et à l'esprit de l'éditorial. Premièrement, alors que le chaos était évident aux yeux de tous, il a osé dire que *"la Chine s'épargnera de grands troubles"*. Deuxièmement, alors que les preuves s'accumulaient de ce que le chaos visait à renverser le Parti communiste et le système socialiste, il continuait à prétendre que les manifestants *"ne s'opposent pas à notre système mais exigent que nous remédiions à nos insuffisances dans le travail"*. Troisièmement, quand tant de faits montraient qu'une poignée de gens exploitaient le mouvement étudiant pour provoquer des troubles, il a dit qu'il y aurait *"toujours des gens prêts à ce genre d'exploitation"* de la situation. Cela contredisait explicitement le jugement correct du centre du parti selon lequel ces manœuvres avaient effectivement commencé... »

Yao Yilin, un vétéran, accuse Zhao Ziyang d'avoir fait reposer la responsabilité de la situation sur Deng Xiaoping.

Yao Yilin : « Je ne comprends pas pourquoi le camarade Ziyang a mentionné le nom du camarade Xiaoping dans sa conversation avec Gorbatchev hier. Etant donné l'état des choses, cela ne pouvait que viser à faire endosser au camarade Xiaoping l'entière responsabilité de la situation et conduire les étudiants à viser Xiaoping dans leurs attaques. Cela a fait empirer encore les choses. »

Zhao Ziyang : « Peut-on me donner une chance d'expliquer ces deux points ? A la réunion de la BAD, je souhaitais avant tout pacifier le mouvement étudiant et renforcer la confiance des investisseurs dans la stabilité de la Chine. Les premières réactions à mon discours ont toutes été positives et je n'étais pas conscient qu'il y ait eu des problèmes à ce sujet. *(...)* Le camarade Li Peng a dit que j'avais fait du bon travail et qu'il s'en ferait l'écho quand il rencontrerait lui-même les représentants de la BAD. Pour ce qui concerne mes commentaires à Gorbatchev : depuis *[1987]*, quand je rencontre des dirigeants de partis communistes d'autres pays, je mets un point d'honneur à préciser que le rôle de Deng Xiaoping en tant que principal preneur de décision de notre parti ne changera pas *[alors que Deng a annoncé son départ progressif à la retraite]*. Je le fais de façon à m'assurer que le monde extérieur comprend que le pouvoir que détient le camarade Xiaoping est totalement légal en dépit de son départ à la retraite. »

Deng Xiaoping : « Camarade Ziyang, ce discours du 4 mai à la BAD marquait un tournant. Depuis, le mouvement étudiant n'a fait qu'empirer. Bien sûr, nous voulons construire une démocratie socialiste. Mais nous ne pouvons faire cela à la hâte, et encore moins voulons nous importer de la camelote de style occidental. Si notre peuple d'un milliard de gens se jette dans des élections multipartites, tout ce que nous aurons sera le chaos, la guerre civile que nous avons déjà eu lors de la "révolution culturelle"... Je sais que vous vous disputez entre vous, mais la question principale n'est plus de régler les querelles, c'est de savoir si nous reculons ou non. *(...)* Les vétérans, moi compris, brûlons d'angoisse devant ce que nous voyons dans Pékin ces jours-ci. Ça ne peut pas durer. D'abord, calmons l'instabilité à Pékin, sans quoi nous ne serons plus en mesure de la calmer dans les provinces, les régions, les villes... S'allonger sur les voies ferrées, battre les gens, se livrer à la casse, au pillage, qu'est-ce que c'est sinon le chaos ? Si ces choses continuent, peut-être même que nous allons finir en résidence surveillée ! »

● La décision

[Deng a été désinformé : en un mois de manifestations pacifiques, pas un moment de violence et pas un cambriolage exceptionnel n'a été enregistré par la police – celle-ci le confirmera à la presse officielle.]

Deng Xiaoping : « J'ai longuement réfléchi. J'ai conclu que nous devons faire entrer l'armée et déclarer la loi martiale à Pékin – du moins dans l'agglomération. Elle devra être chargée de réprimer le chaos une bonne fois pour toutes et de ramener l'ordre normal. Je formule solennellement cette proposition au comité permanent du bureau politique et j'espère que vous l'examinerez sérieusement. »

Zhao Ziyang : « Eh bien il vaut mieux avoir une décision que pas de décision. Mais, camarade Xiaoping, cela va m'être difficile de mettre en œuvre ce plan. Ça me pose un problème. »

Deng Xiaoping : « La minorité se soumet à la majorité ! »

Zhao Ziyang : « J'obéirai à la discipline du parti ; la minorité se soumettra à la majorité, en effet... »

Le 21 mai, alors que la loi martiale est censée avoir pris effet le samedi 20 mai mais que l'armée s'est vu interdire l'entrée de la capitale par la population, Deng informera les autres vétérans qu'il a décidé de se débarrasser de Zhao Ziyang. Réunion des leaders historiques à la résidence de Deng selon les notes provenant de son bureau personnel telles que transmises au secrétariat du bureau central du parti.

Deng Xiaoping : « Zhao Ziyang s'est complètement démasqué dans ces troubles ; il se tient visiblement du côté des fauteurs de troubles et a objectivement et concrètement fomenté des divisions visant à faire éclater le parti en défendant le chaos. Heureusement, nous sommes encore là ! Zhao Ziyang a stimulé les troubles, il n'y a plus de raison de le garder. Hu Qili ne fait plus l'affaire non plus comme membre du comité permanent. »

Un autre vieillard très conservateur, Chen Yun, prononce le nom de Jiang Zemin, patron du parti à Shanghaï.

III. L'ordre donné à l'armée

● La main de la CIA...

2 juin au matin, résidence de Deng Xiaoping. L'armée piétine aux portes de Pékin depuis dix jours. Zhao a quitté la scène mais le régime ne l'a pas encore annoncé. Autour de Deng, les vétérans Li Xiannian, Peng Zhen, Yang Shangkun, Bo Yibo, et Wang Zhen – qui n'ont plus de position officielle de premier plan – reçoivent les trois membres encore en poste du comité permanent, Li Peng, Qiao Shi, Yao Yilin.

Li Peng : « Hier, le comité du parti pour la municipalité de Pékin et le ministère de la sécurité d'Etat ont soumis leurs rapports au bureau politique. Les rapports montrent clairement qu'à la suite de la déclaration de la loi martiale, les organisateurs et conspirateurs tenants du chaos ont cherché à occuper la place Tiananmen afin de s'en servir de centre de commandement pour une confrontation finale avec le parti et le gouvernement. La place est devenue "centre du mouvement étudiant et virtuellement de la nation entière". Quelles que soient les décisions du gouvernement, de fortes réactions seront à prévoir de la part de la place. Des brave-la-mort voudront bloquer les troupes chargées d'appliquer la loi martiale. Des voyous prendront d'assaut le bureau de la sécurité publique, tiendront des conférences de presse, recruteront les motocyclistes du Groupe des tigres volants *[une unité de volontaires populaires spontanément regroupés pour informer les manifestants des éventuels déplacements de troupes]* pour colporter les messages, tout cela dans un complot commandé depuis la place... Les éléments réactionnaires continuent d'utiliser la place comme un centre de fabrication d'opinions et de rumeurs contre-révolutionnaires. Des organisations illégales comme la Fédération autonome des étudiants (FAE) et la Fédération autonome des ouvriers (FAO) ont installé des haut-parleurs sur la place et diffusent des programmes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, attaquant les dirigeants du parti et de l'Etat, incitant au renversement du gouvernement et répétant des informations mensongères de la Voix de l'Amérique et de la presse de Hongkong et de Taïwan.... Ces éléments réactionnaires croient que le gouvernement s'effondrera s'ils refusent de quitter la place. *(...)*

» Quand les troubles ont débuté, les employés de l'ambassade américaine ont commencé à amasser du renseignement de manière active. Certains sont des agents de la CIA. Presque chaque jour, et surtout la nuit, ils vont traîner sur Tiananmen et dans des écoles comme l'université de Pékin et l'université normale de Pékin. Ils ont des contacts fréquents avec les chefs de la FAE et leur donnent des conseils. L'Alliance chinoise pour la démocratie *[organisation dissidente basée aux Etats-Unis]* s'est impliquée directement dans le chaos. C'est un outil que les Etats-Unis utilisent contre la Chine. Ces déchets de la nation, basés à New York, collaborent également avec l'Association des bénévoles chinois pro-Kuomintang *[c'est-à-dire pro-Taïwan]* pour créer un soit-disant Comité de soutien au mouvement démocratique chinois. Ils ont aussi donné de l'argent à la FAE. *(...)* Il devient de plus en plus clair que le chaos a été généré par une coalition de forces étrangères et réactionnaires internes et que leurs buts sont de renverser le Parti communiste et provoquer la subversion du système socialiste. »

● Nettoyer Tiananmen

Wang Zhen : « Regardez ces salauds ! Pour qui se prennent-ils, à piétiner ainsi le sol sacré de Tiananmen depuis si longtemps ? ! Ils n'auront que ce qu'ils méritent ! Camarade Xiaoping, lançons les troupes immédiatement pour arrêter ces contre-révolutionnaires ! A quoi sert cette Armée populaire de libération, ces troupes de la loi martiale, à rester assises à manger sans rien faire ? Ils sont censés mettre la main sur les contre-révolutionnaires... Il nous faut y aller, ou nous ne nous le pardonnerons jamais ! Quiconque cherche à renverser le parti communiste mérite la mort, et sans funérailles ! *(...)* Deng Xiaoping, les causes de cette affaire relèvent du contexte international. Le monde occidental, en particulier les Etats-Unis, a mobilisé toutes les machines de proapagande pour procurer encouragement et assistance aux soi-disant démocrates ou opposants en Chine... des gens qui sont, en réalité, les rebuts de la nation chinoise. *(...)* »

Deux autres présents proposent de donner l'ordre aux troupes de reprendre le contrôle de Tiananmen. Qiao Shi, dernier à hésiter, estime que ce sera le « début du retour à la normale dans la capitale ».

Deng Xiaoping : « Je suis d'accord avec vous tous. Je propose que les troupes de la loi martiale commencent cette nuit à mettre en œuvre leur plan de nettoyage *[de la place]* et finissent dans les deux jours. Pendant que nous nous livrons au nettoyage, nous devons l'expliquer clairement à tous les citoyens et étudiants, et leur demander de partir, faire de notre mieux pour les convaincre. Mais, s'ils refusent de partir, ils seront les seuls responsables des conséquences... »

En milieu de nuit, les premières unités tentent de forcer le passage. Le massacre de Pékin a commencé.

© Revue *Foreign Affairs* (« The Tiananmen Papers »)

L'image symbole des événements de la place Tiananmen : le 5 juin 1989, après plusieurs jours de répression sanglante, un homme, seul, tente de tenir tête à une file de chars.

JEFF WIDENER/AP

Le néolibéralisme high-tech

par Jean Gadrey

NOUVELLE économie, nouvelle croissance et nouvelle productivité issues de l'application des nouvelles technologies (Internet notamment), nouveaux marchés, nouveaux emplois qualifiés en grand nombre... Nous serions donc entrés, selon les termes de Bill Clinton, dans un nouvel « âge d'or » de l'économie. Ce discours de mobilisation au service d'un nouvel âge du capitalisme, qui a pris forme aux Etats-Unis, à partir de décembre 1996, dans les magazines du business et de la technologie, a conquis l'Europe depuis 1999. En examinant les écrits de ses propagandistes, on s'aperçoit d'ailleurs qu'il ne s'agit pas seulement d'un hymne aux nouvelles technologies. C'est aussi une version modernisée du libéralisme économique, où la technologie est l'outil supposé de l'expansion des marchés, de la conquête et de la dérégulation des secteurs qui résistent, de la flexibilité et de la mobilité généralisée du travail, de nouveaux modes de « gouvernance » des entreprises mettant fermement les actionnaires aux postes de commande de la « création de valeur », et de marchés financiers échappant à tout contrôle social.

La nouvelle économie, c'est le néolibéralisme high-tech. Curieusement, alors que le libéralisme classique a toujours obtenu la caution scientifique de nombre d'économistes incontournables, le discours de la nouvelle économie peine à trouver ses théoriciens. Les économistes sont même accusés par la presse d'affaire américaine d'être insuffisamment attentifs à ce qui change. Le nouveau mythe repose essentiellement sur des descriptions enthousiastes de *success stories*. Un peu moins enthousiastes d'ailleurs depuis quelques mois. Il faut dire que les preuves macroéconomiques de l'avènement d'un nouvel âge d'or sont minces. Commençons par les estimations de l'impact des nouvelles technologies sur le retour de la croissance aux Etats-Unis. Cet impact existe, sans le moindre doute, mais la plupart des évaluations effectuées ces dernières années par des économistes comme Robert Gordon, Daniel Sichel, ou Anton Brender et Florence Pisani, le jugent faible. Pour ce qui concerne l'économie française, l'Insee aboutit à des résultats semblables. Dans tous les cas, le « plus » de taux de croissance lié aux nouvelles technologies serait de l'ordre de 0,3 à 0,4 point.

> Ce n'est pas du côté du discours enchanté de la nouvelle économie que se trouvent les réponses aux grandes questions de l'économie nouvelle, mais du côté du monde réel des usages sociaux des nouvelles technologies

Selon les économistes précédents (et bien d'autres), son explication principale ne se trouve pas non plus dans les nouvelles technologies, mais dans des facteurs très « anciens » : progression du salaire réel inférieure aux gains de productivité, réduction de divers bénéfices sociaux des salariés américains, baisse des charges d'intérêt, etc. Poursuivons avec le « miracle » de la création d'emplois qualifiés dans les métiers des nouvelles technologies, aux Etats-Unis, le pays phare de la nouvelle économie. Dans un rapport du département américain du commerce, publié en juin 1999 sur le thème de la « révolution numérique », on affirmait sans sourciller que, en 2006, 50 % des Américains travailleraient dans l'info-business.

Les statisticiens du Bureau of Labor Statistics (BLS), nettement plus sérieux, publient annuellement des projections d'emplois détaillées pour les dix années suivantes. Or, selon ces données, la très grande masse des emplois créés ne correspond pas à des métiers de l'informatique ou d'Internet, ni entre 1986 et 1996 ni dans les projections 1996-2006. Si l'on prend les dix professions qui, dans ces projections, créeront le plus grand nombre d'emplois (au total 4,1 millions), on ne trouve qu'un métier lié aux nouvelles technologies, celui d'« analyste de système », avec une perspective de 520 000 emplois créés. A quoi correspondent les neuf autres ? Ce sont les métiers suivants : caissier(ère)s, infirmier(ère)s, employés de vente du commerce de détail, conducteurs de camion, cadres généralistes, personnels peu qualifiés de santé et de soins à domicile, employés de réception et d'accueil, aides d'éducation non qualifiés. On est très loin de la mythologie d'un emploi qualifié propulsé par les nouvelles technologies : sept de ces dix professions sont considérées comme n'exigeant aucune éducation supérieure et reposant uniquement sur une « formation sur le tas de courte durée ».

Ce n'est donc pas du côté du discours enchanté de la nouvelle économie que se trouvent les réponses aux grandes questions de l'économie nouvelle, mais du côté du monde réel des usages sociaux des nouvelles technologies, avec leurs potentialités, leurs dérives et le besoin de règles pour en accompagner l'essor. Dans le cadre de la Commission européenne, un rapport d'un groupe d'experts, présidé par le professeur Luc Soete, « Construire la société européenne de l'information pour tous », montrait, dès 1996, qu'il existe plusieurs modèles, plus ou moins inégalitaires, de « société de l'information », et que seules des règles nouvelles peuvent prévenir les risques d'exclusion et de dualisme, réduire les phénomènes d'envahissement de la vie privée, instaurer un « service universel » en la matière, freiner la concentration de la propriété sur l'information... Les mêmes questions, d'ordre social et politique beaucoup plus que technique, se posent dans les pays du Sud.

Le rapport mondial sur le développement humain de 1999, rédigé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), contient un cri d'alarme contre l'*« écart qui se creuse entre les nantis et les détenteurs du savoir, et ceux qui n'y ont pas accès »*, de sorte que les potentialités réelles d'aide au développement que recèlent les nouvelles technologies ne s'expriment pas. Le danger est même que les grands projets « high-tech », propulsés par les grandes entreprises du Nord et par les Etats qui les relaient, ne viennent reléguer au second plan des besoins plus urgents, en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures, d'eau potable.

Comment dans ces conditions peut-on laisser sans réponse un Bill Clinton affirmant, au sommet de Florence de novembre 1999, non seulement que l'accès généralisé à Internet *« contribuera, au moins autant que toute autre initiative, à réduire les inégalités sociales »* dans les pays développés, mais encore que les problèmes de l'Afrique seront largement résolus lorsque chaque Africain aura un ordinateur à sa disposition et sera connecté à Internet... ? On peut comprendre le président américain sortant : il s'agit pour lui d'exporter à la fois des idées – un modèle libéral plus « branché » – et des marchandises – les biens et les services informationnels. Mais on n'est pas forcé de le suivre et de contribuer à la propagation du mythe. Il y a incontestablement du nouveau dans l'économie actuelle, notamment sous l'angle de la diffusion des technologies de l'information dans les organisations publiques et privées, et dans la sphère de la consommation. Mais le modèle de la nouvelle économie à l'américaine est, sur le plan social, un contre-modèle. Et il n'est pas certain que, sur le plan économique, il ne soit pas fragile : depuis quelques mois, le mythe est d'ailleurs moins vaillant.

D'autres choix existent, d'autres expériences peuvent être valorisées, mais c'est essentiellement en Europe qu'il faut les observer et les soutenir, en refusant de suivre aveuglément les injonctions des prophètes de la nouvelle économie. D'ici peu, on aura oublié cette spéculation intellectuelle, couplée à une spéculation boursière. Les vrais problèmes de l'économie actuelle pourront alors être posés plus sérieusement.

Jean Gadrey *est professeur d'économie à l'université Lille-I.*

★ Ayant longtemps étudié l'impact réel des nouvelles technologies sur la croissance et l'emploi, Jean Gadrey a abouti à la conclusion que le « nouvel âge d'or » de la nouvelle économie a été sans doute surestimé. Un thème développé dans son dernier ouvrage, *Nouvelle économie, nouveau mythe* ? (Flammarion, 2000) et auquel il consacre la préface du *Bilan du Monde* paraissant le 10 janvier (212 pages, 50 francs, 7,62 euros). Il est aussi le coauteur de *France, Japon, Etats-Unis : l'emploi en détail* (PUF, 1999).

AU COURRIER DU « MONDE »

ECRIVAIN PUBLIC

L'article paru dans *Le Monde* du 26 décembre, intitulé *« Quand l'Université forme des écrivains publics »*, informe, comme son titre l'indique, de la création d'un diplôme universitaire d'écrivain public. Réjouissons-nous de cette formation proposée aux bacheliers de tout âge et dispensée au sein de l'université de Toulon. *(...)*

Il n'en reste pas moins vrai qu'un certain nombre d'écrivains publics « généralistes » exercent en indépendants, assurant parfois à l'occasion une permanence à la mairie, diplômés pour la plupart et fort compétents dans les divers domaines du droit, des sciences humaines, de l'éducation, de la psychologie, voire du journalisme et de l'édition. Ils offrent à tout public, et hors frontières, des services extrêmement variés allant du curriculum vitae à la rédaction d'ouvrages, en passant par la correspondance privée et confidentielle.

Catherine Bastien
Paris

FONCTIONNAIRES ET FONDS DE PENSION

Je voudrais réagir à l'article intitulé : *« Facultatifs, les deux régimes de compensation n'ont pas le même succès »* (*Le Monde* du 30 décembre 2000). En effet, le Préfon est présenté comme le seul fonds de pension à la française. Or, pour mériter le qualificatif de fonds de pension, il faudrait une participation de l'Etat en tant qu'employeur, qui abonderait l'épargne du salarié fonctionnaire.

Ce n'est pas le cas ici, ni pour le CREF d'ailleurs. Si l'Etat participe, c'est sur le plan fiscal, en apportant une déductibilité, comme il le fait pour de nombreux produits d'épargne, ou bien encore sur les travaux d'amélioration d'un logement. Un fonds de pension, c'est la réunion de deux sources d'épargne, celle du salarié et celle de l'employeur, plus la déductibilité fiscale de l'Etat, un peu à l'image de ce qui se fait pour les contrats groupe en matière de santé dans les entreprises. D'ailleurs, s'il n' y a pas de déductibilité fiscale, les fonds de pension n'intéresseront plus les employeurs. *(...)*

Dominique Siorat
par courrier électronique

LES JOURS IRRESISTIBLES C'EST MAINTENANT ET C'EST CHEZ FIAT

LES NOUVELLES SERIES STEEL

4 Airbags Fiat®, ABS et Radio CD

PUNTO 60 STEEL
A PARTIR DE 62 900F*
GRACE À L'OFFRE FIAT DE 7 000 F

Autoradio 6 HP + chargeur 5 CD intégré dans la console centrale, Lève-vitres AV électriques, Direction assistée Dualdrive™, Peinture métallisée, Système d'éclairage Follow-me-home™...

BRAVO JTD STEEL
A PARTIR DE 99 500F*
GRACE À L'OFFRE FIAT DE 14 000 F

Autoradio CD 6 HP, Climatisation, Lève-vitres électriques, Jantes alliage, Direction assistée, Peinture métallisée, Projecteurs antibrouillard...

BRAVA JTD STEEL
A PARTIR DE 99 500F*
GRACE À L'OFFRE FIAT DE 11 000 F

Autoradio CD 6 HP, Climatisation, Lève-vitres AV électriques, Direction assistée, Peinture métallisée, Banquette AR rabattable 2/3-1/3, Intérieur velours...

MULTIPLA JTD STEEL
A PARTIR DE 119 900F*
GRACE À L'OFFRE FIAT DE 8 000 F

Autoradio 6 HP + chargeur 10 CD, Climatisation, Lève-vitres AV électriques, Direction assistée, Peinture métallisée, 6 places (3 à l'AV, 3 à l'AR), Siège central AR coulissant...

Les offres du 3e millénaire

*Tarifs conseillés au 02.01.01. Offres non cumulables réservées aux particuliers dans la limite des stocks disponibles, valables jusqu'au 31.01.01 dans les points de vente participants.

www.fiat.fr FIAT

DArcy

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La leçon de Tiananmen

LES gouvernants chinois et avec eux les gouvernants occidentaux ont tout fait pour faire oublier le drame de Tiananmen, le massacre dans lequel fut écrasé le soulèvement pro-démocratique pacifique de Pékin en 1989, par un régime qui est toujours en place une décennie plus tard et courtisé à ce titre. Aux opinions publiques, on a expliqué que cette douloureuse affaire appartenait au passé et que les premiers intéressés, les Chinois, souhaitaient eux-mêmes l'oublier, préférant le confort relatif que leur a apporté la dictature depuis lors, aux risques que comporterait la remise en cause d'un ordre léniniste obsolète.

Le bruit qui entoure la publication, par la prestigieuse revue américaine *Foreign Affairs,* des archives secrètes de la crise – reproduisant les débats entre les plus hauts dirigeants de l'époque – dont *Le Monde* publie de larges extraits *(lire page 12)*, prouve à quel point cette vue est erronée. D'une part, la crise de Tiananmen est un dossier explosif dans la Chine d'aujourd'hui, comme en témoigne la célérité avec laquelle Pékin a tenté d'empêcher les utilisateurs d'Internet d'accéder aux documents en question. D'autre part, c'est au sein même du pouvoir chinois que cette fuite considérable a pris sa source, et ce fait suffit à confirmer ce que les gouvernants susdits s'évertuaient à gommer : que la Chine, comme l'URSS, cherche bel et bien à se débarrasser d'un gouvernement totalitaire qui l'étouffe.

Car de quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins des preuves, longtemps attendues, que la Chine aurait pû être le premier des pays communistes à s'affranchir de sa dictature si les gérontes qui dominaient encore la scène n'avaient cédé à un mouvement de panique orchestré par une cabale de « putschistes de l'intérieur » contre l'aile réformiste du régime. L'affaire de Tiananmen est, au regard de l'histoire de la fin du communisme au XXe siècle, le pendant contraire de la chute du mur de Berlin, qu'elle précéda de cinq mois. Elle explique que la Chine, à la différence des pays d'Europe de l'Est, soit encore dirigée, au début du XXIe siècle, sur le mode de la « dictature du prolétariat » par son « parti communiste » même si celui-ci n'a plus de communiste que le nom, les méthodes autoritaires de gouvernement et l'organisation interne secrète. La virulence des propos des protagonistes, qu'on soupçonnait déjà à l'époque, montre qu'une partie de la direction chinoise espérait sortir de la crise sans recourir à la violence d'Etat et qu'elle dut s'incliner devant une logique de répression maximaliste à laquelle durent renoncer la plupart des autres dictatures communistes.

A l'heure où nombre de tyrans s'inquiètent de l'instauration d'une justice internationale pour les fauteurs de crimes contre l'humanité, on comprend que certains à Pékin redoutent de voir ainsi s'ouvrir une première caisse d'archives secrètes désignant les responsables du drame. D'autant que le contenu d'autres boîtes révélerait que c'est tout le pays, et non la seule population de la capitale, qui recherchait confusément le chemin de la démocratie. Et le cherche toujours.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

John Huston hanté par le thème de l'échec

THE ASPHALT JUNGLE (*Quand la ville dort*), qui appartient à la série des films noirs américains, est un très remarquable long métrage de John Huston. C'est un peu dans la mesure où John Huston arrive à nous persuader qu'il ne faut accorder sa confiance à personne et que les entreprises humaines sont vouées à l'échec que nous faisons paradoxalement confiance à tout ce qu'il entreprend. Il semble en effet hanté par le thème de l'échec.

Les cinq films de lui les plus connus en France le prouvent : ce sont *Le Faucon maltais, Le Trésor de la Sierra Madre, Key Largo, Les Insurgés,* et aujourd'hui *Quand la ville dort.* Qu'il s'agisse d'un objet précieux, faux en vérité, de gangs dont les membres finalement s'entretuent, d'un complot politique déjoué par la fatalité, ou d'un cambriolage monstre décelé par « malchance », tout cela, qui permit de grandes espérances, rate au bout du « conte ».

On aurait tort de croire que ces échecs peuvent être imputés à la qualité des fins, généralement blâmables, poursuivies. Huston n'est pas un moraliste selon le sens orthodoxe du terme. C'est un littérateur désenchanté. En bon écrivain, il campe des types d'hommes exceptionnels et les lance dans une action que sa vision personnelle de la destinée voue à l'insuccès. Après *Panique dans la rue,* d'Elia Kazan, et *Les Forbans,* de Jules Dassin, *Quand la ville dort* constitue par le hasard d'une distribution chronologique le troisième volet d'un triptyque noir fort attachant, et dont on comprend fort bien que chaque panneau intéresse, comme c'est le cas, un public très conscient d'un travail bien fait.

Henry Magnan
(10 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Clinique du vêtement *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

NOUVEAU rebondissement dans la controverse sur la nomination de Sartre, en octobre 1941, comme professeur de khâgne au lycée Condorcet. Le philosophe savait-il, ou non, qu'il profitait de la révocation du titulaire, Henri Dreyfus-Le Foyer, du fait des lois antijuives de Vichy ?

Il le savait, a affirmé une chercheuse, Ingrid Galster, dans la revue *Commentaire* du printemps 2000. « Faux », a protesté l'universitaire Jacques Lecarme dans *Les Temps modernes* de l'été dernier : le poste de Condorcet avait été confié entre-temps à Ferdinand Alquié. « Erreur », maintient Ingrid Galster dans *Commentaire* de l'hiver 2000-2001 : Alquié ne fit qu'un remplacement ; d'ailleurs *Les Mouches,* créées en 1943 avec l'accord de l'occupant, furent jugées par la presse d'alors moins « résistantes » que ne l'a prétendu l'auteur.

Qu'aurait dû faire Sartre, au regard des règles de conduite qu'il édicterait après la guerre ? Bien que peu d'enseignants aient renoncé à bénéficier du statut inique d'octobre 1940, devait-il rester en terminale à Neuilly et protester contre l'éviction de Dreyfus-Le Foyer ? Pour avoir « eu » ce dernier à Louis-le-Grand en 1947, j'atteste que loin d'en vouloir à Sartre, celui à qui il appartenait de lui pardonner ou non mettait sa bonhomie légendaire à inclure *L'Etre et le Néant* dans son cours sur la liberté. Quant à la revue *Commentaire*, tout en mettant fin à la polémique pour ce qui la concerne (le débat renaîtra ailleurs, tant la haine de Sartre reste vivace !), elle renonce à juger le philosophe, estimant seulement qu'il était *« mal placé pour donner des leçons »*, à la Libération.

Sous des dehors de bon sens anodin, l'expression *« mal placé pour donner des leçons »* introduit dans le débat intellectuel français un critère de voix-au-chapitre propre à empêcher toute controverse, en particulier dans la revue qui le formule. On sait bien que les campagnes insistantes pour que les crimes soviétiques et leurs alliés français fassent au moins autant l'objet d'enquêtes et de condamnations que les crimes nazis, vu le nombre de victimes de l'une et l'autre barbaries, sont le fait, en grande partie, d'anciens communistes restés peu diserts sur leurs complicités de naguère et, en tout cas, *« mal placés »*, selon le grief adressé à Sartre, *« pour donner des leçons »*.

A moins d'admettre, ce que n'invoquent pas ces repentis, que le fait d'avoir tardé à réagir les qualifie mieux que personne pour mettre dans leur tort, et en garde, ceux qui n'ont pas partagé leur aveuglement. C'est ce critère implicite de connaissance « du dedans » qui prévaut lors des concours de girouettes et de crachats dans la soupe dont notre intelligentsia a toujours eu le don, et qu'elle pratique jusqu'à donner le tournis, depuis que la médiatisation encourage ragots et reniements. « Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » ; « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis » ; « Ce n'est pas moi qui tourne, c'est le vent » : ces justifications-pirouettes contribuent à remplacer les vieilles valeurs de cohérence et de conviction par celles de contradiction goguenarde et de cynisme, réputées souples, brillantes, modernes. Plus le trajet parcouru défie l'honnêteté, plus il recueille de bravos. On s'émerveille : passer de Marx à Bainville, de Mao au Nasdaq, de l'internationalisme au culte du terroir : quelle virtuosité !

Ce droit au vagabondage idéologique, les détenteurs des tribunes l'accordent aux amis, à la tête du client, et rétrospectivement à titre d'excuse-par-le-talent. On décrète par exemple qu'Aragon ou Céline, pourtant « mal placés », c'est le moins que l'on puisse dire, « pour donner des leçons », avaient davantage le droit à l'infamie que le hideux Sartre ; comme si ce dernier continuait à s'attirer, de la part des anciens du PC, la hargne privilégiée que lui vouaient en chœur, à la grande époque, la presse communiste et la bourgeoise. Comme s'il valait mieux mentir effrontément avec l'auteur d'*Aurélien* qu'étourdiment avec celui de *La Nausée*.

Ce contentieux lancinant et le festival de mauvaise foi qui l'accompagne ne devraient pas déborder trop longtemps sur le nouveau siècle. Ils finiront bien par s'éteindre avec les survivants des épurations truquées, et l'effondrement des systèmes qui y conduisirent. Mais il faudrait, pour cela, que nos penseurs se défassent de ce qui ressemble à un atavisme : la manie de battre sa coulpe sur la poitrine du voisin, qui a changé un demi-siècle de vie politique en retournements de vestes, et le débat d'idées en clinique du vêtement.

Psychose *par Nicolas Vial*

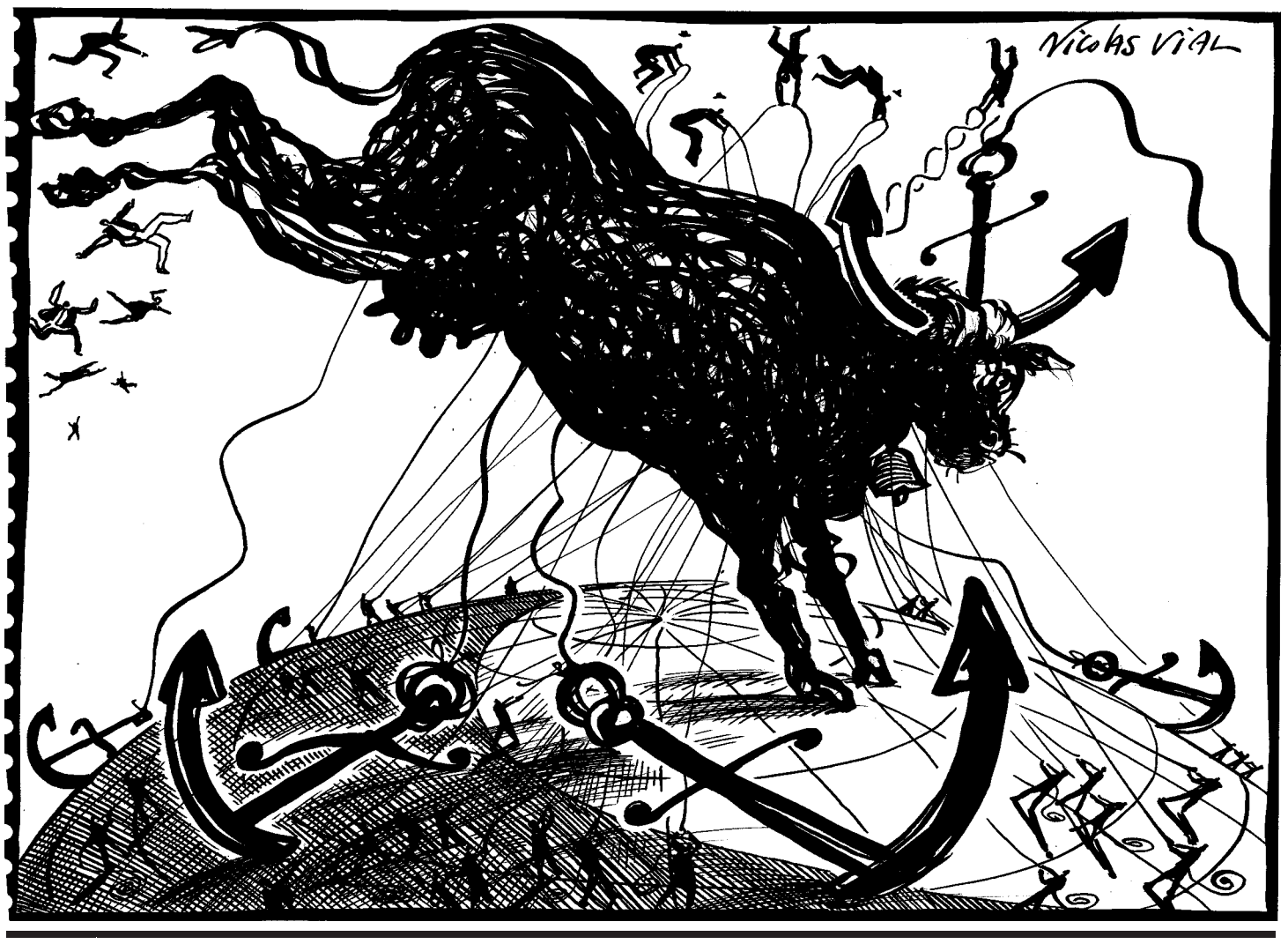

Bush : l'apocalypse est-elle proche ?

Suite de la première page

Il y a bien un « tic » des républicains en faveur des plans de refroidissement. On tient ici la source essentielle des différences entre les récessions d'après la seconde guerre mondiale et les récessions « à l'ancienne », qui prévalaient avant la première. Autrefois, les récessions avaient toutes une cause endogène : crise bancaire, faillites en chaîne, crise des matières premières. Depuis la seconde guerre mondiale, elles ont toutes (à l'exception des chocs pétroliers et de la guerre du Golfe) pour origine l'action délibérée des autorités – républicaines – pour casser les dérives inflationnistes de l'économie.

Aucune règle de la vie économique n'est évidemment immuable. Depuis la prise de fonctions d'Alan Greenspan en 1987, d'aucuns pensent que la politique économique est entrée dans un nouvel âge, où les autorités anticipent suffisamment tôt les dérives inflationnistes pour éviter ensuite le besoin d'un ralentissement brutal. On attend du nouveau grand prêtre de l'économie mondiale qu'il évite l'écueil de la récession comme il a su éviter celui de la surchauffe. La décision soudaine de baisser les taux, sans même attendre la réunion prévue à cet effet à la fin du mois, confirme son sens de l'opportunité. Le verdict sur son action est toutefois encore en attente.

Greenspan a certes contenu l'inflation des biens et services, mais il a échoué à éviter l'inflation du prix des actifs financiers, laquelle aura été l'un des moteurs essentiels, mais combien fragile, de la croissance américaine. Un scénario tel que celui qu'a connu le Japon, où le dégonflement de la bulle financière a écrasé l'économie pendant près de dix ans (purge qui n'est pas encore terminée), n'est pas exclu. Subir le coût d'une nouvelle désinflation, financière cette fois, pourrait donc être une fois de plus le lot des républicains. Ce qui ramène à l'alternance entre les deux partis.

Instruits par leur propre histoire, les républicains ont-ils changé ? On pourrait le croire, entre autres raisons parce que les démocrates ont eux-mêmes considérablement évolué, au point que l'on pourrait désormais penser que l'orthodoxie financière a changé de camp : ce sont les démocrates qui sont devenus vertueux et les républicains qui donnent tous les signes de laxisme. Le bon *policy mix* n'est toutefois nullement déterminé par la question de savoir jusqu'où ira le déficit budgétaire : il dépend de nombre de paramètres tels que le régime de change, le risque inflationniste, la volatilité des capitaux, l'endettement de l'économie...

Le Clinton qui augmente les impôts en début de mandat pour donner toute sa chance au relâchement de la politique monétaire et le Kennedy qui fait exactement le contraire font chacun le bon choix dans les circonstances où ils se trouvent l'un et l'autre. A l'inverse, le Reagan qui creuse le déficit et le Bush qui se prépare à le faire ne font ni l'un ni l'autre un choix de politique économique ; ils font chacun un choix strictement politique. Ce qui éclaire autrement l'alternance entre les deux partis : aux démocrates l'opportunisme économique, aux républicains l'opportunisme politique, partage des rôles qui renvoie peut-être à la méfiance des uns par rapport à l'économie et au cynisme des autres par rapport à la démocratie...

LE PIRE N'EST JAMAIS SÛR

Quoi qu'il en soit, l'opportunisme politique de Bush ne vient pas au meilleur moment. Les Etats-Unis sont en effet assis aujourd'hui sur un baril de poudre : l'endettement de leur économie. En jouant aux apprentis sorciers avec les finances publiques, promettant de dépenser au plus vite possible la « cagnotte » laissée par Clinton, Bush menace de faire tomber le château de dettes sur lequel a reposé la prospérité américaine. Le scénario apocalyptique serait alors le suivant. Le déficit extérieur des Etats-Unis, qui dépasse déjà 4,5 % du PIB, ne se résorbe pas. Les investisseurs s'inquiètent, les capitaux refluent vers leur zone d'origine, Europe ou Japon. Le dollar s'effondre, ce qui empêche la Fed de poursuivre la baisse des taux, décevant la Bourse qui comptait sur celle-ci, et accélère la chute du cours des actifs. On débouche sur le scénario à la japonaise tant redouté.

Le pire n'est évidemment jamais sûr. Mais d'ores et déjà le ralentissement annoncé promet de réviser les doctrines qui ont fleuri ces derniers temps sur l'influence supposée du politique sur l'économie. Sur l'euro tout d'abord, qui va connaître une irrésistible ascension au fur et à mesure que l'économie américaine passera du risque de surchauffe au risque de surfroid, et battra en brèche l'idée selon laquelle le déficit politique de l'Europe a été à l'origine de sa faiblesse. Sur les modèles à suivre ensuite. Aucune réussite économique ne semble résister longtemps à l'usure du temps. Le Japon, qui a été érigé jusqu'à la nausée en modèle de croissance dans les années 1980, s'est effondré dans les années 1990. C'est aujourd'hui aux Etats-Unis d'en faire peut-être l'amère expérience.

Quel pays sera le modèle de la décennie à venir ? L'Europe, la Chine... ? Quel que soit le verdict, il faudra être prudent sur les leçons qu'on voudra en tirer. Mieux vaut juger directement de la politique économique que chercher à démêler ce qui vient de l'une ou de l'autre.

Daniel Cohen pour Le Monde

CONSOMMATION **Pour la deuxième année consécutive, les soldes d'hiver auront lieu en même temps dans toute la France, du 10 janvier au 20 février. ● CETTE PÉRIODE durant laquelle la vente à perte est autorisée, est encadrée par des règles strictes, ce qui n'empêche pas de multiples infractions. ● LES FRANÇAIS prisent de plus en plus cette période, pendant laquelle 80 % d'entre eux réalisent environ 20 % de leurs achats annuels de vêtements et de chaussures. ● POUR LES COMMERÇANTS, au-delà du déstockage, la saison des soldes devient un rendez-vous stratégique. D'autres enseignes que celles du textile, dans le meuble notamment, essaient de profiter de la dynamique créée. ● LES MARQUES DE LUXE organisent elles aussi des soldes, réservés à des privilégiés férus de mode. Une manière de préserver leur image haut de gamme.**

Huit Français sur dix prêts à se ruer sur les soldes

Mercredi 10 janvier s'ouvre pour six semaines le grand déstockage d'hiver. Un événement commercial de plus en plus prisé par les consommateurs. La période génère près de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'habillement et stimule d'autres types de commerce

VEILLÉE D'ARMES dans les magasins. Mercredi 10 janvier débutent les soldes d'hiver. Six semaines de frénésie, jusqu'au mardi 20 février, qui deviennent au fil des années un rendez-vous de plus en plus prisé des Français. *« Depuis l'été 1999, chaque période de soldes bat un nouveau record*, note Robert Rochefort, du Credoc. *Les ventes sont à chaque fois en augmentation de 15 à 20 % par rapport à l'année précédente. »*

Selon lui, *« deux Français sur dix n'achètent des vêtements que pendant les soldes »*, en majorité *« des femmes, plutôt de moins de 25 ans ou entre 45 et 60 ans, qui habitent dans des villes »*. Au total, huit Français sur dix profiteront de la période pour faire de bonnes affaires, selon une étude du Credoc. *« Nous suivons les consommateurs au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie. La France est la plus concernée par cet événement. »*

En suggérant une date unique aux préfets, souverains dans leurs départements depuis la loi Raffarin de 1996, mais qui suivent les recommandations venues de Paris, le gouvernement assume totalement le fait de *« créer un événement commercial, comme à Londres »*, dit-on au ministère du commerce. La fixation des dates fait tous les ans l'objet de tractations subtiles avec les professionnels, *« pas trop tôt, pour laisser souffler les salariés des magasins, épuisés après les fêtes, pas trop tard, pour permettre aux clients qui ont bénéficié d'étrennes de les dépenser... »*. La période des soldes, historiquement inventée pour faciliter le déstockage de marchandises invendues – pour l'essentiel des vêtements – est désormais un rendez-vous stratégique pour les entreprises. *« En 2000, les soldes d'hiver et d'été de vêtements et de chaussures ont généré entre 55 et 60 milliards de francs, soit plus de 20 % du chiffre d'affaires annuel »*, souligne M. Rochefort.

« UN VÉRITABLE RITE SOCIAL »

Aux Galeries Lafayette Haussmann, le grand magasin parisien, on attend cette année entre 120 000 et 150 000 personnes par jour pendant les premières semaines de soldes, contre 80 000 personnes en moyenne pour un jour normal du reste de l'année. Plus de 200 salariés saisonniers ont été recrutés pour l'occasion. L'affluence est la même dans les magasins de province. *« Depuis 1993, il y a eu une évolution forte du consommateur, devenu expert : il s'est rendu compte qu'il pouvait faire de très bonnes affaires en programmant ses achats plutôt qu'en cédant à une impulsion »*, observe le directeur général de l'enseigne, Joël Mornet.

L'attrait du rabais

PART DES SOLDES ET DES PROMOTIONS DANS LE TEXTILE-HABILLEMENT

en % des ventes en 1999

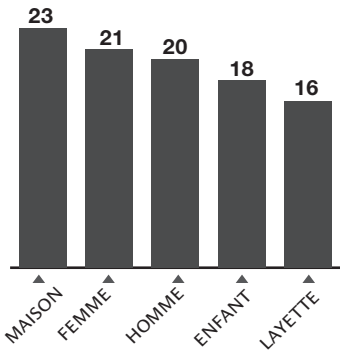

Source : IFM-Ctcoe

Les ventes en soldes concernent des marchandises en stock depuis au moins un mois. Ce stock doit être constitué à l'avance et ne saurait être renouvelé au cours de l'opération de soldes.

Une évolution qu'a alimentée la profession de l'habillement en raccourcissant ses cycles de fabrication : *« Il n'y a pratiquement plus de stocks de début de saison. La marchandise pouvant être soldée un mois après son arrivée en rayon, elle offre un meilleur assortiment en tailles et n'est pas encore démodée. Le client n'a plus l'impression de s'habiller au rabais. »* M. Rochefort y voit même *« un véritable rite social »*, qui permettrait d'affranchir les Français de la *« culpabilité culturelle qu'ils entretiennent par rapport à l'argent »*, et où se retrouvent *« toutes les classes sociales »*.

Pourtant, les Galeries Lafayette ne veulent pas se laisser entraîner dans une « bulle » commerciale de début d'année. *« Notre métier n'est pas de faire des soldes »*, souligne M. Mornet. Question de santé économique : la période étant la seule qui permette de vendre à perte, elle n'est guère rémunératrice. L'enseigne préfère nettement son opération « 3J », trois jours de promotion début octobre, au cours desquels elle *« partage les rabais avec [ses] fournisseurs »*. Question de standing également : le grand magasin ne peut s'accommoder d'une image de soldeur. Les marques de luxe connaissent le même dilemme, qui organisent des soldes privés pour contourner l'écueil (*lire ci-dessous*).

GÉNÉRALISATION

L'effet soldes ne peut plus être ignoré par aucun commerçant, sous peine de voir les clients déserter son ou ses magasins pendant six semaines. Cette année, le marchand de meubles Habitat profite de la période pour repositionner son offre. L'enseigne, qui se cherche depuis son rapprochement avec Ikea, veut redevenir *« un faiseur de mode, utilisant les couleurs et les matières en vogue tout comme pour les vêtements »*. Elle va supprimer *« plus de 15 % de la collection permanente pour renouveler sa gamme de meubles et d'articles pour la maison »*. Ce stock sera mis en soldes avec des rabais *« de 20 à 50 % »*. Pour mieux médiatiser cette première, l'entreprise ajoute une opération de promotion inédite : du 11 au 14 janvier, la totalité des articles sera vendue à moins 10 %.

Ikea France organise aussi, pour la première fois, une opération de soldes à l'échelle nationale. Environ 15 % des meubles et objets en stock seront soldés avec des rabais de 30 à 50 %. L'enseigne suédoise espère *« accélérer des achats en gestation, déclencher des achats d'impulsion et attirer de nouveaux clients »*, dit Jean-Charles Bischoff, directeur commercial.

Le numéro un de la vente à distance, La Redoute, qui fait d'habitude des promotions toute l'année et écoule ses invendus par le biais de « catalogues de liquidation » deux à six fois par an, a envoyé pour la première fois cette année un prospectus « spécial soldes » à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Le site Internet laredoute.fr, en revanche, sera curieusement muet sur ces soldes.

La Fnac, au contraire, utilise ce nouveau canal de distribution, pour déstocker discrètement les DVD américains qui ne seront bientôt plus commercialisés, sans entamer l'image que veut préserver l'enseigne culturelle dans ses magasins.

Laure Belot
et Pascal Galinier

Les soldes de Londres font toujours recette

Malgré le mauvais temps, les perturbations dans les transports en commun et les inquiétudes sur la conjoncture, les traditionnels soldes d'hiver font recette à Londres. En dépit de la baisse du nombre de touristes, qui constituent une bonne moitié de la clientèle des soldes, dans la foulée d'un excellent Noël, les commerçants tablent sur un bon mois de janvier. Lors de la première démarque, le 27 décembre, les étiquettes affichaient des réductions de 30 % à 40 %. Les ventes de linge de maison, de porcelaine, de services de table, d'électroménager, de bijoux et de meubles sont en hausse.

Si les produits de luxe enregistrent une augmentation d'environ 10 %, le secteur de la confection accuse un tassement. *« Noël a été dominé par les achats de téléphones portables et de nouveaux articles de technologie numérique DVD. Les gens ont attendu les soldes pour les articles de maison. Mais les achats de vêtements souffrent de la concurrence d'autres postes de dépenses, comme les voyages »,* indique Annie Walker, porte-parole de l'association des commerçants de Regent Street, la célèbre artère londonienne du shopping. – *(Corresp.)*

La fièvre acheteuse des « accros » du luxe

BASKETS AUX PIEDS, jupe longue – pour enfiler les vêtements sans passer dans la cabine d'essayage –, la « pro » des soldes est prête à faire trois heures de queue sous la pluie pour rentrer chez Gucci ou s'agglutiner derrière des barrières de protection, façon concert de rock, pour un maillot de bain Erès.

Samedi 6 janvier, la boutique Colette a ouvert le bal de la « fièvre acheteuse » avec ses réductions de 50 %, censées être accessibles, avant le 10, sur présentation d'un carton d'invitation mais ouvertes, dans les faits, à l'ensemble des clients. Dans la Mecque des tendances de la rue Saint-Honoré, les soldes ne s'achèveront pas le 20 février mais dès le 13 janvier au soir, pour les accros de mode entassant dans de grands cabas plastifiés une paire de mules Prada soldées 875 F (133,39 €) ou un gilet en soie Missoni à 1 575 F (240,10 €) .

« Nous ne voulons pas solder pendant les défilés de haute couture [du 20 au 24 janvier] *ou de prêt-à-porter masculin* [du 26 au 29 janvier] », précise-t-on chez Colette, qui préfère installer au plus vite ses collections du printemps 2001 pour sa clientèle étrangère *« d'entrée de saison »*, à l'affût des nouveautés, et *« éviter le côté foire qui rompt avec l'esthétique du magasin »*.

Dans les boutiques multimarques L'Eclaireur, pas d'annonce en vitrine, ni d'étiquettes rouges sur les vêtements. *« Il faut limiter les soldes pour respecter le discours des stylistes et ne pas affaiblir notre crédit »*, insiste le fondateur de l'enseigne, Armand Hadida, qui se réjouit du retour de soldes moins fournies (15 % à 20 % du stock chez lui), après les grandes braderies des années de crise.

Chez Gucci, quatre jours (du 10 au 13 janvier) devraient suffire pour écouler la quasi-totalité de la marchandise soldée et créer l'émeute aux portes du mégastore fraîchement rénové de la rue Royale, où les adeptes de la marque tenteront d'acquérir une robe en Lurex à 4 075 F au lieu de 8 150 F ou un costume d'homme en laine à 3 475 F au lieu de 6 950 F. Le maroquinier italien réalise pendant cette période un chiffre d'affaires équivalent aux ventes des fêtes de fin d'année.

Pour la deuxième année, Prada a choisi de solder à 50 % l'ensemble de ses collections d'hiver. Avec des prix qui s'étalent, après réduction, de 200 francs le porte-clefs à plus de 40 000 francs le manteau de fourrure, la boutique de l'avenue Montaigne a vendu en janvier 2000 plus de mille articles lors de la première journée.

« La plupart du temps, nous soldons peu le noir qui est une couleur basique chez Sonia Rykiel, surtout pour le velours et le crêpe. Les articles les moins vendus sont soldés à 50 % et les produits d'image, comme la maille, à moins 30 % », remarque Annie-Jane Boulet, directrice des boutiques Sonia Rykiel.

RÉTICENCES

Certains ténors du luxe ont du mal à accepter la bousculade engendrée par cette période de réduction, qui dénote avec l'idée de rareté associée à leur commerce. Louis Vuitton n'organise ainsi que des ventes privées réservées à son personnel et à des invités. *« A l'origine, Louis Vuitton est un malletier avec des lignes permanentes qui ne suivent pas les saisons. Nous ne voyons pas la nécessité de solder un sac en toile Monogram qui existe depuis plus de cent ans »*, explique-t-on au sein de la maison fondée en 1854, qui refuse de s'accoler l'étiquette de *« marque de prêt-à-porter »*.

Chez Hermès, pas question de perturber l'agencement intérieur des boutiques et de brader la collection qui s'achève. Annoncés par voie de presse, les soldes – à affluence record – portent sur les collections des années précédentes ; elles auront lieu du 22 au 26 janvier, dans la salle Gaveau flambant neuf, louée pour l'occasion.

Anne-Laure Quilleriet

Des règles strictes qui n'empêchent pas les tricheries

LE PRINCIPE d'une date unique dans toute la France a été maintenu cette année à la demande des organisations professionnelles, qui souhaitaient tirer le meilleur profit de la période des fêtes, mais le début des soldes a été avancé de cinq jours. En 2000, les commerçants avaient vécu la première quinzaine de janvier comme *« une traversée du désert »*, avec des clients qui *« tournaient autour des rayons sans rien acheter »*. Au point que les responsables de certaines boutiques s'étaient lancés dans des opérations de promotions sauvages ou de ventes privées, assimilables à des soldes anticipés et passibles d'amendes de 50 000 à 100 000 francs. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avait relevé, entre le 3 et le 14 janvier, un taux d'infractions de 12 %, exceptionnellement élevé par rapport aux années précédentes.

Les soldes sont soumis à une législation stricte avec pour objectif d'écouler les invendus de la collection d'hiver et des années précédentes. C'est le seul moment de l'année où le commerçant a le droit de vendre à perte. Les articles doivent être en magasin depuis au moins un mois : il est interdit de faire fabriquer des séries pour la circonstance. Il ne peut y avoir de réassortiment, sauf dans le cas d'un stock dont une partie est entreposée en réserve, ou dans celle d' une chaîne de boutiques où les marchandises passent d'un magasin à l'autre.

UN ÉTIQUETAGE NON ÉQUIVOQUE

Le commerçant est libre de ne brader que certains articles, mais il doit afficher clairement ce qui est soldé et ce qui ne l'est pas, et ne pas mélanger les deux types d'articles sur les mêmes présentoirs. L'étiquetage est réglementé : le prix d'origine et le montant de la réduction doivent être clairement indiqués. La démarque doit porter sur le prix le plus bas pratiqué le mois précédent. Il est interdit d'augmenter le prix initial pour pouvoir afficher un rabais plus important : cette tricherie est couramment pratiquée mais reste difficile à prouver. Si l'article soldé a fait l'objet d'une promotion avant le 10 janvier, la réduction devra être pratiquée sur ce prix.

En cas de problème avec un commerçant de mauvaise foi (opacité de l'étiquetage, mélange d'articles soldés et non soldés), on peut s'adresser à la DGCCRF.

Michaëla Bobasch

Malgré une année 2000 record, les constructeurs automobiles américains sont victimes de l'offensive des marques étrangères

DÉTROIT
de notre envoyé spécial

A Detroit, l'automobile est un peu une religion. C'est un gospel qui a chanté les louanges du dernier *concept-car* (prototype de recherche) présenté par Ford, en prélude du Salon de Detroit, ouvert à la presse lundi 8 janvier. Une chorale d'une cinquantaine de chanteurs noirs a accueilli sur l'air de *Happy Days* le dernier modèle du constructeur américain : la Fortynine (quarante-neuf), un *concept-car* inspiré d'un modèle qui avait assuré la prospérité de Ford après-guerre. Plus qu'un clin d'œil, on sent une véritable nostalgie de la part des constructeurs américains pour une période révolue.

Il ne s'est jamais vendu autant de voitures aux Etats-Unis qu'en 2000, mais l'euphorie qui prévalait l'an dernier n'est plus de mise. Derrière le record se cache une tendance qui suscite les inquiétudes à Detroit : après le boom du premier semestre, les immatriculations n'ont cessé de reculer, signe évident d'un ralentissement de la croissance américaine. Les analystes tablent cette année sur un marché d'environ 16,5 millions d'unités, contre 17,4 en 2000.

Ce chiffre n'a rien d'alarmant : 2001 se situera encore parmi les trois meilleures années du marché aux Etats-Unis. Mais les constructeurs américains ont du vague à l'âme en constatant le recul de leurs parts de marché. Le contraste est saisissant entre les « Big Three » et les étrangers, qui continuent à progresser. General Motors, Ford et Chrysler ne représentent plus, selon le cabinet Autodata, que 65,6 % de leur marché national, contre 68,5 % en 1999.

RECUL DES 4 X 4 ET DES PICK-UP

En un an, les constructeurs européens ont vu leurs ventes progresser de 12,3 %, les Japonais et les Coréens de 12,1 %, les Américains de seulement 1,7 %. L'avalanche de nouveaux produits venus d'Asie et d'Europe a fait tomber une à une les citadelles des « Big Three ». Les Américains perdent du terrain sur ce qui faisait jusqu'à présent leur force : les 4 × 4 et les pick-up. Les marques américaines ne représentent plus que 79 % de ce marché très rentable, contre 82 % en 1999.

Ce recul généralisé a débouché sur la disparition de plusieurs marques américaines comme Geo, Eagle, Plymouth et, plus récemment, Oldsmobile. Les constructeurs américains réduisent leur production afin d'écouler les stocks, qui commencent à s'étoffer. Pour cela, ils multiplient les rabais, grevant leurs marges.

Le groupe le plus mal en point est DaimlerChrysler, qui prévoit un résultat opérationnel divisé par deux en 2000. Le nouveau patron de Chrysler, l'allemand Dieter Zetsche, doit présenter le 26 février un plan de restructuration, qui s'annonce sévère. *« L'an passé, nous avons produit 120 000 véhicules de plus que nous n'en avons vendu »*, constate-t-il. *« Nous réfléchissons actuellement avec les syndicats aux solutions pour remédier à cette situation »*, explique M. Zetsche.

De son côté, General Motors a annoncé, en décembre 2000, la fermeture d'une usine aux Etats-Unis et la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Enfin, Ford – qui a enregistré un plongeon de 14 % de ses ventes en décembre – a prévu de réduire sa production de 10 % au premier trimestre.

FIN DE LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

Les marques étrangères semblent insensibles au ralentissement du marché. *« Bien que l'économie montre des signes de faiblesse, Volkswagen compte augmenter ses ventes en Amérique du Nord à un rythme de 5 à 10 %, suivant les conditions du marché »*, affirme Jens Neumann, membre du directoire du constructeur allemand. Même discours chez le japonais Nissan, dont la part de marché est passée de 4 à 4,3 %. *« Elle continuera à augmenter en 2001 »*, promet Carlos Ghosn, le patron de Nissan, qui vient d'annoncer 930 millions de dollars d'investissements dans le Mississippi pour construire une nouvelle usine où sera produit un gros pick-up présenté à Detroit, l'alfa T. Le constructeur japonais, dont le français Renault détient 36,8 %, a également présenté la Z, une version modernisée du coupé sport des années 70, qui avait permis à Nissan de s'implanter sur le continent américain.

Pour le consommateur américain, la préférence nationale ne joue plus vraiment : la plupart des constructeurs européens ou japonais ont implanté des usines aux Etats-Unis. Toyota, qui dispose d'une usine dans l'Indiana, frise 10 % de parts de marché. La marque européenne de DaimlerChrysler, Mercedes, compense le recul de la filiale américaine : ses ventes ont progressé de 8,5 % en 2000 pour franchir la barre des 205 000 véhicules. « *Mercedes est plus fort que jamais* », a déclaré lundi Jürgen Hubbert, le patron de la marque allemande. Dans un marché déclinant, les constructeurs américains font désormais figure de citadelles assiégées.

Stéphane Lauer

Le groupe PSA discute avec Tata en Inde

PSA Peugeot Citroën envisage de faire son retour en Inde en s'associant avec l'un des fleurons de l'industrie locale, le groupe Tata. *« Nous discutons d'un accord de coopération »* visant à *« la fabrication en Inde par Tata d'un véhicule »,* qui intégrerait le nom des deux firmes, a indiqué, lundi 8 janvier, le constructeur français, confirmant une information publiée par Tata en Inde. *« L'accord porterait sur la livraison par PSA d'une plate-forme complète, moderne, de haute technologie »,* a indiqué un porte-parole de PSA.

La réalisation d'un tel accord marquerait le retour de Peugeot en Inde, un marché encore modeste. Le français s'était retiré de ce pays en 1997, trois ans après son implantation par le biais d'un joint-venture avec le constructeur indien Premier Automobiles – *(AFP).*

En 2000, le trafic et les résultats de la SNCF ont atteint un niveau historique

L'entreprise fait face à des problèmes de croissance

Tous les clignotants de l'entreprise ferroviaire sont au vert en ce début d'année, après un exercice exceptionnel tant sur le plan des trafics (+5 % en moyenne pour le réseau principal) que sur les résultats, positifs pour la première fois depuis quinze ans. Cependant, la mise en service du TGV Méditerranée au mois de juin, devrait avoir un impact négatif sur les comptes. Le budget 2001 prévoit un déficit de 208 millions de francs.

C'EST un Louis Gallois rayonnant qui devait présenter ses vœux à la presse, mardi 9 janvier dans la matinée. La veille , même le très libéral *Financial Times*, peu habitué à vanter le charme des services publics à la française, avait dressé un portrait flatteur de la SNCF et de son président. Il est vrai que, dans cet entretien, M. Gallois estime que le retour aux bénéfices de l'entreprise publique n'est pas honteux mais, bien au contraire, absolument nécessaire.

Des bénéfices, le président de la SNCF n'en annonce pas officiellement, car il préfère en laisser la primeur *« à son conseil d'administration »* de mars. En revanche, il ne boude pas son plaisir en rappelant que *« l'année 2000 est une année de croissance historique en matière de trafic »*. Selon lui, c'est grâce à une politique de volume, et donc du train plus facile et moins cher, menée depuis 1996, que ce niveau a pu être atteint. Entre 1996 et 2000, la SNCF a reconquis une partie de sa clientèle voyageurs, puisque le trafic des grandes lignes, du TER, et du Transilien a regagné 15 %. Même le fret a regagné en 2000 des parts de marché sur la route et, sur la même période (1996-2000), le trafic fret a également progressé de 15 %.

En revanche, relève Louis Gallois, l'entreprise a dû faire face à une *« crise de croissance »*. La manifestation la plus tangible de cette crise a été la mauvaise qualité de la production, aussi bien pour le fret que pour les voyageurs.

UN CHANTIER, L'ILE-DE-FRANCE

Ces derniers ont surtout été pénalisés en Ile-de-France où, si la ponctualité de la ligne du RER D continue de s'améliorer, si la ligne B ne se détériore pas, la ligne C se dégrade très sensiblement, comme plus généralement les lignes de banlieue au départ des gares Montparnasse et Saint-Lazare. L'un des chantiers majeurs de 2001, reconnaît le président de la SNCF, sera l'amélioration de la desserte Ile-de-France, un sujet particulièrement sensible en période électorale.

La SNCF va devoir s'appliquer à gérer ces fortes croissances de trafic et investir pour préparer l'avenir, notamment dans le matériel roulant.

Si l'exercice qui vient de s'achever va se solder par un triple résultat positif (résultat courant et net de la SNCF, ainsi que le résultat consolidé du groupe), le premier depuis quinze ans, en dépit de l'impact des 35 heures, des provisions passées pour le Sernam et l'augmentation des péages versés à Réseau ferré de France (RFF), l'exercice 2001 devrait être déficitaire. La mise en place du TGV Méditerranée devrait coûter plus de 500 millions de francs cette année (*lire ci-dessous).*

« Confirmer et conforter la croissance » sont les objetifs affichés par la SNCF. Pour y parvenir, M. Gallois précise que les embauches resteront à un niveau élevé (7000 en 2001 contre plus de 9 000 en l'an 2000), et que l'emploi devrait continuer à *« croître légèrement »*. Tous les secteurs de l'entreprise vont connaître d'importantes échéances. Il y aura bien sûr le TGV Méditerranée, qui sera mis en service le dimanche 10 juin, mais aussi la mise en place de trains blocs sur les réseaux grandes lignes – les trains seront assemblés à la façon des TGV, avec une motrice à chaque extrémité. Le grand programme de rénovation des gares sera poursuivi et amplifié. Pour la province, il va être procédé à un appel d'offres pour un autorail TER de grande capacité.

Le fret garde l'objectif de 100 milliards de tonnes par kilomètres que l'entreprise s'est fixé pour 2010. De nouvelles locomotives devraient être livrées dès le printemps. Le parc des wagons devrait croître de 4 000 unités. Enfin, 80 % du parc des locomotives devraient être équipé de GPS (géopositionnement par satellite) dès l'été, ce qui permettra de rapidement localiser le convoi.

Enfin, Louis Gallois entend prochainement achever ses négociations pour l'entrée de La Poste dans le capital de sa filiale Geodis, dont il vient de confier les rênes à Pierre Blayau : *« Il serait extrêmement dommage que l'on échoue, mais les négociations sont très complexes »*, affirme M. Gallois.

François Bostnavaron

Airbus devient une société comme les autres

Les anciens partenaires du Groupement d'intérêt économique sont parvenus lundi 8 janvier à un accord définitif

APRÈS avoir fonctionné pendant trente ans comme groupement d'intérêt économique (GIE), Airbus tourne la page. Cette structure uniquement consacrée à la commercialisation va céder la place à une société industrielle intégrée. Forte de 40 000 salariés (contre 3 500 personnes pour l'ancien GIE), et d'un chiffre d'affaires de vingt milliards d'euros en 2001, elle sera l'un des poids lourds de l'Europe industrielle du XXIe siècle. Les anciens partenaires d'Airbus sont parvenus à un accord définitif, lundi 8 janvier.

EADS, issu du rapprochement du français Aerospatiale-Matra, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et de l'espagnol CASA, sera l'actionnaire dominant avec 80 % des voix. Le britannique BAE Systems n'aura qu'un rôle d'investisseur financier, puisqu'avec 20 % des voix, il perd tous les droits de veto attachés à l'ancien statut du GIE.

Les deux actionnaires auraient toutefois négocié au préalable *« un accord sur les décisions ordinaires, incluant le futur business-plan d'Airbus »*. Le britannique aurait aussi négocié les conditions d'une éventuelle sortie du capital. Mais La transformation d'Airbus va bien au-delà de cet ajustement juridique. La totalité des actifs industriels et des personnels vont être transférés à la nouvelle société, alors qu'auparavant chaque partenaire construisait une partie des avions qu'il revendait au GIE (le cockpit et le tronçon central pour les Français, le fuselage pour les Allemands, les ailes pour les Anglais et l'empennage pour les Espagnols). Les usines de Toulouse, Saint-Nazaire, Nantes, Hambourg et Chester deviendront la propriété directe d'Airbus.

La société Airbus connaîtra dorénavant avec exactitude ses coûts de production, alors que jusqu'à présent les prix de transferts entre les partenaires et le GIE ne correspondaient pas forcément aux coûts réels. Avec des prises de commandes d'environ 530 appareils en 2000, contre 587 pour Boeing, il était temps qu'Airbus affiche une parfaite transparence juridique et financière.

Christophe Jakubyszyn

Le TGV Méditerranée doit entrer en service le 10 juin

L'ANNÉE 2001 sera celle du TGV Méditerranée, qui doit être mis en service le dimanche 10 juin. *« C'est un grand enjeu national. Nous relierons la mer du Nord à la Méditerranée »,* se félicite Louis Gallois, président de la SNCF. Chaque jour, une centaine de TGV mettront la Canebière à trois heures de Paris, ce qui devrait séduire environ cinq millions de voyageurs par an. Malheureusement, faute de rames TGV en nombre suffisant, la ligne ne sera pleinement opérationnelle qu'à l'automne 2002. Mais, d'ores et déjà, la bataille s'annonce acharnée avec Air France et l'ensemble AOM-Air Liberté, au point que M. Gallois refuse de donner la moindre indication sur sa politique commerciale.

A n'en pas douter, celle-ci sera agressive. *« Il nous faudra trouver les moyens de l'équilibre en faisant du TGV Méditerranée un grand succès commercial »,* prévient M. Gallois. L'entreprise n'a pas vraiment le choix : elle évalue à 500 millions de francs le coût de cette mise en service (droits de péage payés au Réseau ferré de France, propriétaire de la ligne, formation des agents...), un chiffre qui a conduit M. Gallois à prévoir en 2001 un déficit du résultat courant de 208 millions de francs.

Au-delà du symbole, cette nouvelle ligne aura des conséquences importantes sur l'ensemble du réseau. Dans la seule région Sud-Est, 140 liaisons seront modifiées et trois gares créées : Valence TGV, Avignon TGV et Aix-en-Provence TGV. Comme elles sont situées en dehors des agglomérations, il est nécessaire de mettre en place une intermodalité : 40 % des futurs usagers du TGV Méditerranée utiliseront un premier moyen de transport pour se rendre à la gare. La SNCF a donc étudié un véritable réseau autour des nouvelles gares. Mais le réseau est tellement maillé que le TGV Méditerranée aura des répercussions sur la quasi-totalité des lignes. Sur environ 12 000 trains qui circulent chaque jour en France, près de 10 000 verront leurs horaires modifiés.

F. Bn et F. Le

Le gouvernement allège le fardeau financier des licences UMTS

BERCY a finalement choisi de faire un geste envers les opérateurs qui briguent une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Le gouvernement a décidé d'assouplir le régime fiscal en accordant aux entreprises une plus grande latitude dans l'amortissement de la redevance qu'ils devront payer. Ce « cadeau » tombe à point nommé, alors que les candidats ont jusqu'au 31 janvier pour déposer leur dossier de candidature auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

La France accordera, cette année, quatre licences. Les opérateurs qui les décrocheront proposeront en théorie aux consommateurs, dès 2002, de nouveaux services, multimédia, d'Internet ou de commerce mobile. La France sera un des derniers pays européens à attribuer ces licences, puisque le nom des gagnants ne sera connu qu'en mai. Pour l'instant, le suspense n'est guère de mise, seuls quatre candidats s'étant officiellement déclarés : France Télécom, Cegetel et Bouygues Telecom, et dans le rôle du nouvel entrant Suez-Lyonnaise des Eaux, associé à l'espagnol Telefonica et au groupe Arnault.

La mesure de Bercy intervient après un lobbying intense des candidats. Ils se sont insurgés contre la redevance réclamée pour chacune de ces licences, dont le montant a été fixé à 32,5 milliards de francs. En échange, les opérateurs se voient octroyer le droit d'exploiter une bande de fréquence appartenant au domaine public pendant quinze ans. Inscrites dans la loi de finance 2001, les modalités de versement de cet impôt précisent que la moitié de la somme doit être versée en 2001 et 2002, le reste s'échelonnant sur les treize années suivantes.

DOUTES SUR LA RENTABILITÉ

Depuis cette décision, les doutes sur la rentabilité des licences UMTS se sont amplifiés, et les marchés financiers sanctionnent aujourd'hui les opérateurs de télécommunications. Le gouvernement pouvait difficilement rester insensible à ce changement de climat. Il a donc décidé d'accorder aux opérateurs la possibilité de reporter les déficits fiscaux accumulés sur une période indéfinie, même au-delà des quinze ans de la concession, et non sur les cinq premières années comme le stipule le droit comptable.

Cette mesure tient compte des montants d'investissement très lourds consentis par les opérateurs lors du lancement du réseau, et de l'apparition tardive des bénéfices.

Laurence Girard

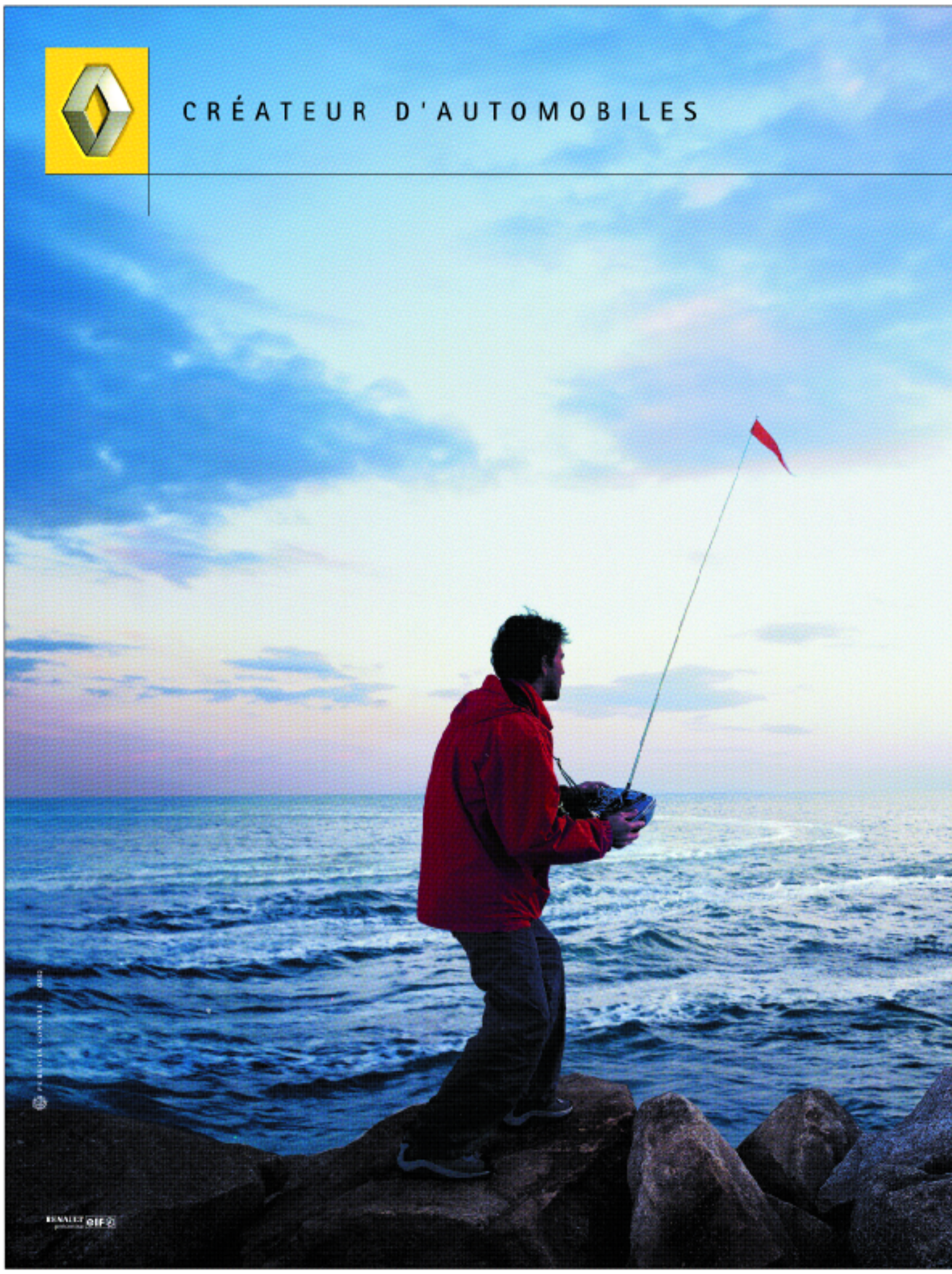

L'italien Tiscali s'impose en France en rachetant Liberty Surf

Bernard Arnault et le distributeur britannique Kingfisher cèdent le contrôle du numéro deux français de l'accès à la Toile. Le groupe fondé par Renato Soru se développe dans toute l'Europe, en profitant des déconvenues boursières d'ex-vedettes de l'Internet

C'EST un Pierre Besnainou tout bronzé, mais un peu sonné, qui est venu, lundi 8 janvier, assister à la conférence de presse annonçant la cession de... l'entreprise qu'il a créée et qu'il préside, Liberty Surf, à son rival italien Tiscali. Alors que M. Besnainou discutait jusqu'à la fin de semaine dernière avec l'opérateur de télécommunications belge Belgacom, ses deux puissants actionnaires, Bernard Arnault (via sa holding spécialisée dans Internet, Europ@web) et le groupe britannique de distribution Kingfisher (Castorama, Darty...), ont mené à bien durant le week-end leurs négociations avec le groupe italien fondé par Renato Soru, en vue de lui céder les 72,94 % qu'ils détenaient à parité dans le fournisseur d'accès à Internet (FAI) français. La transaction valorise l'ensemble de Liberty Surf à près de 900 millions d'euros. Kingfisher et Europ@web recevront, chacun, 71 millions d'euros, et des titres Tiscali pour environ 3,5 % du capital. La société italienne se fera voter une augmentation de capital fin février et lancera une double offre publique, d'échange et d'achat (OPE-OPA), sur la totalité de Liberty Surf.

M. Besnainou a dû manger son chapeau en public. Lundi, dans le quotidien *La Tribune*, il expliquait encore pourquoi il ne croyait pas à la stratégie qui consiste à *« empiler les abonnés d'un pays à l'autre »* – celle, justement, développée par Tiscali. Il envisageait même de fermer ou de céder des filiales étrangères ouvertes à grands frais ces derniers mois, au motif qu'elles n'offraient guère de synergies et d'économies d'échelle. Interrogé à plusieurs reprises depuis l'été sur l'avenir de Liberty Surf – prise dans la tourmente boursière, l'action, introduite à 41 euros en mars 2000, valait 6,4 euros lundi soir –, le PDG du premier fournisseur d'accès indépendant français donnait la préférence à un rapprochement avec un opérateur de télécommunications dont Liberty Surf aurait été le bras d'accès à Internet. D'où les négociations menées avec Belgacom. D'où aussi l'offre de reprise envisagée sur l'opérateur Intercall, en redressement judiciaire.

Il s'agissait de faire pièce aux géants du téléphone devenus des géants de la Toile, tels T-Online (Deutsche Telekom) et Wanadoo (France Télécom), eux-mêmes acquéreurs respectifs des fournisseurs d'accès Club-Internet en France et Freeserve en Grande-Bretagne, voire au numéro un mondial des fournisseurs d'accès, America Online (AOL). Mais les opérateurs sollicités par Liberty Surf et son actionnaire français Europ@web avaient tour à tour décliné leurs propositions. Dernier en date des repreneurs pressentis, le groupe Suez Lyonnaise a accepté de prendre sous son aile Europ@web... à l'exclusion de Liberty Surf. Il est vrai qu'il est déjà fournisseur d'accès via le câble (Noosnet).

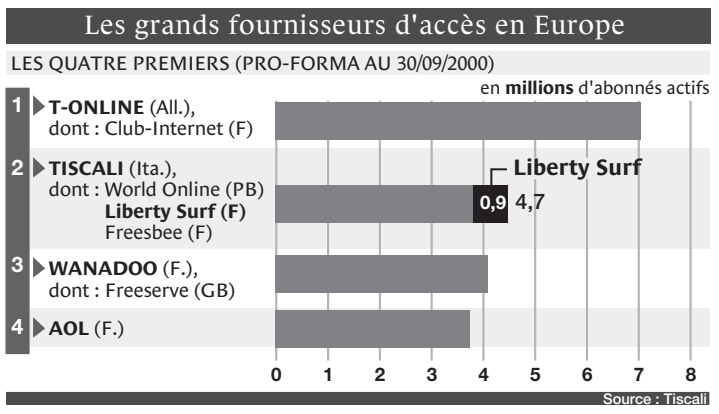

Il devenait donc urgent pour Kingfisher et M. Arnault de sortir du groupe fondé par M. Besnainou avant que l'effondrement de son action ne se transforme en débâcle. Avec un titre Liberty Surf valorisé environ 9,8 euros par l'offre de Tiscali, les actionnaires fondateurs récupéreront près de cinq fois leur mise de départ. Et ils seront désormais actionnaires, très minoritaires certes, d'un nouveau géant de l'accès à Internet : le groupe Tiscali.

L'Italien, qui tire son nom d'une grotte où les Sardes avaient coutume de se réfugier lors des invasions ou des attaques de pirates, est parti, comme Liberty Surf, tardivement à la conquête de la Toile, à la fin des années 90, en adoptant lui aussi la formule de l'abonnement gratuit. Tiscali a été introduit à la Bourse de Milan à l'automne 1999, six mois avant que son concurrent français ne fasse de même à Paris. Plus ambitieux dans sa politique d'acquisitions, le fournisseur d'accès italien peut prétendre aujourd'hui être le groupe indépendant qui survivra face aux géants issus du téléphone.

DEVENIR INCONTOURNABLE

La stratégie de M. Soru est de devenir rapidement un leader incontournable en Europe de l'accès à la Toile et des services sur Internet. Le groupe se veut notamment un précurseur de la transmission de la voix par Internet. Il s'intéresse aussi au téléphone mobile : Tiscali est membre du consortium Andala, attributaire d'une licence UMTS en Italie.

L'entreprenant Sarde est en passe de gagner son pari. Grâce aux rachats de World Online et de Liberty Surf, le groupe affirme être *« parmi les trois premiers fournisseurs d'accès à Internet dans sept pays européens »*. Il revendique, avec ses 4,7 millions d'abonnés actifs dans quinze pays, la deuxième place européenne derrière T-Online. Un rival sur le territoire duquel il s'apprête à venir chasser, avec l'acquisition prochaine d'Add-Com, un fournisseur de services Internet allemand. Enfin, avec Liberty Surf et ses 359 millions d'euros de cash, Tiscali renforce sa situation financière, portant à près de 2 milliards d'euros sa trésorerie nette. Une position rare et enviable parmi les entreprises du Net, alors que la capitalisation boursière du groupe est passée d'un pic de plus de 12 milliards d'euros en mars 2000 à 4,4 milliards avant l'annonce de la reprise de Liberty Surf.

Reste à convaincre la Bourse. L'action Tiscali a perdu 1,7 % à Milan lundi, celle de Liberty Surf 8,6 % à Paris. Chez les salariés français, l'ambiance est morose. Ils s'attendent à des mesures rapides de restructuration de la part de leur nouveau propriétaire, qui annonce pouvoir dégager 90 millions d'euros de synergies dès 2001. Tiscali, dont le directeur général est un Américain, James Kinsella, a déjà réduit ses effectifs de quelque 320 personnes ces derniers mois, aux Pays-Bas, en Suisse et en Italie, à la suite de ses acquisitions et du transfert de son siège de Sardaigne à Milan.

Pascal Galinier

PROFIL

UN SYMBOLE DE LA NOUVELLE ITALIE

A quarante-trois ans, Renato Soru continue à ressembler à l'étudiant en commerce qu'il a été. Bien qu'étant un des pionniers de la nouvelle économie européenne, et l'un des hommes les plus riches d'Italie, il reste discret et semble souffrir de timidité, surtout en public. Lors de la conférence de presse où il présentait, à Milan, la reprise de Liberty Surf, il s'est pourtant présenté seul face au parterre de journalistes, contrairement à certains capitaines d'industrie qui font déplacer tout leur état-major. Pendant ses études à la prestigieuse école de commerce milanaise Bocconi, M. Soru, fils de commerçants, commence sa vie d'entrepreneur en ouvrant un supermarché en Sardaigne. Après son diplôme, il se consacre à la finance avant de retourner dans la grande distribution, comme promoteur de centres commerciaux en Sardaigne.

Passionné par la Toile, M. Soru lance en 1995 une société de services Internet en République tchèque. En 1997, après la libéralisation du marché des télécommunications en Italie, il fonde Tiscali à Cagliari, avec environ 520 000 euros, persuadé que les Italiens se mettront à utiliser Internet malgré un des niveaux de pénétration des ordinateurs personnels le plus bas d'Europe. Grâce à une politique agressive dans la téléphonie fixe et l'accès gratuit à Internet, Tiscali a rapidement développé sa base de clients, et la mise en Bourse, en octobre 1999, a été accueillie dans un climat de délire. Quand les titres de la nouvelle économie atteignent leurs niveaux les plus élevés, voici un an, la capitalisation de Tiscali se met à dépasser celle de Fiat, symbole de l'industrie italienne. Et la fortune boursière de M. Soru devient la deuxième d'Italie, après celle de Silvio Berlusconi.

Après la fin de l'euphorie des titres Internet et le repli du cours de Tiscali, M. Soru a déclaré en avril qu'avoir eu une capitalisation supérieure à celle de Fiat *« le gênait »* et qu'il n'était pas mécontent que la valeur de sa société soit redescendue en dessous de celle du géant de l'automobile.

L'Italie est fascinée par cet entrepreneur, parti à la conquête de l'Europe sans bénéficier du parrainage de la puissante banque d'affaires Mediobanca ou d'appuis politiques, comme le voulait jusque-là la tradition italienne.

Philippe Webster (à Milan)

« France-Soir » envisage la création d'un nouveau quotidien à Paris

DEUX SEMAINES après avoir racheté Presse Alliance, société éditrice de *France-Soir,* pour le franc symbolique à Georges Ghosn (*Le Monde* du 23 décembre 2000), les dirigeants du groupe italien Poligrafici Editoriale affichent leurs intentions. Lors d'une réunion du conseil d'administration de la nouvelle société, lundi 8 janvier, Andrea Riffeser Monti, PDG de Monrif, holding du groupe, a annoncé le lancement d'un nouveau quotidien sur Paris et l'Ile-de-France en mars.

VIE LOCALE

Doté pour l'instant d'un capital de 1 million de francs, ce journal de 32 pages, déjà baptisé *Paris France Soir,* serait consacré à la vie locale, politique, économique, culturelle et sportive, à l'image des quotidiens régionaux. M. Riffeser Monti envisage d'y affecter une équipe d'une trentaine de journalistes prélevée sur la rédaction actuelle du titre. Ce projet de quotidien vendu à un prix bas, de l'ordre de 3 à 4 francs, ne devrait pas, selon le PDG du groupe, nuire à la relance de *France Soir* sur l'ensemble du territoire national, même si deux tiers de son lectorat actuel réside en Ile-de-France. Pour l'heure, le montant de l'investissement nécessaire n'a pas été précisé.

Après avoir réinjecté près de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros) dans l'entreprise, les nouveaux dirigeants de Presse Alliance espèrent surtout contrer, sur le marché publicitaire, les projets de quotidiens gratuits envisagés par les éditeurs suédois et norvégien de *Metro* et *20 minutes.* Pour cela, ils veulent adapter au marché français les recettes du groupe en Italie, avec un quotidien national, édité à Milan, s'appuyant sur deux régionaux à Florence et Bologne. Parmi ses autres projets, Poligrafici Editoriale a annoncé le prochain lancement, à Paris, de son site Internet, Supereva.

Après le départ de Jean-Luc Mano, directeur de la rédaction, qui doit prendre la présidence de la radio BFM, M. Riffeser Monti devait préciser, mardi, ses intentions sur l'arrêt des suppléments acquis, précédemment, par Georges Ghosn, dont *Science illustrée, Cuisiner* et surtout *L'Evénément.*

Michel Delberghe

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DE BEERS : le groupe sud-africain, qui contrôle 60 %** de la production mondiale de diamants bruts, négocie avec LVMH pour lancer une chaîne de bijoux dans les grandes capitales, selon le *Sunday Times* du 7 janvier. Le suisse Richemont, propriétaire de Cartier, ou l'américain Tiffany sont également candidats.
De Beers doit annoncer le nom de son associé en février.

● **SANOFI-SYNTHÉLABO : le groupe pharmaceutique français** va investir jusqu'à 60 millions de dollars dans la société américaine Atrix Laboratories, a-t-il indiqué mardi. Le groupe a obtenu d'Atrix les droits exclusifs de commercialisation d'un nouveau médicament anticancéreux aux Etats-Unis et au Canada.

● **PEPSICO : le groupe américain de boissons et de snacks** a annoncé lundi deux *« transactions stratégiques »,* en Egypte et Arabie saoudite, destinées à développer ses activités de snacks (gâteaux salés, chips...) au Moyen-Orient.

● **ALSTOM : le groupe français de construction électrique** a annoncé lundi la suppression de 550 emplois, fin février, dans son usine de Montréal (Québec) , soit les deux tiers du personnel.

● **RHODIA : l'ancien directeur du site industriel Rhodia Chimie de Pont-de-Claix (Isère),** Hervé Trivin, a été condamné lundi par le tribunal correctionnel de Grenoble à six mois de prison avec sursis et 40 000 francs d'amende après le décès accidentel d'un ouvrier en 1995. La société Rhodia Chimie est condamnée à 800 000 F d'amende et devra verser, solidairement avec M. Trivin, deux indemnités de 10 000 F à la CGT et à la CFDT.

SERVICES

● **CASINO : le groupe français de distribution va procéder**, sous réserve des conditions de marché, à une augmentation de capital de 750 millions d'euros, a indiqué mardi le groupe dans un communiqué.

● **SAIRGROUP : le groupe de transports aériens helvétique**, propriétaire notamment de Swissair, a confirmé lundi qu'il n'entrerait pas dans le capital de la compagnie hongroise Malev, avec laquelle elle souhaite cependant un accord commercial. En octobre 2000, c'est British Airways qui avait renoncé à une prise de participation dans Malev.

● **COGEDIM : les actionnaires du promoteur immobilier** ont engagé des négociations exclusives en vue d'une cession à un professionnel britannique, Crown Dilmun, selon *Le Figaro* de mardi.

● **VIVENDI UNIVERSAL : le portail O1net**, filiale de Vivendi Universal Publishing, a racheté le site français de téléchargement, Telecharger.com, qui recense plus de 10 000 logiciels téléchargeables gratuitement.

● **TRICOTS RODAM : les salariés de l'entreprise familiale de Riorges**, près de Roanne (Loire), qui occupaient leur entreprise depuis jeudi pour protester contre les conditions de mise en place des 35 heures, devaient reprendre le travail mardi après un accord avec la direction, apprend-on de source syndicale.

● **BROADCOM : le fabricant américain de circuits intégrés** pour télécommunications par bande large, Broadcom, va acquérir l'américain ServerWorks, spécialisé dans les circuits intégrés pour serveurs, dans le cadre d'une transaction par échange d'actions s'élevant à 957 millions de dollars.

FINANCES

● **COMMERZBANK : les actionnaires du groupe d'investisseurs Cobra ne représentent plus que 9,98 %** du capital de la quatrième banque privée allemande, contre 16 % en 2000, a reconnu le gérant de Cobra, Hansgeorg Hofmann, dans une interview à AFX News, filiale de l'AFP, lundi 8 janvier. Les 6 % restant n'ont pas encore été vendus à d'autres investisseurs.

● **BRI : les actionnaires de la Banque des règlements internationaux** (BRI), soit 49 banques centrales, ont approuvé lundi la suppression de son actionnariat privé. Les quelque 5 000 actionnaires privés de la BRI détiennent environ 13,5 % du capital de la banque, maisaucun droit de vote. La BRI va leur payer 16 000 francs suisses (10 526 euros) par titre.

● **DEUTSCHE BOERSE : la société qui gère la Bourse de Francfort,** Deutsche Boerse, va entrer en Bourse le 5 février, rapporte le quotidien *Handelsblatt* de mardi.

EUROPE

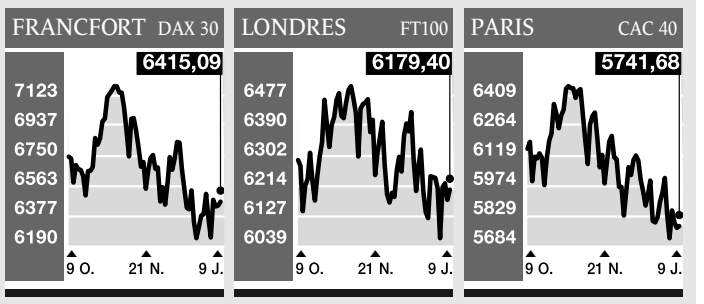

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4732,38	0,45	– 0,84
EUROPE	STOXX 50	4502,55	0,68	– 1,20
EUROPE	EURO STOXX 324	388,02	0,58	– 0,96
EUROPE	STOXX 653	356,27	0,74	– 0,98
PARIS	CAC 40	5741,68	0,15	– 3,12
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3889,76	0,21	– 3,30
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	634,03	0,46	– 0,56
BRUXELLES	BEL 20	3001,38	0,21	– 0,76
FRANCFORT	DAX 30	6415,09	0,36	– 0,29
LONDRES	FTSE 100	6179,40	0,48	– 0,69
MADRID	STOCK EXCHANGE	9645,90	0,23	5,88
MILAN	MIBTEL 30	42918,00	0,39	– 1,83
ZURICH	SPI	7962,10	– 0,31	– 2,13

AMÉRIQUES

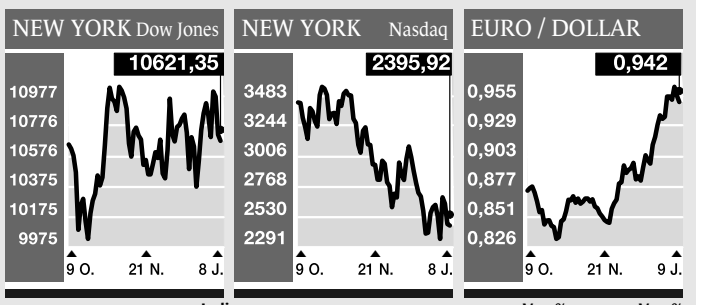

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 08/01	Var. % 05/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10621,35	– 0,38	– 1,53
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1295,86	– 0,19	– 1,85
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2395,92	– 0,49	– 3,02
TORONTO	TSE INDEX	8671,66	– 0,21	– 2,93
SAO PAULO	BOVESPA	16562,14	....	8,54
MEXICO	BOLSA	328,34	– 0,13	3,91
BUENOS AIRES	MERVAL	465,98	0,40	11,81
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,92	– 0,32	5,13
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6905,85	0,47	1,18

ASIE - PACIFIQUE

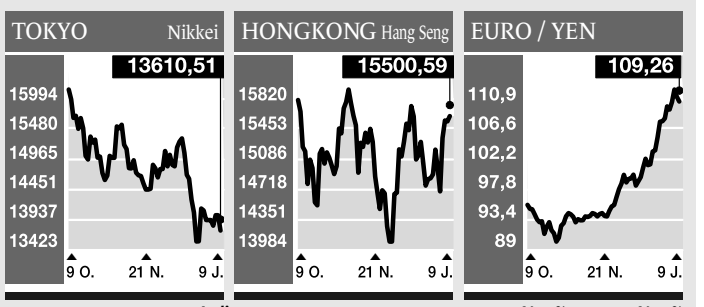

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13610,51	– 1,85	– 1,27
HONGKONG	HANG SENG	15500,59	0,41	2,68
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1968,07	0,86	2,14
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,20	0,50	17,13
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3189,40	– 0,56	1,10
BANGKOK	SET	21,17	1,05	13,63
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4140,25	0,48	4,23
WELLINGTON	NZSE-40	1923,63	0,74	1,16

ÉCONOMIE

La croissance dans la zone euro ralentira à 3 %, selon la BRI

LES BANQUIERS CENTRAUX réunis lundi 8 janvier au sein de la Banque des règlements internationaux (BRI) prévoient un léger ralentissement de la croissance de la zone euro, à 3 %, a déclaré le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George. Ce ralentissement constitue une évolution positive vers un niveau plus durable, a ajouté M. George, précisant que le rythme moins élevé de la croissance dans la zone euro reflétait la décélération de l'économie américaine : *« Il y aura un ralentissement, mais il sera modéré et de courte durée. On prévoit donc un ralentissement de la croissance à (une fourchette de) 3,25-3,50 % à 3 %. »*
« L'économie européenne est relativement peu exposée à la conjoncture américaine », a-t-il déclaré. Les banquiers centraux ont salué l'évolution encourageante de la confiance des consommateurs.
L'indicateur du climat des affaires dans la zone euro a, en effet, enregistré une légère hausse en décembre, à 1,24 contre 1,22 en novembre, a annoncé lundi laCommission européenne. Pour les mois précédents, l'indice était de 1,36 en octobre et 1,39 en septembre.
Du côté des Etats-Unis, les banquiers centraux estiment que le ralentissement ramènera la croissance à des niveaux plus durables.

■ **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine devrait probablement connaître une récession au premier semestre**, selon Stephen Roach, principal économiste de la banque d'affaires Morgan Stanley Dean Witter (MSWD). Le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 1,25 % durant ce semestre, tout en affichant une croissance de 1,1 % sur l'ensemble de 2001, a indiqué M. Roach, interrogé par Reuters. Il anticipait auparavant une croissance de 2,5 % en 2001.
■ Le président de la Banque fédérale de réserve d'Atlanta, Jack Guynn, a déclaré lundi que l'économie des Etats-Unis restait fondamentalement saine en dépit des récents signes de ralentissement de la croissance.
■ **Les crédits à la consommation** ont augmenté de 12,9 milliards de dollars en novembre sur un mois, contre une progression de 17,3 milliards de dollars (chiffres révisés) en octobre, a annoncé lundi la Réserve fédérale. Les analystes tablaient généralement sur une progression de 9,7 milliards de dollars de ces crédits en novembre.

■ **FRANCE : le déficit budgétaire a été accru de 6,6 milliards de francs à la fin du mois de novembre**, à 232,7 milliards de francs (35,5 milliards d'euros) contre 226,1 milliards de francs (34,5 milliards d'euros) pour les onze mois de 1999, annonce mardi le ministère des finances. Cette dégradation s'explique par le report au 15 décembre de l'échéance de la taxe d'habitation, précise Bercy.

■ **ALLEMAGNE : le nombre de chômeurs a diminué en décembre** sur un mois, de 28 000 en données corrigées des variations saisonnières (CVS) à 3,767 millions de personnes, soit un taux de chômage brut de 9,3 %.
■ L'un des conseillers économiques du gouvernement allemands, Jürgen Kromphardt, estime que le nombre de demandeurs d'emplois diminuera d'environ 300 000 en 2001 et autant en 2002. *« Dans des conditions favorables, nous pouvons maintenir ce rythme jusqu'à la prochaine élection, mais en 2006 nous aurons réussi à réduire le chômage de moitié »,* déclare-t-il au *Berliner Zeitung* de mardi.
■ **La production industrielle** a augmenté de 0,4 % en novembre sur un mois (– 0,1 % en octobre), en données CVS, selon les chiffres provisoires publiés lundi par le ministère des Finances, qui a nettement révisé à la baisse sa précédente estimation (+ 3,1 %).

■ **RUSSIE : le Club de Paris a adressé lundi une lettre au ministre russe des finances** pour lui rappeler que la Russie devait honorer *« intégralement »* le service de sa dette, *« dans toutes ses composantes »,* a-t-il indiqué dans un communiqué. *« Compte tenu de sa situation économique favorable actuelle et en conformité avec les principes du Club de Paris, dont la Russie est membre à part entière, ils attendent de la Russie qu'elle honore intégralement le service de sa dette, dans toutes ses composantes »,* ajoute le communiqué.

■ **JAPON : les dépenses des ménages japonais ont reculé de 1,3 % en novembre** après une baisse de 0,2 % en octobre, a annoncé mardi l'Agence de gestion et coordination. La plus forte diminution a concerné les vêtements et la chaussure (– 12 % des achats en valeurs).

■ **ARGENTINE : un premier versement de 2,9 milliards** de dollars devrait être effectué à l'Argentine dans le cadre du super-crédit (39,7 milliards de dollars) négocié sous l'égide du FMI, a annoncé lundi un porte-parole du fonds.

VALEUR DU JOUR

Le Club a achevé son redressement

À LA VEILLE de la publication des résultats annuels du Club Méditerranée, l'action du groupe de village de vacances a continué de s'apprécier, dans le sillage du rebond observé au cours de la semaine précédente. Lundi 8 janvier, le titre a terminé sur un gain de 3,11 % à 106 euros. Le bénéfice net du Club atteint finalement, pour l'exercice 2000 (clos le 30 septembre), 59 millions d'euros, en progression de 51 % par rapport aux 39 millions d'euros de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a progressé de 28 %, à 1,889 milliard d'euros contre 1,477 milliard en 1999. Le résultat d'exploitation s'établit pour sa part à 103 millions d'euros, le plus élevé de l'histoire du Club.
Ces chiffres, qui restent conformes aux prévisions de la direction, sont légèrement inférieurs aux estimations des analystes, qui tablaient sur un résultat net compris entre 63 et 72 millions d'euros. Il faut toutefois noter que les estimations de résultats avaient été revues à la baisse, au mois de septembre, à un mois de la clôture des comptes. A cette époque, dans un communiqué consacré aux résultats du troisième trimestre, la direction émettait un avertissement sur ses résultats. Celui-ci était justifié à la fois par une baisse de l'activité d'organisation de voyages en France, dont la progression a été inférieure aux attentes (ce qui a coûté son poste au PDG de Jet Tours, racheté par le Club en 1998), et par *« la faiblesse exceptionnelle de l'euro par rapport au dollar et à certaines monnaies d'exploitation du groupe »*. Depuis, le titre du Club, qui évoluait entre 130 et 150 euros, se situe dans une fourchette comprise en 90 et 110 euros.
Aujourd'hui Philippe Bourguignon, PDG du Club, ne cache pas sa satisfaction : *« Nous venons de franchir une étape, nous sommes passés du plan de redressement à un plan de transformation. Les fondamentaux sont solides et nous pouvons désormais anticiper une croissance à deux chiffres, y compris pour l'exercice en cours. »* Pour lui, le redressement n'était que le *« moyen de faire autre chose »*. *« Aujourd'hui, nous allons enfin pouvoir bâtir un produit autour de la notion de club, créer des activités, et cela, c'est moins ingrat ! »*, conclut-il.

François Bostnavaron

Club Méditerranée

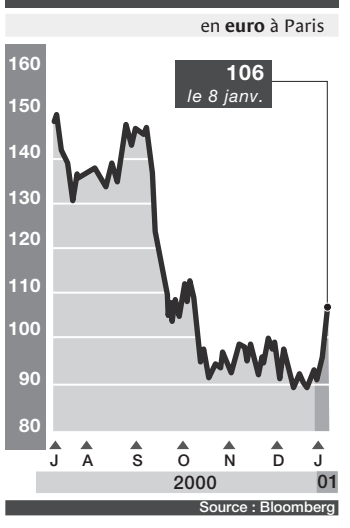

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,8 %, à 5 778,78 points, dans les premiers échanges du mardi 9 janvier. Le marché français avait terminé en léger recul lundi, à nouveau pénalisé par la baisse du Nasdaq américain. L'indice CAC 40, à 5 732,80 points, avait reculé de 0,44 %. Le montant des échanges sur les valeurs éligibles au service à règlement différé (SRD) s'était élevé à 3,5 milliards d'euros (22,96 milliards de francs).

FRANCFORT

LE DAX, l'indice des trente valeurs vedettes de la Bourse de Francfort, progressait de 0,25 %, à 6 408,06 points, mardi en début de matinée. Il avait terminé, lundi, sur une légère hausse de 0,15 %, à 6 392,17 points, tandis que le Nemax, indice des 50 valeurs du Nouveau Marché, avait lourdement chuté de 9,57 %, dans le sillage du Nasdaq.

LONDRES

À LA BOURSE de Londres, mardi matin, l'indice Footsie gagnait 0,39 %, à 6 174,1 points. Il avait clôturé dans le rouge, lundi, à l'issue d'une séance irrégulière, perdant 0,78 %.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé en baisse, mardi, entraînées par le repli des marchés américains. L'indice Nikkei a abandonné 1,85 %, à 13 610,51 points.

NEW YORK

LA BOURSE américaine a réduit ses pertes, lundi 8 janvier en fin de journée. L'indice des 30 premières capitalisations, le Dow Jones, a reculé de 40,66 points, soit une baisse de 0,38 %. Il a clôturé à 10 621,35 points. De son côté, l'indice des valeurs de la nouvelle économie, le Nasdaq, a abandonné 11,73 points, soit une perte de 0,49 %, à 2 395,92 points. Il avait chuté en cours de journée de 108 points, soit une perte de plus de 4,3 %. Enfin, l'indice Standard & Poor's 500 a terminé en baisse de 2,45 points, soit un repli de 0,19 %, pour finir à 1 295,90 points.

TAUX

LES EMPRUNTS d'Etat européens étaient en légère baisse dans les premières transactions, mardi 9 janvier. Le taux de l'obligation à 10 ans en France se tendait à 4,86 %, son équivalent allemand remontant à 4,71 %. Le prix des obligations évolue en sens inverse de leur taux. Aux Etats-Unis, la veille, les taux longs avaient poursuivi leur mouvement de repli. Le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans avait reculé à 4,93 %, contre 5,01 % vendredi, et celui de la ligne à 30 ans à 5,43 %, contre 5,47 %.

MONNAIES

L'EURO marquait une pause, mardi en début de matinée, sur des prises de bénéfice et à la faveur d'une légère reprise du yen. Il s'échangeait à 0,9453 dollar, tandis que le billet vert se négociait à 115,92 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	08/01
COURONNE DANOISE	7,4651
COUR. NORVÉGIENNE	8,2980
COUR. SUÉDOISE	8,9286
COURONNE TCHÈQUE	35,1730
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6745
DOLLAR CANADIEN	1,4212
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1087
FORINT HONGROIS	264,9600
ZLOTY POLONAIS	3,8870
NC	....

Cours de change croisés

09/01 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,86281	0,94285	0,14374	1,49190	0,61902
YEN	115,90000	.....	109,26000	16,66000	172,89000	71,73500
EURO	1,06061	0,91525	.....	0,15245	1,58245	0,65660
FRANC	6,95720	6,00375	6,55957	.....	10,38020	4,30700
LIVRE	0,67029	0,57840	0,63195	0,09635	.....	0,41490
FRANC SUISSE	1,61545	1,39400	1,52305	0,23215	2,41020	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,54	4,85	5,36
ALLEMAGNE	4,75	4,70	4,70	5,29
GDE-BRETAG.	5,38	5,72	4,81	4,34
ITALIE	4,75	4,64	5,10	5,71
JAPON	0,53	....	1,62	2,55
ÉTATS-UNIS	5,91	5,18	4,94	5,42
SUISSE	3,25	3,22	3,41	3,94
PAYS-BAS	4,70	4,64	4,84	5,30

Matières premières

En dollars	Cours 08/01	Var. % 05/01
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1777,50	– 0,20
ALUMINIUM 3 MOIS	1559	– 0,45
PLOMB 3 MOIS	489	– 0,61
ETAIN 3 MOIS	5180	– 0,58
ZINC 3 MOIS	1043	– 0,29
NICKEL 3 MOIS	6443	– 0,57
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,59	+ 0,11
PLATINE A TERME	151194,50	+ 0,73
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	282,75	– 0,09
MAIS (CHICAGO)	219,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	187,40	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	813	....
CAFÉ (LONDRES)	677	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 09/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	14269	90,05	90,23
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 08/01	Var. % 05/01
BRENT (LONDRES)	24,50	+ 0,29
WTI (NEW YORK)	0,27	+ 0,15
LIGHT SWEET CRUDE	27,44	– 2,07

Or

En euros	Cours 08/01	Var % 05/01
OR FIN KILO BARRE	9050	....
OR FIN LINGOT	9150	+ 0,55
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,20	– 0,56
PIÈCE SUISSE 20 F	51,80	– 0,58
PIÈCE UNION LAT. 20	51,90	– 0,38
PIÈCE 10 DOLLARS US	215	+ 1,90
PIÈCE 20 DOLLARS US	366,25	....
PIÈCE 50 PESOS MEX.	341	+ 1,79

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe **SAP,** spécialisé dans les logiciels de gestion pour les entreprises, a bondi en Bourse de 14,31 % à 143 euros, lundi 8 janvier. La société avait, dans la matinée, annoncé à l'avance des résultats meilleurs que prévu pour le quatrième trimestre 2000, alors que les investisseurs s'attendaient à un avertissement sur ses bénéfices.

● Le titre de la quatrième banque privée allemande, **Commerzbank,** qui s'est apprécié de 1,79 % à 32,42 euros, a bénéficié de la publication d'un communiqué de son principal actionnaire, le groupe Cobra. Celui-ci prévoit de vendre les 10 % qu'il détient dans la banque.

● **DaimlerChrysler,** dont le chiffre d'affaires a progressé en 2000 en dépit d'un recul de ses ventes, grâce à l'effet de change, a fini inchangé à 46,5 euros.

● **BMW,** qui a annoncé des ventes mondiales record en 2000, a terminé en baisse de 0,53 %, à 37,49 euros.

● **Vodafone** a reculé de 5,9 %, à 227,75 pence, après l'acquisition en numéraire de 34,5 % du mexicain Iusacell, pour 973,4 millions de dollars (101,7 millions d'euros). Hutchison Whampoa, le conglomérat de Hongkong, a poursuivi de son côté la vente de sa participation dans l'opérateur britannique, en émettant un emprunt obligataire de 2,5 milliards de dollars convertible en actions Vodafone.

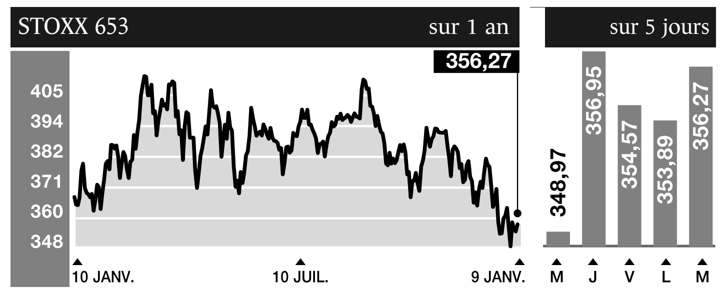

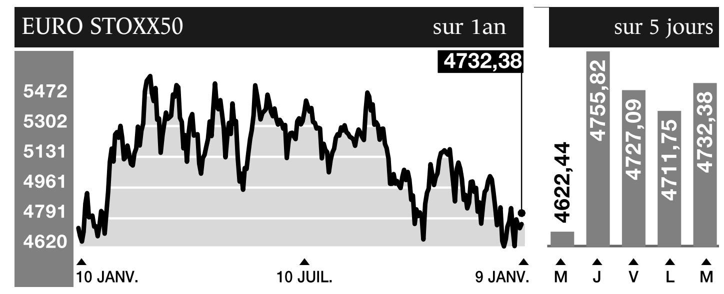

09/01 10 h 05 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
AUTOLIV SDR	SE	17,47	....
BASF AG	BE★	48,40	+ 0,31
BMW	DE★	36,80	− 0,54
CONTINENTAL AG	DE★	18	+ 1,12
DAIMLERCHRYSLER	DE★	45,60	− 2,98
FIAT	IT★	26,15	+ 0,38
FIAT PRIV.	IT★	17,19	− 0,64
MICHELIN	FR★	39,05	+ 1,43
PEUGEOT	FR★	264	+ 0,61
PIRELLI SPA	IT★	3,88	+ 0,78
DR ING PORSCHE	DE★	3120	+ 1,46
RENAULT	FR★	53,80	+ 0,94
VALEO	FR★	48,47	+ 0,25
VOLKSWAGEN	DE★	56,30	− 0,53
▶ DJ E STOXX AUTO P		220,49	− 0,65

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ABBEY NATIONAL	GB	19,86	+ 0,16
ABN AMRO HOLDIN	NL★	25,25	+ 0,20
ALL & LEICS	GB	11,22	+ 0,28
ALLIED IRISH BA	GB	20,78	+ 0,15
ALPHA BANK	GR	4,55	+ 0,77
BA HOLDING AG	AT★	62,20	− 0,81
BANK OF IRELAND	GB	15,80	+ 0,40
BANK OF PIRAEUS	GR	2,05	− 1,03
BK OF SCOTLAND	GB	11,76	+ 2,20
BANKINTER R	ES★	39,49	+ 1,10
BARCLAYS PLC	GB	34,70	− 0,41
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	62,70	− 0,79
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,36	− 0,74
BCA FIDEURAM	IT★	14,45	+ 1,76
BCA INTESA	IT★	5,21	+ 0,77
BCA LOMBARDA	IT★	11,17	− 1,15
MONTE PASCHI SI	IT★	4,67	− 0,64
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,42	− 1,78
BCA P.MILANO	IT★	5,88	....
B.P.VERONA E S.	IT★	11,75	+ 1,73
BCA ROMA	IT★	1,21	+ 0,83
BBVA R	ES★	16,52	− 1,49
ESPIRITO SANTO	PT★	17,45	....
BCO POPULAR ESP	ES★	35,15	+ 0,72
B.P.SONDRIO	IT★	18,50	....
BCP R	PT★	5,65	....
BIPOP CARIRE	IT★	6,75	+ 2,27
BNL	IT★	3,54	+ 2,91
BNP PARIBAS	FR★	96,10	+ 1,16
BSCH R	ES★	11,82	− 2,07
CHRISTIANIA BK	NO	5,88	....
COMIT	IT★	7,45	+ 0,27
COMM.BANK OF GR	GR	6,44	+ 1,43
COMMERZBANK	DE★	32,30	− 1,52
CREDIT LYONNAIS	FR★	41,15	+ 0,51
DANSKE BANK	DK	19,69	− 0,68
DNB HOLDING -A-	NO	5,69	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	91,90	+ 1,49
DEXIA	BE★	181,10	− 0,11
DRESDNER BANK N	DE★	45,80	+ 0,22
EFG EUROBK ERGA	GR	2,65	− 0,40
ERSTE BANK	AT★	48,70	− 1,22
FOERENINGSSB A	SE	17,42	....
HALIFAX GROUP	GB	10,65	− 0,15
HSBC HLDG	GB	16,15	+ 1,39
IKB	DE★	16	....
KBC BANCASSURAN	BE★	46,30	+ 0,11
LLOYDS TSB	GB	11,74	....
NAT BANK GREECE	GR	5,26	+ 0,87
NATEXIS BQ POP.	FR★	92,60	− 0,43
NORDEA	SE	8,12	....
NORDEA	DK	9,71	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20,35	− 0,49
ROYAL BK SCOTL	GB	26,01	+ 0,37
S-E-BANKEN -A-	SE	12,88	....
SAN PAOLO IMI	IT★	18,54	− 2,37
STANDARD CHARTE	GB	15,99	− 0,39
STE GENERAL-A-	FR★	71,25	− 0,77
SV HANDBK -A-	SE	18,98	....
SWEDISH MATCH	SE	3,92	....
UBS N	CH	183,35	− 1,06
UNICREDITO ITAL	IT★	5,86	+ 1,03
UNIDANMARK -A-	DK	85,73	....
▶ DJ E STOXX BANK P		341,71	− 0,22

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ACERALIA	ES★	9,87	+ 1,02
ACERINOX R	ES★	34,94	+ 0,20
ALUMINIUM GREEC	GR	5,83	+ 1,64
ANGLO AMERICAN	GB	62,83	+ 1,17
ASSIDOMAEN AB	SE	19,04	....
BEKAERT	BE★	45,74	+ 0,33
BILLITON	GB	4,44	+ 0,72
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	35,43	....
BUNZL PLC	GB	6,91	+ 0,23
CORUS GROUP	GB	1,17	− 1,33
ELVAL	GR	0,54	+ 1,50
ISPAT INTERNATI	NL★	3,28	+ 5,81
JOHNSON MATTHEY	GB	17,86	+ 3,67
MAYR-MELNHOF KA	AT★	46,62	− 0,70
METSAE-SERLA -B	FI★	8,17	− 0,12
HOLMEN -B-	SE	31,58	....
OUTOKUMPU	FI★	7,85	....
PECHINEY-A-	FR★	48,80	+ 1,14
RAUTARUUKKI K	FI★	4,10	+ 1,74
RIO TINTO	GB	19,72	+ 0,16
SIDENOR	GR	0,59	+ 0,46
SILVER & BARYTE	GR	4,10	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,24	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,15	− 0,57
STORA ENSO -R-	FI★	12,20	+ 0,25
SVENSKA CELLULO	SE	22,06	....
THYSSENKRUPP	DE★	18,15	− 0,17
UNION MINIERE	BE★	40,90	− 0,34
UPM-KYMMENE COR	FI★	33,60	+ 0,15
USINOR	FR★	13,16	+ 1,23
VIOHALCO	GR	1,52	+ 4,24
VOEST-ALPINE ST	AT★	26,29	....
J D WETHERSPOON	GB	5,67	+ 3,16
WORMS N	FR★	17,58	....
▶ DJ E STOXX BASI P		181,40	+ 0,24

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
AIR LIQUIDE	FR★	159,60	− 0,19
AKZO NOBEL NV	NL★	57,05	+ 0,71
BASF AG	DE★	48,40	+ 0,31
BAYER AG	DE★	53,90	+ 0,19
BOC GROUP PLC	GB	16,77	− 1,30
CELANESE N	DE★	20,80	+ 0,48
CIBA SPEC CHIMI	CH	75,14	− 0,22
CLARIANT N	CH	387,01	+ 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE★	37,20	+ 0,27
DSM	NL★	38,15	− 0,39
EMS-CHEM HOLD A	CH	4881,80	− 0,93
ICI	GB	8,80	+ 0,36
KEMIRA	FI★	5,40	....
LAPORTE	GB	10,86	....
LONZA GRP N	CH	616,86	+ 0,11
NORSK HYDRO	NO	46,40	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	21,54	− 0,87
RHODIA	FR★	15,21	+ 0,07
SOLVAY	BE★	58,60	....
TESSENDERLO CHE	BE★	29,23	+ 0,27
KON. VOPAK NV	NL★	21,70	+ 0,23
WS ATKINS	GB	13,75	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		414,19	+ 0,42

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
D'IETEREN SA	BE★	246	+ 1,28
AZEO	FR★	85	....
GBL	BE★	265	+ 0,49
GEVAERT	BE★	42,60	+ 0,24
INCHCAPE	GB	4,77	....
KVAERNER -A-	NO	8,80	....
MYTILINEOS	GR	1,07	− 2,44
UNAXIS HLDG N	CH	234,43	+ 1,56
ORKLA	NO	20,61	....
SONAE SGPS	PT★	1,24	....
TOMKINS	GB	2,65	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ATLANTIC TELECO	GB	1,58	+ 5,26
EIRCOM	IR★	2,45	− 1,61
BRITISH TELECOM	GB	10,07	+ 0,63
CABLE & WIRELES	GB	15,47	+ 0,93
DEUTSCHE TELEKO	DE★	34,50	+ 1,92
E.BISCOM	IT★	95,10	+ 3,31
EIRCOM	IE	2,45	− 1,61
ELISA COMMUNICA	IE	22,50	+ 1,58
ENERGIS	GB	7,55	+ 2,80
EQUANT NV	DE★	30	+ 3,45
EUROPOLITAN HLD	SE	8,34	....
FRANCE TELECOM	FR★	91,10	+ 0,39
HELLENIC TELE (	GR	2,01	+ 1,90
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	3,38	+ 6,47
KONINKLIJKE KPN	NL★	15,44	+ 2,39
LIBERTEL NV	NL★	11,45	− 2,14
MANNESMANN N	DE★	81	+ 0,62
MOBILCOM	DE★	32	+ 6,67
PANAFON HELLENI	GR	0,95	+ 1,15
PT TELECOM SGPS	PT★	10,11	....
SONERA	FI★	21,95	+ 0,27
SWISSCOM N	CH	281,25	+ 0,70
TELE DANMARK -B	DK	52,78	+ 1,03
TELECEL	PT★	11,93	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,39	+ 0,49
TELECOM ITALIA	IT★	6,24	+ 0,81
TELIA	SE	5,94	....
T.I.M.	IT★	8,55	+ 1,66
TISCALI	IT★	14,40	+ 6,67
VERSATEL TELECO	NL★	10,70	+ 0,47
VODAFONE GROUP	GB	3,65	+ 1,32
▶ DJ E STOXX TCOM P		703,08	+ 1,27

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ACCIONA	ES★	41,75	+ 1,71
ACS	ES★	26,89	+ 1,01
AGGREGATE IND	GB	1,30	+ 3,80
AKTOR SA	GR	0,90	+ 0,60
AMEY	GB	30,25	....
UPONOR -A-	FI★	18,65	....
AUREA R	ES★	18	+ 0,33
ACESA R	ES★	9,83	− 0,10
BLUE CIRCLE IND	GB	7,36	....
BOUYGUES	FR★	51,60	+ 1,18
BPB	GB	4,60	− 1,02
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,27	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,55	− 1,85
NOVAR	GB	3,30	....
CRH PLC	GB	31,45	− 0,20
CIMPOR R	PT★	25,57	....
COLAS	FR★	58,20	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	12,52	+ 1,62
FCC	ES★	21,63	+ 0,93
GROUPE GTM	FR★	156,80	....
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,20	+ 0,71
HANSON PLC	GB	7,62	− 0,82
HEIDELBERGER ZE	DE★	54,30	....
HELL.TECHNODO.R	GR	0,74	+ 3,76
HERACLES GENL R	GR	1,88	+ 0,72
HOCHTIEF ESSEN	DE★	22,15	+ 0,68
HOLDERBANK FINA	CH	1280,20	− 0,26
IMERYS	FR★	122,50	− 0,24
ITALCEMENTI	IT★	9,82	+ 1,55
LAFARGE	FR★	99,50	+ 1,53
MICHANIKI REG.	GR	0,39	− 5,81
PILKINGTON PLC	GB	1,88	....
RMC GROUP PLC	GB	10,67	− 0,30
SAINT GOBAIN	FR★	173,40	+ 0,52
SKANSKA -B-	SE	42,78	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,94	....
TECHNIP	FR★	148,90	− 1,97
TITAN CEMENT RE	GR	5,43	+ 0,65
WIENERB BAUSTOF	AT★	19,57	....
▶ DJ E STOXX CNST P		237,79	+ 0,65

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ACCOR	FR★	47,01	− 0,19
ADIDAS-SALOMON	DE★	72,50	+ 0,69
AGFA-GEVAERT	BE★	25,81	+ 0,66
AIR FRANCE	FR★	22,91	− 0,30
AIRTOURS PLC	GB	3,40	+ 1,42
ALITALIA	IT★	1,95	− 0,51
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	12,45	....
AUTOGRILL	IT★	12,24	− 1,21
BANG & OLUFSEN	DK	40,19	....
BENETTON GROUP	IT★	2,18	− 1,36
BERKELEY GROUP	GB	12,26	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,34	− 0,25
BULGARI	IT★	11,90	+ 0,59
CHRISTIAN DIOR	FR★	46,30	+ 1,45
CLUB MED.	FR★	103,10	− 2,74
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,50	+ 1,53
ELECTROLUX -B-	SE	16,02	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	4,72	+ 1,29
EMI GROUP	GB	8,99	+ 0,18
EURO DISNEY	FR★	0,64	....
GRANADA COMPASS	GB	11,16	+ 1,29
HERMES INTL	FR★	141,10	+ 0,43
HPI	IT★	1,16	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	28,20	+ 0,36
KLM	NL★	24,45	....
HILTON GROUP	GB	3,65	....
LVMH	FR★	65,60	+ 0,92
MEDION	DE★	91,89	+ 4,42
MOULINEX	FR★	4,50	....
NH HOTELES	ES★	12,75	+ 0,63
P & O PRINCESS	GB	4,85	+ 0,33
PERSIMMON PLC	GB	4,08	+ 1,18
ROY.PHILIPS ELE	NL★	42,57	+ 3,83
PREUSSAG AG	DE★	41,70	+ 1,46
RANK GROUP	GB	2,84	....
RYANAIR HLDGS	IE	11	− 2,22
SAIRGROUP N	CH	157,32	+ 0,10
SAS DANMARK A/S	DK	11,72	+ 0,57
SEB	FR★	55,60	+ 1,09
SODEXHO ALLIANC	FR★	202,10	+ 0,50
TELE PIZZA	ES★	2,67	+ 0,75
THE SWATCH GRP	CH	1286,75	+ 2,34
THE SWATCH GRP	CH	265,21	+ 2,27
THOMSON MULTIME	PA	48,15	+ 2,88
WW/WW UK UNITS	IR★	1,33	+ 0,76
WILSON BOWDEN	GB	12,14	....
WM-DATA -B-	SE	5,23	....
WOLFORD AG	AT★	20,04	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		160,83	+ 2,10

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ACTELION N	CH	455,11	− 0,43
ALTANA AG	DE★	143	....
ASTRAZENECA	GB	49,78	....
AVENTIS	FR★	79,70	+ 0,25
BB BIOTECH	CH	880,10	− 0,30
CELLTECH GROUP	GB	17,23	....
ELAN CORP	IE	29,35	+ 0,20
ESSILOR INTL	FR★	337,50	+ 0,36
FRESENIUS MED C	DE★	80	+ 0,63
GAMBRO -A-	SE	7,95	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,20	....
H. LUNDBECK	DK	95,78	− 0,14
NOVARTIS N	CH	1754,96	+ 0,34
NOVO-NORDISK -B	DK	190,89	− 1,38
NYCOMED AMERSHA	GB	8,58	+ 2,26
ORION B	FI★	22,80	− 1,94
QIAGEN NV	NL★	24,70	+ 8,33
ROCHE HOLDING	CH	12409,14	− 0,32
ROCHE HOLDING G	CH	10559,23	+ 0,06
SANOFI SYNTHELA	FR★	61,50	− 0,65
SCHERING AG	DE★	52,90	+ 0,95
SHIRE PHARMA GR	GB	17,07	+ 3,55
SERONO -B-	CH	906,95	+ 1,32
SMITH & NEPHEW	GB	4,98	+ 0,32
SMITHKLINE BEEC	GB	13,16	....
SSL INTL	GB	8,30	....
SULZER AG 100N	CH	785,15	+ 0,93
SYNTHES-STRATEC	CH	756,34	+ 3,13
UCB	BE★	39,70	− 0,60
WILLIAM DEMANT	DK	47,96	− 0,56
ZELTIA	ES★	14,58	+ 2,32
▶ DJ E STOXX HEAL		505,27	+ 0,25

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
BG GROUP	GB	4,38	+ 0,73
BP AMOCO	GB	8,53	− 0,74
CEPSA	ES★	9,10	− 0,44
COFLEXIP	FR★	134,60	+ 1,13
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,50	....
ENI	IT★	6,81	− 1,02
ENTERPRISE OIL	GB	9,42	+ 1,36

(Publicité)

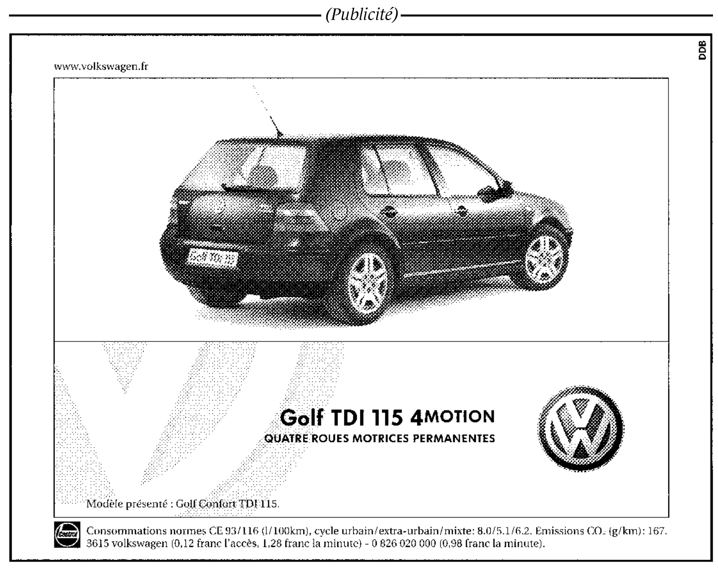

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
HELLENIC PETROL	GR	1,30	+ 3,41
LASMO	GB	3,14	....
LATTICE GROUP	GB	2,28	....
OMV AG	AT★	78,40	+ 0,51
PETROLEUM GEO-S	NO	14,40	....
REPSOL YPF	ES★	18,36	+ 0,05
ROYAL DUTCH CO	NL★	63,96	− 0,88
SAIPEM	IT★	5,90	− 1,34
SHELL TRANSP	GB	8,60	− 1,45
TOTAL FINA ELF	FR★	154,60	− 0,83
▶ DJ E STOXX ENGY P		340,21	− 0,73

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
3I GROUP	GB	20,32	+ 0,47
ALMANIJ	BE★	41,70	+ 1,71
ALPHA FINANCE	GR	6,09	+ 3,74
AMVESCAP	GB	22,76	+ 1,77
BHW HOLDING AG	DE★	30,50	....
BPI R	PT★	3,56	....
BRITISH LAND CO	GB	7,41	− 0,64
CANARY WHARF GR	GB	7,95	+ 0,80
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,08	....
CATTLES ORD.	GB	4,05	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,46	....
MONTEDISON	IT★	2,16	+ 0,93
COBEPA	BE★	64,10	....
CONSORS DISC-BR	DE★	41,15	+ 1,11
CORP FIN ALBA	ES★	25,37	− 0,12
CS GROUP N	CH	211,51	+ 0,94
DEPFA-BANK	DE★	78,90	+ 0,13
DIREKT ANLAGE B	DE★	33,66	+ 5,19
MAN GROUP	GB	9,81	+ 1,14
EURAFRANCE	FR★	739,50	− 0,07
FORTIS (B)	BE★	35,55	+ 0,31
FORTIS (NL)	NL★	35,50	+ 0,42
GECINA	FR★	102,50	....
GIMV	BE★	53	− 0,75
GREAT PORTLAND	GB	4,47	....
HAMMERSON	GB	7,66	+ 0,83
ING GROEP	NL★	85,38	+ 0,15
REALDANMARK	DK	79,08	....
LAND SECURITIES	GB	13,59	....
LIBERTY INTL	GB	7,68	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	114	+ 1,42
MEDIOBANCA	IT★	12	+ 0,84
METROVACESA	ES★	16,71	+ 0,06
PERPETUAL PLC	GB	58,19	....
PROVIDENT FIN	GB	15,80	− 1,96
RODAMCO CONT. E	NL★	42	....
RODAMCO NORTH A	NL★	41,50	− 0,24
SCHRODERS	GB	22,11	+ 3,63
SIMCO N	FR★	72,50	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,56	....
UNIBAIL	FR★	171,20	+ 0,18
VALLEHERMOSO	ES★	6,90	− 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE★	15,25	+ 0,99
▶ DJ E STOXX FINS P		314,54	+ 0,24

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ALLIED DOMECQ	GB	6,68	− 0,24
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,06	+ 1,39
BASS	GB	12,15	− 0,39
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43	− 0,46
BRAU-UNION	AT★	41,01	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,05	+ 1,59
CARLSBERG -B-	DK	59,74	− 0,89
CARLSBERG AS -A	DK	58,67	....
DANISCO	DK	43,67	− 1,81
DANONE	FR★	149,50	− 0,27
DELTA HOLDINGS	GR	1,41	....
DIAGEO	GB	10,59	+ 0,45
ELAIS OLEAGINOU	GR	2,75	− 0,10
ERID.BEGH.SAY	FR★	98	− 1,71
HEINEKEN HOLD.N	NL★	42,20	+ 0,48
COCA COLA HBC	GR	2,36	+ 1,15
HELLENIC SUGAR	GR	1,71	+ 2,91
KAMPS	DE★	13,25	+ 1,92
KERRY GRP-A-	GB	22,06	− 0,29
MONTEDISON	IT★	2,16	+ 0,93
NESTLE N	CH	2347,59	− 0,42
KONINKLIJKE NUM	NL★	47	− 0,06
PARMALAT	IT★	1,69	− 0,59
PERNOD RICARD	FR★	74,95	+ 1,28
RAISIO GRP -V-	FI★	2,35	− 0,84
SCOTT & NEWCAST	GB	7,33	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,68	....
TATE & LYLE	GB	4,12	− 1,14
UNIQ	GB	4,06	....
UNILEVER	NL★	61,90	+ 1,48
UNILEVER	GB	8,22	+ 0,19
WHITBREAD	GB	8,75	+ 0,73
▶ DJ E STOXX F & BV P		243,57	+ 0,15

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ABB N	CH	115,91	+ 1,72
ADECCO N	CH	695,44	+ 1,63
AEROPORTI DI RO	IT★	9,08	+ 0,11
AGGREKO	GB	6,61	....
ALSTOM	FR★	25,54	+ 2,16
ALTRAN TECHNO	FR★	68,55	+ 1,26
ALUSUISSE GRP N	CH	615,55	....
ASSA ABLOY-B-	SE	20,05	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,93	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,14	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,30	....
ATTICA ENTR SA	GR	1,02	− 1,30
BAA	GB	9,48	+ 1,35
BBA GROUP PLC	GB	5,48	+ 0,29
BTG	GB	22,47	....
CIR	IT★	2,42	+ 0,83
CAPITA GRP	GB	6,95	+ 0,69
CDB WEB TECH IN	IT★	8,12	+ 1,63
CGIP	FR★	51	+ 4,72
CMG	GB	62,26	....
COOKSON GROUP P	GB	2,94	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9376,97	+ 2,94
DAMPSKIBS -B-	DK	10381,64	− 0,51
DAMSKIBS SVEND	DK	13797,54	+ 0,49
E.ON AG	DE★	59,90	+ 0,50
EADS SICO.	FR★	22,20	− 2,63
ELECTROCOMPONEN	GB	11,06	+ 0,43
EPCOS	DE★	94	+ 1,62
EUROTUNNEL	FR★	1,06	....
EXEL	GB	16,32	+ 1,57
F.I. GROUP	GB	4,44	+ 2,18
GROUP 4 FALCK	DK	140,65	+ 0,48
FINMECCANICA	IT★	1,19	+ 2,59
FINNLINES	FI★	19,20	....
FKI	GB	3,57	....
FLS IND.B	DK	15,54	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38,63	....
GAMESA	ES★	25,40	− 0,39
GKN	GB	12,29	− 0,89
HAGEMEYER NV	NL★	24,14	+ 0,21
HALKOR	GR	0,63	+ 0,86
HAYS	GB	5,77	....
HEIDELBERGER DR	DE★	67,50	+ 0,75
HUHTAMAEKI VAN	FI★	29	....
IFIL	IT★	8,50	....
IMI PLC	GB	4,17	− 0,38
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	23,63	....
INVESTOR -A-	SE	15,34	....
INVESTOR -B-	SE	15,34	....
ISS	DK	69,52	....
JOT AUTOMATION	FI★	2,18	− 0,46
KINNEVIK -B-	SE	22,29	....
COPENHAGEN AIRP	DK	96,45	....
KONE B	FI★	71,50	− 0,69
LEGRAND	FR★	204,50	+ 0,15
LINDE AG	DE★	52	+ 0,97
MAN AG	DE★	29,50	− 0,34
MG TECHNOLOGIES	DE★	14,40	+ 1,41
WARTSILA CORP A	FI★	20	− 1,23
METSO	FI★	11,40	− 0,78
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,93	....
NETCOM -B-	SE	44,63	....
NKT HOLDING	DK	235,76	+ 1,15
EXEL	GB	16,32	+ 1,57
PACE MICRO TECH	GB	8,38	+ 2,12
PARTEK	FI★	13,05	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,90	....
PERLOS	FI★	20,60	+ 0,54
PREMIER FARNELL	GB	7,02	....
RAILTRACK	GB	14,27	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	16,95	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,30	− 0,48
REXAM	GB	3,82	− 0,82
REXEL	FR★	87,65	+ 1,62
RHI AG	AT★	20,41	− 1,40
RIETER HLDG N	CH	311,05	+ 1,06
ROLLS ROYCE	GB	3,24	....
SANDVIK	SE	26,66	....
SAURER ARBON N	CH	453,15	....
SCHNEIDER ELECT	FR★	75,80	− 0,92
SEAT PAGINE GIA	IT★	1,87	+ 1,08
SECURICOR	GB	2,51	....
SECURITAS -B-	SE	18,70	....
SERCO GROUP	GB	8,53	+ 0,93
SGL CARBON	DE★	57,20	+ 1,24
SHANKS GROUP	GB	3,46	+ 0,46
SIDEL	FR★	34,85	+ 3,11
INVENSYS	GB	2,65	....
SINGULUS TECHNO	DE★	30	+ 7,14
SKF -B-	SE	16,30	....
SMITHS GROUP	GB	12,42	− 1,01
SOPHUS BEREND -	DK	28,80	....
SPIRENT	GB	9,24	+ 1,56
T.I.GROUP PLC	GB	6,42	....
TECAN GROUP N	CH	1089,65	− 0,36
TELEFONICA	ES★	19,11	+ 1,76
TPI	ES★	6,30	+ 2,77
THALES	FR★	49,99	− 0,02
TOMRA SYSTEMS	NO	21,57	....
TRAFFICMASTER	GB	6,42	+ 2,78
UNAXIS HLDG N	CH	234,43	+ 1,56
VA TECHNOLOGIE	AT★	30,75	− 1,76
VEDIOR NV	NL★	12,70	+ 1,20
VESTAS WIND SYS	DK	56,93	....
VINCI	FR★	64,70	+ 0,54
VIVENDI ENVIRON	FR★	44,16	+ 0,59
VOLVO -A-	SE	18,70	....
VOLVO -B-	SE	19,04	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		479,08	+ 1,20

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
AEGIS GROUP	GB	2,15	− 1,45
AEGON NV	NL★	40,53	+ 1,55
AGF	FR★	71,30	− 0,14
ALLEANZA ASS	IT★	16,06	− 2,31
ALLIANZ N	DE★	375	....
ASR VERZEKERING	NL★	110,25	....
AXA	FR★	146,40	+ 0,21
BALOISE HLDG N	CH	1180,67	+ 0,73
BRITANNIC	GB	16,39	− 1,05
CGNU	GB	16,70	− 1,12
CNP ASSURANCES	FR★	37,82	− 5,33
CORP MAPFRE R	ES★	20,08	− 2,95
ERGO VERSICHERU	DE★	175	− 2,23
ETHNIKI GEN INS	GR	1,98	+ 0,68
EULER	FR★	53,50	− 1,20
CODAN	DK	77,43	....
FORTIS (B)	BE★	35,55	+ 0,31
GENERALI ASS	IT★	39,45	....
GENERALI HLD VI	AT★	182	....
INDEPENDENT INS	GB	5,83	....
INTERAM HELLEN	GR	1,92	....
IRISH LIFE & PE	GB	12,63	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,80	− 0,68
LEGAL & GENERAL	GB	2,92	+ 0,54
MEDIOLANUM	IT★	13,15	+ 1,54
MUENCH RUECKVER	DE★	365,50	+ 0,41
POHJOLA GRP.B	FI★	48,40	+ 1,26
PRUDENTIAL	GB	16,97	− 0,09
RAS	IT★	15,40	+ 1,99
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,44	+ 0,75
SAI	IT★	20,40	− 0,97
SAMPO LEONIA IN	FI★	61	+ 0,16
SWISS RE N	CH	2504,75	− 0,26
SCOR	FR★	54,80	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,36	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,59	+ 2,46
STOREBRAND	NO	7,53	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,44	+ 0,75
SWISS LIFE REG	CH	882,72	+ 0,15
TOPDANMARK	DK	23,31	....
ZURICH FINL SVC	CH	620,13	....
ZURICH FINL SVC	CH	620,13	....
▶ DJ E STOXX INSU P		441,96	+ 0,20

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
MONDADORI	IT★	9,08	+ 1,79
B SKY B GROUP	GB	18,38	+ 1,48
CANAL PLUS	FR★	3,62	− 1,09
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,08	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,32	+ 0,34
DLY MAIL & GEN	GB	13,67	....
ELSEVIER	NL★	14,97	+ 1,91
EMAP PLC	GB	13,21	+ 1,83
FUTURE NETWORK	GB	1,68	+ 1,92
GRUPPO L'ESPRES	IT★	7,99	+ 1,91
GWR GROUP	GB	10,27	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	15,14	+ 2,99
INDP NEWS AND M	IR★	3,20	+ 2,89
INFORMA GROUP	GB	9,48	....
LAGARDERE SCA N	FR★	62,25	+ 2,81
LAMBRAKIS PRESS	GR	1,61	+ 1,35
M6 METROPOLE TV	FR★	38,42	+ 1,11
MEDIASET	IT★	12,05	+ 1,69
NRJ GROUP	FR★	29	+ 3,20
PEARSON	GB	25,87	+ 2,57
PRISA	ES★	18,14	+ 0,78
PROSIEBEN SAT.1	DE★	31,30	− 1,57
PT MULTIMEDIA R	PT★	23,40	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	35,05	+ 1,30
PUBLIGROUPE N	CH	494,40	....
REED INTERNATIO	GB	10,68	+ 0,90
REUTERS GROUP	GB	18,41	+ 1,84
RTL GROUP	LU★	86,60	− 1,31
SMG	GB	4,24	....
SOGECABLE R	ES★	20,25	+ 2,27
TAYLOR NELSON S	GB	4,01	....
TELEWEST COMM.	GB	1,71	....
TF1	FR★	58,50	+ 2,18
TRINITY MIRROR	GB	7,22	+ 0,88
UTD BUSINESS ME	GB	13,53	− 1,04
UNITED PAN-EURO	NL★	11,65	+ 1,30
VIVENDI UNIVERS	FR★	70,70	+ 0,86
VNU	NL★	54,75	....
WOLTERS KLUWER	NL★	28,83	+ 0,63
WPP GROUP	GB	13,78	+ 2,23
▶ DJ E STOXX MEDIA P		414,80	+ 1,46

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
AHOLD	NL★	31,63	− 0,85
ALTADIS -A-	ES★	15,35	+ 0,52
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,28	+ 1,35
ATHENS MEDICAL	GR	0,99	+ 1,37
AUSTRIA TABAK A	AT★	59,10	....
AVIS EUROPE	GB	3,40	− 0,92
BEIERSDORF AG	DE★	99	− 6,16
BIC	FR★	39,52	− 0,58
BRIT AMER TOBAC	GB	7,84	+ 1,22
CASINO GP	FR★	101,60	− 2,78
RICHEMONT UNITS	CH	2547,31	+ 0,75
CLARINS	FR★	86	....
DELHAIZE	BE★	50,10	+ 0,50
COLRUYT	BE★	47,50	+ 1,06
FIRSTGROUP	GB	4,47	− 0,35
FREESERVE	GB	1,63	+ 1,98
GALLAHER GRP	GB	6,32	+ 0,76
GIB	BE★	45,34	+ 0,78
GIVAUDAN N	CH	294,02	+ 1,13
HENKEL KGAA VZ	DE★	68,50	− 0,72
IMPERIAL TOBACC	GB	10,82	+ 1,63
JERONIMO MARTIN	PT★	11,20	....
KESKO -B-	FI★	11,50	....
L'OREAL	FR★	81	+ 0,75
LAURUS NV	NL★	9,45	+ 1,61
MORRISON SUPERM	GB	2,69	− 0,58
RECKITT BENCKIS	GB	14,11	+ 0,45
SAFEWAY	GB	4,93	+ 0,32
SAINSBURY J. PL	GB	5,83	+ 0,54
STAGECOACH HLDG	GB	1,15	....
T-ONLINE INT	DE★	13,05	....
TERRA NETWORKS	ES★	13,35	+ 3,33
TESCO PLC	GB	4,12	+ 0,38
TNT POST GROEP	NL★	27,18	+ 0,59
WANADOO	FR★	7,85	+ 2,35
WORLD ONLINE IN	NL★	6,40	− 8,57
▶ DJ E STOXX N CY G P		412,86	+ 0,51

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ALLIANCE UNICHE	GB	8,61	− 0,18
AVA ALLG HAND.G	DE★	32	....
BOOTS CO PLC	GB	9,70	+ 0,66
BUHRMANN NV	NL★	29	....
CARREFOUR	FR★	62,60	− 3,77
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	12,36	+ 0,16
CHARLES VOEGELE	CH	154,87	− 0,42
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	246	+ 1,28
DEBENHAMS	GB	4,87	....
DIXONS GROUP	GB	4,01	+ 0,79
GAL LAFAYETTE	FR★	203	− 0,34
GEHE AG	DE★	38,60	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	8,79	....
GUCCI GROUP	NL★	88,50	− 0,56
HENNES & MAURIT	SE	18,70	....
KARSTADT QUELLE	DE★	36,10	− 0,28
KINGFISHER	GB	7,77	+ 0,61
MARKS & SPENCER	GB	3,29	− 1,42
MATALAN	GB	11,79	− 0,27
METRO	DE★	49,90	+ 0,81
NEXT PLC	GB	12,93	− 0,24
PINAULT PRINT.	FR★	226,70	+ 0,09
SIGNET GROUP	GB	1,03	....
VALORA HLDG N	CH	228,54	− 1,27
VENDEX KBB NV	NL★	13,93	+ 0,51
W.H SMITH	GB	6,81	− 0,23
WOLSELEY PLC	GB	7,38	− 0,64
▶ DJ E STOXX RETL P		348,57	− 1,29

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
AIXTRON	DE★	91,60	+ 10,36
ALCATEL-A-	FR★	63	+ 2,52
ALTEC SA REG.	GR	0,88	+ 2,48
ARC INTERNATION	GB	3,76	+ 3,48
ASM LITHOGRAPHY	NL★	26,21	+ 3,80
BAAN COMPANY	NL★	2,61	....
BALTIMORE TECH	GB	4,68	+ 3,86
BOOKHAM TECHNOL	GB	14,13	+ 4,68
SPIRENT	GB	16,99	....
BAE SYSTEMS	GB	5,85	+ 0,82
BROKAT	DE★	11,13	+ 6,20
BULL	FR★	4,30	− 2,27
BUSINESS OBJECT	FR★	53,35	+ 7,45
CAP GEMINI	FR★	173,10	+ 3,71
COLT TELECOM NE	GB	26,03	+ 2,30
COMPTEL	FI★	13,19	+ 0,92
DASSAULT SYST.	FR★	68,10	+ 4,61
DIALOG SEMICOND	GB	86,92	....
ERICSSON -B-	SE	11,98	+ 2,39
F-SECURE	FI★	3,83	+ 2,13
FILTRONIC	GB	6,54	+ 1,72
FINMATICA	IT★	31,35	+ 3,13
GETRONICS	NL★	6,37	+ 1,76
GN GREAT NORDIC	DK	18,08	....
INFINEON TECHNO	DE★	40	+ 3,90
INFOGRAMES ENTE	FR★	17,95	+ 0,34
INTRACOM R	GR	2,86	+ 2,69
KEWILL SYSTEMS	GB	4,79	+ 1
LOGICA	GB	23,78	+ 0,40
LOGITECH INTL N	CH	261,93	+ 0,38
MARCONI	GB	10,95	+ 2,51
NOKIA	FI★	45,85	+ 2,12
OCE	NL★	16,60	....
OLIVETTI	IT★	2,51	+ 1,62
PSION	GB	3,92	− 1,98
SAGE GRP	GB	4,74	+ 2,74
SAGEM	FR★	140	+ 1,38
SAP AG	DE★	124,50	+ 10,37
SAP VZ	DE★	155,80	+ 9,72
SEMA	GB	4,05	+ 1,99
SEZ HLDG N	CH	556,61	− 1,16
SIEMENS AG N	DE★	142,75	+ 1,82
MB SOFTWARE	DE★	3,70	....
SPIRENT	GB	9,24	+ 1,56
STMICROELEC SIC	FR★	44,88	+ 3,41
TECNOST	IT★	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	4,45	....
THINK TOOLS	CH	193,18	− 2,96
THUS	GB	0,88	+ 1,82
TIETOENATOR	FI★	31,55	+ 3,48
▶ DJ E STOXX TECH P		801,93	+ 2,44

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 08/01
ACEA	IT★	10,70	+ 0,47
AEM	IT★	2,57	+ 1,18
ANGLIAN WATER	GB	9,54	....
BRITISH ENERGY	GB	3,40	− 0,92
CENTRICA	GB	4,03	+ 0,39
EDISON	IT★	10,59	+ 3,22
ELECTRABEL	BE★	229,30	+ 0,35
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,40	....
ENDESA	ES★	18,91	+ 0,48
ENEL	IT★	3,90	− 0,51
EVN	AT★	32,61	....
FORTUM	FI★	4,30	− 0,69
GAS NATURAL SDG	ES★	20,04	+ 1,73
HIDRO CANTABRIC	ES★	20,47	+ 0,34
IBERDROLA	ES★	14,16	− 0,63
INNOGY HOLDINGS	GB	3,07	+ 0,52
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	5,67	− 1,37
NATIONAL GRID G	GB	9,61	− 0,16
INTERNATIONAL P	GB	3,51	+ 1,83
OESTERR ELEKTR	AT★	105	....
PENNON GROUP	GB	9,96	− 0,16
POWERGEN	GB	9,80	+ 1,31
SCOTTISH POWER	GB	7,44	+ 2,17
SEVERN TRENT	GB	11,11	+ 0,43
SUEZ LYON EAUX	FR★	189	+ 1,07
SYDKRAFT -A-	SE	16,58	....
SYDKRAFT -C-	SE	16,80	....
THAMES WATER	GB	19,36	....
FENOSA	ES★	19,68	+ 1,44
UNITED UTILITIE	GB	10,16	+ 0,63
VIRIDIAN GROUP	GB	9,92	− 0,32
▶ DJ E STOXX PO SUP P		318,47	+ 0,81

EURO NOUVEAU MARCHÉ

09/01 10 h 05 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 08/01
AIRSPRAY NV	16,15	− 1,22
ANTONOV	0,50	....
C/TAC	3,75	+ 1,35
CARDIO CONTROL	4,20	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,50	....
INNOCONCEPTS NV	19,40	....
NEDGRAPHICS HOLD	10	....
SOPHEON	2,50	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2,66	+ 3,10
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	4,50	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 08/01
ARTHUR	7	....
ENVIPCO HLD CT	0,52	....
FARDIS B	20	....
INTERNOC HLD	0,90	....
INTL BRACHYTHER B	8,98	....
LINK SOFTWARE B	4,98	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. 08/01
UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	86,80	+ 7,16
BB MEDTECH ZT-D	18	+ 1,69
BERTRANDT AG	12,50	− 0,79
BETA SYSTEMS SOFTWA	5,02	....
CE COMPUTER EQUIPME	13,30	− 1,48
CE CONSUMER ELECTRO	10,50	+ 5,53

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● Le cours de Bourse de **Casino** cédait 2,78 %, à 101,6 euros, dans les premiers échanges, mardi 9 janvier. Le titre était pénalisé par l'annonce d'une prochaine augmentation de capital du groupe de distribution, qui prévoit de lever 750 millions d'euros pour *« se donner les moyens de maintenir une politique de croissance soutenue, notamment par acquisitions, tout en consolidant sa structure financière »*.

● Le titre **Alstom** gagnait 2 %, à 25,5 euros, au début des cotations mardi. Avant l'ouverture du marché, la société a annoncé un chiffre d'affaires de 17,724 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice 2000-2001, en hausse de 12 % sur une base comparable par rapport à la même période de l'exercice précédent.

● Mardi, dans les premières transactions, l'action **France Télécom** progressait de 1,1 %, à 91,75 euros. La valeur réagissait au fait que le ministère des finances serait, selon la presse, en passe d'assouplir le traitement fiscal des licences de téléphonie mobile de troisième génération *(lire page 16)*.

● L'action **Carrefour** cédait 3,07 % mardi, à 63,05 euros, à la suite de la publication d'une hausse (pro forma) de 18,6 % de son chiffre d'affaires de décembre, à 7,942 milliards d'euros. Sur l'année 2000, cette hausse est de 25 %, à 73,122 milliards d'euros.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 9 JANVIER **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❯	46,90	307,64	−0,42	0,90
AGF	❯	71,70	470,32	+0,42	1,62
AFFINE(EXIMM		38	249,26	...	1,30
AIR FRANCE G	❯	22,80	149,56	−0,78	0,14
AIR LIQUIDE	❯	159,20	1044,28	−0,44	2,60
ALCATEL	❯	63	413,25	+2,52	2,20
ALCATEL O	❯	48	314,86	+2,24	...
ALSTOM	❯	25,63	168,12	+2,52	0,55
ALTRAN TECHN	❯	68,60	449,99	+1,33	0,32
ATOS CA	❯	75,30	493,94	+3,58	...
ARBEL		9,97	65,40	+4,95	0,53
AVENTIS	❯	79,95	524,44	+0,57	0,45
AXA	❯	146,40	960,32	+0,21	2
AZEO(EXG.ET	❯	85	557,56	...	0,92
BAIL INVESTI	❯	120	787,15	+0,42	6,51
BAZAR HOT. V		...	...	...	3
BIC	❯	39,52	259,23	−0,58	0,24
BIS		...	...	...	1,22
BNPPARIBAS	❯	95,95	629,39	+1	1,75
BOLLORE	❯	200,20	1313,23	−2,15	4
BOLLORE INV.		41,30	270,91	+0,73	0,16
BONGRAIN		41,50	272,22	...	10,70
BOUYGUES	❯	51,30	336,51	+0,59	2,59
BOUYGUES OFF	❯	53,90	353,56	+0,37	1,30
BULL#	❯	4,35	28,53	−1,14	...
BUSINESS OBJ	❯	53,05	347,99	+6,85	...
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BURELLE (LY)		79	518,21	+0,13	5,75
CANAL +	❯	3,62	23,75	−1,09	0,80
CAP GEMINI	❯	172,50	1131,53	+3,36	1
CARBONE-LORR	❯	49	321,42	...	0,88
CARREFOUR	❯	62,50	409,97	−3,92	0,90
CASINO GUICH	❯	100,90	661,86	−3,44	1,27
CASINO GUICH		66,65	437,20	−4,72	1,31
CASTORAMA DU	❯	284	1862,92	−1,39	2,47
CEA INDUSTRI		180	1180,72	...	10,23
CEGID (LY)		67,10	440,15	−0,67	4,04
CFF.RECYCLIN		38,99	255,76	−2,26	0,57
CGIP	❯	50,60	331,91	+3,90	0,90
CHARGEURS		70,70	463,76	+1	2,13
CHRISTIAN DA		80	524,77	...	0,76
CHRISTIAN DI	❯	46,30	303,71	+1,45	0,28
CIC -ACTIONS		117	767,47	...	1,39
CIMENTS FRAN	❯	53,50	350,94	−0,28	1,40
CLARINS	❯	86	564,12	...	1
CLUB MEDITER	❯	103,30	677,60	−2,55	0,50
CNP ASSURANC	❯	37,83	248,15	−5,31	0,88
COFACE	❯	105	688,75	...	1,50
COFLEXIP	❯	134,60	882,92	+1,13	1,16
COLAS	❯	58,20	381,77	...	4,25
CONTIN.ENTRE		...	...	...	2
CPR		51,80	339,79	+0,39	...
CRED.FON.FRA		13,38	87,77	+0,60	0,83
CREDIT LYONN	❯	40,75	267,30	−0,46	0,50
CISI HOLDING		26,10	171,20	−5,09	...
DAMART		80	524,77	+0,57	3,40
DANONE	❯	148,40	973,44	−1	3,50
DASSAULT-AVI		213	1397,19	−0,70	5
DASSAULT SYS	❯	68	446,05	+4,45	0,27
DE DIETRICH	❯	...	...	...	1,80
DEVEAUX(LY)#		85	557,56	−1,28	3
DEV.R.N-P.CA		...	...	...	0,55
DMC (DOLLFUS		14,75	96,75	−4,22	0,61
DYNACTION		29	190,23	+2,84	0,50
EIFFAGE	❯	67,50	442,77	−1,10	1,54
ELIOR	❯	15	98,39	+0,54	...
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ENTENIAL(EX		28,80	188,92	−2,37	...
ERAMET	❯	...	...	...	0,60
ERIDANIA BEG	❯	99,05	649,73	−0,65	3,30
ESSILOR INTL	❯	335,40	2200,08	−0,27	3,40
ESSO		66	432,93	−0,23	2,29
EULER	❯	53,50	350,94	−1,20	...
EURAFRANCE	❯	739,50	4850,80	−0,07	9,50
EURO DISNEY	❯	0,65	4,26	+1,56	...
EUROTUNNEL	❯	1,07	7,02	+0,94	...
FAURECIA	❯	50,70	332,57	+1,40	0,91
FIMALAC SA C	❯	37,50	245,98	+0,81	3,72
F.F.P. (NY)		80,05	525,09	−0,12	0,95
FINAXA		128,80	844,87	+1,02	2
FIVES-LILLE		106,20	696,63	...	1,50
FONC.LYON.#		27	177,11	−3,57	3,03
FRANCE TELEC	❯	90,30	592,33	−0,50	1
FROMAGERIES		...	...	...	10,06
GALERIES LAF	❯	207,80	1363,08	+2,01	0,30
GAUMONT #		42,95	281,73	−1,17	0,57
GECINA	❯	...	...	...	3,18
GEOPHYSIQUE	❯	69,80	457,86	+1,16	1,22
GFI INFORMAT	❯	22,50	147,59	+2,79	0,61
GRANDVISION	❯	18	118,07	−1,69	0,25
GROUPE ANDRE		139,90	917,68	+2,87	1,98
GROUPE GASCO		80,05	525,09	−2,14	2,60
GR.ZANNIER (		59,20	388,33	−1,33	0,61
GROUPE GTM		...	...	...	2,35
GROUPE PARTO		59	387,01	...	1,68
GUYENNE GASC	❯	84,15	551,99	+0,18	6,50
HAVAS ADVERT	❯	15,13	99,25	+2,93	3
IMERYS	❯	122,50	803,55	−0,24	3,20
IMMOBANQUE		121,10	794,36	−1,70	10,67
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	❯	17,79	116,69	−0,56	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	38,87
INGENICO	❯	28,95	189,90	+1,58	0,20
ISIS	❯	77,90	510,99	+0,91	2,16
KAUFMAN ET B	❯	21,47	140,83	+2,24	...
KLEPIERRE	❯	103,50	678,92	...	2,50
LAFARGE	❯	98,10	643,49	+0,10	2,05
LAGARDERE	❯	61,90	406,04	+2,23	0,78
LAPEYRE	❯	60,50	396,85	+0,83	1,08
LEBON (CIE)		...	...	...	1,83
LEGRAND	❯	204,40	1340,78	+0,10	0,92
LEGRAND ADP		115	754,35	...	1,48
LEGRIS INDUS	❯	45	295,18	−0,22	1
LIBERTY SURF	❯	6,72	44,08	+5	...
LOCINDUS		114,50	751,07	−0,26	8,51
L'OREAL	❯	81,30	533,29	+1,12	3,40
LOUVRE #		67,90	445,39	+2,88	1,01
LVMH MOET HE	❯	65,15	427,36	+0,23	0,22
MARINE WENDE	❯	90,95	596,59	+0,50	2
MAUREL ET PR		10,29	67,50	+2,80	0,91
METALEUROP		5,95	39,03	+1,36	0,61
MICHELIN	❯	39	255,82	+1,30	0,71
MONTUPET SA		22,02	144,44	+0,05	0,17
MOULINEX		4,50	29,52	...	0,61
NATEXIS BQ P	❯	92,60	607,42	−0,43	2,20
NEOPOST	❯	24,50	160,71	+0,82	...
NORBERT DENT		18,15	119,06	...	0,36
NORD-EST		26,65	174,81	+1,52	0,94
NRJ GROUP	❯	29	190,23	+3,20	...
OBERTHUR CAR	❯	17,38	114,01	+2,30	...
OLIPAR		...	...	...	...
OXYG.EXT-ORI		372	2440,16	+1,09	13,72
PECHINEY ACT	❯	49	321,42	+1,55	0,81
PECHINEY B P		47	308,30	...	0,81
PENAUILLE PO	❯	65,85	431,95	+1,93	2,60
PERNOD-RICAR	❯	74,55	489,02	+0,74	0,85
PEUGEOT	❯	262,20	1719,92	−0,08	2,70
PINAULT-PRIN	❯	226,70	1487,05	+0,09	1,78
PLASTIC OMN.	❯	107	701,87	+1,90	12,20
PSB INDUSTRI		71,95	471,96	−0,07	2,50
PUBLICIS GR	❯	35	229,58	+1,16	1,70
REMY COINTRE	❯	38,90	255,17	+1,83	0,90
RENAULT	❯	53,80	352,90	+0,94	0,76
REXEL	❯	87,65	574,95	+1,62	1,34
RHODIA	❯	15,28	100,23	+0,53	0,40
ROCHETTE (LA		6,55	42,97	+2,34	0,18
ROYAL CANIN	❯	105	688,75	+1,94	0,90
ROUGIER #		61,80	405,38	−0,08	3,05
RUE IMPERIAL		1931	12666,53	+0,05	20,73
SADE (NY)		44,21	290	−4,95	2,10
SAGEM S.A.	❯	140	918,34	+1,38	3,81
SAGEM ADP		83	544,44	+1,65	4,12
SAINT-GOBAIN	❯	172,90	1134,15	+0,23	3,60
SALVEPAR (NY		65,55	429,98	+2,10	3,05
SANOFI SYNTH	❯	61,50	403,41	−0,65	0,32
SCHNEIDER EL	❯	75,80	497,22	−0,92	1,34
SCOR	❯	54,80	359,46	...	1,70
S.E.B.	❯	55,60	364,71	+1,09	1,90
SEITA	❯	44	288,62	...	5
SELECTIBAIL(		15,15	99,38	−0,66	1,65
SIDEL	❯	34,72	227,75	+2,72	1
SILIC CA		160,10	1050,19	+0,06	6,30
SIMCO	❯	72,80	477,54	+0,41	2,47
SKIS ROSSIGN		16,70	109,54	−0,83	0,23
SOCIETE GENE	❯	70,95	465,40	−1,18	6,20
SODEXHO ALLI	❯	203	1331,59	+0,94	1,78
SOGEPARC (FI		...	...	...	1,90
SOMMER ALLIB	❯	...	...	...	0,75
SOPHIA	❯	30,40	199,41	−0,33	1,48
SOPRA #	❯	57,50	377,18	−0,43	0,58
SPIR COMMUNI	❯	67,80	444,74	−0,29	2,70
SR TELEPERFO	❯	34,12	223,81	+0,77	0,13
STUDIOCANAL		9,50	62,32	−1,04	0,54
SUCR.PITHIVI		...	...	...	11
SUEZ LYON.DE	❯	188,20	1234,51	+0,64	3
TAITTINGER		...	...	...	9,30
TF1	❯	58,50	383,73	+2,18	4,60
THALES (EX.T	❯	49,90	327,32	−0,20	0,61
TECHNIP	❯	147,60	968,19	−2,83	3
THOMSON MULT	❯	48,03	315,06	+2,63	...
TOTAL FINA E	❯	154	1010,17	−1,22	2,35
TRANSICIEL #	❯	38,50	252,54	+0,79	0,80
UBI SOFT ENT	❯	36,80	241,39	+2,34	...
UNIBAIL	❯	171,20	1123	+0,18	5
UNILOG	❯	83,10	545,10	+1,65	0,30
USINOR	❯	13,17	86,39	+1,31	0,48
VALEO	❯	48,47	317,94	+0,25	1,50
VALLOUREC	❯	54,55	357,82	−0,37	0,76
VIA BANQUE		32,02	210,04	...	3,05
VICAT		...	...	...	0,91
VINCI	❯	64,30	421,78	−0,08	1,60
VIVENDI ENVI	❯	44,35	290,92	+1,03	...
VIVENDI UNIV	❯	70,50	462,45	+0,57	...
WANADOO	❯	7,83	51,36	+2,09	...
WORMS (EX.SO		17,80	116,76	+1,25	0,46
ZODIAC	❯	283	1856,36	−0,70	3,80

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		695	4558,90	+6,92	3,47
AMERICAN EXP		52,15	342,08	−3,07	0,07
AMVESCAP EXP		...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT		30,50	200,07	−1,61	0,85
A.T.T. #		21,02	137,88	+0,10	0,03
BARRICK GOLD		16,30	106,92	+0,62	0,09
COLGATE PAL		...	...	...	0,16
CROWN CORK O		...	...	...	0,25
DE BEERS #		31	203,35	+3,85	0,46
DIAGO PLC		...	...	...	0,21
DOW CHEMICAL		...	...	...	0,27
DU PONT NEMO		50,30	329,95	−1,47	0,35
ECHO BAY MIN		0,53	3,48	+8,16	0,02
ELECTROLUX		15,99	104,89	+2,50	0,30
ELF GABON		130	852,74	−2,91	22,77
ERICSSON #	❯	12,16	79,76	+4,47	0,17
FORD MOTOR #		27	177,11	−0,37	0,31
GENERAL ELEC		48,25	316,50	−1,07	0,15
GENERAL MOTO		55,65	365,04	−0,71	0,49
GOLD FIELDS		...	...	...	0,03
HARMONY GOLD		4,85	31,81	+0,83	0,11
HITACHI #		9,54	62,58	+0,42	0,02
HSBC HOLDING	❯	16,07	105,41	+1,39	0,17
I.B.M.	❯	98,65	647,10	+0,87	0,13
I.C.I.		...	...	...	0,21
ITO YOKADO #		49,09	322,01	−1,82	0,09
I.T.T. INDUS		41	268,94	+5,13	0,15
KINGFISHER P	❯	7,82	51,30	−0,51	0,07
MATSUSHITA		25	163,99	−3,29	0,03
MC DONALD'S		34,50	226,31	+0,35	0,21
MERK AND CO		88,20	578,55	+1,15	0,32
MITSUBISHI C		7,40	48,54	+0,68	0,02
NESTLE SA #	❯	2373	15565,86	+0,98	17,87
NORSK HYDRO		...	...	...	0,83
PFIZER INC		44,50	291,90	+1,14	0,09
PHILIP MORRI		44,50	291,90	+3,49	0,51
PROCTER GAMB		80,80	530,01	+0,56	0,35
RIO TINTO PL		19,75	129,55	−0,45	0,21
SCHLUMBERGER		80,60	528,70	−1,77	0,21
SEGA ENTERPR		9,30	61	−0,11	0,08
SEMA GROUP #	❯	4,15	27,22	+1,22	0,02
SHELL TRANSP		...	...	...	0,09
SONY CORP. #	❯	79,90	524,11	+2,11	0,13
T.D.K. #		104,80	687,44	+2,44	0,13
TOSHIBA #		6,94	45,52	−0,86	0,03
UNITED TECHO		76,05	498,86	−1,36	0,22
ZAMBIA COPPE		0,52	3,41	+1,96	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 8 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		11,10	72,81	...
AB SOFT		5,30	34,77	−3,81
ACCESS COMME		11,27	73,93	+18,63
ADL PARTNER		23,85	156,45	−4,60
ALGORIEL #		7,50	49,20	−9,20
ALPHAMEDIA		2,70	17,71	−3,57
ALPHA MOS #		8,19	53,72	+5
ALTAMIR & CI		135,50	888,82	−0,22
ALDETA		4,60	30,17	...
ALTI #		10,04	65,86	−5,90
ALTI ACT.NOU	◆	12,35	81,01	...
A NOVO #		204,50	1341,43	−2,11
ARTPRICE COM		11	72,16	...
ASTRA		1,14	7,48	+6,54
AUFEMININ.CO		4,50	29,52	...
AUTOMA TECH		12,70	83,31	−2,31
AVENIR TELEC	❯	5,09	33,39	−2,12
AVENIR TELEC		2,25	14,76	...
BAC MAJESTIC		12,20	80,03	...
BARBARA BUI		16	104,95	−2,14
BCI NAVIGATI		18	118,07	−5,26
BELVEDERE		13,57	89,01	+0,52
BOURSE DIREC		3,88	25,45	−3,48
BRIME TECHNO		50	327,98	−0,79
BRIME TECHN	◆	1,95	12,79	...
BUSINESS INT		6,64	43,56	+7,10
BVRP ACT.DIV		38,70	253,86	−6,79
BVRP ACT.NV.	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		22,40	146,93	...
CAST		23,20	152,18	−7,75
CEREP		90	590,36	−2,17
CHEMUNEX #		1,05	6,89	−0,94
CMT MEDICAL		16	104,95	...
COALA #		19	124,63	−5
COHERIS ATIX		27,20	178,42	−2,86
COIL		22	144,31	−2,22
CION ET SYS.		4,40	28,86	−0,90
CONSODATA #		29	190,23	−4,92
CONSORS FRAN		5,65	37,06	−5,83
CROSS SYSTEM		13,40	87,90	+3,08
CRYO #		13	85,27	−0,76
CRYONETWORKS.		9,15	60,02	−0,33
CYBERDECK #		1,13	7,41	−5,04
CYBER PRES.P		29,40	192,85	−4,55
CYBERSEARCH		3,58	23,48	...
CYRANO #		1,81	11,87	−3,21
DALET #		13,94	91,44	−0,43
DATATRONIC		8	52,48	−10,91
DESK #		2,40	15,74	−4
DEVOTEAM #	❯	48	314,86	−6,07
DMS #		11,15	73,14	−0,54
D INTERACTIV		7,42	48,67	−3,64
D INTERATIVE	◆	7,20	47,23	...
DIOSOS		39	255,82	...
DURAND ALLIZ		0,88	5,77	−2,22
DURAN DUBOI		22,71	148,97	−9,16
DURAN BS 00	◆	1,95	12,79	...
EFFIK #		9,50	62,32	−5
EGIDE #		547	3588,08	+2,24
EMME(JCE 1/1		9,49	62,25	−0,11
ESI GROUP		51,50	337,82	−0,96
ESKER		7,12	46,70	+3,19
EUROFINS SCI		36,15	237,13	+0,42
EURO.CARGO S		10,29	67,50	−1,06
EUROPSTAT #	❯	7,43	48,74	−13,60
FIMATEX #	❯	6,38	41,85	−7,13
FI SYSTEM #	❯	12	78,71	−5,96
FI SYSTEM BS	◆	2,39	15,68	...
FLOREANE MED		8,80	57,72	−2,22
GAMELOFT COM		6,20	40,67	...
GAUDRIOT #		32,60	213,84	−1,21
GENERIX #		19,50	127,91	−6,20
GENESYS #		50,20	329,29	−1,57
GENESYS BS00		12,95	84,95	−3,72
GENSET	❯	36,10	236,80	−7,67
GL TRADE #		36,90	242,05	+1,15
GUILLEMOT #		41,70	273,53	...
GUYANOR ACTI		0,24	1,57	−11,11
HF COMPANY		68,50	449,33	+0,74
HIGH CO.#		81,90	537,23	+3,54
HIGHWAVE OPT	❯	119,70	785,18	−0,25
HIMALAYA		13,45	88,23	−3,93
HI MEDIA		4,65	30,50	−4,12
HOLOGRAM IND		51,60	338,47	+0,98
HUBWOO.COM		14	91,83	+0,72
IB GROUP.COM		22	144,31	...
IDP		4,50	29,52	+7,40
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO		16,90	110,86	+5,69
ILOG #		25	163,99	−0,79
IMECOM GROUP		1,98	12,99	+0,51
INFOSOURCES		1,32	8,66	+1,54
INFOSOURCE B		3,59	23,55	−0,28
INFOTEL #		34,60	226,96	−5,57
INFO VISTA		25,15	164,97	+0,20
INTEGRA NET	❯	5	32,80	−3,85
INTEGRA ACT		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #		102	669,08	−2,67
IPSOS BS00		7,50	49,20	−6,13
IT LINK		7,90	51,82	−5,28
IXO		2,57	16,86	−5,86
JOLIEZ-REGOL		1,40	9,18	−0,71
KALISTO ENTE		14	91,83	−2,91
KEYRUS PROGI		3,68	24,14	−2,90
KAZIBAO		1,28	8,40	−5,19
LACIE GROUP		7,20	47,23	+3,60
LEXIBOOK #		20	131,19	...
LINEDATA SER		31	203,35	...
MEDCOST #		7,40	48,54	−2,63
MEDIDEP #		96,80	634,97	+4,99
METROLOGIC G		81	531,33	−5,81
MICROPOLE		8,25	54,12	−9,34
MONDIAL PECH		5,75	37,72	+3,60
MULTIMANIA #		8,46	55,49	−5,16
NATUREX		11,30	74,12	...
NET2S #		22,65	148,57	−4,43
NETGEM	❯	15,23	99,90	−7,70
NETVALUE #		3,50	22,96	−8,38
NEURONES #		3,80	24,93	−3,31
NICOX #		83,30	546,41	+0,97
OLITEC		36	236,14	−9,77
OPTIMA DIREC		4,51	29,58	...
OPTIMS #		3,60	23,61	−1,37
OXIS INTL RG		0,74	4,85	+5,71
PERFECT TECH		54,95	360,45	−4,52
PERF.TECHNO.		7,11	46,64	+0,14
PHARMAGEST I		19	124,63	+0,53
PHONE SYS.NE		5,95	39,03	−8,46
PICOGIGA		28,30	185,64	+0,28
PROSODIE #		57	373,90	−5
PROSODIE BS	◆	20	131,19	...
PROLOGUE SOF		9,15	60,02	−1,82
PROXIDIS		1,30	8,53	+8,33
QUALIFLOW		28	183,67	−1,75
QUANTEL		4,60	30,17	+8,24
QUANTUM APPL		2,80	18,37	−6,35
R2I SANTE		11,30	74,12	+0,71
RECIF #		26,84	176,06	−0,22
REPONSE #		44,94	294,79	−0,13
REGINA RUBEN		8,30	54,44	...
RIBER #		17	111,51	−9,33
RIGIFLEX INT		112,50	737,95	−0,35
RISC TECHNOL		10,85	71,17	−3,98
SAVEURS DE F		15,94	104,56	−0,99
GUILLEMOT BS		19	124,63	+8,57
SELF TRADE		6,40	41,98	−4,05
SILICOMP #		55	360,78	−1,96
SITICOM GROU		27,92	183,14	−1,76
SODITECH ING		10,50	68,88	−0,94
SOFT COMPUTI		15	98,39	−11,76
SOI TEC SILI	❯	22,65	148,57	−1,52
SOI TEC BS 0		16,45	107,90	−17,67
SQLI		5,84	38,31	−3,63
STACI #		7,32	48,02	+8,44
STELAX		0,51	3,35	+2
SYNELEC #		17,68	115,97	−0,11
SYSTAR #		24	157,43	−3,58
SYSTRAN		4,40	28,86	−2,22
TEL.RES.SERV		12,78	83,83	+1,43
TELECOM CITY		6,60	43,29	−11,76
TETE DS LES	◆	1,98	12,99	...
THERMATECH I		23	150,87	−0,43
TITUS INTERA		12,05	79,04	−0,41
TITUS INTER.		3,31	21,71	−2,36
TRACING SERV		51,10	335,19	−2,67
TRANSGENE #		27,80	182,36	−0,71
UBIQUS		13,80	90,52	+2,99
UNION TECHNO		0,13	0,85	+8,33
VALTECH	❯	8,28	54,31	−6,12
V CON TELEC		5	32,80	−6,54
VISIODENT #		6,30	41,33	+0,48
WAVECOM #	❯	50,55	331,59	−7,25
WESTERN TELE		5,08	33,32	+45,56

SECOND MARCHÉ

MARDI 9 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		39	255,82	+7,59
ACTIELEC REG		7	45,92	...
ALGECO #	◆	102,80	674,32	...
ALTEDIA		52	341,10	−2,80
ALTEN (SVN)	❯	142,50	934,74	−1,45
APRIL S.A.#(		189	1239,76	+0,37
ARKOPHARMA #		150	983,94	+0,07
ASSYSTEM #		51	334,54	...
AUBAY		15,70	102,99	+3,29
BENETEAU CA#		128	839,62	+0,87
BOIRON (LY)#		73,50	482,13	+1,52
BONDUELLE		28,30	185,64	−2,41
BQUE TARNEAU	◆	95	623,16	...
BRICORAMA #		47,50	311,58	−1,04
BRIOCHE PASQ		110,50	724,83	−1,25
BUFFALO GRIL		11,20	73,47	−3,86
C.A. OISE CC	◆	91,20	598,23	...
C.A. PARIS I		226	1482,46	+0,04
C.A.PAS CAL		138,50	908,50	+0,07
CDA-CIE DES		44,80	293,87	+3,70
CEGEDIM #		44,40	291,24	...
CIE FIN.ST-H	◆	110	721,55	...
CNIM CA#		58,30	382,42	+1,75
COFITEM-COFI	◆	55,65	365,04	...
DANE-ELEC ME		5,90	38,70	−7,09
ENTRELEC CB		56,40	369,96	+1,17
ETAM DEVELOP		9,80	64,28	+2,83
EUROPEENNE C		94	616,60	−2,08
EXPAND S.A	◆	47	308,30	...
FINACOR		12,94	84,88	−0,46
FINATIS(EX.L	◆	113	741,23	...
FININFO		37	242,70	−1,33
FLEURY MICHO		27,50	180,39	...
FOCAL (GROUP		64,20	421,12	...
GENERALE LOC		118	774,03	...
GEODIS		54	354,22	...
GFI INDUSTRI		26,70	175,14	−4,47
GO SPORT	◆	78	511,65	...
GRAND MARNIE	◆	6719,50	44077,03	...
GROUPE BOURB	◆	47,01	308,37	...
GROUPE CRIT		144	944,58	+0,70
GROUPE J.C.D		140,40	920,96	...
HERMES INTL	❯	141,30	926,87	+0,57
HYPARLO #(LY		34,80	228,27	...
I.C.C.#	◆	39	255,82	...
IMS(INT.META		8	52,48	...
INTER PARFUM		81,45	534,28	+4,96
JET MULTIMED		58,60	384,39	−2,33
L.D.C.		119,80	785,84	+0,59
LAURENT-PERR		30	196,79	−0,66
LECTRA SYST.		11,40	74,78	−3,39
LOUIS DREYFU		12,20	80,03	...
LVL MEDICAL		70,90	465,07	−3,54
M6-METR.TV A	❯	38,44	252,15	+1,16
MANITOU #		100,90	661,86	−0,10
MANUTAN INTE	◆	42,78	280,62	...
MARIONNAUD P		133	872,42	−3,27
PARCDESEXPOS	◆	117	767,47	...
PCAS #		20,89	137,03	+3,83
PETIT FOREST		38,70	253,86	−3,01
PIERRE VACAN		65	426,37	+2,36
PINGUELY HAU		26,25	172,19	−2,05
POCHET	◆	80	524,77	...
RADIALL #		161	1056,09	+4,89
RALLYE (LY)	❯	59,90	392,92	−2,28
RODRIGUEZ GR		317,60	2083,32	+0,60
SABATE SA #		37,50	245,98	−0,66
SECHE ENVIRO		96,50	633	−0,52
SINOP.ASSET	◆	22,95	150,54	...
SIPAREX CROI	◆	29,80	195,48	...
SOLERI	◆	273,40	1793,39	...
SOLVING #		81,90	537,23	+1,11
STEF-TFE #		44	288,62	...
STERIA GROUP		106	695,31	+0,47
SYLEA	◆	43,10	282,72	...
SYLIS #		31,95	209,58	−0,16
SYNERGIE (EX	◆	58,70	385,05	...
TEAM PARTNER		20,50	134,47	+0,64
TRIGANO	❯	35,50	232,86	+1,43
UNION FIN.FR		172	1128,25	+1,78
VILMOR.CLAUS		75,50	495,25	+0,67
VIRBAC		85	557,56	+2,41

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 8 janvier**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,66	188	08/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,51	200,13	08/01
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2410,73	15813,35	08/01
BNP MONÉ PLACEMENT C	13248,42	86903,94	08/01
BNP MONÉ PLACEMENT D	11874,51	77891,68	08/01
BNP MONÉ TRÉSORERIE	150537,78	987463,11	08/01
BNP OBLIG. CT	167,25	1097,09	08/01
BNP OBLIG. LT	34,77	228,08	08/01
BNP OBLIG. MT C	148,56	974,49	08/01
BNP OBLIG. MT D	138,96	911,52	08/01
BNP OBLIG. SPREADS	179,59	1178,03	08/01
BNP OBLIG. TRÉSOR	1902,64	12480,50	08/01
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1768,39	11599,88	08/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	324,24	2126,87	07/01
BP OBLI HAUT REND.	105,06	689,15	07/01
BP MEDITERRANÉE DÉV.	88,32	579,34	07/01
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	169,43	1111,39	07/01
BP OBLIG. EUROPE	50,40	330,60	08/01
BP SÉCURITÉ	99362,85	651777,57	08/01
EUROACTION MIDCAP	166,90	1094,79	08/01
FRUCTI EURO 50	128,85	845,20	08/01
FRUCTIFRANCE C	103,94	681,80	07/01
FRUCTIFONDS FRANCE NM	355,11	2329,37	07/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	491,34	3222,98	07/01
NORD SUD DÉVELOP. D	398,80	2615,96	07/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	58,71	385,11	08/01
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	79,60	522,14	08/01
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,83	143,20	02/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,67	279,90	08/01
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	52,92	347,13	08/01
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	51,14	335,46	08/01
ÉCUR. EXPANSION C	14222,42	93292,96	08/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	63,74	418,11	08/01
ÉC. MONÉT.C	217,18	1424,61	08/01
ÉC. MONÉT.D	187,28	1228,48	08/01
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	169,29	1110,47	08/01
ÉCUR. TECHNOLOGIES	50,71	332,64	08/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,46	1806,90	08/01
ÉPARCOURT-SICAV D	28,42	186,42	08/01
GÉOPTIM C	2225,83	14600,49	08/01
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,66	253,59	08/01
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,71	221,12	08/01
ÉCUREUIL VITALITÉ C	45,60	299,12	08/01
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	521,12	3418,32	08/01
ATOUT FONCIER	339,37	2226,12	08/01
ATOUT FRANCE ASIE D	92,12	604,27	08/01
ATOUT FRANCE EUROPE	222,78	1461,34	08/01
ATOUT FRANCE MONDE	55,17	361,89	08/01
ATOUT FUTUR C	240,16	1575,35	08/01
ATOUT FUTUR D	217,63	1427,56	08/01
ATOUT SÉLECTION	127,84	838,58	08/01
COEXIS	336,59	2207,89	08/01
DIÈZE	469,68	3080,90	08/01
EURODYN	631,58	4142,89	08/01
INDICIA EUROLAND	141,77	929,95	05/01
INDICIA FRANCE	477,34	3131,15	05/01
INDOCAM AMÉRIQUE	46,83	307,18	08/01
INDOCAM ASIE	21,24	139,33	08/01
INDOCAM MULTI OBLIG	173,43	1137,63	08/01
INDOCAM ORIENT C	36,40	238,77	08/01
INDOCAM ORIENT D	32,42	212,66	08/01
INDOCAM JAPON	166,94	1095,05	08/01
INDOCAM STR. 5-7 C	337,22	2212,02	05/01
INDOCAM STR. 5-7 D	221,79	1454,85	05/01
OBLIFUTUR C	97,52	639,69	08/01
OBLIFUTUR D	83,93	550,54	08/01
REVENU-VERT	173,58	1138,61	08/01
UNIVERS ACTIONS	64,79	424,99	08/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	42,12	276,29	08/01
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	96,03	629,92	05/01
INDOCAM VAL. RESTR.	323,42	2121,50	05/01
MASTER ACTIONS	51,56	338,21	04/01
MASTER OBLIGATIONS	30,10	197,44	04/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,20	139,06	05/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,33	133,36	05/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,92	130,67	05/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,63	122,20	05/01
OPTALIS EXPANSION C	18,37	120,50	05/01
OPTALIS EXPANSION D	18,23	119,58	05/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,83	116,96	05/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,11	105,67	05/01
PACTE SOL. LOGEM.	75,91	497,94	02/01
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,78	529,88	02/01
UNIVAR C	186,29	1221,98	10/01
UNIVAR D	183,57	1204,14	10/01
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC CONVERTICIC	6,08	39,88	05/01
CIC EPARCIC	415,86	2727,86	07/01
CIC FINUNION	168,94	1108,17	04/01
CIC FRANCIC	39,01	255,89	05/01
CIC MONDE PEA	36,64	240,34	05/01
CIC OBLI LONG TERME	14,89	97,67	05/01
CIC PIERRE	35,90	235,49	05/01
EUROCIC LEADERS	500,91	3285,75	05/01
MENSUELCIC	1428,84	9372,58	05/01
RENTACIC	23,42	153,63	05/01
UNION AMÉRIQUE	594,21	3897,76	04/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	221,94	1455,83	08/01
LION 20000 C/3 11/06/99	952,75	6249,63	08/01
LION 20000 D/3 11/06/99	831,76	5455,99	08/01
SICAV 5000	198,89	1304,63	08/01
SLIVAFRANCE	344,16	2257,54	08/01
SLIVARENTE	40,02	262,51	08/01
SLIVINTER	174,04	1141,63	08/01
TRILION	744,52	4883,73	08/01
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	208,02	1364,52	08/01
ACTILION DYNAMIQUE D *.	200,45	1314,87	08/01
ACTILION PEA DYNAMIQUE	84,14	551,92	08/01
ACTILION ÉQUILIBRE C *	188,23	1234,71	08/01
ACTILION ÉQUILIBRE D *	179,94	1180,33	08/01
ACTILION PRUDENCE C *	173,81	1140,12	08/01
ACTILION PRUDENCE D *	165,83	1087,77	08/01
INTERLION	224,26	1471,05	08/01
LION ACTION EURO	111,66	732,44	08/01
LION PEA EURO	111,73	732,90	08/01
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	26,71	175,21	08/01
CM EUROPE TECHNOL.	7,13	46,77	08/01
CM FRANCE ACTIONS	43,23	283,57	08/01
CM MID. ACT. FRANCE	37,35	245	08/01
CM MONDE ACTIONS	355,78	2333,76	08/01
CM OBLIG. LONG TERME	104,31	684,23	08/01
CM OPTION DYNAM.	35,38	232,08	08/01
CM OPTION ÉQUIL.	55,37	363,20	08/01
CM OBLIG. COURT TERME	159,08	1043,50	08/01
CM OBLIG. MOYEN TERME.	328,70	2156,13	08/01
CM OBLIG. QUATRE	164,40	1078,39	08/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	19,16	125,68	08/01
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	147,25	965,90	08/01
ASIE 2000	76,50	501,81	08/01
NOUVELLE EUROPE	258,71	1697,03	08/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3487,18	22874,40	05/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3316,54	21755,08	05/01
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,56	2207,69	05/01
ST-HONORÉ FRANCE	65,31	428,41	08/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	114,36	750,15	08/01
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	157,96	1036,15	08/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	384,32	2520,97	08/01
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	107,92	707,91	08/01
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	37,96	249	05/01
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	251,60	1650,39	05/01
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7471,82	49011,93	05/01
STRATÉGIE INDICE USA	9878,09	64796,02	05/01
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	103,56	679,31	08/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	29,36	192,59	08/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,79	188,85	08/01
AMPLITUDE EUROPE C	40,36	264,74	08/01
AMPLITUDE EUROPE D	39,17	256,94	08/01
AMPLITUDE MONDE C	268,22	1759,41	08/01
AMPLITUDE MONDE D	242,75	1592,34	08/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	19,82	130,01	08/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	19,23	126,14	08/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	51,79	339,72	08/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	127,25	834,71	08/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	39,40	258,45	08/01
GÉOBILYS C	116,11	761,63	08/01
GÉOBILYS D	106,80	700,56	08/01
INTENSYS C	19,99	131,13	08/01
INTENSYS D	17,36	113,87	08/01
KALEIS DYNAMISME C	245,21	1608,47	08/01
KALEIS DYNAMISME D	238,48	1564,33	08/01
KALEIS DYNAMISME FR C	91,58	600,73	08/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	209,89	1376,79	08/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	203,33	1333,76	08/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,31	1254,91	08/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,93	1213,06	08/01
KALEIS TONUS C	85,87	563,27	08/01
OBLITYS D	109,33	717,16	08/01
PLÉNITUDE D PEA	49,53	324,90	08/01
POSTE GESTION C	2527,98	16582,46	08/01
POSTE GESTION D	2316,63	15196,10	08/01
POSTE PREMIÈRE	6872,57	45081,10	08/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40833,32	267849,02	08/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8806,45	57766,53	08/01
PRIMIEL EUROPE C	85,85	563,14	08/01
REVENUS TRIMESTRIELS	785,93	5155,36	08/01
THÉSORA C	180,93	1186,82	08/01
THÉSORA D	153,22	1005,06	08/01
TRÉSORYS C	45725,06	299936,73	08/01
SOLSTICE D	359,32	2356,98	08/01
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	98,52	646,25	08/01
DÉDIALYS MULTI-SECT	79,94	524,37	08/01
DÉDIALYS SANTÉ	97,09	636,87	08/01
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	69,53	456,09	08/01
DÉDIALYS TELECOM	69,30	454,58	03/01
POSTE EUROPE C	89,14	584,72	08/01
POSTE EUROPE D	85,55	561,17	08/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	192,17	1260,55	08/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	176,41	1157,17	08/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,69	1034,38	08/01
CADENCE 2 D	155,59	1020,60	08/01
CADENCE 3 D	154,03	1010,37	08/01
CONVERTIS C	250,96	1646,19	08/01
INTEROBLIG C	56,69	371,86	08/01
INTERSÉLECTION FR. D	91,51	600,27	08/01
SÉLECT DÉFENSIF C	193,50	1269,28	08/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	274,67	1801,72	08/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	179,25	1175,80	08/01
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	180,17	1181,84	08/01
SÉLECT PEA 1	251,06	1646,85	08/01
SG FRANCE OPPORT. C	530,18	3477,75	08/01
SG FRANCE OPPORT. D	496,42	3256,30	08/01
SOGENFRANCE C	585,74	3842,20	08/01
SOGENFRANCE D	527,84	3462,40	08/01
SOGEOBLIG C	108,53	711,91	08/01
SOGÉPARGNE D	44,57	292,36	08/01
SOGEPEA EUROPE	281,61	1847,24	08/01
SOGINTER C	73,17	479,96	08/01
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,73	129,42	05/01
DÉCLIC ACTIONS FRANC	64,23	421,32	05/01
DÉCLIC ACTIONS INTER.	41,57	272,68	08/01
DÉCLIC BOURSE PEA	60,29	395,48	05/01
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,90	117,42	05/01
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,80	110,20	05/01
DÉCLIC PEA EUROPE	30,08	197,31	05/01
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	76,27	500,30	05/01
SOGINDEX FRANCE C	651,20	4271,59	05/01

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

DISPARITIONS

Charles Hélou

Ancien président libanais

CHARLES HÉLOU, qui fut président de la République libanaise de 1964 à 1970, est mort d'une crise cardiaque à Beyrouth dimanche 7 janvier à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Juriste de formation, fin lettré et ardent francophone, ancien journaliste, ancien député, plusieurs fois ministre, après avoir été le premier ambassadeur de son pays auprès du Vatican, Charles Hélou, chrétien maronite (catholique) né le 25 décembre 191 à Beyrouth, était un homme onctueux et pacifiste qui ne s'attendait sans doute pas, en succédant à la présidence au général Fouad Chehab, à vivre un mandat aussi agité que celui qui fut le sien. Porté à la présidence par les amis de Chehab, sous le règne duquel les services de renseignements militaires, « le second bureau », faisaient la loi, Charles Hélou ne tarda pas à entrer en conflit avec ces hommes de l'ombre qui s'immiscaient dans tous les rouages publics et privés du pays.

Le moment clef de son mandat fut toutefois la signature, le 3 novembre 1969, du fameux accord libano-palestinien dit du Caire – c'est là qu'il a été signé par Yasser Arafat et le commandant en chef de l'armée libanaise, Emile Boustani, sous les auspices de feu l'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser. Destiné à régir la présence armée palestinienne au Liban, cet accord scella en réalité l'entrée du pays du Cèdre dans ce qu'on pourrait appeler l'ère des fedayins, après la disgrâce du nassérisme, consécutive à la défaite militaire de l'Egypte lors de la guerre israélo-arabe de 1967 et l'émergence de la lutte armée palestinienne.

La signature dudit accord fut le point d'orgue d'une série de turbulences : destruction au sol de la flotte aérienne civile libanaise par l'aviation israélienne en 1968, crise ministérielle aiguë, déchirements intérieurs et, déjà, intercommunautaires sur la présence palestinienne au pays du Cèdre, accrochages entre l'armée libanaise et les fedayins palestiniens, doublés de revendications économiques et sociales. Autant de reflets d'une recherche d'identité dans laquelle le Liban se débattait depuis des années et dont la miniguerre civile de 1958 avait déjà été l'expression sur d'autres bases.

L'accord du Caire ayant, entre autres dispositions, officialisé le droit des Palestiniens à être militairement présents dans l'Arkoub, au Liban sud, pour effectuer des opérations militaires en territoire israélien, a implicitement confirmé le Liban comme un pays du champ de bataille (contre l'Etat juif). L'afflux de fedayins au pays du Cèdre, après leur expulsion de Jordanie en 1970, allait consacrer cet état de fait, accentuer les divisions internes libanaises, entraîner de multiples abus palestiniens, encourager un rapprochement entre certains partis chrétiens et Israël, et contribuer ainsi, avec les tiraillements inter-communautaires de plus en plus aigus sur le partage du pouvoir, à jeter les prémices de la guerre civile qui allait déchirer le Liban de 1975 à 1990.

Mouna Naïm

■ **PIERRE FIRMIN-DIDOT,** imprimeur-éditeur et mécène, est mort vendredi 5 janvier, près de Chartres (Eure-et-Loir), à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né le 23 août 1921 au Mesnil-sur-l'Estrée, non loin de Chartres, où son ancêtre Firmin avait fondé la célèbre fabrique familiale, Pierre Firmin-Didot était l'aîné des descendants de l'illustre dynastie Didot : dix générations de libraires, imprimeurs, éditeurs et bibliophiles qui, du point typographique à la stéréotypie, devaient contribuer à révolutionner l'esthétique et les modes de fabrication du livre en Europe. A la tête d'une fortune personnelle héritée de son père, Pierre Firmin-Didot était également mélomane et mécène. En 1964, il avait lancé une campagne pour la rénovation des grandes orgues de la cathédrale de Chartres et en 1970, il créait l'Association des grandes orgues de Chartres qui furent inaugurées après restauration l'année suivante. En 1971, dix ans avant d'épouser en secondes noces l'organiste américaine Lynne Davis, Pierre Firmin-Didot avait fondé le Concours international d'orgue Grand Prix de Chartres d'improvisation et d'interprétation et, en 1975, le Festival international d'orgue de Chartres. Particulièrement attaché à la cathédrale de cette ville, Pierre Firmin-Didot y avait également créé, en 1980, un Centre international du vitrail et, en 1992, une nouvelle association, Chartres, sanctuaire du monde, destinée à récolter des fonds pour aider l'Etat dans son entreprise de restauration de l'édifice.

■ **LESTER RAYMOND BROWN,** clarinettiste, saxophoniste, arrangeur et chef d'orchestre américain, est mort jeudi 4 janvier à son domicile de Los Angeles des suites d'un cancer du poumon. Né à Reinerton (Pennsylvanie) le 14 mars 1912, Les Brown avait entamé sa carrière en 1936, dans les pas des orchestres swing de Tommy Dorsey, Glenn Miller ou Benny Goodman, dont il n'atteindra pas la renommée. En revanche, il aura maintenu en activité quasiment durant soixante ans son grand orchestre, le Band of Renown, dont il avait confié la direction à son fils, Les Brown Jr. Cette formation, dont le répertoire mêlait les standards du jazz en grand orchestre, les succès pour danser et des arrangements inspirés de thèmes de la musique classique, était régulièrement en tournée aux Etats-Unis ou en Europe et participait à de nombreux programmes radiophoniques ou télévisées, en particulier dans les années 50, 60 et 70. En 1944, Les Brown avait enregistré avec Doris Day la chanson *Sentimental Journey* qui le propulsa vers la reconnaissance. Il était apparu avec son orchestre dans plusieurs films dont *Seven Days Leave,* de Tim Whelan avec Lucille Ball et Victor Mature (1942), *Dr. Jerry et Mister Love,* de Jerry Lewis (1963) et de nombreuses émissions animées par Dean Martin.

■ **PIERRE GIRARDOT**, ancien député (PCF) des Alpes-de-Haute-Provence, est mort mercredi 3 janvier à Digne. Né le 20 novembre 1913 à Laragne (Hautes-Alpes), ouvrier agricole, Pierre Girardot adhéra au Parti communiste en 1932. Résistant pendant la guerre, il a été membre des deux Assemblées constituantes à la Libération, avant de siéger à l'Assemblée nationale de 1946 à 1951 et de 1956 à 1958 comme député des Basses-Alpes, puis à nouveau de 1978 à 1981, élu de la 2e circonscription des Alpes-de-Haute-Provence (Manosque). Secrétaire fédéral du PCF pour les Basses-Alpes de 1945 à 1963, Pierre Girardot a aussi été maire de Sainte-Tulle de 1953 à 1979 et conseiller général du canton de Manosque-Sud de 1970 à 1982.

■ **JOHAN VAN DER KEUKEN**, cinéaste et photographe néerlandais, est mort dimanche 7 janvier à Amsterdam des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-deux ans *(lire p. 28)*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 janvier est publié :

● **Code de la route :** un décret relatif à la délivrance des certificats d'immatriculation et des permis de conduire et modifiant le code de la route.

Au *Journal officiel* du dimanche 7 janvier est publiée :

● **Propriété intellectuelle :** la décision fixant la rémunération due pour copie privée par supports d'enregistrement, analogiques (cassettes audio et vidéo) ou numériques (CD, DVD, mini-disques, etc.).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le 1er janvier 2001, à l'aube du nouveau millénaire, à Melbourne (Australie), une petite étoile est née,

Maëla.

Ses parents,
Sophie RUSSELL
et
Larry KORNHAUSER,

son frère,

Noah,

sa tante et ses grands-parents,
Delphine, Gérard et Marie-Claude Russell,
sont comblés.

Anniversaires de naissance

Charlotte DEN HARTOG,

Bon anniversaire.

Papa, Mama, Justine et Sophie.

« Et savoir que demain
Sera comme aujourd'hui
C'est Paris merveilleux. »
(J. Brel, 1961).

Mariages

Gauthier FROMENT
et
Isabel GUIMARÃES

sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 6 janvier 2001, à Montmorency (Val-d'Oise).

9, Algonquin Ave,
Stamford, Connecticut,
06902 USA.

Décès

– Chisseaux.

Mme Frederick B. Adams,
son épouse,
Gillian, Anne, Judith et Lauren,
ses enfants et petits-enfants,
Francesco et Vittorio Cottafavi,
Le duc et la duchesse de Cro"y et leurs enfants,
Ses beaux-frères et ses belles-sœurs et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frederick B. ADAMS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
de la Couronne belge.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 12 janvier 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chisseaux.

– Le doyen et le conseil de gestion de l'Unité de formation et de recherche médicales « Pitié-Salpêtrière »,

Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris,

Le président de la commission de surveillance,
Le directeur,
Le président du comité consultatif médical du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul BENAZET,
professeur des universités,
praticien hospitalier,

survenu le 4 janvier 2001.

L'inhumation a eu lieu le 8 janvier.

– Est retourné dans la Maison du Père

M. Jean BLONDEL,
ancien saint-cyrien,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
secrétaire de la promotion Foch,
vice-président de l'Association Joffre.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 janvier 2001, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, place Joffre, à Paris-7e.

De la part de
Toute sa famille,
Ses camarades,
Et ses amis.

46, rue Spontini,
75116 Paris.
133, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
11, rue Edmond-Valentin,
75007 Paris.

– Le président de l'université de Provence,
Et l'ensemble des membres de l'université
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOURDE,
professeur honoraire
de l'université de Provence.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 30 décembre 2000.

– Mme Claire Boyer,
son épouse,
M. et Mme Jean Boyer,
M. et Mme Pierre Boyer,
Mme Fabienne Boyer,
ses enfants,
Florence, Jean-Baptiste, Charlotte,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Emile BOYER,
médaille de l'aéronautique,

survenu, le 7 janvier 2001, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Bandol (Var).

32, rue de l'Amiral-Roussin,
75015 Paris.

– Le directeur et les membres du Centre de recherche sur l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles, CRES-LECEMO de l'université la Sorbonne-Nouvelle-Paris-III (ESA 7020 du CNRS)
ont la tristesse de faire part du décès de leur collaboratrice et amie,

Geneviève CHAUVET,

survenu le 27 décembre 2000, à Mulhouse

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– Le docteur Jean Costil,
Mme Danièle Hanin,
Mme Catherine Bavière,
M. Michel Costil,
ses enfants,
Mme Maria Ott,
sa compagne,
Mme Yvonne Chaine,
sa sœur,
Mme Frédérique Costil,
sa belle-fille,
M. Bernard Hanin,
son gendre,
M. Paul Chaine,
son beau-frère,
Sophie, Pascale, Caroline, Emmanuel, Guillaume, Julien, Gwendal, Clémentine, Ingrid, Siegfried, Natacha, Karl,
ses petits-enfants,
Ainsi que ses arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Lucien COSTIL,

survenu le 2 janvier 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Martine DOMEC,
née **Marthe VALMIER,**

s'est éteinte dans son sommeil le jour de son anniversaire, à quatre-vingt-neuf ans, le 6 janvier 2001.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants expriment leur profonde tristesse.

Alain Barrault et Laurence Nani,
Marie-Christine Barrault et Daniel Toscan Du Plantier,
Anne Domec,
Emmanuelle et Bernard Toscan Du Plantier,
Françoise Barrault,
Julien Barrault,
David, Ariane, Charlotte, Arthur, Gaspard Toscan Du Plantier,
Marie et Jorge,
Et tous ses amis.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, ce jour à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– L'Association des grandes orgues de Chartres,
Le Concours international d'orgue « Grand Prix de Chartres »,
Le Centre international du Vitrail,
L'Association Chartres, sanctuaire du Monde,
ont la douleur de faire part du décès de leur président-fondateur,

Pierre FIRMIN-DIDOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 5 janvier 2001, à Chartres.

Ses obsèques auront lieu en la cathédrale de Chartres, le jeudi 11 janvier, à 14 h 30.

75, rue de Grenelle,
75007 Paris.
5, rue du Cardinal-Pie,
28000 Chartres.

(lire ci-contre)

– Le secrétariat général du Haut Conseil de la francophonie
a le regret de vous apprendre le décès de l'ancien président du Liban,

Charles HÉLOU,

qui prit part pendant plus de dix ans, avec éloquence et brillance, aux travaux du Haut Conseil.

Haut Conseil de la francophonie,
35, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

(lire ci-contre)

– Catherine et Jacques Spalter,
leurs enfants et petits-enfants,
Didier et Sophie Lamy,
leurs enfants et petits-enfants,
Florence et Jean-Pierre Leclerc
et leurs enfants,
Les familles Chappey, Lassalle, Weulersse, Lamy,
Denise Claverie,
ont la douleur de faire part du décès de

Colette LAMY-LASSALLE,
présidente d'honneur
de la Société d'histoire
et d'archéologie du 7e arrondissement,
officier des Arts et des Lettres,

survenu le 7 janvier 2001.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Clotilde, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Triel-sur-Seine (Yvelines).

– Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Charles MARTIAL,
instituteur honoraire,
syndicaliste,

survenu le 5 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'¡ntimité, le 8 janvier, au crématorium de Notre-Dame de Sanilhac (Dordogne).

24390 Tourtoirac.

– Mme Daniel Massignon,
son épouse,
Bérengère Massignon,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel MASSIGNON,
docteur ès-sciences,
officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, à Paris, le 25 décembre 2000.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, a été célébrée le 29 décembre, en l'église de Pordic (Côtes-d'Armor).

Une messe à son intention sera dite le vendredi 12 janvier 2001, à 10 h 30, en l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de la Source,
75016 Paris.

– Françoise Micha,
sa femme,
Bastien, Zoé et Sarah,
leurs enfants,
Toute sa famille,
Proches et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès survenu, le 6 janvier 2001, de

Fabrice MICHA.

L'inhumation aura lieu jeudi 11 janvier, à 15 heures, au cimetière de Jouarre (Seine-et-Marne).

– Son épouse, Marcelle Pasmantier,
et sa famille,
Sa fille, Anne-Déborah Pasmantier,
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri PASMANTIER,

le 6 janvier 2001, à l'âge de soixante-douze ans.

L'incinération aura lieu vendredi 12 janvier, à midi, au crématorium de Valenton, avenue Fontaine-Saint-Martin (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marcelle Pasmantier,
11, avenue du Maréchal-Joffre,
94170 Le Perreux.
Anne-Déborah Pasmantier,
17, rue Cauchois,
75018 Paris.

– Famille et amis
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Mireille RISBEC,

survenu à Paris, à son domicile, le mardi 2 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, à Jouarre où était inhumé son mari,

Jean RISBEC.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maria Villanueva Rojas Schuhl,
son épouse,
et ses enfants,
Claude et Lydia Schuhl
et leur fils,
Mme Lucien Schuhl,
Jean-François et Sylvie Schuhl
et leurs enfants,
Marie-Hélène Schuhl
et ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger SCHUHL,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, à Paris, le 25 décembre 2000.

L'inhumation a eu lieu à Rouen, dans la plus stricte intimité, le 2 janvier 2001.

21, parc de Cerisy,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– Neuilly-sur-Seine. Baccarat.

Françoise et Yvan Audouard,
sa fille et son gendre,
Antoine et Susanna Audouard,
Marianne Audouard,
ses petits-enfants,
Marie, Alexandre, Hélène, Ulysse Audouard,
ses arrière-petits-enfants,
Louis-Claude Thirion,
son frère,
Christine Errant,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition, le 4 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année de

André THIRION,
écrivain,
ancien vice-président
du Conseil municipal de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 janvier, à 16 heures, au cimetière de Baccarat, sa ville natale.

3, rue Windsor,
92200 Neuilly-sur-Seine.

(*Le Monde* du 9 janvier)

Anniversaires de décès

– Le 9 janvier 1990,

Françoise CHAUVET,
agrégée d'anglais,

disparaissait accidentellement.

Nous l'aimons encore.

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Janine JANET

que la pensée de ses amis s'élève vers elle.

Souvenir

– Quinze ans,

le 10 janvier 1986,

Georges DAVYDOFF

nous quittait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Débats

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 11 janvier 2001, à 20 h 30 : L'ambassadeur d'Israël en mission, le débat politique aura lieu avec le directeur pour l'Europe de l'Agence juive, M. D. Puder. Tél. : 01-42-71-68-19.

Communications diverses

SOLDES
Mois du blanc

à la boutique NOËL

jusqu'au 31 janvier
du lundi au samedi,
de 10 heures à 19 heures.

Linge de maison brodé, éponges,
lingerie de nuit,
T-shirts brodés.

1, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
place d'Iéna,
Paris-16e

Conférences

Relations humaines
et âmes sœurs selon la Kabbalah
mercredi 10 janvier 2001,
à 20 h 30.
PAF : 100 francs

Cette conférence vous donnera les outils dont vous avez besoin pour atteindre une réelle plénitude dans votre vie amoureuse.

Découvrez pourquoi nous devons comprendre les lois de l'univers pour vivre une relation amoureuse épanouissante. Et obtenez la réponse à cette question importante : quel est le secret pour trouver son âme sœur ?

Cette conférence aura lieu à l'hôtel Brebant, 32, boulevard Poissonnière, Paris-9e.

Merci d'appeler le Centre de la Kabbale au 01-45-03-50-30 pour réservation et plus d'information.

Soutenances de thèse

– **Pascal Jollivet-Courtois** a soutenu le 6 janvier 2001, à l'université Paris-I, sa thèse de doctorat : **« La rupture paradigmatique des NTIC et l'émergence de la figure de l'utilisateur comme innovateur ».**

Le jury, composé de MM. R. Lantner (directeur), E. Brousseau (Paris-X), N. Curien (CNAM), L. Lévy-Garboua (Paris-I), B. Paulré (Paris-I), lui a accordé la mention Très Honorable avec félicitations.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

TARIF CARNET 2001
***Tarif à la ligne :* 141 F TTC - 21,50 €**
***Tarif abonnés :* 119 F TTC - 18,14 €**
Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

SPORTS **Le navigateur Michel Desjoyeaux *(PRB)* occupait toujours, mardi 9 janvier, à 6 heures, la tête du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. ● IL POSSÉDAIT 514 milles d'avance sur Ellen MacArthur *(King-Fisher)*, deuxième, et 719 milles sur Roland Jourdain (*Sill-Matines - La Potagère)*, troisième. ● À LA CINQUIÈME PLACE, Thomas Coville *(Sodebo)*, à 1 130 milles de l'homme de tête, victime de nombreuses infortunes – collision avec un cétacé, safran endommagé, pouce déboîté – a réussi à surmonter ces épreuves et file vers le cap Horn. ● YVES PARLIER *(Aquitaine-Innovations)*, actuellement en treizième position, est toujours occupé à réparer son bateau dans une baie de l'île Stewart (350 habitants). ● LES CATAMARANS GÉANTS DE THE RACE, eux, abordent le pot-au-noir, vaste zone de calme, conduits par *Club-Med.***

Dans le Vendée Globe, Thomas Coville a surmonté craintes et obstacles

A bord de « Sodebo », l'expérimenté navigateur breton occupe la 5e place du classement de la course autour du monde en solitaire sans escale et sans assistance. Après avoir passé le cap Leeuwin, il se dirige vers le Horn, qu'il a surnommé le « cap de Bonne-Délivrance »

LÀ OÙ SE TROUVE Thomas Coville (*Sodebo*) les satellites nonchalants et les conditions changeantes interdisent les conversations trop intimistes. Alors, il faut alors se contenter des silences et des respirations d'une courte missive ou d'une vacation radio parfois impersonnelle. Il faut se convaincre de connaître un peu le marin qui évoque surtout la pluie ou le beau temps, assez pour ne pas trahir sa pensée.

Thomas Coville pointe à la 5e place du classement. En soixante-trois jours de course, le blondinet a presque perdu le sourire qui illumine le plus souvent son visage. Même s'il avait fait vœu de se faire oublier durant le premier tiers du parcours pour ménager *Sodebo*, son 60-pieds, on peut gager qu'il ne se trouve pas où il le souhaiterait à l'amorce du « dernier virage» du cap Horn.

Le Vendée Globe redonne aux tout meilleurs une rassurante fragilité. Abonné à une réussite qui agace plus d'un adversaire (2e de la Mini-transat en 1997, victoires en monocoque dans la Route du rhum 1998, et dans la Transat Le Havre-Cartagena en 1999), Thomas Coville a depuis un mois son lot de pépins. Une liste interminable, quasi inacceptable pour un homme qui aime à dire qu'un bateau n'est que le reflet de celui qui le mène. *« Le mien est rustique et simple, fait pour un simplet,* plaisantait-il au départ des Sables-d'Olonne. *Moins il y a de points d'usure possible, moins le bateau risque de se transformer en puzzle. »* De ce tour du monde, il ne voulait pas perdre une miette. La cabine de son *Sodebo* est une sorte de vigie de Plexiglas. *« Je ne pouvais imaginer, comme d'autres l'ont choisi, de faire un tour du monde à l'aveugle »*, disait-il avant son tête-à-tête musclé avec les éléments. Toujours ce souci du contrôle, du réglage optimal qu'il juge même comme une faiblesse. Mais est-ce un défaut en mer où *« le diable va toujours se loger dans les détails ? » « En compétition ce n'est pas toujours le bon moteur »*, reconnaît Thomas Coville.

Pour pallier ce qu'il appelle son *« manque d'agressivité sportive »*, il a choisi le Vendée Globe. *« Contrairement à la Coupe de l'America* (NDLR : il était remplaçant sur le Défi français *Ville-de-Paris* en 1995) *ou à l'Admiral's Cup, ça n'a pas le côté gladiateur ou ultime combat,* dit-il. *Ici mes adversaires sont des métronomes me servant à savoir si je suis dans le bon tempo et à avoir la maturité de lever le pied s'il le faut. »*

Il l'a souvent levé contre son gré depuis le début de la course. Une collision avec un cétacé il y a un mois lui a valu une plongée glaciale pour réparer un safran tribord resté flageolant et perméable. Il l'oblige toujours, sous certaines allures, à s'épuiser à vider le compartiment arrière *« avec un seau, une éponge et une bouteille coupée »*. Le 22 décembre, aux abords du cap Leeuwin (sud de l'Australie) aveuglé par les larmes de douleur, il a dû remboîter – guidé, à la radio, par le docteur Jean-Yves Chauve – son pouce gauche, luxé à la suite d'une manœuvre un peu extrême due à la défaillance de son pilote automatique.

Le premier Vendée Globe de Coville est riche d'enseignements mais il y a parfois aussi l'impression d'en savoir trop. En 1997 à la poursuite du Trophée Jules-Verne (record du tour du monde) sur le catamaran *Sport-Elec* mené par Olivier de Kersauson, Thomas Coville avait traversé cette même région *« dans les pires conditions »*. A son approche, de vieux démons se sont réveillés. De nature raisonnable, ce marin très cérébral avait pourtant approfondi la question du risque. Il refuse de l'accepter comme une fatalité.

> « L'appréhension est constructive, elle permet un état de vigilance accru et permanent »

« Dans un tour du monde, avance-t-il, *certains endroits sont des tunnels à sens unique. En solitaire comme en équipage tu n'as pas le droit de ne pas en ressortir, tout simplement parce qu'il n'y a pas de secours extérieur possible. »* Avant, depuis longtemps, il y avait lui et Cathy, sa discrète compagne. Ils sont devenus les parents d'une petite Jeanne qui fêtera son premier anniversaire en avril. Thomas Coville qui effectuait seul sa préparation mentale depuis ses débuts de solitaire en 1997 a, cette fois, consulté *« à l'extérieur »* : *« J'ai fait deux-trois séances avec un sophrologue qui ne connaît pas la voile ni la course au large, pour ne pas être jugé par rapport à la particularité, à l'égoïsme de mon activité, et je me suis mis à table assez rapidement. »*

Sur une base de *« décentration par rapport aux problèmes du bateau »*, il a mis en place une cadence d'une rigueur quasi monocale. Il a atteint un niveau de préparation attendu depuis longtemps *« comme lorsqu'on ne regarde plus ses doigts pour faire de la musique »*. Lors du damné week-end de Noël, le sophrologue a soutenu le marin par courrier électronique. *« Contrairement à la peur*, assure Coville, *l'appréhension est constructive, elle permet un état de vigilance accru et permanent. »* Devant le Leeuwin, elle lui a donné la force de ne pas abandonner.

Après cette victoire sur l'adversité, la perspective du cap Horn que d'autres abominent lui est presque douce. Comme relancé, il prépare déjà sa remontée de l'Atlantique. En guise d'avertissement aux navigateurs de tête pourtant loin devant lui, il a surnommé ce caillou mythique déjà doublé deux fois en équipage (Trophée Jules-Verne et New-York-San Francisco) *« le cap de Bonne Délivrance »*.

Patricia Jolly

Les positions au 9 janvier à 9 heures GMT

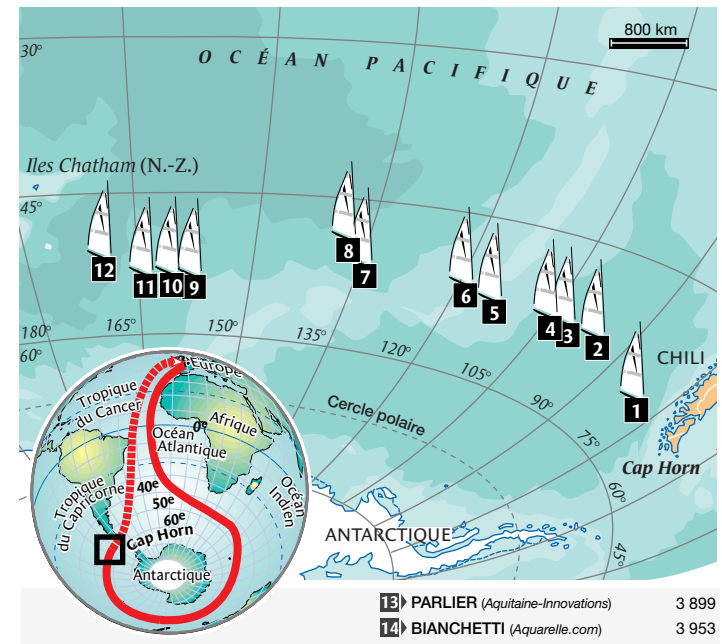

1	DESJOYEAUX (*PRB*)	7 562
2	MACARTHUR (*KingFisher*)	514
3	JOURDAIN (*Sill-Matines-La-Potagère*)	719
4	THIERCELIN (*Active Wear*)	824
5	COVILLE (*Sodebo-Savourons la vie*)	1 130
6	WAVRE (*Union banc. privée*)	1 307
7	CHABAUD (*Whirlpool*)	1 846
8	HALL (*EBP-Esprit PME-Gartmore*)	1 986
9	CARPENTIER (*VM-Matériaux*)	2 562
10	GALLAY (*Voila.fr*)	2 640
11	SEETEN (*Nd-Pas-Calais/Choc. du monde*)	2 777
12	GOLDING (*Team Group 4*)	2 973
13	PARLIER (*Aquitaine-Innovations*)	3 899
14	BIANCHETTI (*Aquarelle.com*)	3 953
15	MUNDUTEGUY (*DDP-60e sud*)	5 574
16	DE GREGORIO (*Wind*)	5 603
17	SANSO (*Old-Spice*)	6 538
18	KONYOUKHOV (*Modern Univers. for Hum.*)	7 179
	TOLKIEN (*This Time - Argos Soditic*) **(abandon)**	
	DUMONT (*Euroka-Un Univers de serv.*) **(abandon)**	
	DE RADIGUES (*La Libre Belgique*) **(abandon)**	
	STAMM (*Armor Lux - Bizac Foie gras*) **(abandon)**	
	DINELLI (*Sogal-Extenso*) **(reparti, hors course)**	
	DUBOIS (*Solidaires*) **(répare en Nlle-Zélande)**	

Distance en milles par rapport à l'arrivée pour le premier, et distance en milles par rapport au premier pour les autres

Michel Desjoyeaux dort, Yves Parlier bricole

LES RÉCIDIVISTES ne reconnaissent plus le Grand Sud et les « bizuths », trop préparés à l'idée d'y être malmenés, ne peuvent se réjouir du drôle de tour que leur joue l'océan Pacifique. Dans l'ensemble, ils n'ont même pas froid malgré l'humidité constante. Une « polaire» fait l'affaire et certains ont remisé leurs bottes pour enfiler des chaussures de pont plus légères.

« Je pensais me battre contre le vent, je me bats contre les calmes, disait dimanche, incrédule, le Suisse Dominique Wavre (*Union-Bancaire-Privée)* qui connaît la région pour y être allé quatre fois auparavant. *Le ciel et la mer sont véritablement figés. L'eau est lisse, on dirait un miroir, c'est un temps "lémanique". »*

Mais la donne devrait bientôt changer pour le premier wagon de la flottille. Après des conditions très calmes aux abords du cap Horn, qui marque l'entrée dans le dernier tiers du parcours, les prévisions météo s'emballent. Fidèle à ses habitudes, Michel Desjoyeaux (*PRB*), toujours leader, profite donc du répit pour dormir tant qu'il peut du sommeil du juste. Si la course n'est pas jouée, il dispose d'un avantage psychologique incontestable.

Il devait doubler le cap Horn en tête, mercredi 10 janvier ou jeudi 11 janvier, et, lors des trois éditions précédentes, le premier à amorcer ce « virage » vers la remontée de l'Atlantique a coupé la ligne d'arrivée en vainqueur. Pourtant, le « professeur » se méfie. *« Dans l'Atlantique, et même dans le golfe de Gascogne, on a vu des rêves s'écrouler »,* dit-il. Comme celui de Philippe Poupon, qui y démâta dans l'édition 1992-1993, ou de Bertrand de Broc, qui y perdit sa quille il y a quatre ans. Fort de son avance, il dit naviguer *« sous-toilé »* pour ne pas fatiguer son voilier et jure qu'il va continuer à *« lever le pied »* pour *« finir son boulot »*.

L'impatience pointe dans les messages de l'industrieuse anglaise Ellen MacArthur (*King-Fisher*), que sa deuxième place ne satisfait pas. La course de la benjamine de l'épreuve est si remarquable que le surnom de *« petite Anglaise »* à laquelle la condamne ses vingt-quatre ans est mal à propos. Ellen MacArthur a tout d'un grand marin. En fin de semaine passée, elle a doublé Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère*), qui taisait jusque là, pour des raisons tactiques, le bris, le 16 décembre, de son rail de grand-voile, ce qui l'oblige à réduire considérablement sa voilure. Il a tout mis en place pour une réparation et cherche des eaux plus calmes pour l'effectuer.

Marc Thiercelin (*Active-Wear*), lui, constate que le *« métier »* seul ne paie plus. *« Il y a quatre ans, Christophe Auguin* (NDLR, vainqueur sur *Geodis*), *était à son troisième tour du monde et moi c'était mon premier* (NDLR : il s'était classé deuxième), *là c'est mon troisième et eux* (NDLR : Michel Desjoyeaux, Roland Jourdain, Ellen MacArthur) *n'en sont qu'à leur premier, chapeau ! »*

« SAUVAGES MAIS CURIEUX »

Les trois cent cinquante habitants de l'île Stewart perdus au sud de la Nouvelle-Zélande observent le long de leur côte une activité débordante. Respectant le règlement de la course – qui interdit toute aide extérieure comme l'accès à la terre au-delà de la limite de marée haute, Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) joue les Robinson Crusoe dans une de leurs baies désertes. Avec un radeau de fortune, il s'est procuré des pierres pour stabiliser son ancrage et il s'adonne sous l'œil de phoques *« sauvages mais curieux »* à une étrange cuisine.

Grâce à une autre de ses inventions – *« un four »* consistant en cinq lampes de 25 watts, il s'efforce de *« manchonner »* les 12 mètres de son mât restant à un autre morceau de six mètres. Il y fait aussi cuire son déjeûner : des moules rôties quatre par quatre. L'Italien Simone Bianchetti (*Aquarelle.com*) se dirige également vers ce coin perdu pour réparer sans assistance une barre de flèche endommagée.

P. Jo.

Les concurrents de The Race appréhendent le pot-au-noir

CLUB-MED conservait, mardi 9 janvier, la première place de The Race, course autour du monde à la voile en équipage. Les hommes du Néo-Zélandais Grant Dalton possédaient, mardi 9 janvier, 61 milles d'avance sur *Innovation-Explorer*, barré par Loïck Peyron, et 292 milles sur *Team-Adventure,* de l'Américain Cam Lewis.

Pour le trio de tête, l'heure est à la cogitation et aux discussions tous azimuts avec les routeurs à terre. Ils abordent en effet le pot-au-noir, une vaste bulle de calmes mouvants, pimentée de grains aux abords de l'équateur, qui peut ralentir les bateaux pendant des jours entiers avant qu'ils ne retrouvent les alizés vers le grand sud. Comme ceux du Vendée Globe il y a un peu moins de deux mois, les marins de The Race vont avoir fort à faire avec un pot-au-noir très capricieux qui se déplace à son gré sur l'équateur. Si les premiers avaient été surpris par la cyclothymie du phénomène, les seconds ont la chance de pouvoir mieux l'appréhender.

Club-Med et *Team-Adventure,* qui cinglent même cap, ont décidé de couper court dans le pot-au-noir en faisant un tout-droit. Les deux multicoques comptent sur la vitesse de leur bateau pour s'extirper de la zone. Sur *Innovation-Explorer,* Loïck Peyron a opté pour l'option ouest, plus traditionnelle, n'hésitant d'ailleurs pas à donner un grand coup de barre : selon les prévisions qu'il reçoit, le pot-au-noir devrait être très étiré au large.Derrière le trio de tête, Steve Fossett et son équipage (*Playstation*) ne sont pas encore aux prises avec le casse-tête du pot-au-noir, mais ils se satisfont de leur route. A 666 milles de *Club-Med*, le skipper estime que le bateau marche bien depuis son nouveau départ de Gibraltar et qu'il a déjà repris quelques heures de navigation sur le leader. Il accuse un retard d'une trentaine d'heures, à ajouter aux quarante-huit heures de pénalité infligées lors de son arrêt sur le rocher pour réparer la grand-voile. A 796 milles du bateau de tête, *Warta-Polpharma*, dirigé par le Polonais Roman Paszke, est cinquième. *Team-Legato*, barré par Tony Bullimore, ferme la marche avec un retard de près de 1 700 milles.

B. M.

Marcoule, centre d'essais du cimetière du nucléaire

Dans le Gard, le Commissariat à l'énergie atomique teste les outils du démantèlement et de l'assainissement de sa soixantaine d'installations radioactives. Un chantier chiffré à 50 milliards de francs sur cinquante ans

Caméras télécommandées localisant les sources de rayonnements, capteurs miniaturisés mesurant la radioactivité *in situ*, outils de découpe téléopérés, modélisation numérique... Pour assainir et démanteler ses réacteurs de recherche, ses laboratoires, ses accélérateurs et ses usines de retraitement arrivés en fin de vie – en tout une soixantaine d'installations –, le Commissariat à l'énergie atomique se dote d'une panoplie d'instruments sophistiqués actuellement testés dans son centre de Marcoule (Gard). En fonction des sites et des substances radioactives qu'ils renferment, le CEA opte pour un démantèlement immédiat ou pour un démontage différé, avec partout la volonté de *« minimiser les doses de rayonnements reçues par le personnel, les volumes de déchets à gérer et les coûts »*. Le budget de ces opérations est de 50 milliards de francs sur cinquante ans.

MARCOULE (Gard)
de notre envoyé spécial

Derrière l'épaisse vitre de la cellule blindée, une petite caméra, commandée à distance, inspecte une forêt touffue de tuyaux enchevêtrés. Sur l'écran de contrôle apparaissent soudain deux taches de couleur, révélant une contamination radioactive due, vraisemblablement, à un mauvais rinçage des conduites. Plus loin, un capteur optoélectronique miniaturisé, introduit à l'intérieur d'un tube et relié par fibre optique à un ordinateur, mesure en temps réel l'intensité des radiations.

Ces deux instruments font partie de la panoplie d'outils que développe le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), pour démanteler ses installations nucléaires arrivées en fin de vie. Ils sont actuellement testés dans son centre de Marcoule (Gard), où un atelier pilote de retraitement des combustibles irradiés, mis en service en 1962 et arrêté définitivement en 1997, s'est aujourd'hui transformé en site expérimental de recherche sur les techniques d'assainissement nucléaire.

« Chaque installation possède ses caractéristiques propres. Pour chacune d'entre elles, il faut mettre au point un scénario particulier », soulignent les experts du CEA. Celui-ci exploite en effet différents types d'équipements nucléaires, dont le démantèlement pose des problèmes spécifiques. Dans les réacteurs de recherche, une fois le combustible retiré et tous les circuits vidangés, la radioactivité résiduelle se trouve concentrée dans les structures proches du cœur, dont le démontage constitue la principale difficulté.

Dans les usines de retraitement, au contraire, la radioactivité est disséminée dans des dizaines, voire des centaines de kilomètres de tuyauteries ainsi que dans un très grand nombre de cuves, qu'il faut abondamment rincer et décontaminer à l'aide de réactifs chimiques avant qu'il soit possible de les découper. Les laboratoires, dans lesquels la radioactivité est contenue dans des « boîtes à gants » ou des enceintes protégées de petite taille, sont plus faciles à traiter. Il en va de même pour les accélérateurs de particules, dont seules les parties proches du faisceau sont irradiantes.

La durée du chantier dépend, elle aussi, de l'installation. Lorsque celle-ci risque de se détériorer ou qu'elle contient des radioéléments à vie longue – dont il est donc vain d'attendre la décroissance –, le CEA prévoit de réaliser sans délai les opérations de déconstruction. A l'inverse, si la radioactivité est susceptible de baisser naturellement – c'est le cas des cuves et des structures métalliques du cœur des réacteurs, chargées en cobalt 60, dont l'activité disparaît quasiment au bout de cinquante ans –, l'option est le démantèlement différé. Dans tous les cas, l'objectif est de ne laisser subsister que des bâtiments totalement décontaminés ou ne générant, si on les démolissait, que des déchets de très faible activité. Ce qui correspond, sur l'échelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à un démantèlement de niveau 2 poussé, le niveau 3 étant celui où le site peut être « rendu à l'herbe ».

Pour mener à bien ces interventions, l'établissement public a mis au point une batterie d'instruments sophistiqués, visant *« à minimiser les doses de rayonnements reçues par le personnel, les volumes de déchets à gérer et les coûts »*. Une première gamme d'outils permet de déterminer l'état radiologique du site, en évitant toute exposition humaine. Pour localiser les « points chauds », des systèmes télécommandés d'imagerie sensibles aux rayonnements gamma remplacent avantageusement les sondes auparavant tenues à la main par des opérateurs, tandis que de minuscules dosimètres optoélectroniques jouent les mouchards en s'infiltrant dans les structures radioactives. Certains capteurs, équipés de spectromètres, renseignent également sur la nature des radionucléides présents. Le CEA travaille aujourd'hui à la mise au point de caméras détectant aussi les rayons alpha – ceux-ci, émis notamment par le plutonium, s'évanouissent dans l'air après avoir parcouru quelques millimètres –, en tirant parti du fait qu'ils interagissent avec l'azote de l'air en émettant un rayonnement ultraviolet.

> « Chaque site possède ses caractéristiques. Pour chacun, il faut mettre au point un scénario particulier »

Les zones contaminées ainsi repérées, il reste alors à procéder aux travaux de démantèlement proprement dits, à l'aide d'une deuxième série d'instruments téléopérés. Pour découper ou démonter des pièces fortement irradiantes, les techniciens du CEA expérimentent un bras manipulateur à retour d'effort, baptisé Maestro en raison de ses performances : capable de soulever une charge de 100 kilos (quatre fois plus que les systèmes jusqu'alors disponibles dans l'industrie), il se déplace à une vitesse d'un mètre par seconde, ce qui lui confère une mobilité comparable à celle du bras humain. De surcroît, le système fait appel à la réalité virtuelle en simulant sur ordinateur les structures à démanteler. Il est ainsi possible de préparer les interventions en visualisant des zones difficiles d'accès et en répétant les opérations, ce qui limite les risques d'incidents. Pour l'avenir, les ingénieurs travaillent à la mise au point de lasers permettant de découper des tuyauteries à distance.

Entre les réacteurs de recherche, les laboratoires et les usines de retraitement, ce sont au total une soixantaine d'installations civiles dont le CEA a planifié l'assainissement et le démantèlement. Un chantier long et coûteux : l'organisme prévoit d'y affecter 1 milliard de francs par an pendant les cinquante prochaines années !

Pierre Le Hir

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : un ensemble de 168 nouvelles étoiles jeunes a été découvert** dans une région de la constellation d'Orion à partir de l'observatoire national du Venezuela. Ces soleils seraient en effet âgés de un à dix millions d'années, souligne Cesar Briceno, un des astronomes de l'équipe américano-vénézuélienne à l'origine de cette étude, qui a montré, précise-t-il dans la revue *Science* datée du 5 janvier, que *« les disques formés de gaz et de poussières entourant les étoiles les plus jeunes ont pratiquement disparu chez celles qui ont 10 millions d'années »*. Ces résultats *« préliminaires »* pourraient indiquer que des planètes, encore à découvrir, se seraient formées dans ce court laps de temps, soit beaucoup plus rapidement qu'on ne le pensait.

■ **ASTÉROÏDES : la sonde américaine NEAR va tenter de se poser le 12 février sur l'astéroïde Eros.** Lors de cette descente, la sonde devrait envoyer des photos extrêmement précises de l'astéroïde, avant de rebondir sur son sol. Cet atterrissage d'un engin automatisé sur un petit astre (33 kilomètres de long et 13 kilomètres de diamètre) sera une première, car NEAR n'a pas été conçue à l'origine par la Nasa pour cette périlleuse opération. Lancée le 17 février 1996, cette sonde a été le premier engin à se mettre en orbite autour d'un astéroïde, Mathilde, en juin 1997. Puis elle s'est ensuite dirigée vers Eros, qu'elle a rencontré le 3 février 2000. Après une mise en orbite, elle s'est approchée à 5,3 kilomètres d'Eros en octobre 2000.

Microsoft présente la version définitive de sa console de jeux

Les Européens privés de console pour le Noël 2001

BILL GATES, le PDG de Microsoft, a présenté, samedi 6 janvier à Las Vegas, la version définitive de la X-Box, la nouvelle console de jeux vidéo qui menace l'hégémonie de la PlayStation de Sony (75 millions d'unités vendues à ce jour pour la première version). Première surprise pour les *« hardcore gamers »*, la communauté des joueurs acharnés, le design de la console n'est certainement pas à la hauteur de leurs attentes. Alors que les premiers prototypes avaient la forme d'un *« X »*, la console définitive ressemble à un gros magnétoscope bas de gamme. Seule concession à l'univers des jeux vidéo, le logo, couleur citron vert, est censé faire référence *« au sang des extraterrestres »* (sic), explique J. Allard, directeur général de la X-Box. Il défend ce *« design industriel »* austère en expliquant qu'il est un mélange d'*« amplificateur hi-fi »* et de *« réacteur nucléaire »*.

Sans doute une manière de signifier que c'est à l'intérieur de cette boîte noire qu'ont été concentrés les armes de Microsoft pour se faire une place sur ce marché, déjà occupé par Sony, Sega et Nintendo. C'est sur le terrain de la technologie que Microsoft veut mener la prochaine bataille. Sa console, qui sera disponible au cours du dernier trimestre 2001, sera incontestablement la plus puissante et la mieux équipée du marché. Doté d'un microprocesseur de 733 mégahertz, elle coiffera au poteau la PS2 de Sony (295 MHz) et la future GameCube de Nintendo (405 MHz). Côté carte graphique, la nouvelle carte développée avec nVidia surpassera les performances de ses concurrentes.

La X-Box possédera en outre un disque dur de 8 gigaoctets, là où sa rivale PS2 se contente de carte mémoire optionnelle, et d'une carte Ethernet d'accès rapide à Internet pour les jeux en réseau. La X-Box sera également dotée de quatre entrées pour manettes vidéo afin de permettre les jeux de groupe. Dépourvu de capacités industrielles, le numéro un mondial des logiciels a choisi de s'allier avec des fabricants de composants reconnus : Intel pour le microprocesseur, nVidia pour la carte graphique, Thomson Multimédia pour le lecteur de DVD, Seagate et Western Digital pour le disque dur.

Cette machine surpuissante sera entièrement dédiée à l'univers des jeux. Contrairement à Sony, qui veut faire de sa nouvelle PS2 une plate-forme multimédia familiale (*Le Monde* du 15 novembre), Microsoft refuse d'en faire *« un ordinateur dans un autre emballage »*. Même si la X-Box pourra aussi lire les DVD, et aurait pu télécharger de la musique ou visionner des images numériques, Microsoft a choisi de consacrer toute la puissance de la machine aux jeux. Il a donc particulièrement choyé les développeurs et les éditeurs de jeux vidéo : la console la plus sophistiquée n'a aucune chance de s'imposer sans une collection de jeux développés spécifiquement pour ce support. Microsoft a déjà réussi à convaincre plus de 150 développeurs et les grands éditeurs du secteur, comme le britannique Eidos, l'américain Electronics Art et le français Infogrammes de le suivre dans l'aventure. Mais Microsoft, qui développe déjà des jeux pour PC, éditera lui-même entre 20 % et 30 % des jeux disponibles. Il vient d'ailleurs de racheter les développeurs Access Software, Bungie Software et Digital Anvil.

Cette machine de guerre devrait être prête à l'automne pour que Microsoft puisse lancer l'offensive avant le prochain Noël. Echaudé par les difficultés industrielles de Sony, Microsoft concentrera ses efforts sur le territoire américain, puis au Japon. Les Européens devront attendre le premier trimestre 2002 pour découvrir la X-Box. D'ici là, la nouvelle PS2 de Sony aura certainement pris de l'avance et la Dreamcast de Sega aura peut-être trouvé son public. Sur ce nouveau marché, Microsoft a encore tout à prouver.

Christophe Jakubyszyn

Le miroton perdu et retrouvé

Bœuf à l'index, mais exception pour un plat rare

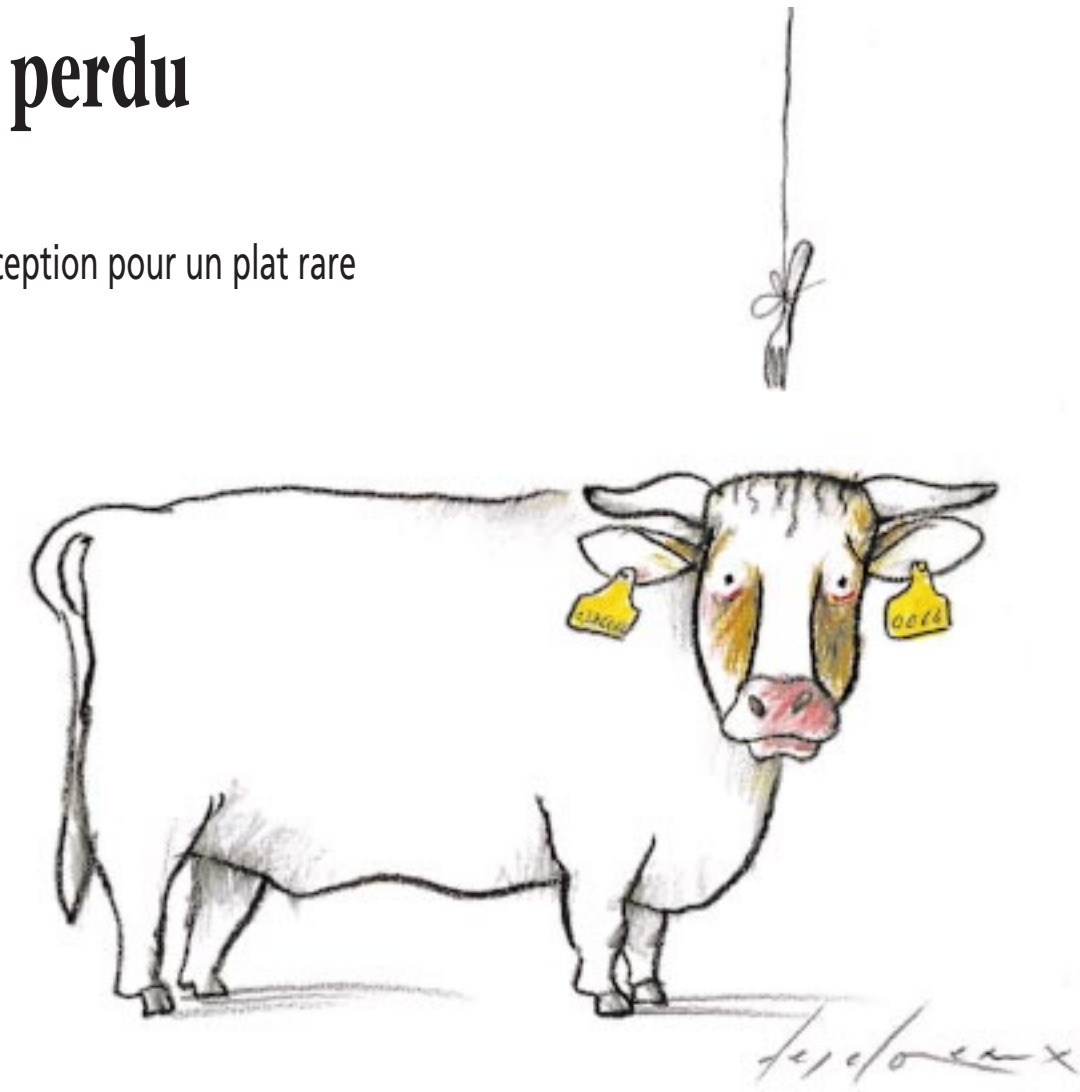

DE CAPITAL, il y a quelques mois, le péché de gourmandise vient de se voir soudainement promu au rang de mortel. Avancement flatteur autant qu'encombrant. Prion, en effet c'est le moment, prions. Pour la première fois de son histoire de civilisé, l'homme devra s'inquiéter des méfaits de la surabondance. On lui avait promis le bien-être ; on lui demande aujourd'hui d'en tirer les conséquences. Au juste, quelle ligne suivre ?

Mais nous ne parlerons ici ni d'excès de prudence ni de désinvolture inconsidérée, seulement de quelques-uns de ces plats tribaux qu'il sera difficile de remiser dans les niches de la crainte tant leur présence est vive dans l'apaisement de la fringale populaire. Plats canailles, plats de concierge, plats infréquentables pour certains, plats de toujours pour d'autres, le bœuf en est souvent la vedette. Qu'il soit saisi en bourguignon, honoré aux carottes, braisé, en daube ou façonné gros sel, il aura toujours réjoui les cœurs simples et rendu pour un moment l'existence moins décevante. Une sorte de saint Vincent de Paul attaché avec application à ses bonnes œuvres, ordonnateur des minuscules et remarquables jubilations de la vie qui passe.

Comme il avait été drôle et si soudain, cet ami cher, réclamant un jour, à voix basse et grave, *« un peu de rab »* de bourguignon à un serveur ému et terrorisé à l'idée d'avoir à aller présenter la requête à l'accommodante mais très commerçante patronne de l'endroit. Du rab, donc sans supplément, mot inconnu dans la profession, à proscrire dès l'âge le plus tendre de l'apprentissage. Conciliabule, étude des textes, dossier du client. Il avait fini par l'obtenir, son rab, oh juste ! mais il l'avait eu. Et personne n'avait évidemment compris qu'il s'agissait d'un rab d'autre chose. D'un peu d'amusement en plus, d'un peu de souplesse d'âme, de superflu nécessaire. Un truc assez français.

Alors, l'autre soir, l'Américain d'à côté, qui se régalait d'une salade, de viande blanche et d'eau claire, nous regardait d'un air tout à fait admiratif en train d'attaquer une rareté d'une allure à faire peur, plat radicalement communard, bœuf réduit à son état le moins sanglant et le plus économique : le miroton.

LE PARIS DE BALZAC

Le miroton, on ne sait pas ce que c'est. A tout hasard, on le dénomme « mironton », et comme personne ne le pratique plus, il est entré dans cette vieille mythologie des soubassements culinaires d'un art brut supposé encore capable de satisfaire les moins demandants. Le retrouver chez Moissonnier, rue des Fossés-Saint-Bernard, est déjà un exploit, mais moins que celui de Philippe Mayet, qui en assure avec conviction la survivance. Séquence gastronomique et en même temps archéologique d'un Paris authentifié par Balzac dans *Le Cousin Pons*, et dont les fumets allaient progressivement disparaître en raison du respect que l'on s'imaginera devoir au mangeur moderne.

Reculant le seuil de la pauvreté la plus triomphante, la recette est d'une simplicité impitoyable. Aussi bien que les meilleures soupes à l'ail des bergers de Provence, elle précise les contours de cette longue course à la vie à laquelle furent soumis les gourmets du bas de l'échelle. Dans le cas présent, il s'agit de cette invincible manière d'accommoder les restes qu'avait l'ouvrier citadin pour rester encore debout. Ainsi, en admettant des reliefs de pot-au-feu soustraits à l'appétit de la famille réunie, laissons tomber des oignons saupoudrés de farine jusqu'à blondissement général et mouillage par deux larges rasades de vinaigre. Ebullition. La sauce nappera les tranches de bœuf bouilli recouvertes de chapelure. Faire gratiner et persil pour donner de la couleur. Biblique.

On le sert avec un peu moins de rudesse au Moissonnier, mais l'esprit y est. Lyonnais et à la fois bourguignon d'un soir, hautement réjoui de fréquenter un bistrot parisien tel que l'on doit se le représenter quand on arrive d'un peu loin, notre Américain devait penser que nous dégustions un des derniers plats servis à Alésia avant l'assaut final. Il ne se trompait pas de beaucoup.

Jean-Pierre Quélin

★ Moissonnier, 28, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 01-43-29-87-65. Menu : 150 F (23 €). Carte : 200-300 F (30,5-46 €).

Le saint-marcellin

C'est ce mois-ci que se tient à Lyon le Salon international des métiers de bouche (Sirha). Le clou de cette dixième édition sera sans nul doute le Bocuse d'or, une compétition de haut vol qui réunit les chefs de plusieurs nations. Le nom de Paul Bocuse, fondateur de cette manifestation il y a quelques années, est si connu à travers le monde que cela peut parfois créer quelques petits quiproquos. Témoin, l'exemple du saint-marcellin.

Ce fromage doit en effet une grande partie de sa notoriété actuelle à Paul Bocuse, qui en vante les mérites, *urbi et orbi,* depuis plusieurs décennies. Tant et si bien que beaucoup de Français sont aujourd'hui persuadés qu'il s'agit d'un fromage lyonnais. Toutefois, si le saint-marcellin est un produit de la région Rhône-Alpes, il n'est pas originaire du Lyonnais mais bien du Dauphiné. La petite histoire veut que ce fromage ait connu son heure de gloire à la suite d'une chute de cheval. Le futur Louis XI, qui chassait en forêt de Lente, à la limite des massifs du Vercors et du Diois, aurait été recueilli à la suite de cet accident par deux bûcherons qui lui aurait fait goûter ce produit local appelé saint-marcellin ou marcellin. Le prince, conquis, l'aurait imposé à sa table.

On peut toutefois se demander si à l'époque, au Louvre et à Plessis-lès-Tours, la cour ne se régalait pas plutôt, non de marcellin, mais de marzolino, le fromage toscan alors fort à la mode dans toute l'Europe. En réalité, la première fois où l'on parle de fromages à Saint-Marcellin, c'est dans l'annuaire statistique de l'Isère, en 1806, pour signaler qu'il existe dans ce canton un important commerce de fromages de chèvre.

« Mais le saint-marcellin, en tout cas le fromage vendu sous ce nom, a toujours été fait au lait de vache »*, soutient Bernard Gaud, le président de la laiterie l'Etoile du Vercors, qui fabrique à elle seule 7 millions de saint-marcellin chaque année, soit plus du quart de la production nationale. *« Ce qui a changé,* ajoute-t-il, *c'est que nous vendons de plus en plus du saint-marcellin affiné à la lyonnaise, c'est-à-dire coulant à tel point que nous le mettons en coupelle. »

Alors qu'autrefois on le trouvait presque exclusivement sec, depuis une vingtaine d'années ce fromage à pâte molle se vend très coulant, *« à déguster à la cuillère pour certains »*, confirme Marie-Anne Cantin, fromagère bien connue de la rue du Champ-de-Mars, à Paris. Pour affiner ses saint-marcellin, celle-ci, avant de les placer en cave, les enveloppe dans du papier cellophane perforé. *« Pour leur conserver leur humidité sans qu'ils s'abandonnent, car le saint-marcellin est émotif, il a vite fait de se pâmer »*, ajoute-t-elle malicieusement.

Espérons que les consommateurs eux aussi pourront continuer à défaillir à la vue de ce beau fromage. Celui-ci est en piste depuis maintenant cinq ans pour obtenir son AOC, et l'on murmure que cette appellation d'origine contrôlée l'autoriserait à être fabriqué désormais non plus exclusivement au lait cru, mais aussi au lait pasteurisé. Pas de quoi se vanter.

Guillaume Crouzet

★ Saint-marcellin : entre 10 et 11 F (1,52 et 1,68 €) la pièce en grandes surfaces, entre 12 et 20 F (1,83 et 3,05 €) chez les crémiers.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

BOUTEILLE

AOC lirac

Domaine Tour des Chênes rouge 1999

■ C'est Jean-Louis Potherat, le maire du village, qui vinifie les rouges et les rosés de la propriété de Jean-Claude Sallin, une trentaine d'hectares situés sur la rive droite du Rhône, à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), une des quatre communes de l'aire d'appellation lirac. La diversité des sols (argilo-calcaire et galets roulés) et l'encépagement varié donnent ici des rouges parfois puissants, mais presque toujours élégants. Syrah et mourvèdre ajoutent au grenache (50 %) le caractère, et le cinsault la souplesse. La vinification traditionnelle succède à l'éraflage de la vendange ; la cuvaison en température contrôlée facilite la bonne extraction de la couleur et de tannins très souples. L'art de l'assemblage permet alors, selon les années, d'affirmer le caractère de cette appellation méconnue de la vallée du Rhône méridionale, appréciée au XVIe siècle par les magistrats de Roquemaure. Ce rouge de garde (six ans), puissant (13 degrés) et généreux, accompagne les viandes rouges.

★ Tour des Chênes rouge 1999 : 32 F (4,88 €) TTC la bouteille (prix départ propriété). Domaine Tour des Chênes, 30126 Saint-Laurent-des-Arbres. Tél. : 04-66-50-01-19.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

MA CUISINE

■ Jean-Louis Huclin, formé à la sévère école du bon Jacques Manière, revient dans le quartier où il fit ses débuts, il y a vingt ans. Quelques plats aux portions généreuses évoquent ceux du grand cuisinier : la salade un peu folle au homard et foie gras, la fricassée de tête et langue de veau sauce gribiche ou le médaillon de lotte à la sétoise. Le saumon d'Ecosse, légèrement mariné, est confronté à une julienne de fenouil croquant, le tronçon de turbot poêlé émerge d'un délicat velouté à la fleur de thym et la petite soupe de moule « bilibi », créée en 1944, rappelle un épisode culinaire de la campagne de Normandie : le retour au pays de Billy, officier américain des Forces alliées (Billy Bye, francisé en « bilibi »). Et aussi quelques plats de tradition bourgeoise, la côte de veau aux girolles, le poulet fermier purée, le rognon entier à l'ail confit, comme la palette des desserts : œufs à la neige, mousse au chocolat, poire au vin. Cette cuisine classique et exigeante est très abordable grâce à deux menus intéressants. Décor aux couleurs de la Méditerranée. Cave élaborée par Jean-Claude Vinadier, ancien sommelier du Vivarois. Menus : 130 F (19,8 €) à midi, 160 F (24,4 €) le soir. A la carte, compter 250 F (38,1 €).

★ 26, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 01-40-51-08-27 et 01-40-51-08-68. Fermé le dimanche soir et le lundi.

DÉCOUVERTE DE LA TRUFFE

Bistrot

LE PRÉ DU MOULIN

■ Le jeune Pascal Alonso, après quelques années passées au côté d'André Chabert au château de Rochegude, s'est installé depuis peu dans un village endormi de la plaine du Comtat, d'où la vue sur le massif du Ventoux, les Baronnies et les Dentelles de Montmirail est un enchantement. Le restaurant, voisin de l'ancien moulin du XVIIIe siècle transformé en hostellerie rustique, manque encore un peu de charme, mais les efforts entrepris devraient bientôt porter leurs fruits. Le premier prix est un épatant menu « retour de Richerenches » : brouillade aux truffes, salade, chèvre et dessert du moment pour 120 F (18,3 €) seulement. Plus étoffé, le menu truffes offre une savoureuse déclinaison autour du diamant noir de la cuisine : cassolette de foie gras chaud de canard aux truffes, raviole ouverte aux artichauts sautés à cru et truffes, bouillon de poule aux truffes, pigeon de Lance cuit en cocotte et mijoté aux truffes et tartine de saint-félicien truffé. La carte présente aussi quelques délicates préparations : la salade de langoustines aux pommes Granny et tomate confites, le rognon de veau poêlé à l'échalote et ciboulette ou la mitonnée de pigeon à l'embeurrée de choux et champignons. La cave contient de belles bouteilles des appellations régionales, cairanne, vacqueyras, gigondas. Menu truffes : 550 F (83,8 €). Autres menus : 160 et 190 F (24,4 et 29 €). A la carte, compter 300 F (45,7 €).

★ Route de Sainte-Cécile-les-Vignes, 84830 Sérignan-du-Comtat. Tél. : 04-90-70-14-55. Fermé dimanche soir et lundi.

Gastronomie

CHRISTIAN ÉTIENNE

■ Un restaurant de caractère – c'est l'ancienne vice-gérance du Palais des Papes –, un chef qui n'en manque pas et un soin extrême apporté à la sélection des produits sont les raisons qui font d'une visite chez Christian Etienne un plaisir renouvelé. L'été, l'accent est mis sur les légumes – les fameuses tomates de l'île de la Barthelasse –, mais l'hiver est propice aux légumes d'autrefois, les blettes en gratin aux petits-gris, le potiron à la ciboulette, la betterave au foie de canard mi-cuit, le céleri-rave en nage de moules et les truffes, rares et chères cette année. L'attention portée à la cuisson des légumes s'exprime jusque dans le menu consacré au homard, cuisiné de trois façons différentes, et dont le premier service présente la chair des coffres sur une galette de pois chiches et une délicieuse salade de légumes effilochés. Un soin identique est apporté à la tarte de lapin, légumes provençaux et sauce aux olives picholines, ainsi qu'au somptueux râble de lièvre rôti à l'ail et sauce au sang, mis en valeur par une côte-rôtie ou un châteauneuf-du-pape, dont le sommelier américain connaît les précieux accords. Rien de convenu parmi les desserts, tarte aux châtaignes, sorbet au fenouil, pain d'épices au coing et aux oranges. Un service attentif et délicat. Menu : 180 F (27,4 €). Menu provençal ou du Palais : 320 F (48,8 €). Menu homard : 450 F (68,6 €). A la carte, compter 450 F (68,6 €).

★ 10, rue de Mons, 84000 Avignon. Tél. : 04-90-86-16-50. Fermé dimanche et lundi.

Week-end et menus truffiers

LA COMBE

■ Week-end « découverte de la truffe », avec visite le samedi matin sur le marché de Richerenches. Maison d'hôtes.

★ Chemin de Sainte-Croix, 84110 Vaison-la-Romaine. Tél. : 04-90-28-76-33. Fermé le lundi.

LE SAULE PLEUREUR

■ Michel Philibert associe la truffe à ses trouvailles culinaires. Excellente table aux environs de Carpentras.

★ 145, chemin de Beauregard, 84170 Monteux. Tél. : 04-90-62-01-35.

CHÂTEAU DE ROCHEGUDE

■ Sous la conduite d'André Chabert, spécialiste de la « rabasse » (la truffe en provençal), visite de truffières et découverte des accords entre la truffe et les vins régionaux.

★ 26790 Rochegude. Tél. : 04-75-97-21-10.

Jean-Claude Ribaut

GAST RON OMIE
Publicités

fg chez france gastronome.com
Le temps du goût
Le Montlouis de Jacky Blot
Le Pouilly-Fumé de Michel Redde
La Côte-Rôtie de René Rostaing
Le Bâtard-Montrachet de Latour...
www.francegastronome.com

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Maussade au Nord et à l'Est

MERCREDI. Une perturbation traverse le pays occasionnant de nouvelles précipitations sur le Nord et l'Est. Une amélioration se dessine rapidement par l'ouest. Jeudi, une nouvelle zone pluvieuse est attendue. La douceur se maintient.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Le temps pluvieux et gris de la matinée sur le nord de la Bretagne et le Cotentin laisse place à un ciel variable avec des éclaircies l'après-midi. Ailleurs, les nuages alternent avec les éclaircies. Il fera 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Des éclaircies se développent de la Beauce au Berry. Ailleurs, le ciel est couvert avec des passages pluvieux; sur les Ardennes, des chutes de neige sont possibles. Le vent est soutenu avec des pointes jusqu'à 80 km/h sur les côtes de la Manche. Il fera 5 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le temps est maussade avec un ciel gris et des séquences pluvieuses. Il fera 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Le ciel est variable avec des éclaircies sur le Poitou-Charentes. L'Aquitaine et Midi-Pyrénées bénéficient de belles périodes ensoleillées, à l'exception du nord de l'Aveyron et du Lot où les nuages restent présents. Il fera 10 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Le ciel est très nuageux à couvert et est accompagné de quelques pluies éparses et faibles. De faibles chutes de neige sont attendues sur les Alpes du Sud. Il fera de 7 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– La journée est agréable sur le Languedoc-Roussillon avec de belles éclaircies. Sur la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ciel reste très chargé avec des gouttes possibles. Sur la Corse, le ciel est nuageux. Les températures s'étagent l'après-midi de 13 à 16 degrés.

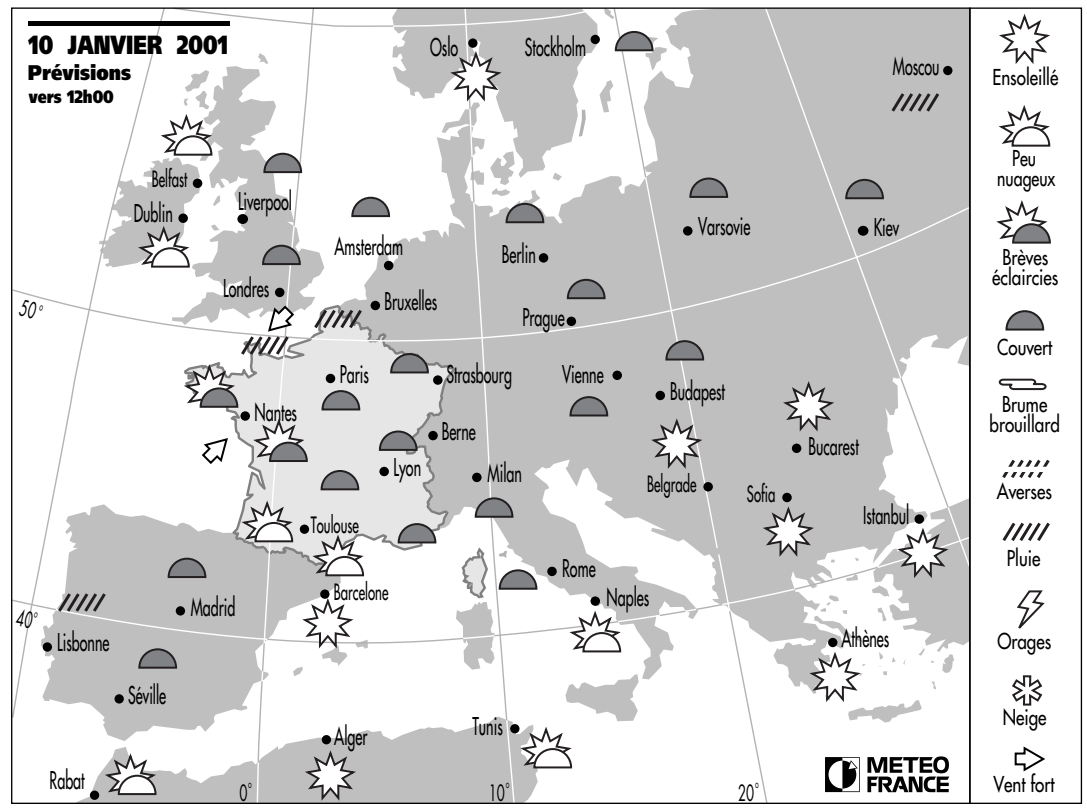

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Il est temps de réserver sa location en Italie pour l'été. A la semaine, chez Cuendet-Cit Evasion, une gamme d'anciennes fermes rénovées en Toscane (souvent avec piscine), en Ombrie et dans la campagne romaine, mais aussi des appartements à Florence ou aux alentours, présentés dans un catalogue de mille offres avec photos. Renseignements au 08-10-00-70-70 et dans les agences.

■ **MADRID.** La compagnie Spanair, en partenariat avec Lufthansa, assure trois vols quotidiens (deux les samedis et dimanches) de Paris à Madrid et offre des tarifs préférentiels (860 F, 131,1 €, l'aller-retour, taxes incluses) jusqu'au 31 mars, à conditon de réserver sept jours à l'avance, de demeurer la nuit du samedi sur place et de séjourner en Espagne au maximum seize jours. Réservation au 08-25-01-81-03.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	7/14	C
BIARRITZ	11/16	N
BORDEAUX	7/13	N
BOURGES	3/11	C
BREST	4/7	C
CAEN	2/6	P
CHERBOURG	2/6	P
CLERMONT-F.	6/11	C
DIJON	4/10	C
GRENOBLE	4/9	C
LILLE	1/3	P
LIMOGES	6/9	N
LYON	6/11	C
MARSEILLE	9/13	N
NANCY	2/8	C
NANTES	7/11	C
NICE	8/11	C
PARIS	2/10	P
PAU	5/13	S
PERPIGNAN	5/14	S
RENNES	6/10	C
ST-ETIENNE	3/10	C
STRASBOURG	-1/5	C
TOULOUSE	4/11	S
TOURS	5/10	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	C
FORT-DE-FR.	22/29	S
NOUMEA	24/29	S
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	22/30	S
ST-DENIS-RÉ.	25/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-2/2	C
ATHENES	10/15	S
BARCELONE	8/14	S
BELFAST	-1/2	S
BELGRADE	-3/7	S
BERLIN	-2/2	C
BERNE	-5/6	C
BRUXELLES	-2/3	P
BUCAREST	1/8	S
BUDAPEST	-3/3	C
COPENHAGUE	-5/1	S
DUBLIN	0/4	S
FRANCFORT	-2/4	P
GENEVE	2/6	C
HELSINKI	0/2	C
ISTANBUL	7/11	S
KIEV	-2/2	C
LISBONNE	12/16	P
LIVERPOOL	2/5	C
LONDRES	2/4	C
LUXEMBOURG	-1/5	P
MADRID	7/12	C
MILAN	1/5	C
MOSCOU	-4/2	P
MUNICH	-9/2	C
NAPLES	5/15	S
OSLO	-8/-5	S
PALMA DE M.	8/18	S
PRAGUE	-5/1	C
ROME	7/15	C
SEVILLE	11/16	C
SOFIA	-1/6	S
ST-PETERSB.	-6/-2	C
STOCKHOLM	-6/-2	C
TENERIFE	12/18	S
VARSOVIE	-4/1	C
VENISE	5/9	C
VIENNE	-5/1	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	S
BUENOS AIR.	16/27	C
CARACAS	22/26	S
CHICAGO	-7/-1	S
LIMA	19/23	P
LOS ANGELES	9/14	P
MEXICO	8/19	S
MONTREAL	-18/-12	S
NEW YORK	-6/-3	S
SAN FRANCIS.	9/11	P
SANTIAGO/CHI	10/26	S
TORONTO	-10/-5	S
WASHINGTON	-3/4	S
AFRIQUE		
ALGER	6/19	S
DAKAR	19/26	S
KINSHASA	22/31	P
LE CAIRE	12/20	S
NAIROBI	17/26	S
PRETORIA	21/33	S
RABAT	11/20	S
TUNIS	6/16	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/31	S
BEYROUTH	15/19	C
BOMBAY	17/30	S
DJAKARTA	26/29	P
DUBAI	13/21	S
HANOI	13/17	C
HONGKONG	11/19	S
JERUSALEM	11/19	C
NEW DEHLI	3/17	S
PEKIN	-10/-2	S
SEOUL	-8/-2	S
SINGAPOUR	24/30	C
SYDNEY	17/23	C
TOKYO	5/14	P

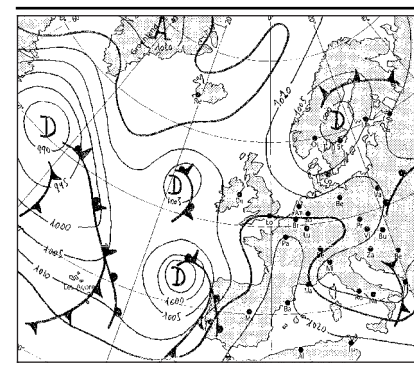

Situation le 9 janvier à 0 heure TU

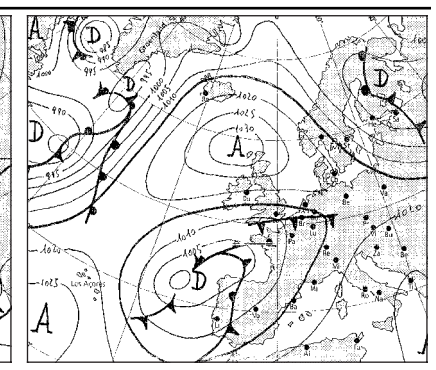

Prévisions pour le 11 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

Des clubs de conversation insolites pour des échanges linguistiques

DANS UN BROUHAHA qui ne semble pas les déranger, Jane et Bénédicte, Frida et Syriane, Christiane, Marcello et Virginie discutent avec vivacité. Répartis par mini-groupes de deux ou trois, ils sont ainsi une trentaine à avoir rallié ce soir les locaux de Konversando, petite planète multilingue dans le 9e arrondissement de Paris. Les uns sont nés à Cork, Francfort ou Rome – voire beaucoup plus loin. Les autres sont originaires de Créteil, Namur et Amiens, quand ils ne sont pas de vrais Parisiens. Tous sont venus pour dialoguer dans leur langue mais aussi et surtout dans celle de leurs voisins.

Promu par Ricardo Fadanelli, son créateur, comme *« une salle de gym où entretenir sa forme linguistique »*, Konversando n'est pas une école de langues, mais un espace interculturel où trouver des partenaires – chaque fois différents – pour mettre ses acquis en pratique. Aussi, pour être admis, les participants francophones doivent-ils justifier d'un niveau avancé dans un des idiomes proposés : anglais, allemand, espagnol ou italien. Quant aux étrangers, avec lesquels le polyglotte maître des lieux est moins exigeant, *« car ils sont une denrée rare »*, il leur faut néanmoins pouvoir comprendre et se faire comprendre en français. Pour leur faire honneur, c'est d'ailleurs à la langue de Molière qu'est consacrée la première des deux heures d'échanges, puis on inverse les rôles.

ITALIEN DE CUISINE

Les sujets de conversation ne manquent pas : les participants s'interrogent sur leur itinéraire et leurs centres d'intérêt et, au-delà de leur expérience personnelle, ils endossent la position d'ambassadeurs de leur culture pour répondre à la curiosité de leurs interlocuteurs. Chacun à son tour aide, le cas échéant, son partenaire à trouver les mots et expressions appropriés à sa pensée. *« D'une façon ou d'une autre, on est obligé de parler : la situation de face-à-face n'autorise aucune échappatoire »*, souligne Virginie, venue *« rafraîchir »* son allemand pour accroître ses chances de trouver un poste de cadre commerciale. C'est là un des principaux atouts d'une formule qui permet à ses utilisateurs de découvrir une langue plus vivante et familière que celle qu'ils ont apprise pendant leurs études ou qu'ils pratiquent dans leur travail.

L'expatriation à portée de métro est aussi une possibilité offerte aux anglophones amateurs par l'organisme Parler Parlor, initiative d'un tandem franco-américain. Ex-directrice de district chez Berlitz, Elisabeth Crochard avait constaté que ses stagiaires manquaient d'occasions d'utiliser une langue qu'ils s'étaient pourtant donné beaucoup de mal à apprendre. Quant à Adrian Leeds, sa coéquipière, qui travaille depuis plusieurs années à Paris, elle regrettait de ne parler (mal) français qu'en faisant ses courses. C'est ce qui a conduit les créatrices de Parler Parlor à organiser des groupes composés de six à huit personnes de toutes nationalités et tous niveaux : à raison de deux fois quarante-cinq minutes, on y converse alternativement en anglais et en français, quitte à faire montre d'un vrai talent d'acteur pour se faire comprendre des quasi-débutants...

Alliant plaisirs de langue et plaisirs de bouche, c'est l'italien et la cuisine de la péninsule qui, une fois par mois, sont au menu du Centro di lingua e cultura italiana. Tout le monde commente la confection de spécialités de la *dieta mediterranea*, qui est bien sûr suivie d'une dégustation animée. Ce savoureux atelier ne nécessite pas de connaissances linguistiques (ni culinaires) très poussées car, joignant le geste à la parole, Antonio Francica, directeur du centre et chef marmiton, interprète sa démonstration avec une éloquente maestria.

D'autres démarches, associatives ou individuelles, tirent aussi parti de la richesse cosmopolite de la région parisienne pour proposer des échanges linguistiques plus ou moins informels. Ainsi les Laboratoires d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), lieu d'expérimentations artistiques et culturelles créé par le chorégraphe François Verret, organisent régulièrement des dîners destinés à mettre en pratique les langues d'une collectivité où l'immigration est aussi importante que diversifiée. Avant le repas, les néophytes peuvent participer à un cours d'initiation d'une heure et demie. Puis on partage les plats du jour, russes ou berbères, espagnols, portugais, bambaras ou polonais.

Ce sont également des dîners qu'organise l'hispanophile Jean-Michel Galien. Ayant gardé le goût d'une langue qu'il a pratiquée pendant des années, au fil de ses mutations professionnelles, l'initiateur de la Cena latina rassemble, deux fois par mois, dans différents restaurants sud-américains, des hispanophones désireux de rencontrer des autochtones, et des Français (ou des étrangers) ayant un niveau suffisant pour soutenir une conversation qui se déroule exclusivement en espagnol.

Caroline Helfter

Pour en savoir plus

● **Adresses.** Konversando, 8 *bis*, cité Trévise, 75009 Paris ; tél : 01-47-70-21-64.
Parler Parlor c/o Coprom Langues, 14, rue La Fayette, 75009 Paris ; tél : 01-40-27-97-59.
Centro di lingua e cultura italiana, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris ; tél : 01-46-34-27-00.
Les Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, 93300 Aubervilliers ; tél : 01-53-56-15-90.
La Cena latina c/o J.M. Galien, tél : 01-56-56-56-09 ou cenalatina@hotmail.com

● **Parler au café.** Echanges franco-japonais les mercredi et samedi (20 heures), franco-allemands le mardi (20 heures), franco-russes le samedi (14 heures), au café A Saint-Jacques, 10, rue Saint-Martin, 75004 Paris.
Café métaphysique mensuel en anglais au François Coppée, 1, bd du Montparnasse, 75006 Paris ; tél. (Jane Grey) : 01-42-22-86-51.
Café philosophique en anglais un vendredi par mois au Flore, 172, bd Saint-Germain, 75006 Paris et un dimanche par mois au Bastille, 8, place de la Bastille, 75011 Paris ; tél. (Gale Prawda) : 01-40-95-05-67.

● **Les centres culturels étrangers,** à Paris et dans de nombreuses grandes villes, proposent des occasions d'entendre leur langue (rencontres littéraires, théâtrales). La Maison des cultures du monde donne des informations sur le site www.mcm.asso.fr (rubrique « Les cultures du monde en France : le Guide »).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 008

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

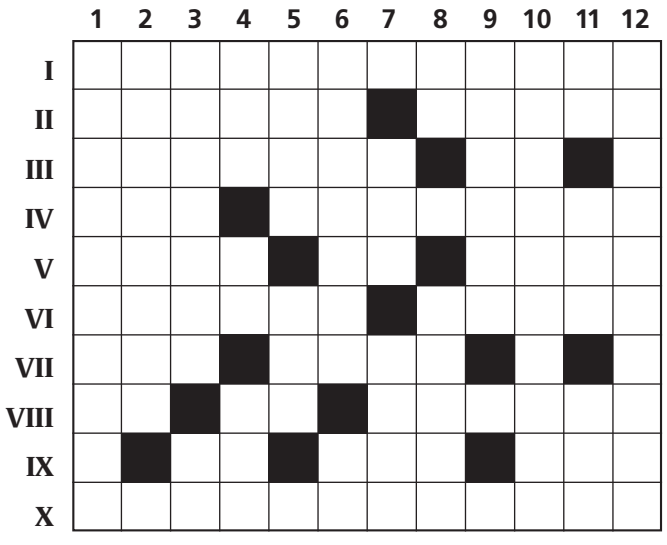

HORIZONTALEMENT

I. Reprise, ou avant de reprendre. - II. Fait mal mais fait avancer. Qui devrait plaire au troupeau. - III. Donne belle forme aux miches. Sont dans l'erreur. - IV. La fin de *Titanic*. Invraisemblance. - V. Département. Démonstratif. Coule en Europe centrale. - VI. N'a pas de problème dans la descente. Nippone ouverte sur le Pacifique. - VII. Lents à la détente. Fit du troc avec son frère Jacob. - VIII. Négation. En souplesse. Marquer en surface. - IX. Centrale. Tri à refaire. Enlevé. - X. Au moins, elles savent prendre du plaisir.

VERTICALEMENT

1. Regret tardif, mais bienvenu s'il est sincère. - 2. En pleine forme. - 3. Finissent dans l'urne. Marque le dégoût. - 4. Grosse bête disparue. Article. Pièce de charrue. - 5. On n'y touche pas mais on peut le taper. Pièce de charrue. - 6. Posent des problèmes. Rougir par un bout. - 7. Sombra dans l'alcool après avoir pris beaucoup d'eau. Bulles piémontaises. - 8. Interjection. Sac en peau. - 9. Sans bras ni jambes, ils prennent la pose. - 10. Vient en aide quand il n'y a pas de précipitations. - 11. Draine la Sibérie. Fait souvent le pont. Quart de tour. - 12. Indispensables quand il faut payer en liquide.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 007

Horizontalement

I. Intervention. - II. Moumoute. Ibo. - III. Pifomètre. Tu. - IV. Ur. Ia. Evolue. - V. DCA. Nébulise. - VI. Iéna. Rêves. - VII. Quiétude. As. - VIII. Ure. Ado. Ir. - IX. Rôti. Clodo. - X. Spécialistes.

Verticalement

1. Impudiques. - 2. Noirceur. - 3. Tuf. Anière. - 4. Emoi. Ae. Oc. - 5. Roman. Tati. - 6. Vue. Etudia. - 7. Etteb (bette). Do. - 8. Nervure. Ci. - 9. Eole. Ils. - 10. II. Livarot. - 11. Obtuses. Dé. - 12. Nouées. SOS.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 208

Des lettres exprès

1. Tirage : A F I O R S T.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) E E I Q R S U. Trouvez les trois anagrammes de RISQUEE. Ce même tirage scrabble, entre autres, sur les cinq lettres de MURAL. Trouvez ces cinq huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 17 janvier.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 3 janvier.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

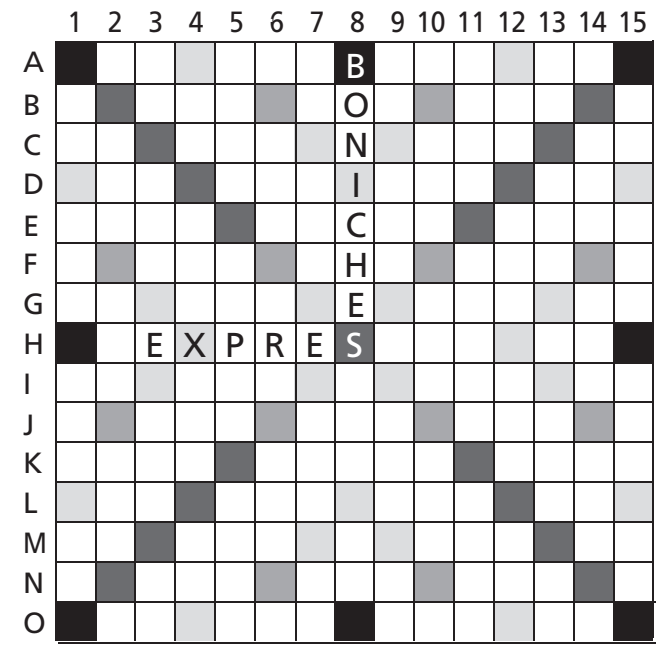

a) GRAVIMES, H 1, 39.
b) AUGURIEZ, 7 B, 80.
c) SUIVIMES, H 1, 36.
d) ESSUYAI, B 2, 72.
e) CEDEX ou CODEX, *répertoire de médicaments,* faisant CI verticalement, A 8, 93.
f) SEREUX, *du sérum ou de la sérosité* – PREUX.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Il appartient à la légende du cinéma documentaire. Johan van der Keuken est mort le 7 janvier à Amsterdam des suites d'un cancer. Il s'y attendait, il avait même filmé les derniers mois de sa vie exemplaire avec *Vacances prolongées*, qui a obtenu en 2000 le Grand Prix du festival du film documentaire de Nyon (Suisse), Visions du réel.**
Deux disparus partagent cette semaine l'actualité avec lui. La Cinémathèque française rend hommage au cinéaste japonais Mikio Naruse en présentant trente-sept de ses films. *Cités de la plaine,* de Robert Kramer, sort sur les écrans plus d'un an après la mort de son auteur. Cette dernière œuvre, tournée dans le nord de la France, mêle les réminiscences mythologiques à l'enquête documentaire.
Deux films français complètent ce tableau : *Selon Matthieu* confirme le talent de Xavier Beauvois, quand *Mortel transfert* signe le délicat retour psychanalytique de Jean-Jacques Beineix sur les écrans. A Hollywood, Curtis Hanson est secondé avec maestria dans *Wonder Boys* par un Michael Douglas en grande forme dans le rôle d'un écrivain impuissant à vivre ses rêves.

La dernière séance

MORTEL TRANSFERT. Film français de Jean-Jacques Beineix. Avec Jean-Hugues Anglade, Hélène de Fougerolles, Robert Hirsch, Catherine Mouchet. (2 h 02.)

Sur le marché français des matières premières de fiction, la psychanalyse est en hausse. Exercée par Jean-Pierre Darroussin, travaillée par Jeanne Labrune, elle était devenue le plus vigoureux des ressorts comiques de *Ça ira mieux demain*. Et c'est sur un divan que Jean-Jacques Beineix revient à la réalisation d'un long-métrage de fiction, après une période de latence de neuf ans *(IP5* date de 1992). En adaptant à nouveau, vingt ans après *Diva,* un polar français (*Mortel transfert,* de Jean-Pierre Gattegno), en confiant, quinze ans après *37,2 ° le matin,* le premier rôle à Jean-Hugues Anglade, le cinéaste invite à toutes les comparaisons, s'expose à son plus vulnérable.

Le premier thriller psychanalytique de Gattegno, *Neutralité malveillante*, avait déjà été porté à l'écran par Francis Girod sous le titre *Passage à l'acte,* qui aurait très bien pu être recyclé ici. Michel Durand (Anglade) reçoit ses patients avenue Trudaine, dans un cabinet donnant sur une féerique découverte de la butte Montmartre, couronnée d'un dôme du Sacré-Cœur laiteux à souhait. Dès les premières images, il prévient : *« Elle essaie d'éveiller en moi des désirs meurtriers »*, mettant d'un coup à mal la lenteur exquise que l'on associe au dévoilement des secrets par l'analyse. Mais on est au cinéma ; devant la salle, les spectateurs attendent déjà la séance suivante, il faut avancer.

ZOOM

Neuf ans après « IP5 », Jean-Jacques Beineix revient à la réalisation d'un long-métrage de fiction sur un divan

« Elle », c'est Olga (Hélène de Fougerolles), masochiste et cleptomane, un cas qui tourmente Durand au point de fournir toute la matière de ses séances avec son analyste à lui, Zlibovic (Robert Hirsch). Symptôme inquiétant, Durand s'endort pendant les séances avec Olga, jusqu'à ce qu'il se réveille pour la découvrir morte, étranglée sur le divan. L'arrivée des patients suivants l'oblige à la cacher sous la couche freudienne.

On pourrait continuer à relever les correspondances et associations qui épaississent le film jusqu'à en faire, par instants, un enchaînement de *private jokes* à l'intention des analystes et de leurs patients jusqu'à la mise en images du rêve de l'Homme au loup des *Cinq psychanalyses.* Mais on est au cinéma, pas dans un dîner en ville, et, sur ce registre-là, il se passe des choses étranges dans *Mortel transfert* : baigné dans une lumière glauque, le film de Beineix vacille entre l'esthétisme parapublicitaire qui fit le premier renom du cinéaste et une violence burlesque beaucoup mieux venue. Dans le registre macabre, les tribulations du cadavre de la patiente sont exquises. Les reconstitutions de fantasmes et de songes, les cas annexes (vaillamment servis par Catherine Mouchet, Jean-Pierre Becker et Riton Liebman) illustrant l'universalité du dérèglement sont, eux, mis en scène avec un sérieux et une emphase attendrissants.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Les ateliers de Francis Bueb à Sarajevo

« Le Centre André-Malraux de Sarajevo, que vous avez créé à l'époque du siège de la ville, vient d'organiser des ateliers de cinéma. En quoi consistent-ils ?
– Il s'agit, avec l'Académie des arts scéniques de Sarajevo, d'organiser des rencontres entre des artistes, des techniciens, des critiques, des professionnels français et les étudiants de cette école. C'est ainsi que nous avons reçu Claire Denis, Léos Carax et Denis Lavant. Notre objectif est que des opérations semblables aient lieu toutes les six semaines. La prochaine invitée devrait être Yamina Benguigui, la réalisatrice de *Mémoires d'immigrés*, qui vient de terminer son premier long métrage de fiction, *Inch'Allah dimanche*.
– Quel est le but de ces ateliers ?
– Leur première raison d'être est la formation, ainsi que – comme toute l'activité du centre – la manifestation de la présence culturelle française. Animé par les professeurs de l'académie, le travail se fait à partir de la projection des films, dont certains – en l'occurrence *Beau travail*, de Claire Denis – sont également présentés au public. Mais il s'agit aussi d'une occasion de développer des liens hors de Bosnie, nous avons fait venir des étudiants de Belgrade, ce qui aurait été difficilement imaginable il y a encore quelques mois. L'enjeu de cette manifestation, comme des Rencontres européennes du livre organisées avec Michel Le Bris, est aussi de désenclaver Sarajevo, ce qui est rendu encore plus nécessaire par les évolutions récentes à Belgrade, qui risquent de nous "provincialiser" rapidement.
– Les ateliers sont-ils la seule activité cinématographique du Centre André-Malraux ?
– Non, nous avons une activité régulière de programmation de films français : grâce à une petite subvention d'Unifrance, nous achetons les droits de distribution des films qui sont abordables, soit une dizaine de titres par an. C'est ainsi que nous allons sortir dans une salle de Sarajevo *Ma petite entreprise,* de Pierre Jolivet, *Karnaval,* de Thomas Vincent, *La vie ne me fait pas peur,* de Noémie Lvovsky, ou *Princes et princesses*, de Michel Ocelot. A terme, j'ai espoir que le Centre pourra avoir sa propre salle de cinéma. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le monde inconsolable de Mikio Naruse

Avec trente-cinq films du cinéaste japonais, la Cinémathèque française offre l'occasion de découvrir une œuvre vouée à l'effacement du style et des êtres

CE N'EST PAS tous les jours, y compris dans l'histoire de cet art relativement neuf qu'est le cinéma, qu'un grand classique passe quasiment inaperçu, plus encore qu'il le demeure suffisamment longtemps pour qu'on le découvre, hors de ses frontières, avec un demi-siècle de retard. C'est pourtant ce qui s'est produit avec le cinéaste japonais Mikio Naruse, dont le public français va enfin pouvoir mesurer la considérable stature, grâce à la rétrospective que lui consacre, à partir du 10 janvier, la Cinémathèque française.

Né en 1905, mort en 1969, Naruse a réalisé 87 films entre 1930 et 1967, dans le cadre des studios de la Shochiku, où il débute modestement comme accessoiriste, puis, à partir du milieu des années 30, à la Toho. Unanimement admirée au Japon, cette œuvre magnifique, dont près de la moitié de la production est malheureusement perdue ou indisponible, n'en connaît pas moins une reconnaissance trop limitée en Occident, au profit d'autres champions du cinéma japonais.

D. R.

Mikio Naruse (au centre) a réalisé 87 films entre 1930 et 1967, dont près de la moitié sont perdus ou indisponibles.

UNE RÉPUTATION NÉBULEUSE

La présente manifestation est donc le fruit d'efforts tardifs, mais décisifs, destinés à lever cette malédiction. Les deux principales initiatives en la matière ont été prises par le Festival de Locarno, qui présenta en 1983 une vingtaine d'œuvres inédites du cinéaste, puis par la Cinémathèque française, qui a montré un certain nombre de ses films en 1984 dans le cadre d'une imposante rétrospective consacrée au cinéma japonais. Retour de Locarno ou de Chaillot, les cinéphiles endurcis étaient revenus de leur voyage en Narousie riches d'impressions circonstanciées – le mélodrame comme genre de prédilection, l'attention portée à la vie quotidienne des petites gens, la transparence du style – qui ont contribué depuis à nourrir, faute d'occasion de voir les films, la nébuleuse réputation du cinéaste.

Comme les sorties françaises et l'édition vidéo des films se comptent aujourd'hui sur les doigts d'une main, on n'associe généralement le nom de Naruse qu'à un seul titre, *Nuages flottants*, qui met en scène, dans le Japon de l'immédiat après-guerre, le sublime sacrifice amoureux d'une femme pour un homme irrésolu, qui s'en montre désespérément indigne. Réalisé en 1955, distribué en France en 1984, c'est de fait l'un des plus inaltérables chefs-d'œuvre de Naruse.

On en était là de ce feuilleton passablement fantomatique – et qui n'aurait à ce titre sans doute pas déplu à l'intéressé – quand le Festival de Saint-Sébastien eut la bonne idée de doubler, en 1998, la mise initiale des films présentés à Locarno, en assortissant cette initiative d'un superbe ouvrage collectif dédié à l'auteur, dirigé par les deux plus éminents connaisseurs de son œuvre, les critiques japonais Shiguehiko Hasumi et Sadao Yamane. Trente-sept films, sur les trente-neuf montrés à Saint-Sébastien, sont aujourd'hui repris par la Cinémathèque française, soit la quasi-totalité de l'œuvre subsistante de Naruse. La première vertu de ce « corpus » consiste, pour les connaisseurs, à combler le grand vide qui – en deçà et au-delà de la fertilité tant quantitative que qualitative des années 50 (*Le Repas*, 1951 ; *La Mère*, 1952 ; *Un couple*, 1953 ; *Le Grondement de la montagne,* 1954 ; *Nuages flottants,* 1955 ; *L'Orage,* 1956...) – altérait jusqu'à présent la connaissance, et partant l'appréciation de l'œuvre. Quitte à constater, à rebours de la rumeur, que des films majeurs, appartenant à des genres et dépeignant des milieux plus divers qu'on ne l'imaginait, nourrissent toutes les périodes de sa création, tissant une remarquable continuité là où l'on avait voulu croire à une progression en dents de scie.

Des preuves ? Elles foisonnent dès les années 30, et ne sauraient être énumérées. Le plus surprenant de cet ensemble, ce sont peut-être les comédies des années de guerre, genre exceptionnel chez l'auteur. *Acteurs ambulants* (1940) constitue à ce titre un paradoxal manifeste esthétique. Deux modestes acteurs y animent, l'un devant, l'autre derrière, une marionnette de cheval grandeur nature. De faux pas burlesques en désastres existentiels, Naruse y esquisse comme en se jouant (et c'est la raison pour laquelle on le prendra très au sérieux) une réflexion subtile et personnelle sur les rapports de l'art et de la réalité. Réalisés dans une période de déclin supposé, on citera également pour mémoire le prenant *Délit de fuite* (1966), un polar social mettant en scène la tentative de vengeance d'une femme du peuple dont l'enfant a été renversé et tué par la voiture d'une femme de la haute bourgeoisie, et l'élégiaque *Nuages épars* (1967), film ultime de l'auteur, où une jeune femme tombe insensiblement amoureuse de l'homme qui a accidentellement causé la mort de son mari.

L'ÉPREUVE DE LA TRAHISON

Plus largement, cette rétrospective constitue, pour tout un chacun, une occasion unique de se familiariser avec l'univers d'un très grand cinéaste. Cet univers, avec ce que toute tentative de synthèse comporte d'approximatif, ressemble à la remise sur le métier, de film en film, d'une terrible pensée de Naruse, opportunément placée en exergue dans le programme édité par la Cinémathèque : *« Depuis mon plus jeune âge, j'ai pensé que le monde dans lequel nous vivons nous trahit. »* Sa figure de prédilection serait le couple, son carburant, l'éternelle irréconciliation qui le mine. Moderne en cela, c'est un monde définitivement inconsolable que dépeint Naruse, où l'échec est d'autant plus cinglant qu'il s'inscrit dans la monotone altération du temps qui passe, et la beauté d'autant plus déchirante qu'elle fait son lit dans l'espérance renouvelée, et le plus souvent déçue, des hommes.

Fréquemment adaptée d'œuvres romanesques (de Yasunari Kawabata à Fumiko Hyasaki), l'écriture de Naruse est précise, invisible, infiniment suggestive. Peuplée d'hommes détruits et de femmes discrètement héroïsées (l'actrice Hideko Takamine en offre l'idéal visage), elle met en scène la pathétique dignité du combat humain contre le néant, jusque dans l'ultrasensible démonstration de sa vanité. Orphelin très jeune, ouvrier rigoureux et modeste de son art, enclin à la solitude et à l'alcool, Mikio Naruse fut, dit-on, malheureux en amour. En raison de cette insondable et banale mélancolie qui nourrit l'œuvre, et parce que chacun a connu au moins une fois dans sa vie l'épreuve de la trahison, on met tout spectateur au défi de rencontrer ses films sans pleurer, chaudement, sur lui-même.

Jacques Mandelbaum

★ Mikio Naruse. Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10e. M° Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 10 janvier au 4 mars.

Un cinéma dominé par les femmes

MIKIO NARUSE avait à peine cinq ans de plus qu'Akira Kurosawa, qui fut son assistant en 1937 *(Avalanche).* Pourtant, tout dans leur conception du cinéma les oppose. La volonté de faire du cinéma un geste positif pour améliorer la vie, l'exigence d'indépendance, un univers masculin et violent caractérisent Kurosawa. Le cinéma de Naruse n'ambitionne aucune fonction dans la société et il s'insère parfaitement dans la production en chaîne, à l'américaine, des studios. Enfin, il évolue dans un univers dominé par des femmes.

En fait, Naruse est plus proche de Mizoguchi, de sept ans son aîné, ou d'Ozu, de deux ans. Tous trois ont commencé au temps du muet et sont profondément dépendants du système des studios. Surtout, leur cinéma adopte le point de vue de personnages féminins, blessés par la société et la tradition japonaise. Dans un pays où le rôle du père comme chef de la famille était inscrit dans la Constitution jusqu'en 1945, il y a là autre chose qu'une complaisance envers un public avide de larmes : une résistance, qui prend des formes différentes chez les trois cinéastes. La violence avec laquelle les héroïnes de Mizoguchi se battent et sont écrasées, la sérénité dans le malheur des femmes chez Ozu n'ont pas d'équivalent chez le réalisateur du *Grondement de la montagne.* Elles préfèrent tourner le dos et s'éloigner, littéralement : à pied, dans la rue, comme dans *Mélancolie de femme*. Parfois, elles savent qu'elles reviendront à un homme insupportable *(Anzukko).* D'autres fois, elles meurent au bout de leurs pérégrinations (*Nuages flottants*).

« Pourquoi Naruse est-il sous-évalué par rapport à d'autres cinéastes ? », demande Sadao Yamane. Pendant toute sa carrière, il a été un employé de studio, même si ses films ont souvent été inclus dans la liste des dix meilleurs de l'année de *Kinema Jumpo* (la plus ancienne revue de cinéma au monde encore en activité). On peut en dire autant de Mizoguchi et Ozu, mais Naruse s'est toujours refusé à afficher une signature personnelle. Son expression est secrète, accentuée à la fois par sa modestie dans la vie, son refus de s'expliquer – aussi bien devant ses comédiens au tournage que devant les critiques après –, enfin par sa disposition à se prêter à toute commande, affectant de se mouler dans les conventions des genres.

A peine est-il reconnu cette année-là comme maître du *shômin-geki* (films sur la vie quotidienne) avec un premier chef-d'œuvre, *Femme, sois comme une rose !*, qu'il passe de genre en genre pendant quinze ans, du film familial *(La Splendide Sincérité)* au mélodrame *(La Fille dont on parle)*, de la comédie (*Quelle vie heureuse !)* et du film sur le spectacle (*Tsuruhachi Tsurujiro, «* la lanterne-chanson ») au film social *(Toute la famille travaille).*

SENTIMENTS SANS SENTIMENTALISME

L'étiquette de cinéaste des petites gens a certainement desservi Naruse, en France aussi, où le seul de ses films sorti avant les années 80 était un des plus sentimentaux, *Okasan* (« la mère », 1952). Ses défenseurs le donnaient alors en exemple d'un *« néoréalisme japonais »,* et ses détracteurs le comparaient aux films populistes de Le Chanois. Or, trois mois plus tôt, Naruse était bien plus lui-même dans *Okuni et Gohei*, un de ses rares films historiques. Il y a des sentiments, mais pas de sentimentalisme, dans cette adaptation très développée d'une pièce en un acte de Tanizaki, où le cinéaste prend le parti de la lâcheté contre le code du samouraï, destructeur de la vie et de l'amour.

A partir de cette époque, sans renoncer à une exactitude sociale maniaque, il lance ses personnages dans l'espace avec une générosité de plus en plus grande. En fin de compte, l'humanisme né du traumatisme de la guerre, inspiration première de Kurosawa, est-il vraiment absent chez Naruse ? Alors que surgit une nouvelle vague radicale, ses intrigues détaillent combien la mémoire de la guerre a été enfouie ou déformée et continue de conditionner toutes les situations familiales, jusqu'à la révolte de la jeune génération. En ce sens, sa grandeur pourrait aussi tenir à ce qu'il a su rester un cinéaste du temps présent.

Bernard Eisenschitz

Benoît Magimel, jeune premier réticent

ON LE VOIT deux fois cette semaine. Dans *Lisa,* de Pierre Grimblat, d'abord, en cinéaste débutant qui enquête sur un jeune premier du cinéma français dis-

PORTRAIT

L'acteur a appris l'essentiel de son métier sur les tournages

paru pendant la guerre. Dans *Selon Matthieu,* ensuite et surtout (le rôle est plus long, plus consistant). Benoît Magimel y est magistral. Il donne à son personnage d'ouvrier une force de séduction qui rend inévitable l'usage de l'expression « jeune premier », d'autant mieux venue que l'acteur a récemment été le jeune Louis XIV dans *Le roi danse,* de Gérard Corbiau.

Mais lorsque l'on prononce ces mots devant Benoît Magimel, il se fait très circonspect. A la question de savoir si un « jeune premier », reçoit des rôles correspondant à l'emploi, il refuse prudemment le qualificatif et explique que *« la production française est assez abondante pour trouver des rôles ».*

Il est beaucoup plus disert sur la préparation de *Selon Matthieu,* dont Xavier Beauvois lui a proposé le rôle-titre avant même d'avoir terminé l'écriture du scénario. *« J'avais envie de faire une lecture des scènes, mais Xavier Beauvois ne m'a pas répondu. Il me laissait faire. Nous nous sommes revus plusieurs fois avant le tournage, et je me suis aperçu que Matthieu avait beaucoup de points communs avec Xavier, plus que le personnage qu'il incarnait lui-même dans* N'oublie pas que tu vas mourir. *J'ai cherché un modèle parmi les non-professionnels qui ont participé au film, et finalement j'ai pris Beauvois. »*

BESOIN DE « MATIÈRE »

Pour jouer, Benoît Magimel a besoin de *« matière ».* Des gens, des textes ou des films. *« Pour* Le roi danse, *j'ai cherché partout* La Prise du pouvoir par Louis XIV, *de Rossellini, sans le trouver. J'ai regardé* L'Allée du roi, *de Nina Companeez, et* Louis, enfant roi, *de Roger Planchon ».* Plus bas dans l'échelle sociale, la vie professionnelle de Matthieu s'est appuyée sur l'apprentissage de certaines manœuvres à la machine-outil que le personnage pilote dans le film de Beauvois. *« Si je dois exercer un métier, je veux connaître les gestes, ça me rassure et ça m'intéresse. »*

Cet apprentissage passe aussi par l'absorption à haute dose de classiques de l'histoire du cinéma, Bergman, Kurosawa, pour combler les lacunes d'une culture qui s'est à l'origine constituée autour des comiques français et des westerns. Pour son prochain film, il a découvert *Délivrance,* de John Boorman.

Car il va bientôt entamer le tournage d'un *« film de genre »* réalisé par Florent Emilio Siri, avec qui il avait déjà tourné *Une minute de silence,* qui évoquait la fermeture des derniers puits de charbon en Lorraine. Il y retrouvera Samy Naceri, Saïd Taghmaoui, Nadia Fares. Revenant sur les possibilités qu'offre le cinéma français aux jeunes acteurs, il regrette la relative éclipse du genre policier : *« J'aime beaucoup Melville,* Le Deuxième Souffle, Le Cercle rouge, *j'espère qu'on va revenir à cette inspiration. »*

Benoît Magimel est devenu acteur avant de le décider. A douze ans, il était Momo, le fils Groseille qui était en fait un Le Quesnoy dans *La vie est un long fleuve tranquille,* d'Etienne Chatiliez. *« Il y avait déjà le plaisir de jouer la comédie. Le désir est arrivé plus tard. »* Il a appris l'essentiel de son métier sur les tournages. *« Au bout d'un moment, j'ai eu de petits complexes par rapport à certains de mes camarades. Je n'avais pas de méthode, alors qu'eux, qui étaient allés dans des cours, des conservatoires, savaient mettre des mots sur leurs désirs, leur travail. J'ai fait un stage pour voir les différentes méthodes. Mais ce qu'on a appris sur un film se défait sur le suivant. »*

T. S.

JEAN-FRANÇOIS ROBERT / ACTE II

A douze ans, Benoît Magimel était Momo dans « La vie est un long fleuve tranquille » : « Il y avait déjà le plaisir de jouer la comédie. Le désir est arrivé plus tard. »

La Passion selon Xavier Beauvois

Selon Matthieu. Un fils de prolétaire veut venger la mort de son père en séduisant la femme de son patron

Film français de Xavier Beauvois. Avec Nathalie Baye, Benoît Magimel, Antoine Chappey, Fred Ulysse, Jean-Marie Winling, Françoise Bette. (1 h 40.)

Au générique, de lumineux paysages normands vus du ciel défilent en Cinémascope dans une succession de majestueux travellings. Belle entrée en matière qui dénote, non sans aplomb, le regard suprême d'un créateur en même temps que la tentation avouée du romanesque, quelque part entre Dieu et Balzac, ce qui d'un certain point de vue revient au même. Cette entrée en matière ouvre, après *Nord* (1992) et *N'oublie pas que tu vas mourir* (1995), le troisième long métrage de Xavier Beauvois, l'un des jeunes auteurs qui, sous la double influence de Maurice Pialat et d'André Téchiné, aura redonné vigueur, dans les dix dernières années, à ce que la tradition du cinéma français compte de meilleur.

Un raccord plus loin et nous voici d'ailleurs chez les Renoir, avec Auguste à la lumière, Jean à la mise en scène, et Beauvois dans l'office du Saint-Esprit. Il s'agit d'une séquence de chasse, destinée à fixer « la règle du jeu » où chacun aura, selon le mot fameux de Jean Renoir, *« ses raisons ».* Un homme y donne des instructions précises au groupe qui lui fait face et l'écoute en silence. Les scènes de chasse détaillées qui s'ensuivent produisent à dessein des sentiments mitigés : celui de la cohésion du groupe (la battue), de l'ordre parfait dont il procède (la beauté de la nature) et de la sanglante cruauté sur lequel il repose (la traque du gibier, la meute des chiens qui l'immobilise, le dépeçage de la bête...). C'est qu'un monde sépare l'homme qui dirige ce groupe, patron d'une grande entreprise, et le gros de la troupe, constitué de ses ouvriers, qu'il régale d'une partie de chasse.

Celle-ci achevée, la femme du patron rejoint le groupe dans une luxueuse berline pour se joindre au repas commun. L'intrusion de cette voiture, tel un rappel à la réalité des choses, scinde le groupe en deux, de la même façon que la femme qui en descend va devenir tout à la fois l'enjeu charnel d'un impossible partage et l'instrument d'une vengeance sur fond de conflit de classes. Elle, c'est Claire, grande bourgeoise migraineuse claquant la sueur des ouvriers dans les casinos – remarquablement interprétée par Nathalie Baye. Lui, c'est Matthieu – incarné par un exceptionnel Benoît Magimel –, qui travaille, avec son père et son frère, dans la fabrique du mari de Claire. Pris en flagrant délit de fumer sur son lieu de travail, le père est renvoyé sans autre forme de procès, après une existence entière consacrée à l'entreprise. Il en mourra, sans qu'on sache s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident.

Cette décision inique, prise dans le confort aseptisé des méthodes de management moderne, sème le deuil et la zizanie dans une famille jusqu'alors unie. Matthieu, révolté, se brouille avec son frère Eric (Antoine Chappey, très impressionnant lui aussi) et entreprend de séduire la femme du patron en lui cachant son identité. Au travers de la liaison sentimentale qui s'instaure entre Matthieu et Claire, le film met en chair romanesque une question politique. Elle fait sa force, comme elle le faisait de *Marion,* de Manuel Poirier (1996), ou plus récemment de *Ressources humaines,* de Laurent Cantet (1999). Loin de trancher a priori les choses, *Selon Matthieu* tend au contraire à les rendre indécidables : on ne sait trop si son héros agit finalement à l'égard de Claire mû par son projet de vengeance ou par l'indéniable séduction qu'elle exerce sur lui.

RELIGION DE L'AMBIGUÏTÉ

On peut se demander si cette religion de l'ambiguïté, qui sauve tout un chacun en maintenant le monde en l'état, n'est pas ici l'effet d'une application par trop vertueuse. Si *« le Christ nous demande de changer ce qui est inhumain en ce monde »,* comme le rappelle l'oraison du prêtre dans *Selon Matthieu,* force est d'admettre que des réponses cinématographiques plus radicales et plus rageuses que celle de Xavier Beauvois ont été données à cette injonction. Deux films viennent à l'esprit. *L'Evangile selon Saint Matthieu,* de Pier Paolo Pasolini (1964), auquel renvoie évidemment le titre choisi par Beauvois, et *Ainsi soit-il,* du défunt Gérard Blain (1999), qui met lui aussi en scène la vengeance d'un père par son fils, sur fond de corruption sociale. En voilà deux qui, aux risques et périls de la pondération réaliste, ne transigeaient ni avec l'indignation ni avec la révolte. Sans doute fallait-il appartenir à une génération qui croyait encore que le cinéma changerait le monde. On ne saurait à cet égard tenir rigueur à Xavier Beauvois, qui met précisément en scène la déception de ce rêve, d'être un cinéaste de son temps.

J. M.

Une enquête plus autobiographique que policière

Lisa. Pierre Grimblat retourne au cinéma en signant un film sincère et juste

Film français de Pierre Grimblat. Avec Benoît Magimel, Marion Cotillard, Sagamore Stévenin, Jeanne Moreau, Michel Jonasz. (1 h 49.)

« C'est quand la vie ? », demande un des personnages de *Lisa* à qui l'on reproche de passer trop de temps au cinéma, au détriment de son existence. Il arrive que l'on se perde dans les salles de cinéma. Il arrive aussi que l'on s'y trouve. Il y a dans *Lisa* l'idée audacieuse que ce serait en filmant les gens, en les contraignant avec douceur à parler devant la caméra que l'on pourrait percer leur secret. Avec sa casquette vissée sur la tête, l'air goguenard, sa chambre remplie d'affiches de films d'avant-guerre, Sam (Benoît Magimel, épatant) ressemble à l'un de ces cinéphiles, cinéaste en devenir, marqué par les films et si peu par la vie. C'est en découvrant l'un d'eux, *Princesse Marushka,* réalisé peu avant la seconde guerre mondiale, que Sam va comprendre qui il est. Il n'y a guère de quoi s'émerveiller devant ce nanar incunable fabriqué pour les besoins de *Lisa,* si ce n'est pour la présence fugace de Sylvain Marceau, de son vrai nom Sylvain Kaplan, un comédien aux faux airs d'Errol Flynn, incarné par Sagamore Stévenin. Entre cet apprenti cinéaste et cette ancienne vedette disparue dont ne subsistent que quelques photos et coupures de presse va se nouer un pacte – entre celui qui voudrait savoir qui il est et l'autre, dont on a oublié d'où il venait et pourquoi il a disparu. Sam et Sylvain deviennent les deux faces d'une même pièce de monnaie, l'existence de l'un se reflétant dans celle de l'autre. L'une des photos récupérées par Sam montre l'acteur au lit avec une jeune fille. Au dos, un nom – Lisa Morain – qui pourrait être la seule clé du mystère Sylvain Marceau.

Producteur de *Navarro, L'Instit* et *Quai n° 1,* Pierre Grimblat retourne après une longue interruption au cinéma. En 1968 dans *Slogan,* l'un de ses derniers films, il avait fait se rencontrer Serge Gainsbourg et Jane Birkin. *Lisa* fonctionne autour de deux couples – Sam et Lisa Morain aujourd'hui, Lisa Morain et Sylvain Marceau avant et pendant la guerre. On ne peut que saluer une fois de plus le talent que possède Grimblat pour donner une consistance et une épaisseur dramatique. On s'attendrait à trouver dans l'appartement de Lisa Morain, où arrive Sam après maintes recherches, une ribambelle de souvenirs qui viendraient rappeler qu'elle fut autrefois une jeune fille amoureuse qui rencontra dans un sanatorium Sylvain Marceau. Cette mémoire n'est pas incarnée par des objets, mais par une présence, d'abord muette, soucieuse de ne pas se dévoiler, puis de plus en plus obsédante. Dans l'un des rôles les plus convaincants dont elle ait hérité depuis longtemps, Jeanne Moreau incarne Lisa et sert adroitement ce personnage bouleversant.

Il y a plusieurs manières de regarder *Lisa.* La première serait d'y voir un mélodrame flamboyant, par instants volontairement naïf, servi par la belle musique de Gabriel Yared. Une autre pourrait le transformer en enquête policière sur le destin contrarié d'un acteur prometteur qui revendique soudainement son nom de famille – Kaplan – en pleine guerre. La dernière, peut-être la plus juste, serait d'y voir le film autobiographique de Grimblat qui, à travers le personnage de Sam – qui prend soudainement conscience de son identité juive –, retrouverait lui aussi ses origines. Sa sincérité comme la finesse de son dispositif assurent à *Lisa* son rayonnement.

Samuel Blumenfeld

Au bord du Pacifique, au milieu de la vie

Sugar Town. Un regard perçant et souriant posé sur la vie de quadragénaires de Los Angeles

Film américain d'Alison Anders et Kurt Voss. Avec Rosanna Arquette, Ally Sheedy, Michael Des Barres (1 h 49).

A chaque profession ses risques. Une rock star qui frise la quarantaine peut à tout moment voir débarquer sur le pas de sa porte une jeune femme qui lui remettra un préadolescent hargneux en lui affirmant qu'il s'agit de son fils. Cette mésaventure est la matière d'une des historiettes qu'Alison Anders et Kurt Voss ont entrecroisées dans *Sugar Town,* un film qui doit beaucoup à Robert Altman pour la manière de raconter, mais dont la légèreté et la chaleur sont aux antipodes de la colère et du cynisme de l'auteur de *Doctor T.*

Au centre de *Sugar Town* vivote un groupe de rock, dont les membres sont incarnés par de vrais musiciens : Martin Kemp (Spandau Ballet), John Taylor (Duran Duran), Michael Des Barres (Power Station). Leurs derniers disques ne se sont pas vendus et leur manager-producteur tente désespérément de trouver un financier qui permettra de commercialiser les titres qu'ils viennent d'enregistrer.

Le chanteur, joué par John Taylor, est l'époux d'une actrice (Rosanna Arquette), qui revient furieuse d'une audition après qu'on lui eut proposé de *« jouer la mère de Cristina Ricci »* (dans la vie, Mlle Ricci est la très jeune vedette de *Sleepy Hollow).* Tout le film est parsemé d'allusions à des personnages et des situations réelles. Mais son essence est ailleurs, du côté de l'angoisse frénétique qui saisit l'adulte occidental à l'approche de la quarantaine, angoisse bien sûr décuplée chez des sujets qui font profession d'être jeunes. En contrepoint, le scénario suit les efforts machiavéliques d'une chanteuse arriviste (Gwen Gordon) pour décrocher un contrat d'enregistrement, aux dépens d'une décoratrice de cinéma (Ally Sheedy) qui essaie de s'apparier avec un producteur de disques.

SURSIS « IN EXTREMIS »

Plutôt que d'exagérer l'absurdité des situations et la mesquinerie des motivations, les réalisateurs de *Sugar Town* font danser leurs personnages au bord du précipice (qu'ils soient sur le point de verser dans l'abjection ou le ridicule) tout en leur accordant – la plupart du temps – un sursis *in extremis.* Cette méthode est appliquée avec succès à la décoratrice célibataire que joue Ally Sheedy. L'actrice – ancienne star adolescente, au temps de *Breakfast Club* – pare sa quadragénaire de tous les atours du désespoir, tout en maintenant le minimum de dignité et de finesse qui la sépare de la caricature. Sa performance intense et drôle rappelle les meilleurs moments d'une autre grande actrice sous-estimée, Geneviève Bujold.

Autre fameuse idée, qui procède probablement de restrictions budgétaires, mais fonctionne néanmoins à merveille : aucun de ces artistes croqués si vigoureusement n'est montré au travail, sur scène ou sur le plateau. Amputées de leur versant public, ces vies privées deviennent ainsi des miroirs à peine déformants que tendent les (ex-)*beautiful people* au commun des mortels.

On pourra chipoter sur quelques facilités d'écriture (particulièrement dans les conclusions assez conformistes que le scénario impose aux itinéraires des personnages), mais *Sugar Town* procure un plaisir rare, qui croît par quantités infinitésimales à chaque instant, au détour d'une scène, d'une trouvaille de jeu, jusqu'à ce qu'on réalise qu'on est en train de voir un bon film.

T. S.

cité de la musique

Murray Perahia
Chamber Orchestra of Europe

Wolfgang Amadeus Mozart
Sérénade n° 13, "Eine Kleine Nachmusik" K 525
Symphonie n° 35 "Haffner", K 385

Ludwig van Beethoven
Concerto pour piano et orchestre n° 1

vendredi 12 et samedi 13 janvier 20h

01 44 84 44 84
porte de Pantin

Johan Van der Keuken, au-delà du documentaire

Le cinéaste et photographe néerlandais est mort dimanche 7 janvier à Amsterdam, deux mois après la sortie en salles de « Vacances prolongées », couronné dans de nombreux festivals

JOHAN VAN DER KEUKEN est mort dimanche 7 janvier, à Amsterdam, où il a succombé, à soixante-deux ans, à un cancer déclaré de longue date. L'écrivant, on a paradoxalement peine à le croire. C'est que cette chienne de maladie était le sujet de son dernier film, *Vacances prolongées*, et que l'accomplissement de cette œuvre, qui raconte sous la forme d'un voyage à travers le monde sa lutte contre la mort, avait fait croire à tout le monde, et peut-être à lui le premier, qu'il s'en sortirait victorieux. Comme si le simple fait d'avoir mené à bien ce trajet initiatique l'avait magiquement exorcisé de l'emprise de la Camarde. Comment croire, aussi, qu'un homme qui évoque avec autant d'élégance, d'altruisme et de vivacité la mort est réellement en train de mourir ? Il y a plus encore : commencé en 1998 sur le diagnostic d'une récidive fatale d'un cancer de la prostate, le film s'achevait de fait, sinon sur l'annonce d'une guérison, du moins sur le miracle d'une rémission spectaculaire, favorisée par un nouveau traitement venu d'Amérique.

Couronné dans de nombreux festivals, *Vacances prolongées* est sorti en salles en France le 8 novembre 2000. Entre la fin du montage et cette date, le destin semblait avoir de nouveau tourné casaque. Immobilisé à Amsterdam en raison d'une recrudescence soudaine de la maladie, le cinéaste avait annulé la promotion parisienne du film, mais accepté de répondre par téléphone à quelques questions. La voix était indéniablement fatiguée, mais la passion était intacte et l'entretien se prolongea plus que de raison. Infiniment affable et courtois, précis et intarissable sur le cinéma, Van der Keuken se montra discret sur l'état de sa maladie. La délicatesse et la pudeur de ses euphémismes – *« La chose s'est de nouveau manifestée »* – n'en laissaient pas moins percer une réelle inquiétude. Laquelle ne l'empêchait pas d'évoquer avec enthousiasme un prochain voyage en Espagne, où il comptait mettre en œuvre une trilogie. Las. Johan Van der Keuken est parti plus tôt que prévu, à lui les « vacances prolongées », à ceux qui l'aiment le travail du deuil et du souvenir.

Car l'homme qui vient de nous quitter fut l'un des plus grands documentaristes de ce siècle, un de ces cinéastes dont la présence au monde atteste, sans une once de complaisance, que celui-ci pourrait être plus vivable. L'intelligence politique, la chaleur et la finesse du regard, l'intérêt passionné pour autrui, le sens du rythme et de la beauté, tout cela constitue Johan Van der Keuken.

FICTION ET JOURNAL INTIME

Né à Amsterdam en 1938, ce praticien émérite de la photographie, par laquelle il se fait d'abord connaître, a construit une œuvre cinématographique qui dépasse de loin le statut de documentariste qu'on s'accorde à lui conférer. Les quelque cinquante films qu'il a réalisés depuis sa sortie de l'Idhec, à la fin des années 50, entremêlent la fiction, le journal intime, le documentaire proprement dit, le cinéma expérimental. L'ensemble forme une œuvre qui relève de l'essai, au sens noble de ce terme, et qui ne cesse à ce titre de confronter la diversité et l'altérité du monde à la subjectivité d'un regard, tout en menant de front une passionnante réflexion sur la perception de la réalité et sur ses modes de représentation. Peu de cinéastes ont su comme lui concilier la proximité avec leur sujet (caméra portée, légèreté du tournage, gros plans) et la mise à distance destinée à rompre l'illusion cinématographique (décadrages, apparitions dans le champ, commentaires critiques...).

Qu'il s'interroge sur la relation au monde d'un aveugle (*L'Enfant aveugle*, 1964), qu'il évoque les relations Nord-Sud (*Journal*, 1972), qu'il capte la poésie de l'Inde (*L'Œil au-dessus du puits*, 1989) ou qu'il célèbre la sensuelle et panthéiste cohabitation des peuples dans sa ville natale (*Amsterdam Global Village*, 1997), Van der Keuken n'aura eu de cesse de passer les frontières pour œuvrer, par le montage, à une globalisation plus respectueuse du mystère et de la diversité des hommes que celle qu'on nous impose. La complexité et l'originalité de son œuvre avaient rendu sa reconnaissance tardive. Un hommage dans le cadre du Mois de la photo lui a été rendu à Paris en 1998, au cours duquel l'intégrale de ses films fut présentée. Il y a plus que jamais urgence à les revoir.

J. M.

WILLIAM LAXTON/ACTE II POUR « LE MONDE »

L'œuvre de Johan Van der Keuken relève de l'essai, au sens noble de ce terme.

Quarante ans de films

● **Filmographie sélective**
Le Garçon indonésien ; L'Enfant aveugle 1 (1964).
Herman Slobbe, l'enfant aveugle 2 (1966).
Beauty (1970).
Journal (1972).
Vietnam opéra (1973).
Les Vacances du cinéaste (1974).
Les Palestiniens (1975).
Printemps (1976).
La Jungle plate (1978).
Le Maître et le Géant ; Joseph Beuys au Musée de Rotterdam (1979).
Vers le sud (1981).
La Tempête d'images (1982).
Jouets ; Le Temps (1984).
La Question sans réponse ; I Love $; Hong Kong les pieds dans l'eau (1986).
L'Œil au-dessus du puits (1988).
Le Masque (1990).
Face Value (1991).
L'Anniversaire de Teun ; Sur le mouvement animal (1994).
Amsterdam Village Global (1996).
Derniers mots-ma sœur Joke (1998).
Vacances prolongées (2000).

● **A lire**
Van der Keuken, aventures d'un regard, Editions Cahiers du cinéma, 1998.
« Johan Van der Keuken », *Images documentaires* n°29-30, 1997-1998.

Les vies brisées de Robert Kramer

Cités de la plaine. A sa disparition, en novembre 1999, le réalisateur américain préparait dans le nord de la France le film qui sort aujourd'hui

Film français de Robert Kramer. Avec Ben, Amélie Desrumaux, Bernard Trolet, Nathalie Sarles, Lahcène Aouiti, Erika Kramer. (1 h 50.)

Cités de la plaine raconte une histoire. L'histoire de Ben, jeune Algérien venu dans le nord de la France gagner sa vie. Il a fait les métiers les plus durs dans le plus grand dénuement affectif et matériel, et envoyé beaucoup de mandats au pays. Peu à peu, il a pu s'installer, se faire des amis, il épouse une Française, fonde une famille, ouvre un commerce. Tout cela fonctionne vaille que vaille, jusqu'à ce que Ben rentre précipitamment en Algérie quand il apprend que sa mère figure parmi les victimes d'un massacre qui vient de décimer son village natal. Quand il revient à Tourcoing, sa femme est partie en emmenant leur fille, sa boutique est fermée ; lorsqu'il se fâche avec ses derniers amis, il croit avoir tout perdu, mais, à la suite d'une agression, il perdra encore quelque chose, la vue. Et, du fond de ce fond-là, il tentera à tâtons, avec maladresse et une lucidité nouvelle, de reconstruire ce qui peut l'être. Pas grand-chose, mais pas rien.

Cités de la plaine raconte cette histoire comme John Coltrane jouerait une chanson d'Edith Piaf. Les notes y sont, la mélodie et l'émotion de la romance y sont, mais tout est comme reconstruit en ligne de fuite, aspérités, changements de registres, mise en crise, tout est travaillé d'éclats de rire et de sanglots. Construire, reconstruire, c'est l'un des enjeux qui hantent cette mise en scène cubiste où l'état de la ville est le « sujet » autant que l'histoire des hommes. D'ailleurs, n'est-ce pas la même chose ?

NARRATION FRACTURÉE

Ici et là, les lieux s'agencent selon un schéma dont le film entrevoit les nervures historiques. Hier et aujourd'hui habitent ensemble ce monde de douleur, et chaque image en vibre comme d'un paradoxe. Rarement les plans d'un film auront été si fortement habités par le sentiment de la complexité, convoquée avec les plus simples des moyens expressifs. Quelques mots, et ce pays de grisailles et de canaux est perçu comme inscrit dans le même monde que celui, de sable et de soleil, qu'ensanglantent la dictature et le fanatisme. Quelques visions dans l'ombre d'une grotte mythique – une femme, magnifique, un couteau, une trace de pas – et le plan de ce territoire comme scanné par la sociologie coupe le plan du rêve.

Qu'est-ce qui se passe ? Plusieurs acteurs jouent le rôle de Ben, des fractures rompent la narration, le cadre découpe l'espace en zones abstraites et riches de sens, les Arabes ne sont même pas (toujours) interprétés par des Arabes, la petite fille qui vient chercher son père au bistrot est une urbaniste malheureuse qui attend sous la pluie un amant qui ne viendra pas, la chanson inventée par Amélie la nuit de son mariage avec Ben continue de déchirer amoureusement l'espace alors que, si vite, entre eux deux, tout s'est brisé. Ben avait trop de fronts à tenir, il était égoïste aussi, égocentriste en tout cas, le film raconte ça, comment on change de point de vue sur le monde, c'est terrible. Il faudra avoir énormément perdu pour comprendre un peu, savoir le nom et l'odeur des fleurs. Dans les abattoirs, au bord des berges, dans les mechtas, tant de sang aura coulé.

Cités de la plaine est le dernier film de Robert Kramer. D'ordinaire, on emploie l'expression « dernier film d'un réalisateur » à la place de « nouveau film ». Malheureusement, cette fois, l'expression est exacte, Kramer est mort le 10 novembre 1999, juste comme il terminait ce film. Quand il l'a réalisé, il habitait cette région, il était devenu ami avec ces gens qu'on voit à l'écran, il fréquentait ces bistrots. Au téléphone, il disait : *« Je ne sais pas ce que je fais, je suis un fil et l'autre. »* La mort est là, dans cette histoire, à tous ces coins de plans aigus comme des stridences, mais rien n'est funèbre. En ne « sachant pas », aveugle comme Ben, l'un des cinéastes les plus sensibles au siècle qui vient de s'achever avait suivi des lignes de vie, des lignes à haute tension entre le quotidien et l'imaginaire, des trajectoires d'enfance et d'intelligence, dont il aura enregistré les traces dans une argile de lumière.

J.-M. F.

D. R.

Le cadre découpe l'espace en zones abstraites et riches de sens.

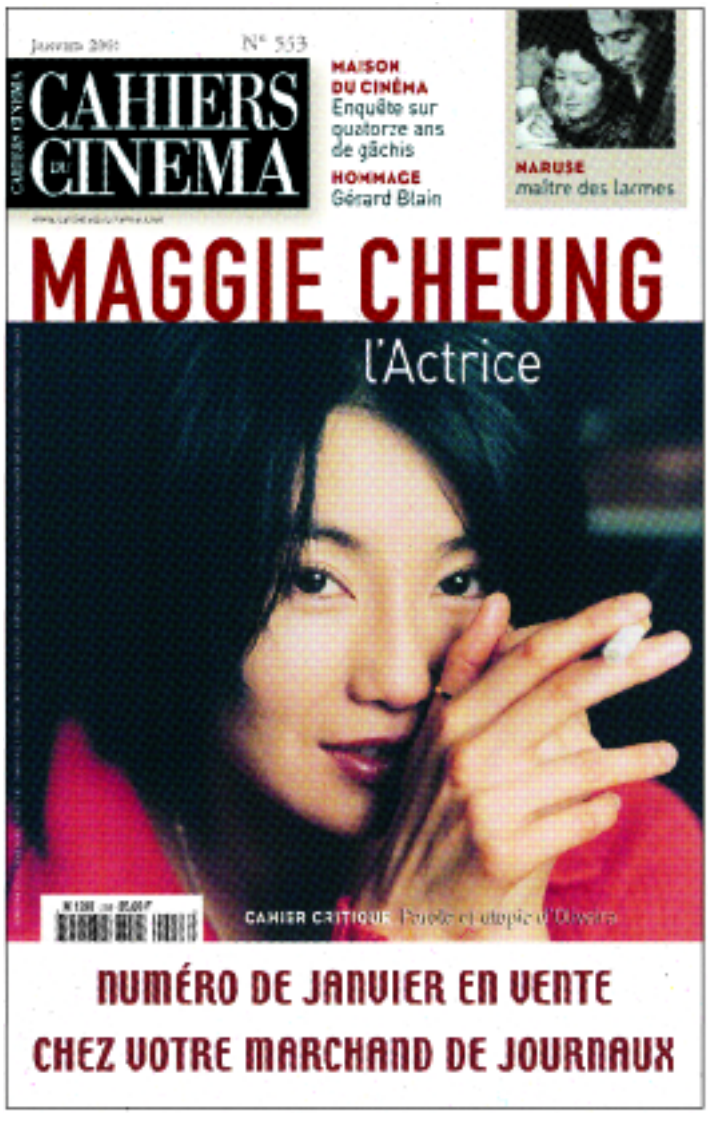

« Des images arrachées à la solidité du monde »

À DÉFAUT *d'un scénario proprement dit, Robert Kramer avait préparé pour ses interlocuteurs et partenaires, notamment financiers, un texte où il exposait l'esprit dans lequel il envisageait de travailler. En voici l'essentiel.*

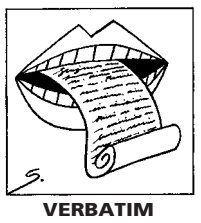

VERBATIM

« La "continuité dialoguée" que je vous donne est "approximative". Ce n'est pas seulement parce que les scénarios ne sont qu'une suggestion du film à venir et que le processus de fabrication consiste en grande partie à découvrir le matériau et à l'approfondir. Non, ce texte est particulièrement "approximatif" parce que cette histoire sera jouée par des "gens ordinaires", des gens que j'ai rencontrés en vivant ici, dans le Nord, et qui connaissent précisément les qualités propres aux personnages que nous allons voir ensemble, qui savent comment ils diront, ou pourront dire, ce qu'il y a à dire. Les lieux aussi sont réels. Le *foyer*, par exemple, est un vrai *foyer des jeunes chômeurs*, où j'ai passé beaucoup de temps : qui sait ce que j'y trouverai, au tournage, ou ce que je pourrai aider à faire advenir.

» Ce qui m'amène au *sentiment du film.* En relisant la "continuité dialoguée" qui suit cette note, je suis frappé, ou devrais-je dire troublé, par la façon dont on peut facilement visualiser une expérience extrêmement esthétique en faisant une belle image et un son modulé, un ensemble composé d'un peu de social, d'un peu de poésie, qui soit reconnaissable... Je dois tout de suite dire que ce n'est pas ce que je veux. Une partie du problème, ce sont les *mots.* Les mots ont l'art de rendre lisses les surfaces troubles *(...).* Laissez-moi noter quelques éléments qui cassent le charme des mots.

» Les acteurs sont des "gens réels". Ils bougent comme ils bougent, ils parlent comme ils parlent. Ou vous aimez, ou vous n'aimez pas. Moi, j'aime. Ce qui, dans la "continuité dialoguée", fait penser à un jeu d'acteur, la composition des émotions, je ne crois pas que ce sera présent d'une manière habituelle. Il y aura une certaine rugosité plutôt proche du documentaire. Et puis, il y a la manière de tourner le film. Ce sera du 35 mm mais avec plus des trois quarts en vidéo. L'image vidéo 16/9 augmente la dureté indifférente, rend le monde à la fois plus rugueux, plus quotidien, plus ordinaire et familier, et rarement séduisant en lui-même. Cela signifie que je ne peux compter sur rien, qu'il n'y a pas de belle qualité *donnée*, il faut trouver une façon de rendre le tout vivant parce que les situations et les gens sont vivants. Je veux donner l'impression que ces images ont été arrachées à la solidité du monde avec une difficulté considérable, que, d'une certaine façon, elles ont été déterrées ou volées – les signes de cette violence ne seront pas masqués.

» Le quart restant du film sera tourné en 35 mm, en studio *(...).* Dans le cas de l'aveugle, il y a une certaine raison à ce que ses expériences intérieures les plus importantes, ses visions, si vous préférez, soient rendues de façon très présente et sensuelle. Pour la même raison, il n'est pas mauvais que le monde autour de lui ait moins de consistance. Je suppose que le choix de la vidéo est également dû à la petite taille de la caméra digitale. J'ai utilisé la Sony DV-1000 il y a un an pour tourner un film intitulé *Le Manteau*, pour Arte. C'est un bon instrument, solide dans le travail caméra à la main *(...),* donnant la possibilité de filmer des situations réelles ou imprévisibles avec un minimum d'intervention. C'est un exemple de la "caméra-stylo" dont on parlait avant *(...).* Un mot du son. J'espère que c'est un film dans lequel on sentira, pour une fois, qu'on peut utiliser le son avec des images mobiles et ce qu'on peut en faire. Pas de son "spectaculaire", genre Lucas et son Sensurround, mais la fabuleuse densité, la suggestivité possible, la vraie capacité du son à raconter des histoires quand il est traité comme une partie intégrante et égale de la narration *(...).*

» Quant à l'inévitable question de savoir qui aurait envie de regarder ce genre de film, je ne puis que suggérer ce qui suit. Le marché (ou la relation entre Hollywood et le marché mondial) a déterminé la forme et le contenu des films en général, et chaque production nationale a trouvé ses variantes aux règles. Toute production est précieuse, qui tente de présenter notre expérience différemment, en dehors de ces normes. La question n'est pas vraiment l'expérimentation formelle, bien qu'elle ait aussi son importance, mais le fait de rassembler les nombreux aspects de notre expérience contemporaine avec fraîcheur et de façon inattendue. La question est de penser différemment, d'un autre point de vue, avec d'autres valeurs et d'autres intérêts.

» L'un des buts est d'insister sur la manifestation d'autres possibilités à une époque où il y a uniformité d'affirmations sur ce qui est important et réel. Autre but, ne pas se contenter d'offrir du plaisir, mais inviter les gens à penser. A partir de là, la question se pose, qui a envie de penser ? Ou, du point de vue de la production ou de la distribution, qui a envie d'engager de l'argent dans ce genre de militantisme modeste ? Aujourd'hui, il n'existe aucune réponse claire à ces questions. Et dans cette situation ambiguë, il me semble que mon travail est de continuer à raconter les histoires que je vois, que j'entends et ressens autour de moi, trouver une manière de les raconter qui ne les transforme pas en autre chose que ce qu'elles me paraissent être ; faire attention à la lucidité et à la communicabilité, et, une fois de plus, avoir bon espoir. Un saut dans le vide, si vous voulez : mais j'ai toujours pensé que c'est cela qu'on est censé faire, quand on fait du cinéma. »

(Le Fresnoy, Tourcoing, 31 janvier 1999. Traduit de l'américain par Cécile Wajsbrot.)

Peter Scarlet est nommé directeur général de la Cinémathèque française

L'AMÉRICAIN Peter Scarlet a été nommé directeur général de la Cinémathèque française, avec comme directrice déléguée Catherine Gaston-Mahé, a annoncé lundi 8 janvier l'institution fondée en 1936 par Henri Langlois, Georges Franju et Jean Mitry. Ils ont été désignés en remplacement de Dominique Païni (nommé, en septembre 2000, directeur du département du développement culturel au Centre Pompidou), par Jean-Charles Tacchella, président de la Cinémathèque française, avec l'agrément du Centre national de la cinématographie.

Peter Scarlet est né en 1943 à New York. Il dirige depuis dix-huit ans le festival de San Francisco. Catherine Gaston-Mahé, après avoir assuré des fonctions de responsabilité dans diverses associations, dirige l'Enac (Association d'enseignement artistique et culturel) qu'elle a créée et dont elle est la déléguée générale.

La grosse fatigue d'un « babyboomer »

Wonder Boys. Michael Douglas étonnant en écrivain déchu et mâle malmené

Film américain de Curtis Hanson. Avec Michael Douglas, Tobey Maguire, Frances McDormand, Katie Holmes, Robert Downey Jr. (1 h 50.)

Il a les cheveux en bataille avec des teintes de plus en plus blanches. Ses yeux, derrière des lunettes, montrent des signes de fatigue. Il est mal rasé, fume de l'herbe toute la journée, porte à même le corps un pull bleu informe et un peignoir rose qui lui sert de manteau. Dans la vie, on dirait de lui qu'il est un clochard ; dans un film hollywoodien, il ne peut s'agir que d'un écrivain.

Il s'appelle Graddy Tripp. Il est interprété par Michael Douglas dans l'une de ses apparitions les plus étonnantes. Il porte à un degré extrême le personnage de mâle malmené qu'il incarnait déjà dans *Fatal Attraction, Basic Intinct* ou *Harcèlement*. Il est ici professeur de littérature anglaise et de *creative writing* (écriture créative) à l'université de Pittsburgh.

Graddy Tripp est un ancien « *wonder boy* », quelqu'un qui a montré dans sa jeunesse un potentiel hors du commun qu'il n'a jamais confirmé. On le découvre sept ans après la publication de *The Arsonist's Daughter*, un roman qui l'a rendu célèbre et a lancé la carrière de son agent littéraire, Terry Crabtree (Robert Downey Jr.). Depuis, Graddy Tripp travaille à l'écriture de son second roman. Sa femme vient de le quitter. Il couche avec la femme du recteur de son université. Son agent débarque à Pittsburgh, en compagnie d'un superbe travesti, pour lire son nouveau livre qu'il croit terminé. Mais il découvre James Leer, le meilleur élève de Tripp (Tobey Maguire), véritable « *wonder boy* », lui. Il témoigne d'un talent, d'une rapidité d'écriture qui met encore plus en évidence le malaise existentiel, intellectuel et sexuel de l'auteur vieillissant. Dans une scène très réussie, James Leer récite par cœur, avec une précision stupéfiante, tous les suicides célèbres de Hollywood, interprète d'une chanson de geste qui narrerait les destins contrariés des plus célèbres « *wonder boys* » jusqu'à... Graddy Tripp.

HIPPIE AMER

Découvert sur le tard avec *L.A. Confidential*, après une série de films médiocres, Curtis Hanson confirme avec *Wonder Boys* son statut important au sein d'un système hollywoodien en quête d'auteurs. Adaptation d'un roman de Michael Chabon (traduit en France chez Robert Laffont sous le titre *Des garçons épatants*), son film surprend par l'ambition de son sujet : le malaise générationnel des *babyboomers* dont les espoirs surgis dans les années 60 viennent se fracasser sur les récifs de la nouvelle économie. La frénésie avec laquelle Tripp se précipite sur sa marijuana vient nous rappeler qu'il est issu d'une époque où l'herbe avait plus de valeur que les actions en Bourse. Ce dont témoigne opportunément en écho la chanson de Bob Dylan, *Things Have Changed*.

La présence de Michael Douglas, qui n'est jamais aussi bon que lorsqu'il incarne un homme passif, est un choix des plus judicieux. Aucune autre star, à l'exception de Tom Cruise, ne pourrait convaincre d'emblée le public de son impuissance. Il y a chez Douglas une capacité remarquable à laisser apparaître sa fatigue, à montrer sans rémission le côté périmé de son personnage de hippie devenu amer. De sa maîtresse, avec laquelle il refuse de s'engager, à sa femme, qui semble l'avoir quitté pour de bon, jusqu'à une étudiante dont il refuse les avances, Graddy Tripp semble tenir les femmes à distance. Une scène stupéfiante – où Michael Douglas se débat devant les hauts-fourneaux de cette ancienne place forte de l'US Steel qu'était Pittsburgh – achève de donner une dimension tragique à la déchéance de son personnage et, à travers lui, aux hommes de sa génération.

S. Bd

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Incassable**	2	**808 056**	608	▽ – 25 %	**2 165 992**
2	**Mon beau-père et moi**	1	**558 684**	465	-	**558 684**
3	**Chicken Run**	4	**474 111**	569	▽ – 5 %	**2 174 945**
4	**Dinosaure**	6	**410 929**	789	– 30 %	**4 818 093**
5	**Billy Elliot**	3	**298 865**	359	△ + 1 %	**938 256**
6	**Donjons et dragons**	2	**209 358**	402	▽ – 17 %	**529 776**
7	**Le Prince du Pacifique**	3	**186 584**	511	▽ – 35 %	**363 432**
8	**Pokémon 2**	3	**167 732**	612	▽ – 18 %	**610 569**
9	**Dr T. et les femmes**	1	**158 350**	206	-	**158 350**
10	**A l'aube du 6e jour**	3	**120 179**	436	▽ – 20%	**663 681**

* Période du mercredi 10 janvier au dimanche 14 janvier inclus

Telles les cigognes d'Alsace, les films français ont disparu des dix premières places du box-office avec les frimas. Seul *Le Prince du Pacifique* a survécu, encore n'est-il qu'en sursis, tant sa carrière se révèle décevante. Comment se consoler, alors ? En remarquant la présence de deux films britanniques, *Chicken Run* et *Billy Elliot*. En plongeant plus bas dans le classement pour souligner le bon début de *Samia*, de Philippe Faucon, qui a réuni 27 932 spectateurs dans 32 salles et la bonne tenue de *La Confusion des genres*, qui devrait terminer sa carrière autour de 150 000 entrées. Ou alors en remarquant les idiosyncrasies françaises qui font préférer au public hexagonal – à l'inverse de l'américain – la virtuosité de *M. Night Shyamalan* (*Incassable*) à l'autoparodie de Robert De Niro (Mon beau-père et moi). Et surtout en célébrant la fin des vacances scolaires, le retour des chères têtes blondes à leurs études, qui priveront poulets, dinosaures et Pokémon de leur clientèle.

Source : *Ecran total*

NOUVEAUX FILMS

ÂMES PERDUES

■ Une jeune femme, membre laïque d'une équipe d'exorcistes, tente de convaincre un jeune et sceptique écrivain à succès que l'Antéchrist reprendra vie dans son propre corps. Foi contre athéisme, immanence contre transcendance, le scénario paraît constituer le prétexte idéal d'une dispute autour de ces notions, le tout masqué par les contraintes du film de genre. C'est le premier long métrage d'un célèbre chef opérateur qui ne se gêne pas pour le montrer, tant les afféteries de l'image et les coquetteries de lumière (parfois inspirées) tentent de doper un récit qui avance, malheureusement, à une allure de sénateur. Une fin abrupte et surprenante est pourtant à mettre au crédit de cette variante de fantastique chrétien. ***Jean-François Rauger***

Film américain de Janusz Kaminski. Avec Winona Ryder, Ben Chaplin, Philip Baker Hall. (1 h 35.)

DOLÉ (L'ARGENT)

■ Le cinéma africain gagne les villes et rajeunit ses personnages. *Dolé*, production gabonaise, suit quelques adolescents dans les rues de Libreville. Entre lycée et délinquance, entre rap et famille étendue, on reconnaît des figures et des situations familières. Le film d'Imunga Ivanga est construit (un peu de guingois) autour de l'arrivée au Gabon de billets de loterie à gratter. Les jeunes héros y voient une nouvelle incitation à s'enrichir rapidement, que ce soit en grattant ou en volant. Au Gabon, le PIB par habitant est supérieur à celui de bien des pays d'Europe de l'Est, mais les bidonvilles sont aussi misérables qu'à Dakar, l'argent est à la fois omniprésent (aux devantures des magasins, dans les rues de Libreville où circulent 4 × 4 et berlines) et tout à fait absent des poches du commun des mortels. Lorsqu'il pointe cette réalité, Imunga Ivanga trouve la juste manière de filmer. En revanche, il échoue à faire de ses comédiens inexpérimentés (et comment pourrait-il en être autrement, le cinéaste est l'auteur des deux seuls longs-métrages produits au Gabon pendant la décennie qui vient de s'achever ?) de vrais personnages, et laisse son scénario s'embourber dans les conventions que la fiction impose – sur les cinq continents – à la description de la misère. ***T. S.***

Film gabonais d'Imunga Ivanga. Avec David Nguema Nkoghe, Emile Mepango Matala. (1 h 28.)

DUOS D'UN JOUR

■ Qu'est donc devenue l'autorité paternelle aux Etats-Unis ? Le cas de Bruce Paltrow témoigne de sa dégradation. Réalisateur et producteur pour la télévision de l'excellente série *St Elsewhere*, M. Paltrow réalise un film. Sa fille s'appelle Gwyneth, elle est actrice, il lui donne un rôle. Mais la petite Gwyneth (vingt-huit ans), exige de chanter devant l'objectif. Son père cède. Les scènes qui résultent de cette abdication compteront parmi les pires outrages que le cinéma ait fait subir à la musique populaire. Ce qui ne suffit pas tout à fait pour faire sombrer cet étrange film, qui réunit trois couples mal assortis autour d'un tournoi de karaoké. On retrouve les situations abracadabrantes, les coïncidences étranges qui font le charme des feuilletons télévisés américains. Mais les ruptures de tons, les transitions, si faciles à négocier à l'aide des écrans publicitaires, sont ici autant de chocs assez rudes à supporter. Restent quelques jolis numéros d'acteurs. ***T. S.***

Film américain de Bruce Paltrow. Avec Gwyneth Paltrow, Huey Lewis, Maria Bello, André Braugher. (1 h 52.)

D. R.

Partie à la recherche de sa fille, l'héroïne de « Esperanza et ses saints » croise un souteneur (Demian Bichir, à droite).

ESPERANZA ET SES SAINTS

■ Dans une petite ville du Mexique, une veuve, qui vient de perdre sa fille unique, voit saint Jude lui apparaître dans le four de sa cuisinière à gaz. Sur les indications du patron des causes perdues, elle se convainc que son enfant n'est pas morte et part à sa recherche dans les maisons de perdition de Tijuana. Le premier mérite du film d'Alejandro Springall est de maintenir ouvertes toutes les voies d'accès à son film : dévots et agnostiques peuvent le voir sans être outre mesure hérissés, à moins qu'ils ne soient allergiques à l'universelle gentillesse qui transforme cette ébauche de mélodrame en comédie itinérante. On se permettra d'estimer cette douceur un peu trop émolliente pour que le cocktail initial (religion, sexe et magie – recette traditionnelle mexicaine) conserve sa puissance d'enivrement. ***T. S.***

Film mexicain d'Alejandro Springall. Avec Dolores Heredia, Demian Bichir, Alberto Estrella. (1 h 39.)

FULLBLAST

■ Le déclenchement d'une grève contraint les ouvriers d'une scierie industrielle dans une petite ville d'Acadie à une oisiveté forcée au cours de laquelle chacun tentera de s'interroger sur ses désirs profonds. Le scénario de *Fullblast* s'attache essentiellement à une poignée de personnages, Piston qui vit mal sa séparation d'avec la mère de sa fille, Steph qui entretient une liaison avec Rose, la patronne du bar local, puis avec Charles, un ancien camarade. Les illusions et les aspirations oubliées refont surface (reformer le groupe de rock de leur jeunesse, s'installer dans une vie familiale, partir). Les personnages tournent en rond dans un récit sans fil conducteur fort, soutenu parfois par la musique. *Fullblast* est une sorte de ballade rock désespérée soutenue par une interprétation de grande qualité. ***J.-F. R.***

Film canadien de Rodrigue Jean. Avec David La Haye, Marie-Jo Therio, Louise Portal. (1 h 32.) (Sorti le 3 janvier.)

LES GENS EN MAILLOT DE BAIN

■ Premier long métrage d'Eric Assous, produit par la société Ice 3 dirigée par Thierry Lhermitte, *Les Gens en maillot de bain* se présente clairement comme une tentative de rééditer l'exploit des *Bronzés*. C'est une façon comme une autre de démentir le dicton selon lequel les meilleurs onguents se fabriquent dans les vieux pots. Soit un village de vacances paradisiaque, dans lequel le scénario convoque une galerie de caricatures ambulantes (l'animateur dragueur impénitent, la fille coincée, le père de famille adultère, le beur désargenté...) qui vont faire semblant de passer un bon moment ensemble, en dépit des avanies (jeux idiots, maladies de peau, détresse sentimentale...). Mal écrite, mal filmée, cette pochade est au diapason de la médiocrité dont elle se moque. ***J. M.***

Film français d'Eric Assous. Avec Isabelle Gélinas, Gad Elmaleh, Agnès Soral. (1 h 35.)

NEW BLOOD

■ De par le monde, de nombreux jeunes gens ont pris au pied de la lettre la théorie de Quentin Tarantino, selon laquelle la meilleure manière de conclure un dialogue de cinéma était d'appuyer sur la détente d'une arme automatique. Le néophyte britannique Michael Hurst applique sans états d'âme les recettes tarantinesques et dispose, pour ce faire, d'une distribution hétéroclite et appétissante : la belle Carrie-Ann Moss (vue dans *Matrix*), l'excellent John Hurt et celui des frères Wayans qui jouait le rasta gay de *Scary Movie*. Bref, on ne voit d'autre explication à l'ennui constant provoqué par *New Blood* qu'une grave erreur d'orientation professionnelle qui a mené au cinéma un garçon certainement fait pour tout autre chose. ***T. S.***

Film américano-britannique de Michael Hurst. Avec John Hurt, Carrie-Ann Moss, Shawn Wayans, Joe Pantoliano. (1 h 28.)

MORTEL TRANSFERT
■ *Lire page 26*
SELON MATTHIEU
LISA
SUGAR TOWN
■ *Lire page 27*
CITÉS DE LA PLAINE
■ *Lire page 28*
WONDER BOYS
■ *Lire ci-dessus.*

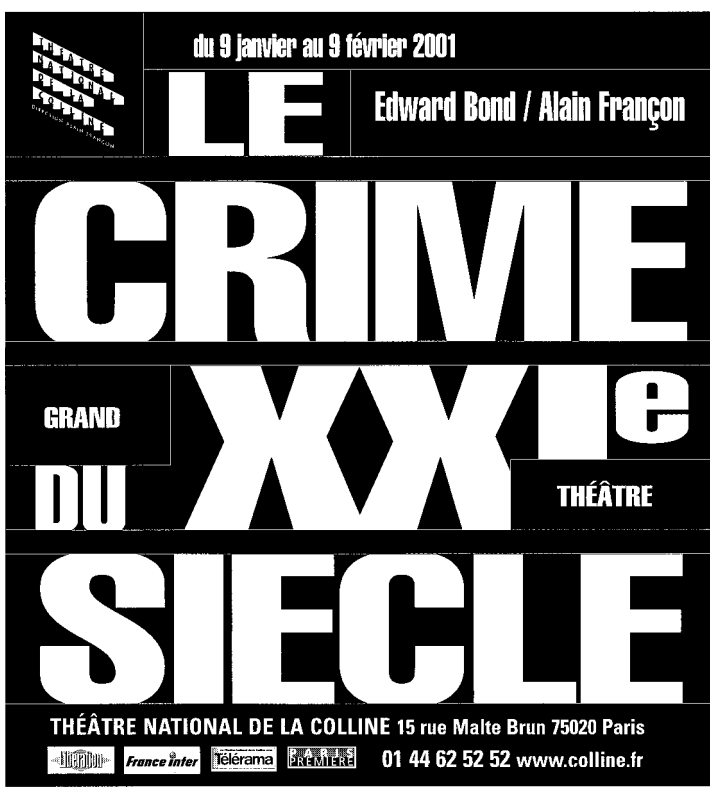

SORTIR

PARIS

Compagnie Heightened Reality
Le Catalan Jordi Cortès Molina a le sens de l'humour un peu froid en équilibre instable sur des situations abracadabrantes. Avec *Lucky* et *Mat*, deux courtes pièces, il plonge aux racines de l'être, de la difficulté de grandir et de dialoguer avec autrui pour le meilleur, et le pire.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Les 9, 11, 12, 13, 15 et 16 janvier, 20 h 30 ; le 14 janvier, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.

POITIERS

Odile Azagury
Chorégraphe en colère, la pionnière de la danse contemporaine dans les années 70, auprès de Carolyn Carlson, met en scène sept danseurs, trois musiciens et huit danseurs amateurs dans *Parlez-moi d'amour*. Sur fond de guerre et de mort, un combat sauvage pour l'amour et l'émerveillement qu'il suscite toujours.
Centre de Beaulieu, bd Savari, Poitiers (86). Les 10 et 12 janvier, 20 h 30 ; le 11 janvier, 19 h 30. Tél. : 05-49-39-29-29. De 55 F à 100 F.

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Gary Hoffman (violoncelle), Frederic Chiu (piano)
Britten, Chostakovitch.
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Le 10 janvier, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Heinrich Schiff (violoncelle), Dezsö Ranki (en remplacement de Rudolf Buchbinder au piano)
Schumann, Beethoven, Debussy.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Le 10 janvier, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 80 F.

Orchestre de Paris
Œuvres de Mozart, Bellini, Rossini, Donizetti, J. Strauss, Bernstein. Sumi Jo (soprano), Giuliano Carella (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Le 10 janvier, 20 heures. Tél. : 0-825-000-821. De 60 F à 250 F.

Vardan Mamikonian (piano)
Bach, Bach-Busoni, Chopin.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Le 10 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 300 F.

Rui Horta : Blindspot
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Les 10, 11, 12 et 13 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Glenn Ferris Quintet
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris-1er. Les 9 et 10 janvier, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25.

Philip Catherine, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Le 10 janvier, 19 heures. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Manuel Rocheman, Michel Zenino, Stéphane Foucher
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Les 10 et 11 janvier, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Steve Potts Quartet
Sept Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4e. Les 10 et 17 janvier, 21 h 30, jusqu'au 24. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Sylvain Luc & Stéphane Belmondo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Le 10 janvier, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

Manège
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Le 10 janvier, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Jacques Haurogné
Corbeil-Essonnes (91). Théâtre, 20, rue Félicien-Rops. Les 9 et 10 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-60-89-75-57. 35 F.

Tao Ravao, Vincent Bucher, Karim Touré
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e. Les 9, 10 et 11 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

Titi Robin
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Le 10 janvier, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Raùl Barboza
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9e. Les 10 et 11 janvier, 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

EN VUE

■ La mère du premier bébé abandonné de l'année en Russie s'est enfuie d'une maternité de Magnitogorsk au dernier coup de minuit.

■ L'Iran devrait suspendre les amputations des doigts des voleurs tant que la crise économique handicape les familles démunies, estime *Tehran Times*, journal conservateur.

■ Si 500 000 personnes ont eu recours pendant l'année du Jubilé aux services d'un exorciste, *« les cas de possession réelle sont seulement de 1 % »*, précise la revue italienne *Maxim*.

■ **Ibrahim Umar Kabo**, président du conseil des ulémas de Kano – Etat nigérian soumis à la loi islamique malgré l'opposition du gouvernement fédéral –, appelle au boycottage d'un séminaire sur le sida pour ne pas *« encourager la promiscuité sexuelle »*.

■ **Olusegun Obasanjo**, président chrétien du Nigeria, n'interviendra pas en faveur de **Bariya Ibrahim Magazu,** jeune maman de l'Etat de Zamfara, où la charia est en vigueur, condamnée à cent quatre-vingts coups de fouet par un tribunal islamique pour avoir fait Pâques avant les Rameaux.

■ Longtemps empêché, **Abdallah Hussein**, nonagénaire de Khamis Machit en Arabie saoudite, a fini par épouser, malgré sa famille, la femme qu'il aimait depuis plus de cinquante ans.

■ *« L'ouvrage cachant ses attributs n'est pas une bible »*, soutient **Aileen Dunleavy**, présidente d'une association caritative irlandaise, après avoir eu l'idée, pour son calendrier au profit de la recherche contre le cancer, de faire poser dans le plus simple appareil le Père **Olan Rynn,** curé du comté de Galway.

■ Le chirurgien londonien **Anthony Erian**, consulté par les parents qui voulaient offrir pour ses seize ans une implantation mammaire à **Jenna**, les a finalement convaincus d'attendre que leur fille soit formée.

■ La police locale de Honiton en Angleterre distribuera des sucettes à la sortie des pubs et des boîtes de nuit pour préserver le sommeil des habitants en occupant la bouche des tapageurs nocturnes.

■ Effrayé par les cris perçants et les pleurs déchirants de la famille manifestant son désespoir, un petit garçon de trois ans est mort d'une crise cardiaque pendant l'enterrement de son grand-père, lundi 8 janvier à Islamchahr en Iran.

■ **Bin Banloerit**, acteur thaïlandais offre trois jours de funérailles au buffle **Boonlert**, son partenaire dans *Bangrachan*, film à succès.

Christian Colombani

L'immigration illégale de la Turquie vers l'Europe

La presse turque s'émeut du naufrage, le 1er janvier, d'un navire transportant des passagers clandestins indiens, pakistanais et bangladeshis. Ce trafic est aux mains d'organisations criminelles

CONFRONTÉE au flux croissant de l'immigration clandestine vers l'Europe (estimée par l'Union européenne à 40 000 en 1993, 500 000 en 2000), la Turquie s'est récemment émue du naufrage, au large de ses côtes, d'un bateau transportant des passagers clandestins. Une soixantaine de ces *« candidats à une vie meilleure »*, comme les ont décrits les journaux turcs, ont trouvé la mort au matin du 1er janvier après que le navire qui les transportait se fut brisé en deux sur des récifs, à la suite d'une avarie de machine en pleine tempête.

S'il ne se passe pas un jour en Turquie sans que le problème de l'immigration clandestine soit abordé, cet épisode tragique a renforcé

sur place l'impression que le pays est au centre d'un gigantesque *« trafic d'êtres humains »* vers l'Europe, explique le quotidien anglophone *Turkish Daily News,* dans son édition du 5 janvier. Ce trafic, *« entièrement contrôlé par le crime organisé »*, représente *« des bénéfices considérables pour les gangs criminels »*, rappelle Ercan Tatlidil, un professeur de sociologie à Izmir, interrogé par le quotidien. Le sociologue déplore que ces gangs soient *« bien plus puissants que les gouvernements »* et en appelle aux Nations unies pour *« faire cesser ce véritable trafic d'esclaves au XXIe siècle »*. *« Le problème de la traite d'êtres humains ne peut être considéré comme du seul ressort »* de la Turquie, affirme-t-il.

« Le premier jour de l'année 2001, à 6 heures du matin, un bateau s'est brisé en deux sur des récifs en Méditerranée. A première vue, il s'agissait d'un bateau de marchandises. En fait, de pauvres gens s'y trouvaient. Plusieurs dizaines de personnes ont perdu la vie dans le naufrage. Or celui-ci a révélé une traite d'êtres humains », explique le quotidien *Cumhuriyet* (La République) dans son édition du 4 janvier. *« Ce n'est pas par hasard que nous avons été réveillés par un événement pareil alors que nous entrions dans le XXIe siècle »*, écrit Mustafa Balbay, auteur de l'article.

MAIN-D'ŒUVRE BON MARCHÉ

« Cette traite est le résultat de la globalisation, explique-t-il. *Celle-ci a pour mot d'ordre que le monde est un village, que les frontières ont disparu, et que les murs entre les pays se sont écroulés. Pourquoi alors le trafic des êtres humains est-il devenu si important ? Ces gens franchissent les frontières, sautent par-dessus les murs qui se sont écroulés, sont censés aller où ils veulent. Mais, en fait, c'est le contraire qui se produit. Les murs entre les pays sont de plus en plus hauts. En réalité, ce mot d'ordre ne s'adresse pas aux êtres humains, mais aux produits de consommation. »*

« Que comptaient faire ces ressortissants indiens, pakistanais, ou bangladeshi, pour la plupart, après avoir rejoint l'Europe via la Turquie ? », interroge le journaliste. Ayant opté pour *« la solution la plus extrême »*, soit la voie maritime – bien moins chère que la voie terrestre et moins contrôlée –, les candidats à l'immigration clandestine comptaient *« se proposer comme main-d'œuvre bon marché justement dans les pays qui professent la globalisation »*. Et, poursuit *Cumhuriyet, « s'il n'y avait pas, dans les pays développés, un marché de la main-d'œuvre à bas prix, ils ne chercheraient pas à y aller, via la Turquie »*.

Compatissant au sort des *« Pakistanais ou des Sri-Lankais qui vivent dans des conditions dramatiques en Turquie »*, l'auteur de l'article reconnaît que nombre de *« Turcs, eux aussi immigrants clandestins, mais dans les Balkans, ne sont pas logés à meilleure enseigne »*. Il raconte : *« En 1997, j'étais à Skopje, la capitale de la Macédoine. Des gens, des Turcs entre autres, attendaient leurs passeurs. Nous avons bu le thé. Un des immigrants m'expliqua vouloir aller à Tirana, d'où il comptait gagner l'Italie en traversant l'Adriatique. Il me dit alors : "Habi* [grand frère]*, cette Adriatique, c'est quoi exactement ? Une mer ou un fleuve ?". »*

Marie Jégo

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel
■ Edouard Balladur a toujours eu une vocation de prophète de l'union de la droite. Il a longtemps prêché dans le désert. Premier ministre, il avait tenté de pacifier les relations entre RPR et UDF. Il avait préconisé la naissance d'une confédération entre les deux partis. L'accueil avait été frais. Il a publié récemment un tout petit livre pour prôner cette fois les vertus de la fusion. Beaucoup ont souri. Les mêmes aujourd'hui s'interrogent. Edouard Balladur, pour sa part, ayant tenu le rôle du précurseur, entend bénéficier de l'image du rassembleur. *(...)* Dans l'abstrait, tout milite dans le sens d'une maison commune de la droite. Les électeurs le souhaitent, ils se ressemblent d'ailleurs de plus en plus. La sociologie des différents partis de droite tend à s'unifier. Idéologiquement, les différences traditionnelles s'estompent, et lorsque subsistent des clivages, ceux-ci traversent les principales formations *(...)*. Reste que ce beau schéma est pour l'instant parfaitement théorique et qu'il aura bien du mal à s'inscrire dans la réalité.

LE FIGARO
Renaud Girard
■ Les Américains ont le devoir de dire la vérité à leurs alliés. Les 31 000 projectiles à uranium appauvri que leur armée de l'air a déversés sur la Yougoslavie pendant la campagne de l'OTAN du printemps 1999 présentaient-ils un risque de pollution radioactive à long terme pour les populations civiles exposées et les militaires engagés ? *(...)* Dès 1995, existait une cassette vidéo destinée aux officiers d'état-major de l'armée américaine, qui soulignait la nocivité extrême des particules dégagées lors de l'explosion de ces obus ou bombes dont la tête est renforcée à l'uranium appauvri *(...)*. Dans l'intérêt même de la crédibilité à long terme de l'OTAN en Europe, les Américains doivent aujourd'hui se livrer à un travail de transparence à l'égard de leurs alliés, quitte à livrer le fruit de leurs recherches les plus secrètes sur les conséquences de l'usage militaire de l'uranium appauvri.

LE SOIR
Michel de Muelenaere
■ La présence, en Yougoslavie, de particules radioactives et de débris d'obus renforcés à l'uranium appauvri n'est pas le seul motif de préoccupation des organisations de défense de l'environnement. Dans le courant des années 1999 et 2000, plusieurs missions d'experts travaillant pour le Programme des Nations unies pour l'environnement, le PNUE, ont dressé le bilan d'années de guerre dans les Balkans. S'ils n'ont pas constaté de véritable catastrophe environnementale, les chercheurs ont en revanche mis en évidence une série d'atteintes graves au milieu naturel et à l'habitat humain *(...)*. Ainsi, la destruction partielle du complexe industriel pétrochimique de Pancevo (dans la banlieue de Belgrade) a débouché sur une sérieuse contamination au mercure, à l'ammoniaque et à l'éthylène. Une partie de ces produits s'est retrouvée dans les eaux du Danube.

www.dol2day.de

Un laboratoire de « gouvernement en ligne » sur le modèle allemand

AU DÉPART, le site Democracy Online Today (dol2day), créé à l'été 2000 par sept étudiants en informatique d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, proposait simplement aux internautes germanophones un jeu de rôle pour passionnés de politique. Il a vite donné naissance à une communauté très active, qui s'est structurée en parti politique. Chaque mois, dol2day organise des élections pour désigner un chancelier virtuel. Au sein de forums de discussion et à travers l'organisation de sondages sur les sujets les plus divers, les participants s'efforcent d'augmenter leur influence afin d'obtenir l'investiture de leur parti. Après six mois de fonctionnement, il compte plus de 6 000 membres.

Pour avoir une chance d'être élu chancelier, il faut d'abord collecter des « bimbes » et des « points Dol ». Les premiers sont la monnaie de la communauté et s'obtiennent en répondant aux sondages, en contribuant aux débats, puis en lançant ses propres sondages. Les points Dol mesurent la confiance dont les candidats jouissent au sein de leur

parti. Comment gagner la sympathie des électeurs dans un monde virtuel où les échanges se limitent à la circulation de textes ? *« Chez nous, toutes les facettes de la vie sont couvertes, des sujets de société à l'économie, en passant par le sport,* expliquent les créateurs du site. *Ton opinion sur tous les sujets compte. Si tu participes activement, tu peux rapidement devenir célèbre et présenter tes idées devant un large public. »* De fait, dans les forums de dol2day, les grands sujets d'actualité qui agitent l'Allemagne « réelle », de la réforme fiscale à la vache folle, côtoient les thèmes les plus frivoles (peut-on être dépendant des bonbons Tic-tac ?). Par ailleurs, les questions relatives au fonctionnement interne de la communauté tiennent une place croissante : envisageriez-vous de vous marier auprès du bureau d'état civil virtuel de dol2day (qui accepte les couples homosexuels) ? Faut-il créer un Parlement, un « Doltag », pour contrôler plus étroitement le chancelier ?

La communauté a déjà élu des chanceliers chrétiens-démocrates, libéraux et verts, les grands partis de dol2day étant désormais des reflets assez fidèles des formations représentées dans le vrai Parlement allemand. Les militants les plus en vue au sein de dol2day sont souvent proches des partis traditionnels ou de leurs organisations de jeunesse. Les « petits partis », monarchistes, anarchistes et communistes, font aussi entendre leur voix, et l'arrivée récente de néonazis a déclenché un vif débat quant à l'attitude à adopter à leur égard.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

DOCUMENTAIRES
■ L'institut national de l'audiovisuel (INA) a passé un accord avec le site Liberafilms (*Le Monde* du 10 novembre 2000) pour la diffusion sur Internet de quatre documentaires de 26 minutes coproduits par l'INA et diffusés récemment sur Canal+. Chaque visionnage ou téléchargement coûte 2 euros.

TAXE
■ Un groupe d'internautes a lancé une pétition en ligne pour protester contre la nouvelle taxe sur les CD vierges. Les signataires appellent à une *« mobilisation de l'ensemble de la profession informatique et des universitaires »* contre ce qu'ils considèrent comme nuisible au développement des nouvelles technologies. – *(AFP.)*
www. actd.f2s. com

JUSTICE-AUSTRALIE
■ L'association des avocats de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud (Australie) a proposé aux autorités judiciaires la mise en place d'un système d'échanges d'informations entre juges et avocats utilisant Internet. L'objectif est de gagner du temps en limitant les déplacements et les réunions. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pauvres vieux ! *par Luc Rosenzweig*

ON DIT souvent que le niveau éthique d'une société se mesure à la manière dont celle-ci traite ses anciens. La société nationale France télévision vient de faire chuter brutalement cet indice pour notre pays en supprimant « La Chance aux chansons ». Cette émission amenait, tous les après-midi sur France 2, une demi-heure de tubes d'avant-guerre, de l'accordéon, de la nostalgie, à laquelle chacun a droit après une vie de dur labeur. Lorsque cette nouvelle éclata comme une triste bombe dans le petit monde de la télé, nous avions tiré ici même la sonnette d'alarme.

Sans tomber dans la défense inconditionnelle de l'animateur Pascal Sevran, nouveau snobisme parisien, nous avions suggéré que l'on tienne compte de ce public âgé et même très âgé, peu prisé, certes, des annonceurs, mais qui paye comme tout le monde sa redevance. Les responsables de France 2, un peu surpris du tollé général et de la montagne de courrier de protestation parvenu à leur siège, avaient alors promis qu'ils placeraient en lieu et place des flonflons et falbalas sevranesques un programme susceptible de satisfaire tout le monde et sa concierge. Et que vîmes-nous débarquer en cette rentrée télé du millénaire ? *« Cap des Pins »*, le feuilleton français le plus ringard de sa génération, qui fit déjà un bide remarqué lors de sa première diffusion.

Ce feuilleton vous fait douter du bien-fondé de la lutte pour l'exception culturelle en matière de production audiovisuelle et méditer sur la dure loi du spectacle, contraignant d'admirables actrices comme Dora Doll ou Claude Jade à se produire dans de tels nanards ! Non seulement France 2 bouscule les habitudes des vieux, mais elle les insulte en leur fournissant, à la place d'un programme plébiscité par eux, le fond douteux de la marmite des stocks de la chaîne ! Il n'y a pas, non plus, matière à se réjouir pour nos anciens en réfléchissant sur la pub qui accompagne régulièrement cette tranche horaire. On y voit deux perruches se balançant joyeusement sur un trapèze, jusqu'à ce que l'une d'entre elles tombe et disparaisse. On vante ensuite une « convention obsèques » qui, moyennant un versement de plusieurs centaines de francs mensuels, assure aux souscripteurs des pompes funèbres convenables.

Le succès de cette formule est naturellement lié à la méfiance qui s'est instaurée entre les générations : débarrassé du regard critique du voisinage rural, l'homme des villes aurait tendance à enterrer à la va-vite et aux moindres frais ses vieux parents, avant de partir aux Seychelles avec l'héritage. Les Inuits, eux, avaient au moins le prétexte du manque de nourriture lorsqu'ils abandonnaient, jadis, leurs vieux sur la banquise.

MARDI 9 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club LCI. **LCI**
21.00 Iran, les raisons d'une révolution. **Forum**
22.00 Chars à voile, les voiliers des sables. **Forum**
23.00 Guatemala entre passé et avenir. **Forum**

MAGAZINES

18.55 Nulle part ailleurs. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Fréquenstar. Invité : Michel Sardou. **M 6**
21.00 Vie privée, Vie publique. Faut-il brûler les provocateurs ? **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Les intellectuels français ont-ils quelque chose à dire ? Avec Alain Duhamel ; François Dufay ; Max Gallo ; Ignacio Ramonet ; Henrik de Danemark. **Paris Première**
22.10 Ça se discute. A quoi rêvent les enfants ? **TV 5**

DOCUMENTAIRES

20.00 ONU, une autre version. [2/3]. Angola, le soleil brille toujours. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. **Arte**
20.15 Parachute ! [2/4]. **Odyssée**
20.30 L'Arche, 2 000 ans après. Les gorilles. **Planète**
20.45 Journal d'un globe-trotter. [9/13]. Emirats arabes. **Odyssée**
20.46 Israël et les Arabes. La guerre de cinquante ans. **Arte**
21.00 Dalaï-lama, le sourire et la conscience. [2/2]. **Histoire**
21.35 Le Dernier shah d'Iran. **Planète**
21.35 Corot. la nature dans l'atelier. **Odyssée**
22.30 Le Skieur solitaire de l'Antarctique. **Odyssée**
22.35 Voyage en Antarctique. [4/6]. La riviera australe. **Planète**
23.00 Les Jardins de Castelgandolfo. **Odyssée**
23.30 Arnold Schwarzenegger. Le rêve américain. **Odyssée**
23.45 De Suez à la guerre du Golfe. [1/2]. L'Orient compliqué, de 1948 à 1957. **Histoire**
23.45 Il était une fois... l'Atlantide. **Festival**
0.25 Loctudy-Abidjan, aller simple. **Odyssée**
0.35 Conversation avec... les hommes du président. William Quandt [1 et 2/12]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Boxe. Superlégers. Mikhail Boyarskikh (Rus.) - Soulemayne Mbaye (Fr.). **Eurosport**
20.30 Volley-ball. Ligue des champions. Tours - Trévise (It.). **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.50 Mozart. *Concerto pour violon et orchestre* nº 5. Avec Franck Peter Zimmermann. Dir. Bernard Haitink. **Mezzo**
21.00 Ravel et Beethoven aux Proms. Enregistré à Londres, le 9 août 1985, lors du Festival des Proms de la BBC. Avec Salvatore Accardo, violon. Par l'Orchestre de la Communauté européenne, dir. S. Accardo. **Muzzik**
22.55 Saint-Saëns. *Havanaise pour violon et orchestre*, opus 83. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. **Mezzo**
23.15 Strauss. *La Chauve-Souris.* Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan. **Mezzo**
23.40 Jazz Box 99. Montréal, 1999. Avec Andy Bey . **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.15 La Terreur et la Vertu. Stellio Lorenzi [1/2]. ✪. **Histoire**
20.30 L'Atlantide. Bob Swaim [1 et 2/2]. **Festival**
22.45 Dette de sang. Stuart Cooper ✪. **M 6**

SÉRIES

21.40 Friends. Celui qui ne pouvait pas pleurer (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
22.15 Le Damné. Poem (v.o.). ✪. **SérieClub**
23.45 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre XX (v.o.). **Série Club**
1.10 Profit. The Hero (v.o.) ✪. Sykes (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**

FILMS

16.05 Autour de minuit ■ ■
Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
16.05 Casino ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 175 min) ✪. **Cinéfaz**
17.05 Splendor ■ ■
Ettore Scola (Italie, 1988, 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
17.50 Les Evadés de la nuit ■ ■
Roberto Rossellini (Italie, 1960, N., v.o., 130 min) ✪. **Ciné Classics**
18.15 Les Apprentis ■ ■
Pierre Salvadori (France, 1995, 105 min). **TV 5**
19.00 Light Sleeper ■ ■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min) ✪. **Cinéfaz**
20.35 La Neuvième Porte ■ ■
Roman Polanski (France - Espagne, 1999, 125 min) ✪. **Canal + Vert**
21.00 Le Salaire de la peur ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 145 min) ✪. **Cinétoile**
22.15 Autour de minuit ■ ■
Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
23.10 La Belle et la Bête ■ ■ ■
Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
23.25 Drôle de frimousse ■ ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) ✪. **Cinétoile**
23.40 Tess ■ ■
Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min) ✪. **Canal + Vert**
0.05 Haute pègre ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). **Arte**
0.20 Ben Hur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1959, 210 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

1.10 Diamants sur canapé ■ ■
Blake Edwards. Avec Audrey Hepburn, George Peppard (EU, 1961, v.o., 110 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.30 Répondez-nous. Bertrand Delanoë.
20.55 Les Compères. Film. Francis Veber.
22.35 Ciel mon mardi !
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.10 Exclusif.
1.40 TF1 nuit, Météo.
1.55 Reportages. Fous d'ailes.

FRANCE 2

16.30 Des chiffres et des lettres.
17.00 et 22.45 **Un livre.**
17.05 Viper.
17.55 Un toit pour trois.
18.25 JAG.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Voile, Météo.
20.50 Romuald et Juliette Film. Coline Serreau.
22.50 On a tout essayé.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.40 La Piste du Dakar.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport, Le Dakar.
20.30 Tous égaux.
21.00 Vie privée, Vie publique. Faut-il brûler les provocateurs ?
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Platoon Film. Oliver Stone ✪.
1.25 Roule ma poule. Court métrage.

CANAL +

16.40 Je suis né d'une cigogne ■ Film. Tony Gatlif ✪.
17.59 Entre chien et chat.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Air Bud 2. Film. Richard Martin ✪.
22.05 Contre-jour. Film. Carl Franklin (v.o.) ✪.
0.10 Boxe hebdo.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [2/4] A l'école hôtelière.
20.45 Israël et les Arabes : la guerre de cinquante ans.
0.05 Haute pègre ■ ■ ■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
1.25 Absolutely Fabulous. Le Dernier Cri (v.o.).

M 6

17.40 Zoe, Duncan, Jack & Jane.
18.05 Le Clown.
19.00 Le Flic de Shanghai.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 Fréquenstar.
22.45 Dette de sang. Téléfilm. Stuart Cooper ✪.
0.40 Two. Un choix difficile ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. L'origine de la vie.
20.30 Fiction. *Les Conspirateurs*, de David Lescot.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Un satellite heureux : Jean Tardieu et le Club d'Essai de la Radiodiffusion française, 1946-1959.
0.05 Du jour au lendemain. Gil Jouanard (*Mémoire de l'instant*).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Hommage à Moore, Peterson et Peffiford.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Invités : le Quatuor Sarocchi ; Les Yeux Noirs ; Caroline Sageman, pianiste ; Bertrand Braillard, violoncelliste ; Faustine Tremblay, violoniste ; l'Orchestre national de Barbès ; François Le Roux, baryton ; Alexandre Tharaud, pianiste.
22.30 Jazz, suivez le thème. Billy Boy.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Cycle musique russe (nº 2), Ivan Tourgueniev et Pauline Viardot.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Bruckner.

TELEVISION (Le Monde)

ARTE

20.45 Israël et les Arabes

Rediffusion – dans une version remontée et ramenée à une durée de trois heures – de la série documentaire « Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans » (6 × 52'), diffusée dans « Les Mercredis de l'Histoire » en mai-juin 1998. Les auteurs Aharon Bregman et Jihan El-Tahri, la réalisatrice Norma Percy et le producteur Brian Lapping n'ont pas lésiné dans la recherche des sources. Ils ont interrogé un nombre impressionnant d'acteurs et de témoins clés de la longue histoire du conflit israélo-arabe : de Yasser Arafat à Henry Kissinger en passant par les plus hauts responsables politiques et militaires israéliens, arabes, américains et soviétiques. Nourris de documents d'archives, leurs témoignages animent les coulisses d'une histoire mouvementée, aux dimensions régionales et internationales, et dont les méandres et la complexité ne sont pas toujours aisés à comprendre.

LA CINQUIÈME

16.00 Le système Ikea [1/4]

Avec cinquante mille employés et un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs, Ikea, la petite entreprise suédoise créée en 1952, est devenue le premier vendeur de meubles de la planète. Gérard Poitou-Weber lève le voile, sans concession, sur les paradoxes de ce modèle. Discrimination raciale à l'embauche, recours au travail des enfants dans des pays d'Asie où la législation est défaillante...

MERCREDI 10 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.30 Commission d'enquête du Sénat sur les farines animales. **Public Sénat**
20.45 et 1.00Le Club. La ville de demain. **LCI**
21.00 Mondialisation et identités, la loi du plus fort ? **Forum**
22.00 Sexe, drogue et Rock'n Roll ! **Forum**
23.00 Le Clonage : aventure, ethique et progrès... **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. Aux frontières du Raël. Les bébés robots. *P-s* : Le champagne ! **TV 5**
16.25 C'est mon choix. Nous avons retrouvé votre premier amour. **TSR**
17.00 Les Lumières du music-hall. Les sœurs Etienne. Michel Sardou. **Paris Première**
18.15 Union libre. Invité : Stéphane Bern. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. Hubert Védrine. **LCI**
18.55 Nulle part ailleurs. Invité : Fabrice Lucchini. **Canal +**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
21.00 Des racines et des ailes. Un bébé après quarante ans. Au pays des Maharadjahs. Etats-Unis : Révolution sur l'école. **France 3**
21.00 Paris modes. Costume National. **Paris Première**
22.30 Ça se discute. Les femmes ont-elles conquis le petit écran ? **France 2**
22.30 Paris dernière. Avec Jacques Higelin. **Paris Première**
23.05 Zone interdite. Beauté fatale. **M 6**
23.25 Les dossiers de l'Histoire. Vichy et les Juifs, 1940-1944. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. [17/19]. Sous le charme des cobras. **La Cinquième**
18.15 Dalaï-lama, le sourire et la conscience. [1/2]. **Histoire**
18.30 L'Actors Studio. Stephen Sondheim. **Paris Première**
18.40 Histoires oubliées de l'aviation. Pogostick, le nez en l'air. **Planète**
19.00 Connaissance. Safran, la couleur du soleil. **Arte**
19.00 Le Skieur solitaire de l'Antarctique. **Odyssée**
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [3/4]. **Arte**
20.30 Theresienstadt ressemble à une station thermale. **Planète**
20.30 Spécial « Spawn ». **Canal Jimmy**
21.00 Le XXe siècle. De Suez à la guerre du Golfe. [2/2]. La paix américaine 1956 - 1991. **Histoire**
21.00 Classic Archive. Sir Georg Solti. **Mezzo**
21.40 Musica. Alfred Brendel. L'homme et ses masques. **Arte**
22.00 Le XXe siècle. [3 et 4/12]. Conversation avec... les hommes du président. **Histoire**
22.00 Le Monde en rythmes. [10/14]. Tex-mex. **Mezzo**
22.55 La Guitare espagnole. [8/8]. **Mezzo**
22.55 Ray Charles Omnibus. **Muzzik**
23.10 ONU, une autre version. [2/3]. Angola, le soleil brille toujours. **Planète**
23.20 Profil. Georges Duby, le plaisir et le temps. **Arte**
23.40 L'Arche, 2000 ans après. Les gorilles. **Planète**
0.00 Making of. *Capitaine Conan.* **Ciné Cinémas**
0.25 La Lucarne. A la mémoire d'un guerrier Bontoc. **Arte**
0.45 Le Dernier shah d'Iran. **Planète**
0.55 Notre XXe siècle. A armes inégales. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Biathlon. Coupe du monde. Relais 4 x7,5 km messieurs. **Eurosport**
17.30 Ski de fond. Coupe du monde. 5 km classique dames. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Suproligue Groupe B : Pau-Orthez - Partizan Belgrade. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (9e journée) Groupe C : Trévise - Real Madrid. **Pathé Sport**

DANSE

22.05 A-normopathie 6 : Au lit. Ballet. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff. **Muzzik**
23.45 A Folk Tale. Ballet. Chorégraphie d'August Bournonville. Par le Royal Danish ballet. Avec Silja Schandorff (Hilda), Jette Buchwald (Muri), dir. Harry Damgaard. **Mezzo**

MUSIQUE

19.25 Il Giardino Armonico. Avec Giovanni Antonioni, flûte à bec ; Enrico Onofri, viole d'amour ; Luca Pianca, luth ; D. Galfetti, basson ; Marco Bianchi, viole d'amour ; Paolo Beschi, violoncelle ; Luca Guglielmi, clavecin. **Mezzo**
22.50 Musica. Alfred Brendel joue Mozart. **Arte**
0.05 Jazz à Vienne 2000. Trumpet Summit. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.00 Un match au sommet. Rod Daniel. **Disney Channel**
20.50 Mon père des jours pairs. André Chandelle. ✪. **France 2**
20.55 Nuremberg. Yves Simoneau [1 et 2/2]. **TF 1**
22.15 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr et Daniel Losset [2/4]. **TV 5**
22.30 La Vengeance d'une mère. Noel Nosseck. ✪. **Téva**
22.45 Le Corps du délit. Boaz Davidson. ✪. **TF 6**

COURTS MÉTRAGES

0.15 Journaux intimes. *Un voyage au Portugal.* ✪ ; *Journaux intimes.* ✪ ; *Le Grand Amour de Lucien Lumière.* ✪ ; *Le Journal de Joseph Morder.* ✪. **Canal +**

SÉRIES

17.55 Friends. Celui qui revenait de Las Vegas. ✪. **France 2**
19.25 Frasier. Crane contre crane. ✪. **Série Club**
19.25 Zorro. Les chasseurs de prime. **RTL 9**
20.20 Friends. Celui qui avait des menottes. **RTL 9**
20.40 Homicide. Points de vue différents. ✪. **Série Club**
20.45 La Part du diable. **13ème RUE**
20.45 Un homme à femmes. Silence, papa travaille ! **TF 6**
20.50 Psy d'urgence. Mauvais fils. ✪. [2/2]. Souvenirs. ✪. Mélancolie. ✪. **M 6**
20.50 St Elsewhere. [1/2]. Souvenirs. ✪. **Téva**
21.10 Un frère sur les bras. Les resquilleurs. **TF 6**
21.25 Profiler. Point de rupture (v.o.). ✪. **Série Club**
21.40 Zorro. Le cheval d'une autre couleur. **Disney Channel**
21.50 Star Trek. Contretemps. ✪. **Canal Jimmy**
22.30 Le Retour de Sherlock Holmes. Les six napoléons. ✪. **TMC**
22.35 Sex and the City. L'annonce du bébé. ✪. **M 6**
22.40 New York District. Le mal du pays. Peine capitale. **13ème RUE**
22.45 New York Police Blues. Désintoxication. ✪. **Canal Jimmy**
23.25 Taxi. Bobby Doesn't Live Here Anymore (v.o.). **Série Club**

FILMS

13.50 Drôle de frimousse ■ ■ ■
Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, 105 min) ✪. **Cinétoile**

14.45 Regarde les hommes tomber ■ ■
Jacques Audiard (France, 1993, 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
14.55 La Belle et la Bête ■ ■ ■
Jean Cocteau (France, 1945, N., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
16.10 Jusqu'au bout du rêve ■
Phil Aldon Robinson (Etats-Unis, 1989, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
16.30 Noblesse oblige ■ ■ ■
Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
16.35 Missing, porté disparu ■ ■
Costa-Gavras (Etats-Unis, 1982, v.o., 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
17.15 Viva Maria ■ ■
Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) ✪. **Cinétoile**
17.25 Journal intime ■ ■ ■
Nanni Moretti (Italie, 1994, 100 min) ✪. **Cinéfaz**
19.10 L'homme qui tua Liberty Valance ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1962, N., 110 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Dark City ■ ■
Alex Proyas (Etats-Unis, 1997, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Ben Hur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1959, 205 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Fargo ■ ■
Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) ✪. **Cinéstar 1**

20.45 Les Affranchis ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.o., 140 min) ✪. **Cinéfaz**
21.00 Capitaine Conan ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.10 Splendor ■ ■
Ettore Scola (Italie, 1988, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
22.20 Le Voleur ■ ■
Louis Malle (Fr., 1966, 120 min). **RTL 9**
22.50 Les Evadés de la nuit ■ ■
Roberto Rossellini (Italie, 1960, N., v.o., 130 min) ✪. **Ciné Classics**
23.05 Casino ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, v.o., 175 min) ✪. **Cinéfaz**
23.50 Les Désaxés ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1961, N., 120 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Les Vacances de l'amour.
15.50 Le Clan du bonheur.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.10 **Exclusif.**
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nuremberg. Téléfilm. Yves Simoneau [1 et 2/2].
0.40 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Notre XXe siècle.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves.
15.40 Le Bêtisier.
15.50 Tiercé.
16.00 Cap des Pins.
16.30 Des chiffres et des lettres.
16.55 Un livre.
17.00 Viper.
17.55 Friends.
18.25 JAG.
19.10 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Mon père des jours pairs. Téléfilm. André Chandelle ✪.
22.30 Ça se discute. Les femmes ont-elles conquis le petit écran ?
0.35 Journal, Météo.
0.50 Passion Dakar.
1.20 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.30 MNK.
17.25 A toi l'actu@.
17.40 La Piste du Dakar.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport, le Dakar.
20.30 Tous égaux.
21.00 Des racines et des ailes.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Les dossiers de l'Histoire. Vichy et les Juifs, 1940-1944.
0.15 Nuit et brouillard. Moyen métrage. Alain Resnais.
0.45 La Loi de Los Angeles.

CANAL +

15.00 Comme une image pas très sage. Téléfilm. Alan Metzger ✪.
16.30 Invasion planète Terre.
17.10 Animasia.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Voyeur Film. Stephan Elliott. ✪.
22.40 Kolobos. Téléfilm. Daniel Liatowitsch et David Todd Ocvirk ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Les Grands Tournants de l'histoire.
14.35 L'Empreinte des champions.
15.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.00 T.A.F.
16.30 En juin, ça sera bien.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.35 Le Journal de la santé.
19.00 Connaissance. Safran, la couleur du soleil.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Martin.
21.40 Musica. Alfred Brendel.
23.20 Profil. Georges Duby, le plaisir et le temps.
0.25 La Lucarne. A la mémoire d'un guerrier Bontoc.
1.25 Les Sagards. Téléfilm. Dominique Ladoge.

M 6

13.35 M 6 Kid.
17.10 Fan de.
17.40 Zoe, Duncan, Jack & Jane.
18.05 Le Clown.
19.00 Le Flic de Shanghaï.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Jour J.
20.50 Psy d'urgence. Mauvais fils ✪. Mélancolie ✪.
22.35 Sex and the City. ✪.
23.05 Zone interdite. Beauté fatale.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Robert Kramer.
20.30 Fiction 30. *Mon œil*, d'Alice Massat.
21.00 Mesures, démesures.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Un satellite heureux : Jean, Tardieu et le Club d'Essai de la Radiodiffusion française, 1946-1959. 3. Mélimélodrames.
0.05 Du jour au lendemain..

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert. Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Djansug Kakhidze, Marie Devellereau, soprano, Dmitri Makhtin, violon : œuvres de Szymanowski et Stravinsky.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. *Les Vêpres de la Vierge*, de Monteverdi. Par les Solistes et l'Orchestre de l'académie d'Ambronay, dir. Gabriel Garrido.
22.25 Les rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Poulenc, Hahn , Ravel.

TELEVISION (Le Monde)

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les rendez-vous du soir : « Les Vêpres de la Vierge »

Il s'agit d'un des chef-d'œuvres de la musique sacrée, dont l'énigme demeure : était-elle destinée à être jouée de bout en bout lors de quelque fête solennelle ou était-ce un recueil dans lequel il était possible de puiser à loisir ? Offerte au pape Paul V, cette œuvre lumineuse ne profita pourtant pas à la famille de Monteverdi, sinon pour la postérité.

ARTE

20.45 Martin

Documentaire intelligent et bien construit de Raa'nan Alexandrowicz, à partir d'un juif polonais ancien déporté, Martin Zaidenstadt, qui, dans le camp de Dachau, donne sa version des détails de l'Holocauste, que ce soit sur le plan du camp ou de la façon dont l'extermination a eu lieu. Très personnel, très intrigant, ce film traite d'un personnage dont on ne sait pas qui il est réellement.

TF 1

20.55 Nuremberg

Téléfilm qui se veut à la fois *« pédagogique et œuvre de mémoire »*, ce *Nuremberg* du Canadien Yves Simonneau, inspiré du livre de Joseph E. Persico, livre une version historico-romanesque du fameux procès, intégrant des séquences avec acteurs à des documents d'archives. France 3, à O h 15, diffuse pour sa part le remarquable et définitif *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 10 JANVIER 2001

Les risques du métier

par Pierre Georges

S'IL EST une expression qu'il faut détester, non pas pour la réalité du phénomène qu'elle décrit et résume, mais pour l'usage un peu désinvolte et confortable qui en est fait en cas de malheur, c'est bien celle de *« profession à risques »*. Qu'un convoyeur de fonds soit tué par un braqueur de fourgon blindé relèverait ainsi d'une quasi-normalité sémantique. Qu'un policier ou un gendarme meure sous les balles d'un furieux ou d'un malfaiteur en fuite s'inscrirait dans la possible logique de métier. Qu'un soldat, de la paix ou de la guerre, mince frontière sémantique elle-aussi, ou qu'un civil puisse éventuellement mourir d'avoir inhalé des poussières d'obus à uranium appauvri, voilà qui procéderait du « syndrome », terme bien savant et commode pour masquer l'utilisation d'armes à retardement et, elles, *« risquées »*.

Les risques du métier. L'expression est vieille comme l'exercice d'une activité humaine. On pourrait même, d'une pirouette, considérer que le fait de vivre constitue déjà une manière de profession à risques. Mais l'utilisation, à tout bout de champ et de drame, de cette forme de constat fataliste, sinon cynique, qui consiste à trouver épitaphe à mort d'homme par le métier dangereux qu'exerçait la victime est absolument déplacée.

Il savait ce qu'il risquait ! Il en avait accepté les risques ! Les métiers de policier, de convoyeur, de gendarme, et de tant d'autres, ne vont pas sans danger ! Etc., etc. ! On connaît la chanson et les premiers à l'entonner sont d'abord ceux qui, au motif de justifier leurs crimes, s'en servent comme d'une sorte de légitimation à l'agression. Le malfaiteur, le criminel lorsqu'il tire dans le tas, tue de sang-froid ou par panique, ne tue pas une profession à risques, un professionnel du risque, mais un homme. Il le sait, il le fait et ce ne sont pas des considérations pseudo-sociologiques ou philosophales sur le métier, et l'acceptation du danger du métier par sa victime qui le motivent et l'arment.

A ce propos justement, une autre dérive verbale nous fait bondir. Chaque fois désormais qu'un transport de fonds est attaqué, au bazooka ou à l'arme lourde, ce qui soit dit en passant montre assez la nature du projet, tuer pour voler, chaque fois qu'un convoyeur de fonds meurt ou est blessé, le moment n'est pas loin où l'on va entendre le fameux *« Et tout cela pour 8 000 balles par mois ! »*. Le propos est récurrent, tenu parfois par les organisations syndicales de la profession pour obtenir de meilleurs salaires ou des primes de risques. Il devient stupide lorsqu'il est avancé par tout autre.

Aucun convoyeur de fonds, aucun policier ou gendarme ne va quotidiennement faire son métier avec l'idée que sa vie vaudrait seulement ce que vaut son salaire. *« 8 000 balles »*, ou 30 000 francs, ou 100 000 francs, qui fixerait le juste prix à une chose qui n'a pas de prix ? Il est donc tout aussi stupide d'ajouter aux vaines considérations sur le métier à risques, des évaluations de bistrot sur le coût du métier à risques.

Un convoyeur de fonds, un policier, un gendarme vit avec le risque. Comme une donnée. Comme un fait. Comme une éventualité. Mais certainement pas dans une acceptation résignée et comptable ou une obsession permanente. Sinon il ne pourrait simplement pas vivre ce métier-là !

La police sur la trace de l'auteur d'un quadruple meurtre dans le Midi

Albert Foulcher, condamné par contumace, aurait agi par vengeance

LA CAVALE SANGLANTE d'Albert Foulcher, 50 ans, auteur de quatre meurtres, lundi 8 janvier près de Narbonne (Aude), se poursuivait, mardi en début de matinée, après que sa voiture eut été retrouvée au pied d'un immeuble, à Sérignan (Hérault), près de Béziers. En dépit de la mobilisation d'environ quatre cents policiers et gendarmes, du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), service de police notamment spécialisé dans l'interpellation des forcenés, et du déclenchement du plan Epervier dans la région Languedoc-Roussillon, le fuyard restait introuvable. Il aurait été aperçu pour la dernière fois dans la soirée de lundi, alors qu'il circulait sur l'autoroute A 9 entre Montpellier (Hérault) et Roquemaure (Gard), à bord d'une Mercedes cabriolet dérobée à l'une de ses victimes. Des témoins l'auraient vu faire plusieurs fois demi-tour sur l'autoroute, avant qu'il ne disparaisse complètement. Plusieurs barrages avaient été mis en place sur une longueur d'environ 100 kilomètres pour tenter de l'intercepter. En vain. Certaines sources policières émettaient même l'hypothèse qu'Albert Foulcher ait pu s'extraire du périmètre du dispositif de recherche.

Le fait divers semble avoir pour origine une vengeance. Ancien assureur, Albert Foulcher avait été condamné par contumace en avril 2000, par la cour d'assises du Gard, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un confrère, André Meffray, 64 ans, dont il avait racheté le cabinet dans l'Hérault. Ce dernier, peu de temps après la vente, aurait ouvert une nouvelle agence d'assurances à proximité. Albert Foulcher, lui reprochant cette concurrence jugée déloyale et risquant de faire péricliter son affaire, l'aurait alors tué à l'aide d'un revolver 357 Magnum, le 21 janvier 1993. Il avait été arrêté quelques mois plus tard, l'arme du meurtre ayant été retrouvée à son domicile. Ecroué dans une maison d'arrêt mais niant le crime qu'on lui imputait, il avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire, le 22 octobre 1996, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier qui avait jugé excessive la durée de sa détention provisoire. Peu de temps avant son procès, l'ancien assureur avait pris la fuite. C'est la raison pour laquelle, il avait dû être jugé par contumace.

DIX-NEUF IMPACTS DE BALLES

Lundi 8 janvier, le fuyard ne se présente pas par hasard au domicile de Pascal Herrero et de sa compagne. L'homme a témoigné contre lui au cours de son procès. Un appel téléphonique au 17 prévient Police-secours de l'altercation. Deux policiers du commissariat de Narbonne se rendent sur les lieux. Ils n'ont pas le temps de descendre de leur voiture. Albert Foulcher, qui vient de tuer M. Herrero, ouvre le feu. Il est armé d'un pistolet-mitrailleur. Le gardien de la paix qui est au volant meurt sur le coup, atteint de quatre balles dans la tête, son collègue décède un peu plus tard. Dix-neuf impacts de balles seront retrouvés sur la voiture. Les policiers n'ont pas pu riposter.

Le meurtrier s'enfuit à bord d'une voiture qu'il avait préalablement volée. Il se rend au domicile de Maurice Michaud, un assureur qui a également déposé contre lui devant la cour d'assises. Il commet alors son quatrième meurtre, et s'empare de la Mercedes de sa victime pour poursuivre sa cavale. Il force un barrage de gendarmerie à hauteur de Vendres (Hérault), avant de s'engager sur l'autoroute A 9 où l'on perdra sa trace.

Un dispositif de protection a été mis en place par la police autour de toutes les personnes qui ont pris part au procès du fuyard, indique-t-on au ministère de l'intérieur. Ces mesures visent notamment Me Jacques Martin, l'avocat d'Albert Foulcher, ancien bâtonnier du barreau de Montpellier, et Me Béatrice Seita-Redon, l'ancienne épouse du magistrat qui avait mené l'instruction, elle-même avocate. Contactés par *Le Monde*, les deux avocats n'ont pas souhaité s'exprimer.

Lundi dans la soirée, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a adressé un message à tous les policiers dans lequel il faisait part de son *« effroi et horreur »*, à la suite de la mort des deux gardiens de la paix, Hervé Prior, quarante ans, père de trois enfants, et Patrick Rigaud, quarante-cinq ans, père de deux enfants. *« Tout sera fait pour arrêter l'auteur et le déférer devant la justice »*, précisait le ministre. De leur côté, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) et le syndicat Alliance dénonçaient dans des communiqués *« la banalisation de la violence »* et *« une évolution inquiétante de la petite délinquance vers une délinquance plus lourde »*.

Pascal Ceaux

Le pompage des cuves du « Ievoli-Sun » devrait commencer à la mi-mars

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre de l'équipement et des transports, devait faire connaître mardi 9 janvier la méthode que le gouvernement entend suivre pour traiter l'épave et la cargaison du *Ievoli-Sun*, le chimiquier italien qui a fait naufrage le 31 octobre 2000 au large du Cotentin. Mis en demeure depuis la mi-décembre par le préfet maritime de Cherbourg de faire cesser tout risque de pollution, l'armateur – la société Marnavi SPA de Naples – va devoir mettre au point d'ici à la fin janvier un cahier des charges pour le pompage et la récupération des produits encore contenus dans les citernes. Il s'agit surtout de quelque 3 500 tonnes de styrène, ainsi que de 2 600 tonnes d'isopropanol et de méthyléthylcétone. Les soutes du tanker renferment aussi plusieurs centaines de tonnes de fioul, utilisé pour la propulsion du bateau et pour actionner les moteurs électriques auxiliaires. Les pouvoirs publics ont écarté les solutions d'abandon sur place des cargaisons, de remontée de l'ensemble de l'épave ou de couverture par un sarcophage.

La procédure juridique et technique va s'inspirer de celle qui avait été mise en œuvre pour le pompage du fioul lourd de l'*Erika* l'hiver dernier, le gouvernement insistant sur la nécessaire protection des personnels qui seront chargés du pompage du styrène, considéré comme toxique et sur la sécurité des populations littorales. Le gouvernement considère que l'armateur et ses assureurs, basés à Londres, tant qu'ils ne sont pas défaillants, doivent prendre en charge intégralement, sur les plans technique et financier, les opérations qui pourraient démarrer en mars. Mais ces opérations *« se feront sous le contrôle de l'Etat »*. On rappelle aussi dans l'entourage de Jean-Claude Gayssot que Shell s'est engagé, lors d'une récente rencontre avec le ministre des transports et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à tout mettre en œuvre pour éviter une pollution.

Jean-Claude Gayssot a ajouté dans un communiqué : *« Pour évacuer au plus vite tout risque pour l'environnement, l'objectif est de démarrer le chantier dans la seconde quinzaine de mars, sous réserve que les conditions météorologiques le permettent »*. Elus, associations et représentants socioprofessionnels seront régulièrement informés au fur et à mesure du déroulement des opérations, ajoute-t-on dans l'entourage du ministre, qui précise qu'il a l'accord des autorités britanniques et des îles anglo-normandes.

François Grosrichard

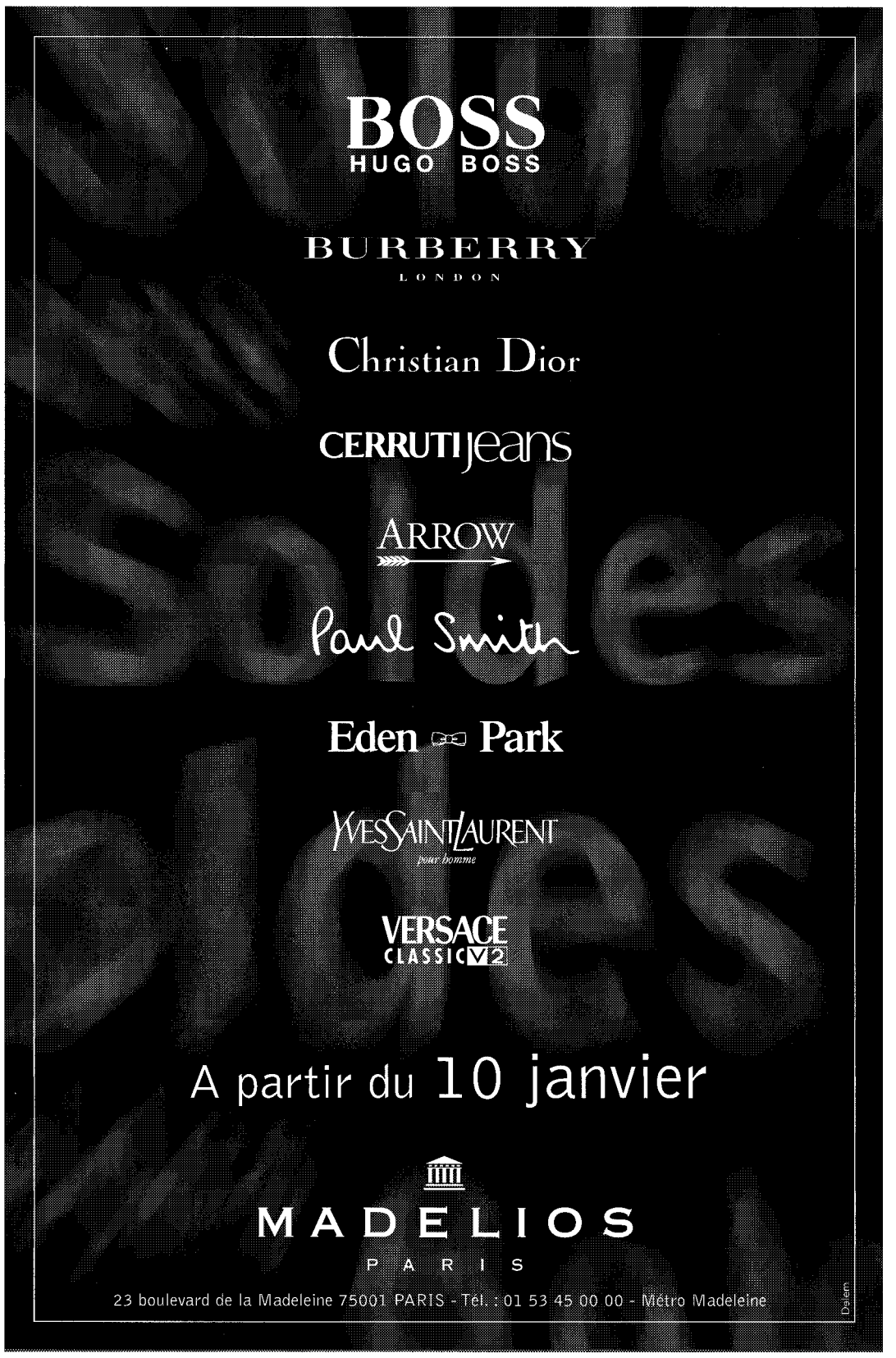

L'opinion allemande ne tient pas rigueur à Joschka Fischer de son passé révolutionnaire

BERLIN
de notre correspondant

« Tout le monde n'a pas la chance de se faire tabasser par le ministre des affaires étrangères » : le policier Rainer Marx, qui s'est reconnu sur les photos publiées début janvier par *Stern* montrant Joschka Fischer en train de le frapper à l'issue d'une manifestation à Francfort en avril 1973, n'est guère rancunier envers son ex-agresseur. Les Allemands ne tiennent pas non plus rigueur de son passé à leur ministre, qui a présenté ses excuses : 82 % sont opposés à sa démission – ce score atteint 74 % chez les chrétiens-démocrates (CDU). Le scoop du *Stern* n'a rien révélé de neuf, M. Fischer n'ayant jamais fait mystère de son passé. *« Je n'ai jamais été un pacifiste »*, affirmait-il au *Monde* en mai 1999, alors qu'il se battait pour faire accepter à ses troupes la guerre du Kosovo : *« Je viens de la gauche révolutionnaire. La violence n'est pas quelque chose que j'ai rejeté fondamentalement. »* Combattant des rues, révolutionnaire professionnel, il a cherché la bagarre, passé six jours au cachot, mais nie avoir jamais jeté un cocktail Molotov et n'a pas basculé dans le terrorisme. *« Ce n'est pas Fischer qui est rattrapé par son passé. C'est la société, qui, avec ces photos, a enfin compris l'histoire de Fischer et de sa génération »*, estime Daniel Cohn-Bendit.

Si M. Fischer s'en sort si bien, c'est qu'il n'a pas basculé dans la lutte armée. *« Je ne sais pas où le jeune Joschka Fischer aurait atterri s'il n'était pas tombé sur Cohn-Bendit. »*, concède M. Fischer au *Spiegel* du 8 janvier. *« Nous avons tous eu de la chance à Francfort. Nous avons vu les autres tomber dans le gouffre. »* C'est sans doute le deuxième enseignement de cette fausse affaire, qui permet aux rédacteurs en chef et autres quinquagénaires de revivre un brin nostalgique leur jeunesse, peu importe leur bord : en face des stars grisonnantes Fischer et Cohn-Bendit, il y a ceux qui ont bousillé leur vie dans l'épopée, à commencer par Hans-Joachim Klein, sans qui l'affaire n'aurait pas éclaté. Il est actuellement jugé à Francfort pour sa participation à l'attentat contre les ministres de l'OPEP à Vienne en 1975 et risque la perpétuité après avoir passé plus de vingt ans dans la clandestinité, avec l'aide de Daniel Cohn-Bendit. Après l'animateur de mai 1968, M. Fischer doit témoigner à son procès le 16 janvier. Profitant de ce témoignage médiatique attendu, une certaine Bettina Röhl a exhumé les fameuses photos de M. Fischer, publiées à l'époque des faits par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mais qu'elle a vendues, comme exclusives, au *Stern*. Agée de trente-huit ans, Mme Röhl est une des filles jumelles de Ulrike Meinhof, cofondatrice de la Fraction armée rouge (RAF).

Arnaud Leparmentier

Ventes d'armes à l'Angola : le PDG de la Sofremi accuse Pierre Falcone

LE PDG de la Société française d'exportation de matériel et de systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi), Henri Hurand, affirme, dans un entretien publié par *Le Figaro*, mardi 9 janvier, que le marchand d'armes Pierre Falcone, mis en examen et écroué le 1er décembre dans l'affaire des ventes de matériel militaire à l'Angola, *« a arrosé tout le monde pendant des années »*. Selon M. Hurand, nommé en octobre 1997 par le gouvernement Jospin à la tête de la Sofremi, Pierre Falcone bénéficiait d'un quasi-monopole auprès de cette structure habilitée à exporter les équipements français dans le domaine de la sécurité. *« La règle générale était que sur chaque marché intervenait un intermédiaire particulier*, explique M. Hurand. *Or, à partir de 1992, Pierre Falcone est l'unique interlocuteur de la Sofremi. C'est totalement anormal. Il obtient des rémunérations exorbitantes sur chaque opération. »*

Le patron de la Sofremi, qui a fait parvenir aux juges Courroye et Prévost-Desprez *« les pièces relatives* [au rôle de M. Falcone] *sur chaque contrat »*, déclare avoir mis un terme aux relations avec Pierre Falcone dès son arrivée. Selon lui, le marchand d'armes *« était convaincu que rien ne pouvait changer, que ses amis continuaient à le protéger et qu'au fond il bénéficiait d'une totale impunité »*. *« J'ai la conviction*, ajoute Henri Hurand, *que Falcone a arrosé tout le monde durant des années. »*

Henri Hurand souligne que M. Falcone a travaillé sous plusieurs ministres de l'intérieur successifs. Selon lui, *« la période la plus significative est celle de Charles Pasqua »*. *« Tout le monde sait que celui-ci a toujours suivi de près ce genre de marchés internationaux et que c'est lui qui a nommé le tandem Dubois-Poussier à la tête de l'entreprise »*, affirme M. Hurand. *« Je note au passage que Poussier a des origines corses »*, croit-il bon d'ajouter. De 1993 à 1997, Bernard Dubois était le PDG de la Sofremi et Bernard Poussier, mis en examen et écroué le 14 décembre, son directeur général.

Tirage du *Monde* daté mardi 9 janvier 2001 : 502 609 exemplaires.

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr
MERCREDI 10 JANVIER 2001

PORTRAIT
Rencontre avec Gene Kan, porte-parole mondial de Gnutella et PDG d'Infrasearch.
P. IV

CYBERCULTURE
Les encyclopédies s'enrichissent grâce à l'électronique. Une sélection des quatre produits les plus complets disponibles sur le marché.
P. VII

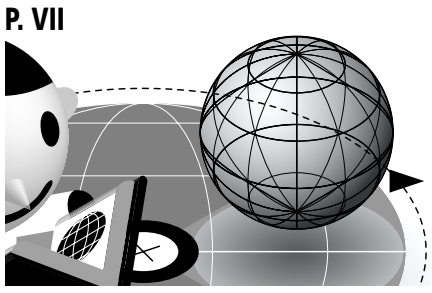

ENTREPRISES
Des start-up ont parié sur le potentiel de l'informatique en ligne. De futurs géants des logiciels Internet.
P. VI
BusinessWeek e.biz

CITOYEN
Les acteurs de l'Internet non marchand sont déçus par les premiers résultats de l'appel à projets du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire.
P. V

MÉTIERS
Les ressources humaines abordent le monde de la nouvelle économie.
P. VIII

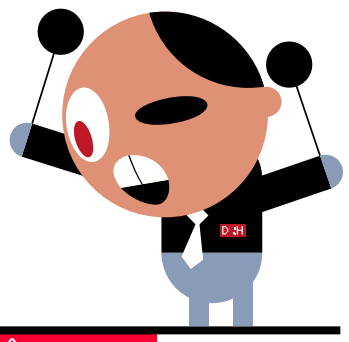

ENQUÊTE

La seconde révolution de la télé interactive

Grâce au développement des chaînes numériques, apparaissent de nouveaux services et programmes. Reste à changer les habitudes du spectateur

PASSONS sur les expériences pionnières : il suffisait alors, au début des années 90, de tapoter sur le clavier de son téléphone pour jouer en direct sur son téléviseur, et faire sautiller un petit personnage – Hugo – comme sorti d'une bande dessinée. Parlait-on seulement alors de télévision interactive ? Il aura en tout cas fallu attendre encore une poignée d'années pour que, sinon l'expression, du moins le concept, revienne à la mode. Et ce sont fort logiquement les bouquets dits numériques qui ont repris à leur compte la formule. Va, par conséquent, pour la télévision interactive. Encore que les premières applications n'ont de véritablement interactives que le nom. Ici, un « guide des programmes » auquel on accède depuis sa télécommande. Là, une mosaïque des différentes émissions pour sélectionner la chaîne de son choix parmi la multitude qui sont diffusées. Si interactivité il y a, elle n'est autre qu'un simple outil de navigation au service de la télévision. Un complément, autrement dit.

Sauf que, désormais, l'interactivité se pique également d'autonomie. En clair, voici que pointent sur les chaînes numériques des programmes indépendants, conçus d'emblée pour une interaction avec le téléspectateur. Et puisque l'interaction est née sous le signe du jeu, c'est le jeu, encore, qui fait son entrée la plus remarquée sur le petit écran. Si l'on en croit PlayJam, la chaîne de jeux interactifs éditée par Static 2358 France et présente aussi bien sur CanalSatellite que sur TPS, le jeu serait ainsi le service interactif le plus utilisé par les abonnés aux bouquets numériques. Lancé en novembre 2000 sur TPS, le PMU en ligne aurait, de son côté, déjà généré plus de 17 millions de francs de paris.

Certes, moins de 2,5 millions de foyers français sont aujourd'hui abonnés aux deux bouquets numériques qui permettent d'accéder à l'interactivité (1,5 million d'abonnés à CanalSatellite, 900 000 à TPS). Il n'empêche : les différentes perspectives de développement sont plus qu'alléchantes pour les différents opérateurs.

Selon le baromètre Ipsos/Stratégies (réalisé du 5 au 9 septembre 2000), 22 % des Français envisageaient à l'époque de s'abonner à plus ou moins long terme. Et 750 000 foyers se disaient prêts à franchir le pas avant la fin de l'année 2000. Quatre abonnés sur dix s'accordaient par ailleurs à reconnaître que l'interactivité donnait envie d'utiliser la télévision différemment.

Du coup, cet univers est en pleine effervescence. Au point même que certaines start-up, initialement orientées vers le Web, préfèrent désormais concentrer leurs efforts sur l'interactivité version télévisuelle. Parce que chaque foyer est équipé d'un téléviseur, pas forcément d'un ordinateur. Mais aussi parce que *« le Web est gratuit, personne ne paie, tandis qu'avec la télévision interactive, le modèle économique existe et est viable »*, affirme Etienne Grange, PDG de NPTV, éditeur de solutions interactives. Il y a à peine plus de deux ans NPTV s'appelait encore Net Partners et était une agence de création Web.

Pour autant, il reste encore de nombreux freins au développement de la télévision interactive. Question de formats tout d'abord : avant de pouvoir intégrer directement les décodeurs aux téléviseurs, il faudra que les différents acteurs s'entendent sur une norme commune.

Mais question de forme aussi : l'intervention du téléspectateur doit être réelle, tout en restant simple. Délicat dosage. *« La télé reste un instrument de détente : celui qui la regarde est avachi, passif, à l'opposé de celui qui est penché en avant sur son ordinateur, actif,* note ainsi Alain Puissochet, directeur d'études à l'Idate, l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe. *Les télénautes, au contraire des internautes, sont donc paresseux en termes d'interactivité. Ils ne participent que si le service est non intrusif, rapide et très simple d'exécution. »*

Changer tout en restant la même, voilà peut-être bien le véritable défi d'une télévision qui s'interactive.

Olivier Zilbertin

Comment le petit écran devient interactif grâce au signal numérique.

Lire page III

MARION BATAILLE

Avec l'arrivée du disque dur dans les décodeurs pour télévision interactive, les chaînes peuvent segmenter leur offre de services et les spectateurs construire leur programme sur mesure.

PUBLICITÉ

L'interactivité se programme à la chaîne

Plus variée que jamais, la télévision interactive entre dans une phase d'industrialisation

CE SONT les bouquets satellite qui, dès les premiers temps, ont fait l'effort de développer des applications interactives. Sous la double férule de CanalSatellite et TPS (Télévision par satellite), sont ainsi apparus des services de base du type Guide des programmes ou Résumés des films, destinés à enrober la multitude de chaînes de télévision qu'ils diffusent.

Des exemples récents montrent d'ailleurs que les opérateurs sont encore loin d'avoir épuisé ce filon de la « complémentarité » entre les programmes et les services interactifs. Ainsi, l'émission « Qui veut gagner des millions ? », diffusée sur TF1, incite le téléspectateur à s'inscrire au jeu télévisé depuis son domicile. Le service interactif de TPS prévu à cet effet enregistre, en proportion de la population concernée, plus de connexions que le téléphone ou le Minitel !

Mais, peu à peu, les services interactifs ont largement acquis leur autonomie par rapport aux programmes télé. On compte désormais plus d'une cinquantaine d'applications sur chacun des deux bouquets satellite français. Ils vont des services de banque en ligne (plusieurs grandes banques françaises en proposent au même titre que l'accès Minitel ou Internet) aux magazines d'informations de titres de presse comme *Les Echos, La Tribune, Elle* ou *Auto Moto,* en passant par les jeux vidéo, la vente de voyages ou de produits de grande consommation avec des sociétés déjà présentes sur le Net comme Lastminute.com ou cdandco.com qui ont franchi le cap de la télévision numérique.

Certaines applications font même un malheur en termes d'audience. Exemple avec le pari en ligne du PMU, qui, lancé à la mi-novembre 2000 par TPS après une première salve sur CanalSatellite quelques mois plus tôt, a glané en un mois 10 000 joueurs réguliers, qui ont parié pour un montant d'enjeux enregistrés de 17,8 millions de francs !

La première conséquence de ces succès à l'Audimat est la création d'une véritable industrie du programme interactif. *« Après une période quelque peu expérimentale, où l'on faisait des essais sans certitude du résultat, on industrialise beaucoup plus les procédures de développement d'applications interactives »,* explique ainsi Patrick Laffitte, PDG d'IDP, un des principaux spécialistes français de la télévision interactive.

Reste, cependant, un frein à ce développement : pour l'heure, il n'existe en effet pas de norme commune. Autrement dit, une application écrite pour tel type de décodeur ne fonctionnerait pas sur tel autre. Or un langage informatique commun aux différentes plates-formes d'interactivité télévisuelle existantes permettrait à la fois de baisser le coût de développement des services, d'intégrer les décodeurs numériques à l'intérieur même des téléviseurs, et ouvrirait enfin plus largement la télévision interactive au monde d'Internet.

Mais, en ce début d'année 2001, ce qui agite le plus l'univers de la télévision c'est l'arrivée promise de décodeurs à disque dur. Après les expériences de TiVo et Replay TV, aux Etats-Unis, c'est le bouquet satellite britannique Sky Digital qui s'apprête à mettre sur le marché un décodeur de réception TV numérique équipé d'un disque dur de 20 gigaoctets. Un tel appareil permet de stocker jusqu'à onze heures de programmes non-stop et vise à créer de nouvelles habitudes chez le téléspectateur.

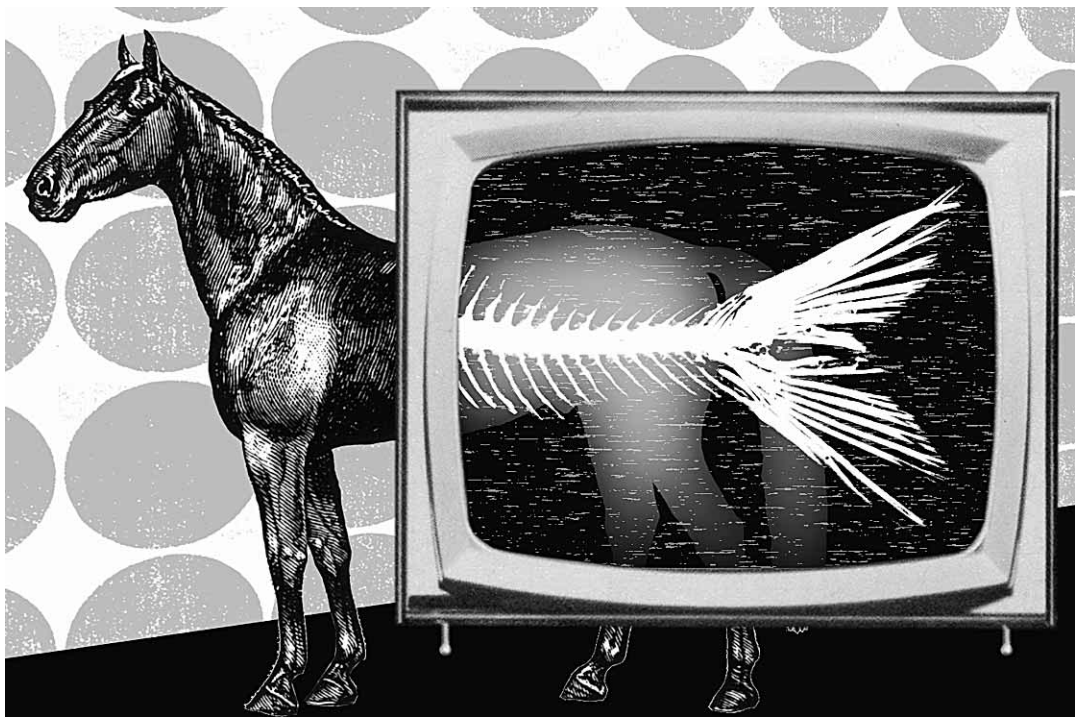

MARION BATAILLE

Le principal intérêt d'un tel disque dur est qu'il permet de s'affranchir des contraintes horaires liées à une grille de programmes. Sky Digital a, par exemple, imaginé la possibilité de programmer ce décodeur, afin qu'il sélectionne et enregistre automatiquement tous les programmes correspondant à vos centres d'intérêt.

NOUVELLE RACE DE DÉCODEURS

L'intégration d'un disque dur dans un décodeur TV permet au téléspectateur d'envisager encore bien d'autres formes d'interactivité nouvelles, comme la possibilité de ne recevoir qu'un certain type de publicité télévisée correspondant à ses goûts, ou le téléchargement de jeux vidéo, ou encore l'ajout de « making-off » et autres bonus en parallèle à la diffusion d'un film, un peu à la manière d'un DVD... Toutefois, si l'introduction d'un disque dur dans les décodeurs va, sans l'ombre d'un doute, enrichir considérablement l'interactivité entre les diffuseurs de chaînes thématiques et leurs abonnés, il reste néanmoins à trouver un modèle économique à cette nouvelle technologie. Et, de ce point de vue, les choses avancent lentement.

La principale question qui se pose, y compris à Sky Digital en Grande-Bretagne, est de savoir comment trouver le moyen de mettre sur le marché ces nouvelles machines dont le prix de revient est actuellement plus proche de celui d'un micro-ordinateur que de celui d'un décodeur. Dans la mesure où les grands bouquets satellite en Europe dépassent le million d'abonnés et qu'ils n'ont pas tous, loin s'en faut, amorti leur parc de décodeurs numériques actuels, dont la majorité sont loués, la question de la commercialisation des décodeurs à disque dur est critique.

C'est pourquoi chez des opérateurs comme Canal+ on a repoussé le lancement de ces futurs décodeurs à la rentrée 2001, tandis que chez TPS on est encore moins pressé, *« car les disques durs et microprocesseurs évoluent tellement vite, qu'il vaut mieux partir au bon moment plutôt que le premier, afin de bénéficier du meilleur rapport qualité/prix »,* comme l'explique Alain Staron directeur de TPS Services. Ainsi, si les opérateurs satellite jouent un peu au chat et à la souris sur cette question, une chose est sûre : le décodeur TV à disque dur est bel et bien une réalité dans les cartons des opérateurs. Reste à lui trouver un public.

Marc Bourhis

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES SUR
interactif.lemonde.fr

Le numérique hertzien

La diffusion numérique par la voie terrestre devrait être rendue possible d'ici à 2002 sur le territoire français. Toutefois, là où le câble permet une diffusion numérique de plus d'une centaine de chaînes, et le satellite, un nombre quasi illimité de canaux, le numérique hertzien, à cause du nombre limité de fréquences terrestres disponibles, n'ira guère au-delà de 36 canaux différents.

Ces contraintes techniques laissent présager que quatre ou cinq grands groupes audiovisuels vont se partager chacun cinq ou six chaînes. Ensuite, libres à eux de mettre en place ou pas des services interactifs en complément des chaînes de télévision.

Pour les ingénieurs qui testent actuellement la diffusion numérique hertzienne, son principal atout réside dans la réception mobile, impossible par le canal du câble ou du satellite. Ainsi, TPS a fait la démonstration, lors du dernier Salon de l'automobile à Paris, d'une diffusion numérique terrestre à l'intérieur d'une voiture de série.

Les futurs grands acteurs du numérique terrestre croient également dans la possibilité de localiser les chaînes et services de proximité sous la forme de décrochages régionaux. Mais, pour avoir droit à tout cela, le spectateur devra se montrer patient, car, pour que la télévision numérique terrestre se déploie sur l'ensemble de l'Hexagone, il faudra bien attendre au moins 2003.

Pour quelles applications ?

L'information, le cinéma, les jeux et la banque en ligne constituent les services phares

POUR AVOIR la possibilité de surfer sur les services interactifs télévisuels, il suffit de disposer d'un décodeur numérique tel qu'il en existe à la location (45 francs/mois) quand on s'abonne à un réseau câblé (ceux qui diffusent en numérique) ou à un bouquet satellite (tous les bouquets satellite français diffusent en numérique).

Si l'on opte pour la réception satellite, il est possible d'opter pour l'achat plutôt que pour la location (entre 1500 et 4000 francs). Attention, tout de même : si tous les décodeurs numériques loués à un bouquet de chaînes offrent des fonctions interactives, ceux qui sont disponibles à la vente n'ont pas tous accès à l'interactivité, car ils ne disposent pas forcément d'un modem interne indispensable au paiement à la consommation (« pay per view », PPV) ou au commerce électronique. Ils ne sont pas systématiquement compatibles avec toutes les normes. Malgré tout, l'achat peut s'avérer rentable sur le long terme.

En matière de contenu, le choix s'avère délicat. Si vous êtes par exemple passionné de sport, vous découvrirez sur CanalSatellite l'application interactive iSport, liée à la chaîne Eurosport et qui livre les résultats des grandes épreuves sportives. Original, ce service peut être consulté en transparence tout en continuant à regarder les émissions de la chaîne. Question cinéma, le choix entre VO et VF sur les canaux de paiement à la séance est aussi un « plus » de CanalSatellite.

Mais l'intérêt de la télévision interactive, c'est aussi de se divertir grâce aux jeux vidéo. CanalSatellite, encore, a développé, en synergie avec ses chaînes thématiques, de petites épreuves ludiques mettant en scène des personnages emblématiques de chaque chaîne.

DES BOUTIQUES EN LIGNE

Récemment, la chaîne Tiji a même développé des jeux d'éveil pour les enfants de 0 à 7 ans. TPS (Télévision par satellite), quant à elle, se distingue par la présence de Bandiagara, composé de quatre petits jeux d'adresse et de mémoire, par un portail dérivé du site Web Gameplay.com et enfin par Ludi TV, une véritable chaîne de jeux interactifs payante (30 francs par mois) qui propose huit jeux nouveaux de manière mensuelle.

La banque en ligne et l'information financière font aussi partie des applications phares des deux grands bouquets français. CanalSatellite avec *La Tribune* et TPS, en partenariat avec *Les Echos,* ont développé des services de consultation à distance de son compte en banque avec les plus grandes banques françaises et propose des conseils boursiers. TPS semble toutefois bénéficier d'une certaine avance dans ce domaine qui lui permet d'accueillir aujourd'hui des spécialistes de la gestion de portefeuilles comme Vega Finance ou des émanations de sites Web comme Consors.com ou Fimatex.com.

Mais, là où les services interactifs de TPS se détachent, c'est sans doute sur les services pratiques. Météo Express, qui distille de manière simple et vivante la météo de toutes les régions de France ou du globe, mérite le détour. De même, le service TPS mail, qui permet à chaque abonné d'envoyer et de recevoir des e-mails depuis son fauteuil, est unique en son genre. Pour les plus bavards, TPS met d'ailleurs en vente un clavier sans fil qui permet d'écrire de longs discours à partir de son téléviseur. Dans la même veine, Recrut Interactif est le seul service qui permette d'envoyer son CV via le modem téléphonique de son décodeur.

Enfin, en matière de commerce électronique, les deux bouquets se tiennent là aussi de très près : CanalSatellite proposant la vente de voyages en complément de la chaîne thématique Libertytv.com, tandis que TPS accueille le service du soldeur de voyages Lastminute.com. TPS compte également, parmi ses boutiques en ligne, cdandco.com, tandis que CanalSatellite diffuse Digitall.fr. Et ce n'est qu'un début.

M. Bs

Une histoire de normes

Les opérateurs ont choisi des décodeurs utilisant des logiciels différents

DANS LE MONDE de l'informatique, la question du choix entre Windows, Linux ou Mac OS se pose à n'importe quel développeur de programme. Même situation dans l'univers de la télévision numérique : le choix d'une plate-forme de type OpenTV, Mediahighway ou Liberate, permettant de naviguer dans les services interactifs à l'aide de la télécommande de son décodeur satellite ou câble, est tout aussi important. Il faut en effet savoir que tous ces principes de navigation sont pour le moment difficilement compatibles entre eux.

C'est pourquoi depuis plusieurs mois la question d'une norme commune d'interactivité agite le petit monde de la télévision numérique. Un standard, appelé Multimedia Home Plateform (MHP), a même été arrêté par l'organisation européenne, Digital Video Broadcasting (DVB), à l'origine du standard actuel de diffusion de télévision numérique en Europe. La version actuelle du MHP repose sur le langage Java, qui s'adapte à tous les types de décodeur et permet de rendre le monde du Web directement compatible avec celui de la télévision numérique.

Si une telle norme présente a priori un intérêt majeur pour les développeurs de sites Internet, aux yeux des professionnels de la télévision interactive il semble qu'elle ne résolve pas d'un coup de baguette magique tous les problèmes liés au passage d'un média à l'autre. *« On ne pourra jamais plaquer tel quel un site Web sur un écran de télévision ! »,* disent-ils en chœur.

Certains, comme Alain Staron, directeur de TPS Services, se montrent même réservés : *« Pour passer du Web à la télévision, les sites Internet, avec ou sans norme, ne peuvent pas faire l'économie d'une refonte complète de l'ergonomie de leur application interactive. De même, la promotion et le référencement vont devenir aussi cruciaux, comme sur le Net. »* Au regard des investissements à réaliser, en termes de création et de marketing pour passer d'un média à l'autre, le responsable de TPS Services considère donc que les économies réalisées grâce à une norme de programmation commune resteront marginales.

L'EXEMPLE BRITANNIQUE

Si, pour les éditeurs de contenus, le gain de productivité lié à une nouvelle norme de navigation interactive reste à démontrer, pour le téléspectateur, en revanche, un standard du type DVB-MHP pourrait simplifier bien des choses. Chez Canal+ Technologies, on est même plutôt enthousiaste quant à une telle perspective.

Le premier bouquet français y voit la possibilité d'intégrer des décodeurs satellite à l'intérieur même des téléviseurs qui deviendraient ainsi compatibles entre eux. *« Nous pensons qu'une norme comme le DVB-MHP va enfin permettre l'interopérabilité entre les bouquets et ainsi rendre la technologie transparente pour le consommateur final,* précise ainsi François Carayol, président de Canal+ Technologies. *Il suffira au téléspectateur d'acheter une carte d'abonnement à insérer dans le téléviseur suivant qu'il veut recevoir TPS ou CanalSatellite selon ses envies. »* La filiale technologique de Canal+ vient même de signer un accord avec Sony et Thomson dans ce sens.

En matière de télévision numérique terrestre, l'adoption d'une norme d'interactivité est souvent un préalable au lancement d'une offre de programmes. En Grande-Bretagne, par exemple, où la télévision numérique terrestre compte déjà près d'un million d'abonnés, l'ITC (Independent Television Commission), équivalent britannique du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), a dû créer sa propre norme, baptisée Mheg5, afin de donner un dénominateur commun aux opérateurs qui voulaient se lancer dans l'aventure. En effet, il y a plus d'un an, au moment du lancement de ONdigital (le premier bouquet numérique terrestre), aucune norme n'existait à l'échelon européen. L'exemple anglais est, à ce jour, celui qui a le mieux fait ses preuves.

M. Bs

Clés

D.R.

2,7 millions
de foyers utiliseraient la télévision interactive, selon le cabinet d'études Jupiter, soit 11 % des foyers équipés d'une télévision en France.

« La relation à la télé reste plus forte que celle envers Internet et l'interface est plus facile. On va voir arriver des décodeurs avec disque dur (...). Cela va décupler les possibilités interactives : on pourra charger pendant la nuit un film, une pub avec une capacité de stockage réellement importante. »

■ Etienne Grange, PDG de NPTV, le 14 mars 2000, au Forum international du Digima.

75 %
des télévisions seront équipées pour accéder à Internet dès 2001, selon Forrester Research.

LA TÉLÉVISION INTERACTIVE

Avec l'adoption du signal numérique pour la diffusion des programmes TV, le petit écran devient interactif. Les opérateurs peuvent désormais associer des données à leur flux vidéo et audio. Les spectateurs, de leur côté, peuvent réagir en voie de retour en envoyant des informations aux opérateurs.

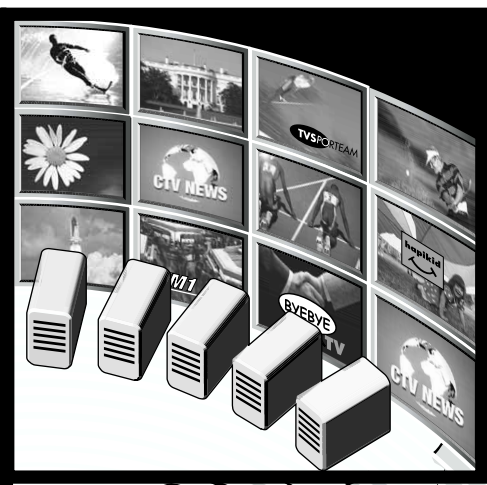

RÉGIE

Alignement de serveurs où sont stockés les programmes numériques. Des logiciels dédiés gèrent l'envoi par satellite, par câble, voire par voie hertzienne, des programmes numériques à destination des sites concernés.

DIFFUSION

Grâce au numérique, la diffusion des données vidéo et audio peut être personnalisée et affinée en fonction de la cible. Ainsi, certaines chaînes peuvent mettre en avant tel programme, mieux adapté à un Audimat urbain, ou tel autre pour la province.

RÉCEPTION

La réception passe par un décodeur qui se branche sur le poste de télévision. Ce boîtier décode les données cryptées et permet aux postes de télévision analogiques de recevoir le signal numérique. Comme pour un PC, un décodeur comporte un disque dur, une carte graphique pour la décompression des images vidéo et un modem.

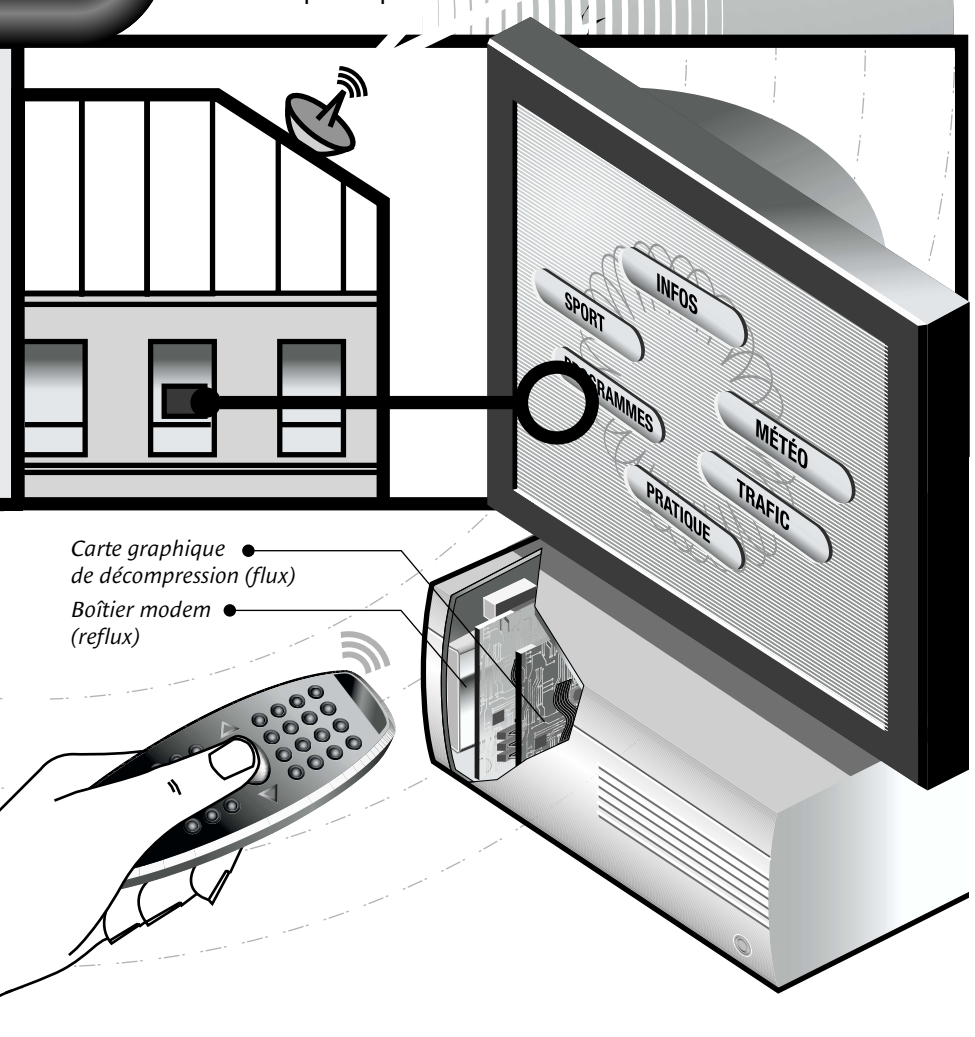

INTERACTIVITÉ

Grâce au modem le téléspectateur peut faire remonter des informations jusqu'à l'opérateur. Il participe, par exemple, en temps réel à des jeux-concours, achète, vote, consulte des banques de données (météo, actualité, PMU) et envoie des e-mails.

WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM / DOCUMENTATION HAI NGUYEN

Le.top.des.réseaux

Informations, forums, petites annonces...

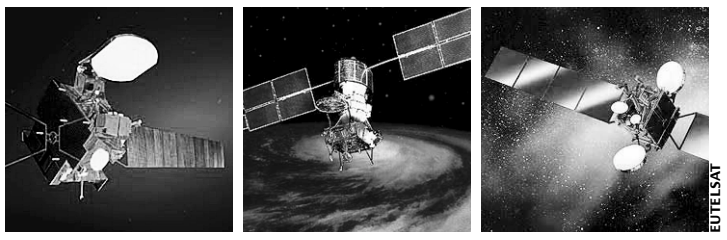
EUTELSAT

www.telesatellite.com
Site du magazine mensuel spécialisé du même nom. L'internaute y trouve l'actualité de la télévision par satellite renouvelée quotidiennement, un tour d'horizon des offres des bouquets satellite, des conseils concernant l'acquisition d'un décodeur numérique. Il s'agit d'un vrai portail qui renvoie également vers d'autres sites consacrés au sujet.

www.sonovision.com
Ce site du magazine professionnel de l'audiovisuel distille chaque jour des informations sur le monde de la production audiovisuelle sous l'angle principalement technique. Une rubrique « interactif » suit de près l'actualité des applications dédiées à la télévision.

tvntfrance.free.fr/
Lancé sur le Web le 1er avril 2000 et réalisé par Taz Productions, ce site est sans doute l'un des mieux informés sur la télévision numérique terrestre. Les termes techniques concernant cette nouvelle technologie de diffusion télévisuelle y sont expliqués, et l'actualité y est suivie de semaine en semaine avec sérieux. Les services interactifs que l'on trouvera sur la télévision numérique terrestre font bien sûr partie des thèmes abordés.

www.comfm.fr
Des news sur les webTV, les radios et aussi les grilles complètes des programmes, des services... diffusés sur les chaînes françaises de télévision par satellite.

www.internet-film.org/digima14mars01.htm
Le Forum international du Digima a donné lieu à un débat sur la télévision interactive, entre des acteurs de ce nouveau média. La discussion, instructive, porte sur son développement amorcé et sur son rôle de creuset potentiel d'une convergence avec les autres médias, le Net au premier chef.

www.satellifax.com
Lettre professionnelle payante destinée aux professionnels de l'audiovisuel qui diffuse quotidiennement, y compris par e-mail, des informations sur la télévision par satellite et les services interactifs. Sur abonnement, donc, mais avec la possibilité de recevoir gratuitement par mail les titres du numéro courant ou de consulter sur le Web des anciens numéros dans leur intégralité.

www.par-sat.com
Un site complet distillant quelques informations chaque semaine avec une forte dominante autour de l'interactivité par satellite. Toutes les offres Internet par satellite y sont, par exemple, décrites.

www.generation-satellite.com
Un petit portail sur les nouvelles technologies où l'on trouve un peu d'« actu », des forums sur les bouquets satellite et leurs services interactifs, ainsi qu'un mini-guide des bouquets satellite TPS et CanalSatellite.

Une équation économique encore fragile

Perspectives prometteuses pour la publicité, mais bien moindres en termes de commerce en ligne

IL Y A ENCORE un an, quand la nouvelle économie conservait toute sa magie, nombre d'experts voyaient, dans l'avènement de la télévision interactive, une prochaine révolution comparable à celle du Web. Aujourd'hui, alors que les investisseurs ont réalisé à leurs dépens que les règles de la vieille économie ne pouvaient pas vraiment être réinventées, les prévisions sur l'avenir de la télé interactive (ou iTV) se font moins euphoriques. Car si, dans les pays développés, quasiment 100 % des foyers ont bien une télé alors qu'ils sont moins de 40 % à posséder un ordinateur, de fait 25 % des ménages sont connectés au Net via un PC, alors qu' ils sont moins de 4 % à accéder à un service interactif via une télé.

Certes, ce marché est promis à une croissance exponentielle, notamment en Europe. Ainsi, le cabinet d'études Forrester Research prévoit que, à partir de 2005, il y aura plus d'Européens utilisateurs de l'iTV que de surfeurs sur un PC. Pour autant, le cabinet d'analystes table sur un marché mondial de la télévision interactive (publicité et e-commerce grand public) de 18 milliards de dollars en 2004 , à comparer avec des recettes issues de l'Internet via le PC qui devraient atteindre 840 milliards !

Car large audience ne rime pas forcément avec importantes recettes. Or la télévision interactive n'est pas le Web à la télé. Même si, techniquement, il est possible de surfer sur le Net avec un poste de télé et un décodeur branché sur le téléphone, psychologiquement les usages de l'ordinateur et du téléviseur sont différents. Individuel et studieux pour le premier, familial et ludique pour le second. C'est pour avoir intégré cette contrainte d'utilisation que l'Europe, pourtant en retard sur les Etats-Unis en termes de pénétration de la télé payante, a pris de l'avance dans l'iTV.

Mais c'est dans le commerce en ligne que l'avenir paraît le plus incertain. Forrester Research ne prévoit que 7 milliards de dollars de chiffre d'affaires mondial pour le commerce via la télévision interactive en 2004, contre 11 milliards pour les revenus dus à la publicité interactive. De fait, les principaux opérateurs, les français Canal Plus et TPS (Télévision par satellite), et les anglais BSkyB et Telewest n'ont attiré chacun en deux ans qu'entre 20 et 40 boutiques en ligne sur leur chaîne de shopping.

Même chez BSkyB, qui tient un discours agressivement optimiste, où le chiffre d'e-commerce sur la TV dépasserait celui réalisé sur le PC vers 2004, Owen Pringle, l'un des directeurs de l'activité Nouveaux Médias, admet que *« aujourd'hui,* [les abonnés] *s'intéresse*[nt] *peu au téléachat ; moins de 5 % d'entre eux l'ont utilisé »*. Aujourd'hui, seuls les secteurs du jeu vidéo et de la banque à domicile enregistrent de vrais retours positifs.

DU MARKETING DIRECT CIBLÉ

Mais, en termes de transactions marchandes, les secteurs les plus prometteurs sont le paiement d'événements sportifs, le cinéma à la séance et les jeux d'argent en ligne. Chez CanalSatellite, sur les 650 millions de francs de volume d'affaires (dépenses des abonnés et annonceurs) en 2000 dans les services interactifs, 40 % proviennent du paiement à la séance (pay per view) et près de 30 %, du PMU en ligne.

Les perspectives en matière de publicité interactive, pourtant plus prometteuses, tardent aussi à se concrétiser. Alain Staron, directeur des Nouveaux Services chez TPS, admet ainsi que les recettes publicitaires engrangées cette année sont de 10 % en deçà de ses espérances. Pourtant, les services interactifs vedettes de TPS, comme le Guide des programmes ou Météo Express, sont consultés par 1,2 million de visiteurs et comptent 120 millions de pages vues par mois. *« Or sponsoriser un tel service pendant trois semaines coûte seulement 100 000 francs, de cinq à dix fois moins que sur Internet »*, affirme Alain Staron.

Le très grand avantage de l'iTV est qu'elle constitue une action de marketing direct plus ciblée : l'abonné à un service interactif qui regarde une publicité pour une voiture verra s'afficher une proposition pour un essai. En appuyant sur la touche « OK » de sa télécommande, il sera localisé via sa carte dans le décodeur et on lui proposera l'adresse du concessionnaire le plus proche... La campagne du confiseur Côte d'Or sur TPS a ainsi enregistré la demande d'échantillons de la part de 12 000 consommateurs en une semaine, lui permettant d'augmenter son fichier clients de façon rapide et peu coûteuse. Le cabinet Datamonitor prévoit même que, d'ici cinq ans, la publicité interactive devrait rapporter plus que la publicité sur Internet.

En attendant, les opérateurs de télévision, qui vont encore investir lourdement à partir de la mi-2001 pour fournir de nouveaux décodeurs avec plus de fonctions interactives, sont devenus prudents, en termes de résultats chiffrés. BSkyB et Canal+, qui, il y a deux ans, pariaient qu'à terme leur revenu par abonné allait croître de 30 % grâce aux services interactifs, ne s'avancent plus. A l'heure actuelle, le chiffre d'affaires de l'iTV reste minime, de l'ordre de 30 à 40 millions de francs respectivement pour CanalSatellite et TPS en 2000, soit moins de 1,5 % du chiffre d'affaires total. Et l'arrivée à la rentabilité ? Alain Staron comme Bruno Delecour, président de CanalSatellite, ne l'attendent pas avant 2003.

Gaëlle Macke

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES SUR
interactif.lemonde.fr

TAK

Thomson et Microsoft surfent sur la tendance de la télévision interactive intégrée en lançant les téléviseurs TAK, équipés d'un modem et d'une interface qui permettent au téléspectateur d'interagir avec les programmes, de surfer sur le Web et de recevoir des e-mails.

Revenus

Le chiffre d'affaires mondial que l'iTV pourrait générer à l'horizon 2004 s'élève à 20 milliards de dollars selon Forrester Research, contre 674 millions de dollars en 1999.

Hugo Délire

En 1992, France 3 lance Hugo Délire, le premier jeu interactif sur la télévision française. Les spectateurs devaient faire avancer un personnage animé avec les touches de leur téléphone. Le jeu a connu un énorme succès.

De l'or au bout du clavier

Porte-parole de Gnutella et PDG d'Infrasearch, Gene Kan est devenu en quelques mois une figure du Web

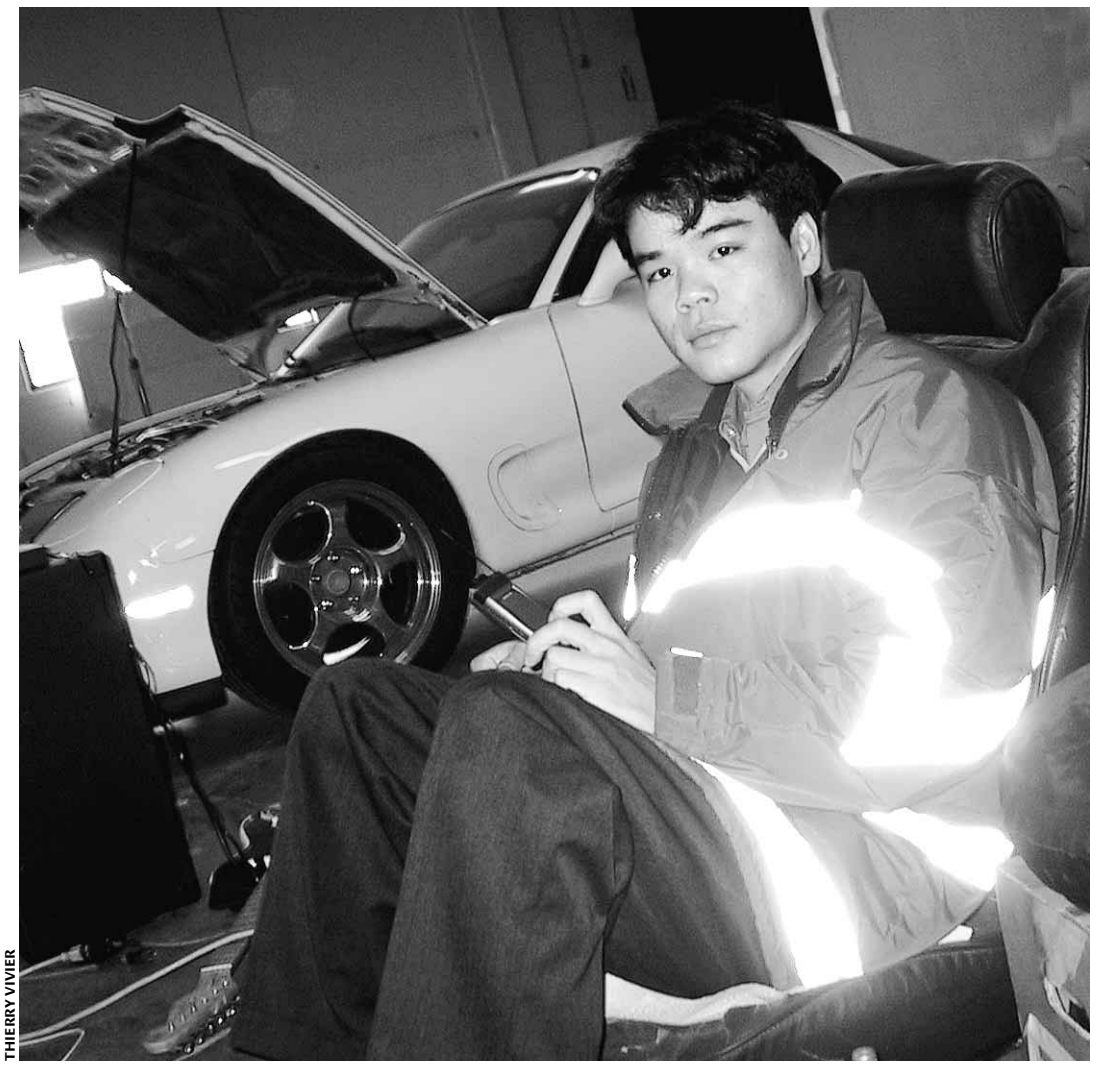

THIERRY VIVIER

REDWOOD (Californie)
de notre envoyé spécial

La grosse BMW blanche se gare avec quelques minutes de retard sur un parking de Redwood, une de ces villes sans charme de la Silicon Valley. Gene Kan s'excuse. Un rendez-vous plus long que prévu.

Entre le logiciel de partage de fichiers Gnutella (« Le Monde interactif » du 25 octobre 2000), dont il est le porte-parole mondial très médiatique, et sa toute jeune société, Infrasearch, l'agenda de cet Américain d'origine chinoise de 24 ans est plus que surchargé. Sur la route qui nous conduit vers un hypothétique café ouvert en ce milieu d'après-midi pluvieux, Gene Kan est peu loquace. Ce qu'il a à dire, il le dit avec son clavier et ses ordinateurs. *« Programmer un PC, c'est comme de l'art. C'est même mieux, car c'est moins cher. Tu achètes un ordinateur et tu peux produire une multitude de choses. La seule contrainte, c'est le temps. »*

Sur son CV, disponible en ligne, la liste de ses connaissances en programmation donne le vertige. Certains journalistes n'ont d'ailleurs pas hésité à qualifier Gene Kan de « petit génie de l'informatique ». *« Je programme depuis l'âge de 13 ans,* précise-t-il. *Quand je suis arrivé à l'université de Berkeley pour mes études en informatique, j'en connaissais plus en programmation que ceux qui en sortaient. »*

COURTISÉ PAR LES GRANDS

Devant son jus de fruits, qu'il boit à la bouteille, Gene Kan prend confiance. Il revient sur l'année de folie qu'il vient de vivre. Parfait inconnu il y a encore peu, il est devenu en quelques mois une figure du Web. Gene Kan est en effet l'un des principaux développeurs et surtout le porte-parole de Gnutella, ce logiciel d'échange de fichiers numériques qui, avec Napster, a secoué l'industrie du disque en l'an 2000. *« Mon rôle a été d'unifier le développement de Gnutella. Justin Frankel, l'inventeur, est une personne plus recluse, plus timide; alors c'est moi qui suis monté au créneau,* raconte-t-il. *Mais cela n'a pas changé ma vie. J'y ai laissé du temps et de l'argent. Maintenant que Gnutella devient une affaire commerciale, j'y ai moins ma place. »*

Tout cela dit avec cette voix monocorde dont il se départ pas. C'est sans doute l'expression d'un profond cynisme, que Gene Kan revendique haut et fort. Il faut l'entendre médire de la Silicon Valley, sur *« ces salaires ridiculement hauts »*, pour comprendre que, malgré la notoriété, Gene Kan n'a pas « la grosse tête ». Juste perceptible, derrière ce masque peu enclin à la rigolade, la fierté d'avoir participé à une page importante de la Toile. *« Ce qui est dingue avec Napster et Gnutella, c'est que ce sont des gamins qui ont réussi à bouleverser les choses et à perturber la vie de tant de gens ! »*

Conscient que Gnutella ne lui rapporterait pas un centime, *« c'est juste un outil, et on ne construit pas une maison avec un marteau »*, Gene Kan a donc décidé de voler de ses propres ailes. Le voilà désormais loin de l'univers des gamins, à la tête d'Infrasearch, une société très prometteuse qui suscite un bel engouement outre-Atlantique. Fondé sur les échanges d'égal à égal *(peer to peer),* le moteur de recherche développé par la start-up devrait permettre d'indexer la Toile de manière beaucoup plus intelligente et plus performante que les moteurs actuels.

« Nous voulons utiliser l'intelligence de chaque site, résume Gene Kan. *Qui mieux qu'un administrateur sait ce qu'il y a sur ses pages ? »* Preuve de la pertinence de cette technologie, les fondateurs de Netscape et de Google ont été les premiers séduits par Infrasearch, qui a déjà levé 40 millions de francs sur une simple démonstration.

Ses habits de PDG, Gene Kan n'a qu'une hâte de les enlever. Un peu trop grands pour lui, à son goût. *« J'aime ça, mais à 24 ans, c'est un peu difficile. Je suis obligé de faire des choses dont je n'imaginais même pas l'existence. Et ce n'est pas parce que je suis un peu connu qu'il est plus facile pour moi de lever de l'argent. Je suis encore trop jeune pour les investisseurs. »*

Lui qui n'avait eu aucune difficulté à trouver du travail à sa sortie de Berkeley se retrouve aujourd'hui confronté au miroir aux alouettes de la Silicon Valley. *« C'est peut-être la seule région du monde où, de chaque côté d'une rue, vous pouvez avoir la maison d'un milliardaire comme Larry Elisson* [PDG d'Oracle] *et en face les cabanes misérables des Mexicains. »*

PASSIONNÉ DE MÉCANIQUE

Gene Kan se considère comme *« un bourgeois de la classe moyenne qui gagne dix fois moins que quand il était employé». « Ici ce qui est fou,* dit-il, *c'est que vous pouvez gagner 1 million de dollars par an et être pauvre ! Quelle région de merde quand même ! »* Il n'est, malgré son discours, pas du genre à cracher dans la soupe. L'argent ne lui a pas fait perdre sa lucidité, voilà tout. *« Mon père, qui était informaticien,* confie-t-il, *s'est fait virer après vingt ans passés dans la même entreprise quand il y a eu la crise dans cette profession. Il m'a appris à ne pas miser sur une seule activité. »*

Lui se verrait bien camionneur. Sans rire. Ils possède d'ailleurs deux engins, dont un remorqueur de tank. Passionné de courses automobiles et de mécanique, il n'éprouverait aucune honte à passer du statut de PDG courtisé par les grands de la high-tech à celui de routier sillonnant les Etats-Unis.

Dans sa maison de Belmont, non loin de l'aéroport de San Francisco, sa petite amie française vient de le rejoindre. Quand il a un peu de temps, pour oublier ses tracas de jeune PDG, il retape ses bolides et s'attelle à la rédaction d'un livre consacré aux supermarchés de la Vallée. *« Les supermarchés illustrent très bien la stratification des gens ici. Il y a des grandes surfaces chics et d'autres beaucoup plus modestes. »* La nuit tombe sur Redwood. Gene Kan remonte dans sa belle voiture. Les camions attendront encore un peu. L'aventure Infrasearch ne fait que débuter.

Guillaume Fraissard

- **www.infrasearch.com**
- **www.xcf.berkeley.edu/~gen**
- **ehkan/resume_gene.html**

RETROUVEZ NOS PORTRAITS SUR
interactif.lemonde.fr

Carnet interactif

ChannelWine

Grégoire Darmon, 32 ans, devient président du site d'informations sur les vins. Après deux ans passés chez Arthur Andersen, il a été responsable du contrôle de gestion de Tailleur Industrie, puis directeur financier de la société de logistique spécialisée dans l'art André Chenue SA . En 1999, il fonde La Cave, société de garde et de logistique de vin.

404 Found!

Nicolas Cambolin, 28 ans, rejoint le fournisseur de services et de produits destinés au marketing sur Internet au poste de directeur produits de l'unité d'affaires Software (logiciels). Il a travaillé chez General Electric Medical Systems Europe, où il a exercé la fonction de responsable de projet e-commerce. De 1996 à 1999 chez Ernst&Young France, il est intervenu sur des problématiques liées aux systèmes d'information financiers de plusieurs grands comptes.

A bon droit

La valeur d'une signature numérisée

UNE BANALE AFFAIRE de licenciement contesté a été l'occasion, pour la cour d'appel de Besançon, de trancher une question relative à la valeur juridique d'une signature manuscrite numérisée.

Dans un arrêt rendu le 20 octobre 2000, la cour a déclaré irrecevable l'appel interjeté par l'avocat de l'une des parties, au motif que la déclaration d'appel comportait une signature informatique de cet avocat et à laquelle on ne pouvait donner une valeur certaine. Pour arriver à cette solution, l'arrêt relève tout d'abord que cet acte de procédure a été établi antérieurement à la promulgation de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique.

On sait que ce texte, adopté notamment pour transposer la directive communautaire du 13 décembre 1999 sur le commerce électronique, donne à la preuve électronique un statut équivalant à celui de la preuve papier. Cette nouvelle loi admet comme preuve littérale ou preuve par écrit *« une suite de lettres, de caractères, de chiffres ou de tous autres signes ou symboles dotés d'une signification intelligible, quels que soient leur support et leurs modalités de transmission ».*

L'article 1316-1 du code civil redéfinit la notion de preuve littérale, qu'il rend indépendante de son support: *« L'écrit sous forme électronique est admis en preuve au même titre que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. »*

Enfin, l'article 1316-4 définit la signature électronique comme *« l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie »* dans des conditions qui seront fixées par un décret – toujours – en cours d'élaboration.

La solution retenue par l'arrêt de la cour de Besançon est dépassée et révélatrice de la façon dont les juridictions risquent d'appliquer ce texte. En effet, la cour a retenu que *« les dispositions de ce texte sont inapplicables en l'espèce, d'autant plus que le décret destiné à préciser les conditions de la fiabilité d'identification de la personne qui appose la signature n'est pas encore paru à la date des débats devant la cour. Partant, la cour n'est pas en mesure d'apprécier le degré de fiabilité du processus décrit par l'appelante au regard d'un texte dont la parution est attendue ».* Pourtant, la cour ne prend pas pour acquises les explications qui étaient fournies. Elle relève que *« la fiabilité du procédé utilisé en l'espèce par l'avocat est au demeurant toute relative dans la mesure où le code permettant d'accéder à la signature peut être détenu par une autre personne du cabinet. L'identification de la personne ayant recours à la signature informatique est dès lors incertaine ».* Ces motifs permettent d'imaginer que, même si la loi nouvelle avait été applicable au litige, la cour aurait adopté une solution identique, en considérant que la signature numérisée, simplement protégée par un code d'accès, n'était pas suffisante à garantir sa fiabilité.

On attend donc les modalités du décret d'application, qu'on espère précises et assez souples pour permettre la reconnaissance de la validité des nouveaux procédés techniques de sécurisation.

Alain Hazan, avocat à la cour

- **www.droit-technologie.org**
- **www.legifrance.gouv.fr**

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS — CETTE SEMAINE EN **THAÏLANDE**

Qu'ils soient géants, très « tendance » ou modestes et militants, les cybercafés fleurissent dans notre paysage urbain. Pour mieux comprendre les petites et grandes histoires de ces nouveaux lieux de vie, « Le Monde interactif » entreprend un tour de la planète des cybercafés. Première étape de ce voyage : Bangkok.

M(A)SSAGE ÉLECTRONIQUE

Le Pian's Massage Center était, au départ, un simple salon de beauté, avec pour spécialité un massage intensif du visage accompagné d'un traitement à base d'herbes et d'huiles. L'établissement est situé sur Khao Sarn Road, une artère de Bangkok célèbre pour ses guest-houses, ces hôtels à bon marché qui abritent en permanence des dizaines de milliers de routards venus de tous les continents. Pour que tous ces voyageurs internationaux puissent communiquer par mail avec leurs proches, les propriétaires du Pian's ont transformé un coin du salon en cybercafé, en y installant 8 ordinateurs connectés à Internet. A 60 bahts (environ 10 francs) l'heure de surf, l'affaire est rentable.

Pian's Massage Center
108/15 Soi Rambutree, Khao Sarn Road
Bangkok, Thaïlande

PHILIP BLENKINSOP / VU

Guy Hascoët déçoit les acteurs de l'Internet solidaire

Les premiers résultats de l'appel à projets lancé par le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire laissent un goût amer à certains candidats

PHILIPPE PRAQUIN

MÊME SI L'ENVELOPPE était faible, elle avait au moins le mérite d'exister : 33 millions de francs (quelque 5 millions d'euros) alloués par le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire aux porteurs de projet permettant le développement du secteur de l'économie solidaire. Parmi les personnes intéressées, se trouvaient notamment les tenants de l'Internet solidaire. Ils voyaient là un moyen d'acquérir reconnaissance et visibilité. Cet appel à projets, baptisé « Dynamiques solidaires », lancé le 1er août 2000, était un moyen, pour eux, d'asseoir politiquement une voie alternative face à l'Internet marchand des start-up, des capital-risqueurs et de la Bourse.

D'ailleurs, le secrétaire d'Etat Guy Hascoët lui-même s'était engagé à encourager les initiatives de ces acteurs : il déclarait dans ces colonnes (voir « Le Monde interactif » du mercredi 20 septembre 2000) qu'Internet n'était *« pas seulement une affaire de businessmen et de commerce électronique »,* que le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire entendait être *« le représentant de ces différents acteurs qui appréhendent Internet comme un espace de liberté et de citoyenneté active et qui militent pour la construction d'une société plus responsable et solidaire ».*

SEULS 9 PROJETS LIÉS À INTERNET

Or le résultat est loin de répondre aux attentes. Sur 1 700 dossiers examinés, dont 268 touchant aux TIC (technologies de l'information et de la communication), 176 projets ont été retenus. Et, sur ces 176 projets, seuls 9 concernent Internet. Moins de 2 millions de francs ont été attribués à l'Internet solidaire.

Pour nombre d'acteurs du secteur, c'est la déception, voire la consternation. *« C'est le secrétariat d'Etat qui était lui-même venu nous chercher »,* se souvient Matthieu Labonnelie, l'un des fondateurs d'Ouvaton.net, un hébergeur solidaire sans publicité ni utilisation commerciale des données personnelles, lancé suite à la fermeture d'Altern.org. *« Quand ils ont entendu parler de notre projet, ils nous ont appelés en nous demandant ce qu'ils pouvaient faire pour nous. Guy Hascoët nous a soutenus. Il a publiquement déclaré que c'était dans cette direction-là qu'il fallait faire évoluer l'Internet. »* Or la réponse qu'il a reçue fin novembre relative au financement du projet était négative. Déception.

Deuxième source de mécontentement : la sélection des projets. Au niveau régional tout d'abord. Vu l'urgence dans laquelle s'est déroulée l'étude des dossiers – quelques semaines –, peu de personnes étaient vraiment formées et qualifiées pour évaluer la pertinence des projets touchant aux TIC. *« Un membre de la préfecture du Nord - Pas-de-Calais m'a même dit qu'Internet n'avait rien à voir avec l'économie solidaire »*! se souvient un porteur de projet. *« La logistique d'évaluation n'était pas pensée. On n'a pas réussi à discerner les leviers, les choix, la réflexion qui ont sous-tendu tout cela »,* ajoute, déçu, Rémy Prin, de Cosei.com, porteur d'un projet sur la formation à distance, qui n'a pas été non plus retenu.

Au niveau national ensuite. Guy Hascoët s'était dit très intéressé *« par l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux partenariats ».* Il insistait sur le besoin d'initiatives innovantes, de mises en place de systèmes de coopérative. Or, en guise d'innovations, les projets retenus en contiennent peu. Il s'agit d'encourager les milieux associatifs à réaliser des sites Internet ou à ouvrir des lieux interactifs : l'association Salle Saint-Bruno, par exemple, va mettre en place un espace multimédia à la Goutte d'Or, à Paris ; l'ODCVL, à Epinal, va monter un espace jeunes interactif ; l'organisme Handicap et solidarité en Picardie entend valoriser les compétences et le savoir-faire des personnes handicapées via les TIC...

UN SECOND APPEL AU PRINTEMPS

Des projets, bien sûr, utiles et intéressants, mais qui ne donnent pas un élan, une épaisseur, à l'Internet solidaire. *« Les projets retenus sont du domaine du caritatif »,* regrette un recalé. *« Certes, il est très important de financer ce genre de projets, mais, l'économie solidaire, ce n'est pas que ça ; c'est aussi un lieu d'initiatives, de prises de risques, d'entreprenariat. Que faut-il faire ? Aller voir, comme les autres, les sociétés de capital-risque, entrer dans ce système et laisser tomber la solidarité ? Là on perd quelque chose. »*

Plusieurs responsables d'association et d'entreprise ont écrit au secrétaire d'Etat pour lui faire part de leur mécontentement. *« Peut-être considèrent-ils que là où il y avait 0 franc c'était mieux ? »,* s'étonne Guy Hascoët. Il répond à ceux qui ont peur que cet appel à projets ne se résume, in fine, à un effet d'annonce : *« Nous avions le choix. Ou faire du saupoudrage, ou intervenir de manière significative sur quelques projets, au risque de faire des mécontents. Nous avons opté pour la deuxième solution. Et j'insiste : les réponses négatives ne sont pas définitives. Je suis en train de mobiliser une dizaine de ministères, les régions, les départements... pour qu'ils accompagnent tous les bons dossiers. A sa création, le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire disposait d'un budget de 13,5 millions de francs. J'ai obtenu 40 millions et je compte atteindre 100 millions dès le début de l'année prochaine. J'espère aussi mobiliser 100 millions ailleurs : chez d'autres entités nationales et les collectivités territoriales. »*

« Guy Hascoët a voulu marquer son entrée », modère Florence Durand, de l'association Vecam.org, une autre recalée. Elle travaille au développement d'un centre ressources pour mettre en ligne les différentes expériences d'usage de l'Internet dans les villes. *« Cet appel à projets, c'est un acte politique événementiel, pas un véritable acte de fond. Or nous attendons une politique de fond, concertée avec le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, qu'il nous aide à constituer l'e-économie solidaire comme un corps existant. »* Les progrès seront jugés après le deuxième appel à projets, prévu au printemps 2001.

Sandrine Feydel

■ **www.social.gouv.fr/economie-solidaire/index.htm**
■ **www.vecam.org**
■ **www.ouvaton.net**
■ **www.cosei.com**

Tribune

Devoir de mémoire et droit de résistance

EN DÉCIDANT de publier une série d'articles sur l'implication de certains dirigeants de la gauche dans le coup d'Etat manqué contre Hassan II en 1972, trois hebdomadaires marocains indépendants se sont attiré le courroux de leur gouvernement. Définitivement interdit le 2 décembre, l'hebdomadaire *Demain* a décidé de poursuivre sa publication la semaine suivante sur Internet. Cette initiative devrait se prolonger dans les jours qui viennent par son installation sur un nouveau serveur qui lui permettra de reparaître de manière régulière.

Considéré par beaucoup comme l'outil de tous les révisionnismes, Internet prouve une fois encore qu'il n'est pas seulement un repaire de « pédo-nazis », un jouet négligemment placé entre les mains d'une poignée de fanatiques nostalgiques mais qu'il est aussi un instrument au service de la démocratie, de la liberté d'expression et même de la mémoire.

Car c'est bien pour avoir lutté contre l'oubli que ces journaux ont été censurés et c'est bien pour lutter contre l'oubli qu'Internet a été mis à contribution. Même si l'histoire se révèle parfois gênante, chacun en conviendra, l'amnésie n'est probablement pas la meilleure voie pour entrer de plain-pied dans la modernité, comme semble y aspirer la société marocaine dans son ensemble.

De la forêt amazonienne à la Russie, en passant par Timor, la Chine ou le Chiapas, le réseau Internet permet de résister à l'oppression et à l'oubli en contournant la censure imposée par des Etats dictatoriaux ou par des groupes de pression sur les médias traditionnels. Même si certains s'obstinent à abuser de cette liberté chère aux internautes à des fins de propagande et d'incitation à la haine, sa fonction d'alerte, de sensibilisation et de mobilisation de la communauté internationale reste une de ses valeurs fondatrices. Certains tentent pourtant aujourd'hui d'imposer une législation d'exception sur Internet dans son ensemble en s'appuyant sur un phénomène tellement marginal que quasiment personne n'en connaissait l'existence avant qu'il soit publiquement dénoncé.

Chacun aurait facilement admis que la Licra *[Ligue contre le racisme et l'antisémitisme]* et l'UEJF *[Union des étudiants juifs de France]* alertent l'opinion et lancent une campagne internationale appelant au boycottage de Yahoo pour lui imposer de retirer les insignes nazis de son site de vente aux enchères. Cet appel aurait été, selon toute probabilité, largement suivi en France comme au niveau international *[Yahoo a annoncé le 3 janvier 2001 qu'il allait retirer de la vente sur ses sites d'enchères les objets nazis].* Au lieu de cela, ces organisations tentent d'ériger en principe universel le droit pour chaque Etat de contrôler et de réglementer l'accès à certains sites sur Internet. Quel dictateur ne rêverait pas de pouvoir disposer de tels outils et d'une telle légitimité pour surveiller et contrôler chacun dans les moindres recoins de sa vie privée ?

S'engager dans la voie du contrôle et de la censure au nom du rejet des horreurs d'hier, n'est-ce pas nier ce même devoir de mémoire qui nous impose aujourd'hui de résister avec la même virulence aux horreurs prévisibles de demain ?

« Plus jamais ça ! », avons-nous inlassablement répété depuis plus d'un demi-siècle. Loin de toute précipitation fondée sur des considérations techniques, il est aujourd'hui urgent de prendre le temps de réfléchir sur la nature de ce nouveau média, sur le juste équilibre à trouver entre mémoire et liberté d'expression.

Olivier Blondeau

■ **olivier.blondeau@freescape.eu.org**

Un réseau de coopératives pour la Toile

Pour offrir une alternative au Web des capital-risqueurs et de la Bourse, des coopératives multimédias rassemblent leurs forces

COMMENT ASSOCIER Web marchand et éthique ? Comment allier viabilité économique et solidarité ? Comment réaliser un projet professionnel dans l'Internet sans rechercher le profit à tout prix ? Réponse de l'agence de création Web Insite.fr, basée à Roubaix : créer des SCOP (sociétés coopératives ouvrières de production) multimédias.

Les SCOP, ce sont des sociétés commerciales dans lesquelles chaque salarié peut devenir associé et détenir ainsi une partie du capital. Ces salariés associés participent aux choix stratégiques de l'entreprise, ont tous le même pouvoir et élisent leur dirigeant. Cette structure commerciale permet aux personnes refusant la marchandisation à outrance du Web de travailler dans l'Internet en respectant leurs idéaux. Ainsi, chez Insite, sur 12 salariés, 8 sont déjà associés.

Depuis un an, cette société développe le projet e-toiles. Il s'agit de rassembler en France des SCOP multimédias de domaines complémentaires pour, d'une part, réaliser des économies d'échelle, fédérer leurs compétences et obtenir des avantages concurrentiels. Et, d'autre part, contrer les dérives de l'Internet marchand. *« Les start-up innovent dans le domaine technologique, mais elles représentent une régression au niveau social. Comme la démarche associative trouve vite ses limites dans le domaine économique, nous voulions trouver une alternative crédible. Les SCOP, tout en étant économiquement viables, nous permettent de nous battre pour développer un Internet solidaire »,* explique Emmanuel Vandamme, le gérant de l'agence Web Insite. Une dizaine de SCOP ont déjà rejoint e-toiles : le studio de communication multimédia Virtual Vision à Reims, l'agence en ligne Cetoucom, les imprimeurs de L'Artésienne...

Pour ces SCOP, e-toiles représente la possibilité de *« travailler ensemble, se positionner sur des marchés nouveaux, développer la veille commerciale, technologique et stratégique ».* L'idée de ce réseau a germé dès 1998, quand neuf SCOP du multimédia ont *« constaté la nécessité d'un rapprochement stratégique vital pour leur avenir »* lors d'un congrès de leur fédération. Il a fallu attendre le 3 juin 1999, première Journée des SCOP du multimédia, pour que le projet commence à prendre forme. Aujourd'hui, la coopération fonctionne. Insite et Virtual Vision collaborent par exemple à la création du site du Centre national de la vie associative (CNVA).

Encore marginal, ce système de coopératives séduit pourtant aujourd'hui un nombre croissant d'acteurs du Réseau. *« Dix nouvelles SCOP multimédias se créent chaque année depuis 1998. Elles génèrent chacune en moyenne 1,5 million de francs de chiffre d'affaires et créent, toujours en moyenne, deux emplois et demi,* calcule Christian Leborgne, secrétaire général de la Fédération des SCOP de la communication. *Nombre d'acteurs Internet commencent à être critiques par rapport aux abus du Net. Entendez le pillage des données personnelles, la publicité omniprésente, la concentration de la plus-value et du pouvoir dans les mains d'un nombre limité d'acteurs... Pour ceux qui veulent vivre l'Internet différemment, la formule coopérative convient le mieux. »* Et d'annoncer la création de 100 nouvelles coopératives et 500 emplois d'ici à trois ans.

Deuxième objectif d'e-toiles : développer le tiers-secteur électronique. Les membres travaillent à *« mettre en réseau les acteurs de l'Internet solidaire »* en s'associant aux structures – SCOP ou pas – qui privilégient *« le développement des activités solidaires sur et par Internet, l'ouverture d'Internet à tous les publics, la responsabilisation des internautes ».* D'où la collaboration avec Globenet, une association pionnière en France de l'Internet solidaire. Et, également, la prise de participation dans le capital d'Ouvaton.net, un hébergeur solidaire *« sans pub ni utilisation des données personnelles des utilisateurs »* né après la fermeture d'Altern.org il y a quelques mois.

Pour donner une meilleure visibilité à ces types de projet et soutenir le secteur naissant, e-toiles lance également une écloserie à Roubaix. Cet incubateur sera destiné à aider les projets multimédias de l'économie solidaire.

S. Fe.

■ **www.insite.fr/e-toiles**

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ CITOYENNE DU WEB SUR
interactif.lemonde.fr

L'insertion par les technologies

GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine). Un hangar de 600 m². Des centaines d'écrans d'ordinateur, de souris, de claviers, de portables... Tous usagés. Geste quotidien, Michel prend le moniteur qu'il vient de recevoir. Il le nettoie puis le teste. S'il peut encore servir, cet écran sera assemblé avec d'autres pièces récupérées pour obtenir un ordinateur en état de marche. L'idée : faire du neuf avec du vieux. Et vendre.

Actif-DPS ressemble à une entreprise traditionnelle. Elle travaille avec une matière première : des reliques d'ordinateurs acquis à très bas prix ou donnés par des entreprises qui renouvelent leur parc informatique. Elle a trouvé une niche : les établissements scolaires, associations... incapables d'acheter du matériel neuf.

Pourtant, la main-d'œuvre qu'elle utilise n'est pas classique : les personnes employées sont en contrat d'insertion. *« A la fin de leur CDD* [contrat à durée déterminée], *les salariés auront acquis les bases pour intégrer le service informatique d'une entreprise alors qu'au départ ils ne connaissaient rien aux ordinateurs »,* explique Richard Rogulski, directeur général de la société.

L'idée d'Actif-DPS a germé dans l'esprit de cet ancien cadre d'IBM il y a cinq ans. *« La boîte nous proposait un plan de préretraite. Comme j'avais envie de créer une structure d'insertion, c'était l'occasion »,* se souvient-il. Il s'entoure alors de personnes dans sa situation. Aujourd'hui, l'entreprise possède cinq sites en France, a créé trente-cinq emplois dans l'activité de rénovation et réalise un chiffre d'affaires de 6 millions de francs. *« Cette année, nous allons dégager un peu de bénéfice »,* annonce-t-il satisfait.

Chez Actif-DPS, six personnes sont salariées, dont certaines en CDI (contrat à durée indéterminée) comme Michel, 52 ans, devenu chef d'atelier. Arrivé dès la création de l'entreprise, il avait vécu une période de deux ans de chômage auparavant. *« Quand j'ai entendu parler du projet, j'ai sauté sur l'occasion »,* raconte-t-il. Un de ses collègues, arrivé peu après, a également réussi à intégrer la société : *« Avant d'arriver ici, je n'avais jamais utilisé d'ordinateur. J'ai appris sur le tas. »*

Pourtant, ces salariés embauchés sont une exception. *« Nous ne voulons pas pérenniser les personnes à ces postes d'insertion. Il faut qu'elles puissent trouver un emploi dans des sociétés traditionnelles au terme de leur contrat,* précise-t-on à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) d'Evry. *L'idée est d'élaborer un plan de formation qui a pour objectif une meilleure employabilité de la personne. »*

Mais c'est malheureusement là que le bât blesse. Au dire d'Actif-DPS, si ces salariés *« ne sortent pas informaticiens,* [ils] *peuvent en revanche faire sans problème de la maintenance dans les sociétés, du dépannage ».* Un avis qui est loin d'être partagé par les personnes en contrat d'insertion : *« Quand j'ai passé mon entretien à l'ANPE,* raconte l'un d'eux, *il était clair qu'en venant ici je bénéficierais d'une formation. Or je ne fais que de la manutention, je ne sais toujours pas comment marchent les ordinateurs. On teste, on nettoie, c'est tout. »* D'après un autre salarié, *« les personnes qui sont sorties d'ici avant nous n'ont pas réussi à trouver du travail après leur contrat, ou alors dans un autre domaine ».*

Ces salariés parlent donc de retourner à l'ANPE après leur contrat pour combler leurs lacunes ou de se payer eux-mêmes une formation. Un comble pour des personnes payées au SMIC et dont le statut permet à l'entreprise d'obtenir de l'Etat 50 000 francs par an et par employé.

S. Fe.

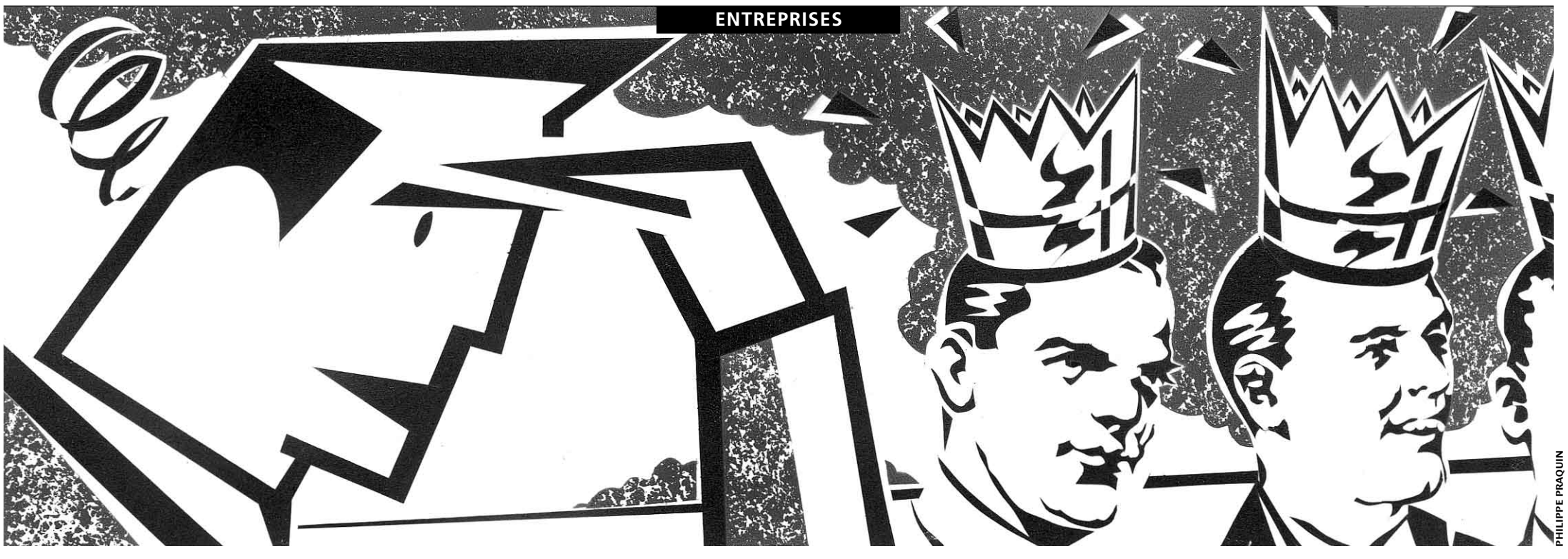

PHILIPPE PRAQUIN

Les futurs géants des logiciels Internet

Quelques sociétés ont pressenti le fabuleux potentiel des logiciels destinés au Web et encaissent aujourd'hui les dividendes de leur clairvoyance

KEVIN O'CONNOR jouait sa carrière. A l'automne de l'année 1999, le directeur du groupe de technologie appliquée de la Deutsche Bank était chargé de créer un nouveau système informatique adapté à Internet et destiné à l'ensemble du conglomérat de services financiers (93 000 salariés servant plus de 9 millions de clients).

Toutes les opérations de commerce électronique de la Deutsche Bank dans le monde allaient reposer sur la technologie choisie par Kevin O'Connor. En d'autres temps, il ne se serait pas cassé la tête. Il aurait choisi un fournisseur réputé, IBM, Microsoft ou Oracle, en sachant qu'il ne s'exposait en aucun cas à une catastrophe. Mais la réduction consentie par IBM sur le prix de ses logiciels de commerce électronique, supérieure à 50 %, n'a pas suffi à convaincre la Deutsche Bank. Kevin O'Connor a préféré s'adresser à une jeune société de la Silicon Valley, BEA Systems, qui proposait, à son sens, des logiciels plus performants.

A l'image de quelques autres start-up qui ont émergé du cybertumulte des cinq dernières années, BEA a pressenti, bien avant ses concurrents, les immenses potentialités de l'informatique en ligne. Ces nouveaux venus, i2, Kana ou E.piphany, séduisent les gros clients et laissent les colosses du secteur à leur perplexité. Alors que les trois géants – Microsoft, Oracle et IBM – dominent depuis dix ans la scène du logiciel, y aurait-il enfin des concurrents assez sérieux pour mettre fin au statu quo ? Sur les centaines de sociétés de logiciels nées depuis 1995, une quinzaine dominent actuellement le marché *(voir tableau)*.

Leur chiffre d'affaires trimestriel ne cesse d'augmenter, avec des taux de croissance compris entre 77 % et 2 900 % d'une année sur l'autre. Qui plus est, la moitié d'entre elles sont rentables. *« Nous souhaitons réaliser, dans le domaine du commerce électronique, la même chose que Microsoft dans la micro-informatique »,* déclare Bill Coleman, PDG de BEA, un ancien cadre de Sun Microsystems.

DES SOCIÉTÉS AUDACIEUSES

Les débuts de BEA ont été plus que prometteurs. En cinq ans à peine, la jeune entreprise a su séduire 8 000 entreprises. Son produit phare ? Un logiciel qui permet aux entreprises de concevoir et de gérer leur site en ligne comme elles l'entendent. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2000, BEA a réalisé un chiffre d'affaires de 224 millions de dollars (243,5 millions d'euros), en hausse de 77 % par rapport à l'an dernier, et un bénéfice de 31,3 millions de dollars (34 millions d'euros). C'est bien peu de chose, eu égard aux montants colossaux affichés ici et là, mais ce n'est pas si mal si l'on songe aux 7,5 millions de dollars (8,15 millions d'euros) que la société Microsoft gagnait lorsqu'elle avait le même âge.

Il ne se passe guère de jour sans que les entreprises mettent au point de nouvelles méthodes pour accroître leur productivité à l'aide du Web. Dans ce contexte, il n'est pas déraisonnable d'imaginer qu'un jour certains logiciels Internet pourraient dominer totalement le secteur. Aujourd'hui, les logiciels de commerce électronique rapportent 13,5 milliards de dollars (14,67 milliards d'euros), à peine 13 % du chiffre d'affaires généré par les logiciels d'entreprise. Mais, d'ici à trois ans, ces logiciels pèseront 24 % du marché total, selon Merrill Lynch.

Même la perspective d'un ralentissement de l'économie n'a pas refroidi l'enthousiasme suscité par les audacieuses start-up. Selon les spécialistes, les jeunes éditeurs de logiciels devraient réaliser de meilleures performances que les autres entreprises du secteur, car ils vendent des produits indispensables, susceptibles d'améliorer la productivité de leurs clients ou de leur ouvrir de nouveaux débouchés.

Au cours des six derniers mois, les valeurs boursières de cette quinzaine de start-up ont grimpé de 13 % en moyenne, alors que l'indice composite du Nasdaq a chuté de 5 %. Mais les géants IBM, Oracle ou SAP disposent d'atouts considérables : des réserves inépuisables de dollars, une clientèle et la capacité de vendre des produits clés à bas prix pour mettre les freluquets hors d'état de nuire. Les jeunes sociétés sont-elles intimidées ? *« Oracle et SAP sont en train d'agoniser lentement »,* affirme Sanjiv Sidhu, PDG d'i2 Technologies.

Alors quels seront les gagnants et les perdants ? D'ici cinq à dix ans, lorsque le calme sera revenu, le marché du logiciel sera dominé par une poignée d'entreprises, selon les analystes. Microsoft figurera vraisemblablement au nombre des vainqueurs, mais ne régnera pas sans partage sur cet univers comme il le fait aujourd'hui sur le monde des PC. Le logiciel que Microsoft a conçu pour les gros serveurs sert de point de départ à de nombreuses applications de commerce électronique. Mais, pour l'heure, seule une de la quinzaine de ces start-up en forme, Commerce One, a choisi cette plateforme logicielle pour développer des programmes. D'autres géants conserveront leur trône : Oracle, dont les bases de données sont exploitées par les grands sites de commerce électronique, et IBM, grâce à ses florissantes activités de conseil.

Qui seront les autres nouveaux monarques ? Quelques jeunes pousses investiront des créneaux assez importants pour prospérer. On songe à Vignette Corp., qui gère le contenu des sites Web, ou à Commerce One et à Ariba, qui se sont spécialisées dans les marchés électroniques. Mais, si elles veulent devenir de véritables poids lourds du secteur, ces start-up devront se diversifier et proposer une vaste gamme de produits ou créer des logiciels suffisamment puissants pour devenir, comme Windows, des plates-formes permettant aux clients et autres fabricants de développer des applications.

Deux des 16 insurgées possèdent ces qualités : i2 peut aider les entreprises à automatiser un grand nombre d'opérations – de la gestion des commandes et des stocks aux relations avec les fournisseurs –, alors que BEA est la mieux placée pour fournir les éléments de base indispensables au développement de l'informatique Internet. *« BEA sera sans doute la grande société d'infrastructures de demain »,* prédit Charles Phillips, directeur général de Morgan Stanley Dean Witter.

Les gagnants sont bien souvent ceux qui ont eu recours à des technologies de pointe, avec une longueur d'avance sur la concurrence. A la différence des géants implantés depuis de longues années sur le marché, qui s'efforcent d'adapter leurs produits à l'univers du Web, les start-up sont parties de zéro. C'est pourquoi leurs programmes sont plus faciles à installer, à utiliser et à mettre à jour. *« Pour diriger ces sociétés, il ne faut pas songer à supplanter ses concurrents, mais plutôt tenter d'imaginer quelles seront les technologies de demain »,* explique David Peterschmidt, PDG d'une entreprise californienne – Inktomi –, qui crée des logiciels destinés à accélérer la diffusion de contenus sur le Web.

Préserver cette avance est aussi indispensable que coûteux. Inktomi consacre ainsi 20 % de son chiffre d'affaires à la recherche-développement. Une proportion que l'on retrouve chez les plus performants des développeurs de logiciels Web. Les 16 insurgées cités dans cet article injectent en moyenne 23 % de leurs recettes dans la recherche-développement, contre un maigre 7 % pour Siebel, 11 % pour Oracle et 16 % pour Microsoft.

La plupart des jeunes sociétés de logiciels ont pris leur essor en exécutant à la perfection un nombre limité de tâches. Cela leur a laissé le temps de souffler, puisqu'elles pouvaient consacrer la totalité de leurs maigres ressources à des marchés restreints mais prometteurs qui n'avaient pas encore attiré l'attention des grands acteurs.

LE TEMPS DES ALLIANCES

La société Ask Jeeves, née il y a quatre ans, concentre ainsi tous ses efforts sur la technologie de recherche sur le Web. Les 725 collaborateurs de la start-up n'ont qu'une mission : créer un moteur de recherche ultra-performant. Lorsque General Motors a décidé de mettre un service de recherche à la disposition de ses clients internautes, le géant de l'automobile a donc tout naturellement choisi Jeeves. Le service de recherche, disponible sur fordvehicles.com, permet aux acheteurs de poser des questions sur les produits Ford.

D'autres start-up se sont efforcées d'atteindre la masse critique en un temps record. De la sorte, les clients n'ont guère le temps d'examiner les autres produits. Au mois de novembre dernier, Ariba, qui ne vendait que des logiciels d'achat en ligne aux entreprises, a dépensé près de 2 milliards de dollars (2,28 milliards d'euros) pour racheter les sociétés TradingDynamics et Tradex Technologies, respectivement spécialisées dans les logiciels de vente aux enchères et de places de marché électroniques afin de proposer une gamme complète de logiciels de commerce interentreprise.

La perspective d'une alliance avec l'un des grands de la technologie séduit souvent ces start-up en plein essor. En mars dernier, Ariba et i2 Technologies ont conclu un accord avec IBM, qui a pris de petites participations dans les deux start-up. En proposant des logiciels complémentaires, en vendant les produits de leurs partenaires respectifs et en prospectant conjointement le marché, les trois associés espèrent décrocher des contrats avec de gros acheteurs. Cette démarche est apparemment efficace. A l'heure actuelle, les trois compères ont conquis 25 clients, dont des spécialistes des échanges en ligne comme e2open, MetalSpectrum et Worldwide Retail Exchange.

Ces accords sont tout aussi indispensables aux géants de l'informatique. Le grand éditeur SAP a été prise de court l'an passé, lorsque les entreprises ont commencé à réclamer des logiciels pour marchés électroniques, facilitant les communications entre fabricants et fournisseurs. Passé maître dans l'art de concevoir des logiciels d'exploitation, de fabrication et de gestion financière, le géant allemand n'était pas en mesure de créer un produit performant dans des délais raisonnables. Ravalant sa fierté, SAP a donc conclu un accord avec Commerce One. En juin, les deux partenaires ont décidé de mettre au point et de commercialiser conjointement des logiciels élaborés à partir des produits de Commerce One.

Ces alliances entre David et Goliath ne finiront-elles pas par se déliter ? Les signes d'usure sont déjà perceptibles. Au mois de novembre 1997, Oracle et i2 se sont associées pour vendre un programme de gestion des commandes à leurs grands clients industriels. Un an plus tard, Oracle proposait sa propre version du produit d'i2, et les deux sociétés commençaient à se disputer et à se chiper des clients. *« Il s'agit de deux sociétés indépendantes. Ces relations ne dureront pas éternellement »,* prédit l'ancien directeur général adjoint d'Oracle, Gary Bloom.

Il n'est pas dit que ces alliances permettront à ces gringalets de lutter efficacement contre les avantages des géants. Il suffit de songer à la toute-puissante IBM. En 1999, les seules ventes de programmes ont rapporté 12,7 milliards de dollars (13,8 milliards d'euros) à IBM, qui est de ce fait le deuxième fabricant de logiciels au monde, juste derrière Microsoft. Le colosse emploie 8 000 commerciaux spécialistes des logiciels, contre 511 chez BEA. IBM, qui connaît désormais le marché sur lequel BEA opère, ne cesse de gagner du terrain. En 1999, la part de BEA sur le marché des applications serveurs destinées au commerce électronique était de 32 %, contre 16 % pour IBM, selon l'étude réalisée par le cabinet Giga Information Group. D'ici à la fin de l'année, les deux sociétés seront ex aequo, avec 24 % du marché chacune.

Si solides soient-elles, les grandes sociétés ont néanmoins quelques défauts sous leur cuirasse. Comme elles possèdent déjà des milliers de clients, elle consacrent une part non négligeable de leur énergie à la mise à jour des vieux programmes. Voilà pourquoi, entre autres, les sociétés qui ont remarquablement réussi à une époque n'obtiennent pas des résultats aussi brillants l'époque suivante. IBM, qui régnait sur le marché des gros systèmes, s'est vu supplanter par Digital Equipment dans le secteur des mini-ordinateurs. Digital a laissé passer sa chance lors de l'avènement du micro. *« Les sociétés qui dominent un marché se font toujours renverser »,* prédit Clayton Christensen, professeur à la Harvard School of Business.

Les logiciels de bases de données ont rapporté près de 600 millions de dollars (652 millions d'euros) à Oracle au cours du dernier trimestre. La croissance à venir de la société sera largement déterminée par le succès de sa suite logicielle, qui réunit des applications destinées au commerce électronique, aux procédures d'achat et aux transactions interentreprises en ligne. Mais le changement de cap s'avère laborieux. Le chiffre d'affaires généré par les applications Oracle au trimestre dernier a déçu Wall Street. Le volume des ventes de logiciels a certes augmenté de 42 % par rapport à l'an passé, mais les analystes avaient misé sur une croissance de 60 %.

En ce qui concerne l'identité des nouveaux maîtres du marché, une chose est claire : il est inenvisageable qu'une seule société détienne le système d'exploitation d'Internet, comme Microsoft le fait dans le domaine des micro-ordinateurs. *« La partie est plus équilibrée qu'elle ne l'a jamais été »,* observe Dave Winer, qui gère le site DaveNet, spécialisé dans le développement de logiciels.

Paradoxalement, cet équilibre ne favorisera pas nécessairement les start-up. Il est parfois bon qu'un des participants mène le jeu. La présence d'un porte-étendard peut inciter tous les membres de la profession à synchroniser leurs initiatives et à réduire les incompatibilités entre technologies, et rassurer les clients quant à la qualité de leurs investissements.

Si ces systèmes complexes s'assemblaient en une sorte de tour de Babel informatique, l'existence des start-up serait menacée. Dans ce cas, les entreprises et les consommateurs pourraient bien croiser les doigts pour que Microsoft conserve sa suprématie.

Spencer E. Ante et Kim Kerstetter

LES 16 START-UP PROMETTEUSES

	Taille du marché mondial en 2003	Nouveaux acteurs
Automatisation des achats	3,9 milliards . de dollars	Ariba, Commerce One
Places de marché électroniques	2,1 milliards de dollars	Commerce One, Ariba
Gestion de la chaîne logistique	14,6 milliards de dollars	i2, WebMethods, Vitria
Distribution de contenu Web	3 milliards de dollars	Akamai, Inktomi
Gestion de contenu Web	2,5 milliards de dollars	Vignette, Interwoven
E-marketing	1,9 milliard de dollars	E.piphany, Art Technology
Commerce électronique	14,9 milliards de dollars	BEA Systems, BroadVision, Art Technology
Relation client	1,8 milliard de dollars	Kana Communications, Ask Jeeves, Broadbase

SOURCE : AMR Research, Banc of America Securities, Giga Information Group.
DOCUMENTATION : « Le Monde interactif » et « BusinessWeek - e.biz ».

La riposte de Microsoft

Microsoft veut demeurer le premier éditeur mondial de logiciels. Les grandes lignes de sa stratégie pour conserver sa suprématie à l'heure d'Internet sont les suivantes.

Système d'exploitation : la plupart des entreprises affirment que Windows ne peut gérer les opérations les plus lourdes sur le Net. Windows 2000, la nouvelle version du logiciel, nettement plus puissante, pourrait offrir une solution viable.

Normes Internet : Microsoft est en train de modifier ses procédures maison pour les adapter aux standards ouverts du Net. La société de Seattle privilégie le langage de programmation XML, qui associe les produits aux prix et à d'autres informations.

Partenaires : le géant du logiciel a su inciter Commerce One et d'autres virtuoses de la programmation Web à développer des applications de commerce électronique sous Windows.

Tarifs : Microsoft propose des suites d'outils logiciels à des prix relativement modiques qui pourraient mettre ses concurrents sur la paille.

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Bernadette Imbert

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES « BUSINESSWEEK-EBIZ » SUR
interactif.lemonde.fr

L'enrichissement électronique du projet encyclopédique

De véritables panoramas du savoir dotés de séquences vidéo, de musique, d'aide à la constitution de dossiers...

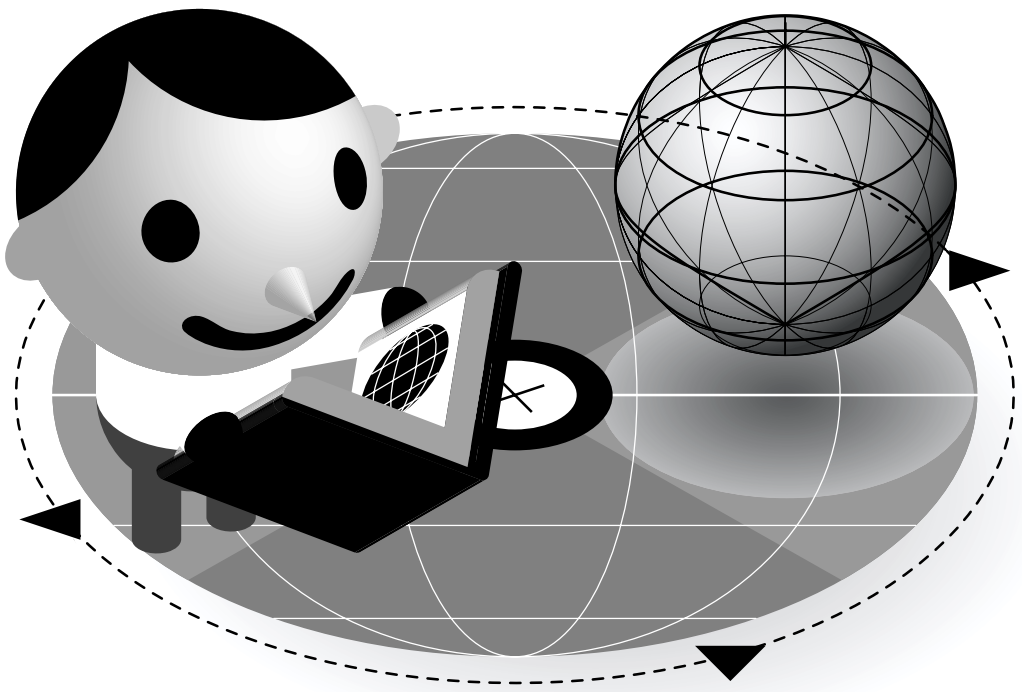

WWW.TINOLAND.COM

L'AMBITION affichée des encyclopédistes du XXIe siècle naissant demeure celle d'*« embrasser l'ensemble des connaissances humaines et* [de] *les mettre à portée du plus grand nombre »*, ainsi que le résume Yves Garnier, directeur du département Encyclopédies générales des Editions Larousse-Kléio. Et ce à l'instar du projet forgé au siècle des Lumières par Diderot et d'Alembert, qui écrivaient dans leur préface en 1757 : *« Il n'y a presque point de science ou d'art dont on ne pût à la rigueur, et avec une bonne logique, instruire l'esprit le plus borné. »*

Conscients de ne pouvoir enfermer l'ensemble des connaissances dans un format raisonnable, les nouveaux fous de savoirs, plus modestement pourrait-on dire, proposent des encyclopédies électroniques limitées à trois ou cinq CD ou un DVD, incluant toutefois un répertoire de plusieurs milliers d'adresses sur le réseau mondial de l'Internet savant.

Cinq CD-ROM contenant, par exemple, *« l'intégralité des 28 volumes »* grand format de l'Encyclopédie papier, précise Bernard Couvelaire, directeur de la rédaction de l'Encyclopaedia Universalis. Et bien plus encore ! En effet chacune des quatre encyclopédies retenues pour notre panorama du savoir (Encarta, Hachette, Larousse-Kléio, Universalis) inclut un dictionnaire, un atlas, des images fixes et animées, des séquences vidéo, de la musique, des extraits sonores, des cartes géographiques, des visites guidées, des aides à la constitution de dossiers.

Fabriquer une encyclopédie est un métier qui ne s'improvise pas. Les bons artisans possèdent un réseau d'auteurs sérieux appuyés de conseillers éditoriaux compétents. *« Ce réseau d'auteurs établi depuis plus de dix ans autour de l'équipe éditoriale de l'Encyclopédie Hachette, constitue l'une de nos ressources essentielles »*, explique Neil Minkley, directeur du département référence chez Hachette Multimédia. Il faut également un fonds documentaire important, sans oublier l'indispensable équipe d'informaticiens *« très spécialisés dans les contenus encyclopédiques et leur intégration électronique (structuration, liens, codification) »*, précise Yves Garnier.

Gilles Quinsat est l'actuel responsable éditorial pour les secteurs littérature, théâtre, cinéma, linguistique, philosophie et sport de l'Encyclopaedia Universalis. Il ajoute que la base du travail encyclopédique est fondée sur une longue tradition faite de passion et d'amitié, *« une relation de confiance établie entre les responsables éditoriaux et les auteurs les plus réputés de chaque domaine »*. Yves Gautier, responsable éditorial pour les sciences, renchérit : *« Les auteurs sont à la fois prescripteurs et veilleurs. Il est fréquent que des collaborateurs extérieurs, chercheurs actifs, nous signalent une découverte fondamentale faite dans un laboratoire et le nom du spécialiste qui pourrait présenter les travaux effectués. Nous sommes également en contact avec 40 à 50 correspondants en France et à l'étranger, ainsi qu'avec un groupe de conseillers scientifiques. »*

Nuance chez Encarta, qui, par l'intermédiaire de son directeur éditorial pour la France, Yves Thomas, revendique une orientation lycéenne et étudiante. « [Nous nous] *sommes entourés de conseillers scientifiques et pédagogiques, pour la grande majorité des enseignants (professeurs de lycée ou universitaires) ou des responsables de centre de documentation qui font remonter régulièrement leurs analyses ou des enquêtes de terrain. »*

Ces ouvrages savants possèdent leur personnalité, et quelques conseils permettent de choisir celui qui sera le mieux adapté à ses besoins : *« Préparer des questions sur un domaine qu'on connaît, analyser les réponses fournies, leur pertinence, le niveau requis de compréhension, la clarté de la rédaction »* (Yves Thomas); *« consulter la presse spécialisée, essayer de se procurer un CD de démonstration »* (Yves Garnier); *« faire un test du contenu sur Internet »* (Neil Minkley). Une excellente idée qui permet de comparer à peu de frais quelques-unes des encyclopédies présentées ici et quelques autres dont il n'existe pas (encore) de version CD-ROM.

Léopold Braunstein

Le savoir sur le Web

Les encyclopédies générales sur la Toile se divisent en deux catégories. Les premières sont des prolongements d'ouvrages existants. Celles-ci peuvent être complètes et gratuites (hors connexion), comme Encarta, Hachette, ou bien partielles comme Universalis ou Britannica (en anglais), n'accordant un accès complet qu'à condition de souscrire un abonnement, généralement modeste. Les secondes sont contributives, c'est-à-dire qu'en sus des articles d'auteurs reconnus elles proposent des sujets rédigés par des internautes, contributions validées, bien entendu, par un comité de rédaction. C'est le cas, par exemple de l'Encyclopédie de l'Agora (canadienne) ou bien encore de Webencyclo, patronnée par les Editions Atlas. De fort bon niveau, chacune de ces encyclopédies permet une recherche efficace occasionnelle et affiche à la demande des liens pertinents pour rechercher des compléments d'information. En tout état de cause, elles permettent de tester à peu de frais avant un achat éventuel et de butiner du savoir en toute tranquillité.

www.universalis-edu.com / www.encarta.msn.fr / www.kléio.fr / L'Encyclopédie Hachette est disponible à partir de www.club-internet.fr, www.wanadoo.fr, www.voila.fr ou www.beewiz.com / www.webencyclo.com / www.encyclopedia.com / www.britannica.com / www.quid.fr

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
Recevez par mail les principaux sujets développés dans le supplément «Le Monde interactif» et sur
interactif.lemonde.fr

Les quatre produits les plus complets

L'Universalis encore plus multimédia

La version 6 de l'Encyclopaedia Universalis au format électronique est identique, sur le fond, à la version papier. Le sérieux de chaque étude, toujours signée, le plus souvent par un universitaire de haut niveau, est renforcé par une bibliographie abondante. Dans le corps de chaque article, des balises renvoient à une « webographie » sélective. Ainsi dans l'article « De Gaulle », signé Jean Lacouture, on trouve cinq renvois associant des mots clés comme « Coty », « RPF », « mai 68 », etc., rendant la recherche plus précise. Parmi les nouveautés, on trouve 80 créations multimédias (tableaux commentés, vidéos interactives), salle de musique (plus de 100 extraits et des tableaux synthétiques sur les courants musicaux modernes), ainsi qu'une salle de littérature proposant une introduction à 380 chefs-d'œuvre mondiaux. Une façon d'associer le plaisir du butinage, le confort de la navigation et la solidité de l'information.

■ Encyclopaedia Universalis 6.0. Cinq CD ou 1 DVD. PC/Mac. 999 F. Actualisation. 350 F. Configuration minimale : Pentium 166 MHz, 32 Mo. Mac OS 7.5, 32 Mo.

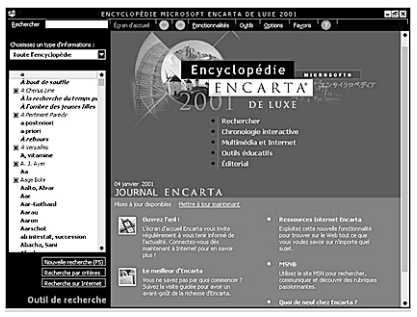

La vocation pédagogique d'Encarta

La version française d'Encarta n'est pas une traduction, mais le fruit du travail d'une équipe de 35 personnes assistée de près de 700 auteurs. Son orientation vers l'actualité est manifeste. Notamment avec 4 500 liaisons Internet et un site proposant une actualisation mensuelle d'une vingtaine d'articles et un dialogue éditeurs-utilisateurs. En priorité, sont visés la cellule familiale et le scolaire. Simple d'emploi, efficace et intuitive, bourrée d'animations, cette encyclopédie se présente en trois versions : une – copieuse – version de base ; une version de luxe rajoutant 25 visites virtuelles, une chronologie interactive, 800 extraits d'œuvres originales, des bibliographies, des outils pédagogiques dont l' « organise-notes » ; et une version collection incluant un superbe atlas mondial, qui peut être acheté séparément.

■ Encarta 2001. Microsoft. PC. Trois CD ou 1 DVD. Version standard : 349 F. Version de luxe : 590 F. Collection Microsoft Encarta : 790 F (2 CD supplémentaires). Configuration minimale : Pentium 100 MHz, 24 Mo.

Larousse-Kléio, les clés du savoir

Kléio dérive du grec *kleis*, la clé, celle qui permet d'ouvrir à la connaissance et, selon les auteurs, de *« fermer le savoir sans l'enfermer »*. Née de la collaboration de Larousse et de Havas Interactive, la version 2 se positionne également sur le créneau familial et scolaire. Organisée en huit grands espaces (« Articles », « Médias », « Atlas », « Statistiques », « Chronologie », « Citations », « Parcours du savoir », « Sites Internet »), elle incite à la découverte et au plaisir de flâner. Les recherches peuvent être entreprises selon l'une de ces huit divisions. Si l'on choisit celle du parcours du savoir, par exemple, les réponses seront affichées suivant un arbre comportant des thèmes indexés d'après leur proximité avec le sujet recherché. Mentionnons également le dictionnaire très complet accessible sur simple clic et la possibilité de l' « hyperappel » du programme depuis n'importe quel application bureautique ou navigateur Internet.

■ Encyclopédie Larousse-Kléio 2001. Trois CD ou 1 DVD. PC. 590 F. Configuration minimale : Pentium 200 MHz, 32 Mo.

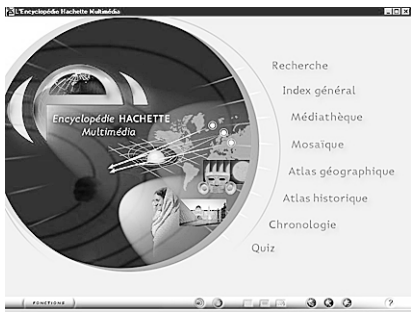

Hachette, une suite pour tous

L'encyclopédie est fournie en standard avec un dictionnaire des synonymes, un atlas géographique, un atlas historique (sur PC), une chronologie interactive, un dictionnaire de synonymes, ainsi que le Dictionnaire de la langue française Hachette et le Dictionnaire bilingue Hachette-Oxford. Les deux derniers programmes pouvant être installés indépendamment du programme principal. Utilisable par tous, abondamment illustrée et facile d'emploi, cette encyclopédie convient très bien aux collégiens et aux lycéens grâce, notamment, aux documents aide-mémoire (il y en a plus d'une centaine) donnant l'essentiel d'un sujet en éducation civique, géographie, histoire et sciences de la vie et de la Terre. Ces documents sont abondamment illustrés et comportent de nombreux liens vers le corps du programme, qui permettent d'approfondir les sujets.

■ Encyclopédie Hachette 2001. Trois CD ou 1 DVD. PC/Mac. 490 F. Configuration minimale : Pentium 200 MHz, 64 Mo. Mac OS 8.1.

Sabir cyber

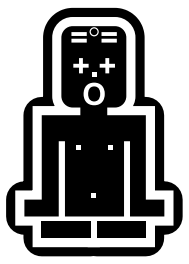

Voyant

Un salon moderne, la nuit, est animé de lucioles rouges, vertes ou jaunes. Nos divers appareils électroniques ne s'éteignent jamais tout à fait. Ce sont les *voyants* du téléviseur, du magnétoscope, ou du répondeur.
Dans la cuisine, les nouveaux réfrigérateurs, le four à micro-ondes, les machines à laver n'éteignent jamais non plus leur voyant.
Un micro-ordinateur est entouré d'une constellation de voyants, ceux du modem, de l'imprimante, du disque dur quand il fonctionne, du moniteur. Ces *voyants* pourtant ne voient rien, ils sont au contraire faits pour être vus. Ces yeux aveugles (*non-voyants* en politiquement correct) témoignent d'un fonctionnement, ce sont les indices d'une vie électronique sans répit, des preuves que le courant passe.
Les voitures, qui prouvent leur bonne marche de façon beaucoup plus physique, cantonnaient par conséquent les voyants à un rôle d'alerte : le voyant d'essence ne s'allume que s'il n'y a plus d'essence, de même que le voyant d'huile ou d'eau. Mais, petit à petit, les voitures deviennent des ordinateurs qui roulent, et les *voyants*, ces symbiotes du cyber, règnent de plus en plus dans l'habitacle. Cela a commencé il y a vingt ans par le voyant rouge des premiers antivols électroniques, mais le tableau de bord s'est depuis constellé de voyants dont la fonction n'est plus d'alerter, mais au contraire de rassurer : la climatisation veille, les ceintures sont attachées, les assistances électroniques sont branchées, roulez en paix. L'empire du principe de précaution consomme énormément de *voyants*.
Ce contresens apparent, puisque les *voyants* ne voient rien, n'en est pourtant pas un. Le mot n'est pas seulement le participe présent du verbe *voir*, il désigne aussi depuis le XIIIe siècle *ce qui attire le regard*, avec souvent une nuance péjorative : les femmes rangées des voitures trouvent facilement que les jeunes créatures arborent des tenues *voyantes*. Une couleur *voyante* ne sera pas non plus du meilleur goût bourgeois. Ainsi les Américains, qui se contentent prosaïquement de parler de *lights* (lumières), passent à côté d'un des charmes du cyber, certes un peu vulgaire, mais destiné à attiser le désir : si nos machines ont le mauvais goût d'attirer nos regards par des lumières criardes, c'est qu'elles veulent nous plaire et nous rassurer.
Ce langage des lumières, aujourd'hui omniprésent, reste fruste, encore très proche de sa forme primitive : le feu vert-rouge-orange. La grammaire de base, avec des exceptions, tourne encore la plupart du temps autour de l'idée que tout va bien quand c'est vert, que le rouge nous alerte, et que la lumière continue est plus rassurante que celle qui clignote. Mais on assiste au développement d'un discours plus subtil : dans les autos, le groupe Volkswagen tente une communication monochrome (rouge chez Audi, bleue chez Volkswagen), le rouge continu se répand comme signe d'un fonctionnement latent (par exemple, enregistrement en cours sur un Caméscope), on tente parfois des nuances entre l'orange et le jaune. La société de contrôle et de précaution a besoin d'un langage de *voyants*.

Alain Le Diberder

Les start-up découvrent les ressources humaines

Certaines jeunes pousses se dotent d'un DRH. Chez les autres, l'idée fait son chemin...

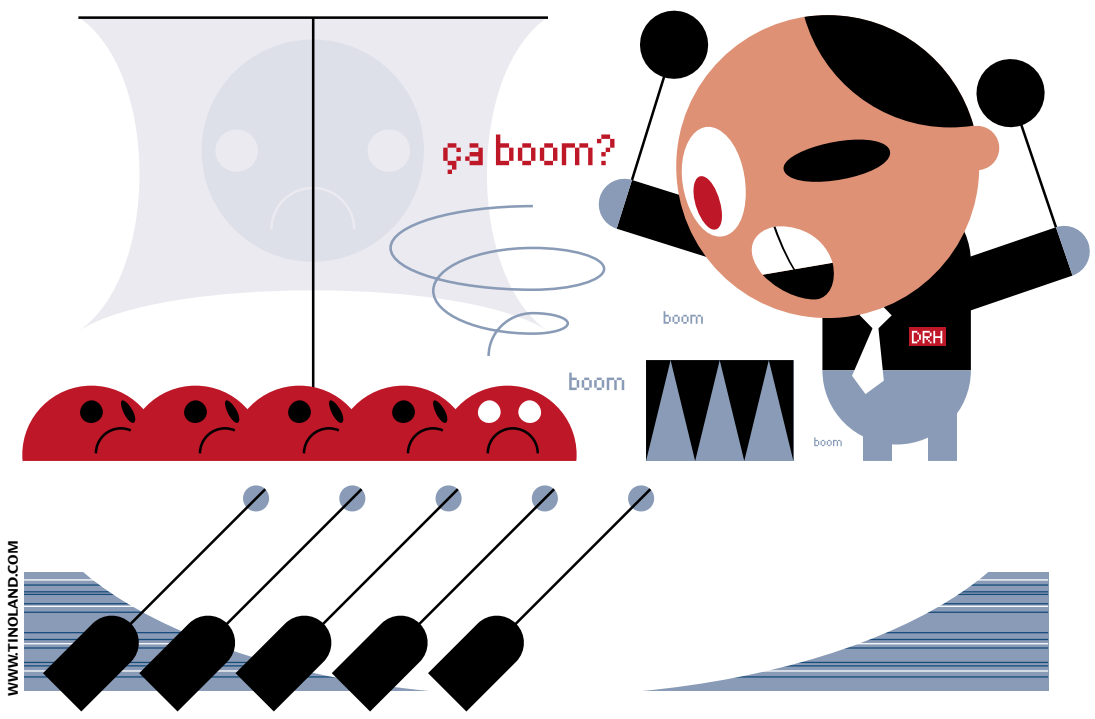

« MANAGER » les hommes, (ressources humaines) les recruter, les motiver, les garder, les former... En clair, imaginer l'entreprise au-delà de son plan de développement financier : voilà ce qui pourrait bien être, pour nos jeunes pousses, le grand chantier de demain. Car, si la fonction des ressources humaines investit timidement les start-up, les choses sérieuses, dans ce domaine, commencent. Pour preuve, l'apparition de directeurs des ressources humaines (DRH).

Multimania, Jobpilot et Netgem ont, par exemple, franchi le pas. Mais, selon les résultats d'une enquête de l'Observatoire des start-up IT menée par le groupe France Finance & Technologie, en partenariat avec Pierre Audouin Conseil, la fonction RH ne concernerait encore que 2 % de l'effectif des start-up. Pas de quoi s'emballer donc...

PAS UNE PRIORITÉ

Mais la prise de conscience existe bel et bien. Comme l'explique Hugues Roy, Business Consultant RH chez Andersen Consulting, *« dans un premier temps, le management par l'enthousiasme et la relation directe entre les fondateurs et les collaborateurs priment dans la vie d'une start-up. Et, lorsque l'entreprise croît, l'énergie du début ne suffit plus. Les start-up, confrontées à la guerre des talents – les gens n'ont plus de scrupule à passer d'une jeune pousse à une autre –, sont contraintes de mieux organiser le management des ressources humaines ».*

Au départ, les start-up n'en font pas une priorité. *« La fonction ressources humaines n'apparaît qu'au deuxième ou troisième tour de financement et lorsque l'entreprise rassemble en moyenne cinquante-trois collaborateurs »*, précise Stéphane Roussier, président du groupe Finance & Technologie. Et d'ajouter : *« Pourtant, cela peut paraître paradoxal : elles ont de gros besoins de recrutement les deux premières années (vingt-sept personnes par an en moyenne), mais ne s'en donnent pas beaucoup les moyens. »* Le budget dédié aux ressources humaines ne devient en effet vraiment significatif que la deuxième année. Les start-up y consacrent en moyenne 2,8 millions de francs.

Mais, alors, à quoi ressemble la gestion des ressources humaines des start-up ? Comment s'y prennent-elles ? A en croire, William Jaouen, PDG du cabinet de conseil Fidji, il ne faut pas encore parler de véritable politique, mais plutôt de prise de conscience. *« Lorsqu'on dit "ressources humaines" à des patrons de start-up, ils répondent "recrutement". Mais, depuis peu, ils commencent à se poser des questions, en amont, sur la façon de recruter et de séduire des candidats et, en aval, sur la façon de les fidéliser. »*

En matière d'embauches, les jeunes pousses ne sous-traitent pas plus que les entreprises plus établies, mais font appel à des cabinets de recrutement notamment pour trouver les postes de « responsables critiques » (directeurs marketing, technique...). Par ailleurs, certaines d'entre elles choisissent également d'externaliser le système de paye des collaborateurs ou encore la rédaction des contrats de travail pour se débarrasser de toute la paperasse administrative.

Et, de plus en plus, ces entreprises font de la communication interne leur nouveau cheval de bataille. Un jeu qui consiste à trouver un équilibre entre les besoins d'organisation et de structuration de la société et la « culture start-up ». *« A l'inverse du DRH d'une entreprise classique, confronté à la gestion d'une problématique rationnelle, celui d'une start-up se trouve face à une logique passionnelle, où le rapport entre les hommes n'est pas de type hiérarchique,* explique Stéphane Roussier, président du groupe Finance & Technologie. *Son rôle est de préserver à tout prix cette culture où l'e-mail tient lieu de "report", le coin café de salle de réunion, et où il existe un vrai mode de vie collectif et participatif. Les gens ne se contentent pas de stock-options, ils veulent être reconnus et responsabilisés. »*

UN SOUCI DE TRANSPARENCE

De nombreuses start-up l'ont compris, à l'image d'Alpha CSP, une société de services spécialisée dans le consulting, le développement et l'hébergement de système d'information. Depuis un an, cette société de quatre-vingts personnes s'est dotée d'un DRH, Morgan Duchène, ancien consultant dans l'entreprise, et d'un chargé de recrutement. Ce DRH passe le plus clair de son temps à gérer le personnel. *« La porte du bureau est toujours ouverte,* raconte-t-il. *Des collaborateurs viennent me parler d'un problème avec un collègue ou un client, me réclamer une augmentation, me parler d'un changement de poste en interne... C'est important qu'ils se sentent écoutés. »*

Mais ce n'est pas tout. Tous les mois, il organise une sortie dans un bar parisien pour que les gens se connaissent en dehors du cadre professionnel. Un moyen de remotiver ses troupes et de *« les impliquer »* dans le projet d'entreprise.

Autre ingrédient d'une bonne gestion des ressources humaines, le souci de transparence. Pour tenir les collaborateurs informés, les start-up multiplient les initiatives. Netgem, fabricant de décodeurs pour l'accès à Internet via un téléviseur, organise des séminaires d'intégration suivis d'un dîner dans un restaurant de la capitale une fois tous les deux mois pour présenter l'entreprise aux nouveaux venus. De même l'intranet ainsi qu'un journal interne trimestriel baptisé *Every One* permettent de combler l'appétit de l'équipe, qui veut tout savoir sur l'entreprise, sa stratégie, ses résultats...

Demain, les efforts devront porter sur la mise en œuvre d'une véritable politique de rémunération, de gestion des compétences ou de formation. Car, dans ces différents domaines, les start-up n'en sont qu'aux balbutiements.

Sandrine Chicaud

PUBLICITÉ

Un limier sur le Réseau

Alain Stevens mène l'enquête de son bureau avec l'ordinateur et Internet

UN NOM qui sonne comme un pseudo, une parenté avec Jules Verne – ce serait un arrière-petit-cousin de l'écrivain – et une profession auréolée de mystère : Alain Stevens a tout pour intriguer. A 35 ans, ce Niçois, au nom d'origine anglaise, est un privé, mais un privé nouvelle formule puisqu'il revendique le nom de « cyberdétective ».

Son quotidien n'est pourtant pas fait de maris volages ou de riches tantes disparues, mais plutôt de plagiats, de destruction de fichiers, de violations de la propriété intellectuelle et de la vie privée. Et, surtout, il ne connaît pas la dure loi de la planque sous la pluie ou de la poursuite en voiture.

C'est dans le confort de son cabinet, entouré d'ordinateurs, maniant la souris plus que l'appareil photo, qu'il mène l'enquête. Pourtant, Alain Stevens ne se sent pas si éloigné de ses confrères, au travail plus traditionnel. *« Le fondement même de l'activité reste le même : trouver des preuves. Seuls le champ d'investigation et les moyens changent. »*

Alain Stevens reconnaît néanmoins qu'un détective formé à la vieille école aurait beaucoup de mal à mener les enquêtes qu'on lui confie. *« Il y a un certain nombre de techniques à acquérir, notamment de recherche sur Internet, de veille technologique, rarement utilisées par l'ensemble de mes confrères. »* A des notions de base en programmation s'ajoute en effet la nécessité d'une très bonne connaissance des systèmes informatiques et des fonctionnement d'une entreprise...

Doté d'une formation en comptabilité, finance et économie, Alain Stevens a fourbi ses armes pendant dix ans dans un grand cabinet d'investigation financière où il menait des enquêtes pour le compte d'entreprises ou de banques. Depuis deux ans, il a fondé son cabinet et s'est spécialisé dans la recherche sur Internet. *« La Toile a donné un grand coup d'accélérateur à l'investigation »*, reconnaît-il. Et d'ajouter : *« On n'y trouve pas tout pour autant. Dans certains cas, je fais appel à des confrères ou je me déplace pour poursuivre mon enquête. »*

La plupart du temps, sa maîtrise des moteurs de recherche, son portefeuille de bases de données spécialisées auxquelles il est abonné lui suffisent pour résoudre une affaire. En une heure ou en plusieurs mois. Identifier les sources de préjudices puis collecter des preuves ou éléments de preuves susceptibles d'être produits devant les tribunaux, telle est la mission d'un détective, qu'il soit cyber ou pas.

Mais, sur la Toile, plus que sur le terrain, il faut faire très vite : en quelques jours le suspect numéro un peut disparaître, et l'enquête, tomber à l'eau. Sans compter qu'il est parfois difficile d'arrêter un projet pour malversation, par exemple quand des investisseurs y ont déjà placé de l'argent.

De toute façon, prévient Alain Stevens, son rôle *« reste surtout consultatif »*. Muni de son rapport, le client choisira de faire appel à un avocat ou de résoudre le conflit à l'amiable. Pourtant, la recherche en ligne a pour principal avantage de lui faire gagner du temps, même si elle doit être quelquefois complétée par des investigations sur le terrain : *« Grâce à des croisements faits sur différentes bases de données,* précise-t-il, *j'ai trouvé en une heure, une personne qui était introuvable. »*

Cette recherche en ligne a aussi pour autre conséquence de le faire beaucoup moins sortir de son bureau. Et de conclure sur un constat : *« Tenu au secret professionnel, mon travail est très solitaire. »* Le mythe d'Humphrey Bogart, Internet ou pas, est encore vivace.

Catherine Rollot

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : 35 ans
Qualités demandées : curiosité, esprit logique, résistance au stress, esprit d'analyse, capacité d'assimilation, remise en question permanente.
Formation : il n'existe aucune formation spécifique pour ce métier. Il faut avoir de solides notions en droit, fiscalité, comptabilité, psychologie, informatique, programmation... Bref, être un bon autodidacte.
Rémunération : sur la base d'un taux horaire (400 francs environ hors taxes par heure) ou d'un forfait. Pour certaines affaires, la facturation peut dépasser 100 000 francs et nécessiter plusieurs semaines de travail.
Matériel : un PC grand public, un portable et un abonnement à Internet.

Sur la Toile

www.seneque.fr/
Site proposant des services payants en veille technologique et stratégique comme l'abonnement à des bases de données, une revue de presse, la constitution de dossiers documentaires.

www.cybervigie.com/
Un site qui met ses compétences de recherche d'information et de veille au service des entreprises.

www.abeilleduweb.com/
Un magazine électronique sur les nouvelles technologies et Internet.

news.secuser.com/
Site consacré à la sécurité électronique.

www.cybion.fr/
Un site sur l'intelligence stratégique sur Internet.

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97. **E-mail :** hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricoit.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.